

Franklin EYELOM

*Le partage
du Cameroun*

entre la France et l'Angleterre



L'Harmattan

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

PRÉFACE

Par le professeur Samir Saul

Il est des sujets à ce point centraux que l'on prend presque pour acquis qu'ils ont été balisés, cernés et étudiés par des bataillons de chercheurs et d'auteurs. Point de doute possible : ces connaissances sont sûrement disponibles. Puis, en présence du constat de carence, l'incompréhension est à la mesure de la surprise. Comment un sujet aussi fondamental a-t-il pu échapper à l'attention ? Comment est-il resté à l'abri de la curiosité ?

Nul sujet mieux que le partage du Cameroun ne saurait provoquer pareil étonnement. Voilà un pays dont le tissu politique, social et linguistique porte la marque omniprésente, peut-être indélébile, d'un événement capital et de ses séquelles. En effet, le Cameroun est un État où, à côté des quelques 240 langues nationales, deux langues européennes se côtoient et sont utilisées dans l'administration, l'éducation, les affaires et les médias. Qui s'interroge sur cette singulière situation remontera inmanquablement au partage du Cameroun entre la France et la Grande-Bretagne en 1916. Mainmise coloniale du meilleur cru, dépeçage sans fard selon les règles de l'art, l'installation de ces deux puissances européennes en terre camerounaise lui imprime les traits qui lui confèrent sa spécificité sur le continent africain : la dualité linguistique ou le bilinguisme franco-anglais. L'occupant allemand délogé, les deux alliés en Europe, mais rivaux outre-mer doivent bien composer, c'est-à-dire : se diviser le pays. À chaque colonisateur son Cameroun. L'indépendance des deux possessions en 1960 est le prélude à leur réunification en 1961 comme État souverain et officiellement bilingue.

Événement en quelque sorte fondateur, le partage de 1916 conditionne l'histoire récente du Cameroun. Il appose son sceau linguistique, culturel et identitaire sur la réalité camerounaise, des rouages de l'État à la vie quotidienne. Que personne ne se soit appliqué à comprendre ce point tournant de l'évolution du Cameroun en s'appuyant sur les sources ne laisse pas de surprendre. Aventurons-nous sur la voie d'une explication à deux niveaux. Nul doute que le colonialisme, l'imposition d'une tutelle étrangère et les tractations entre administrateurs impériaux ne comptent pas parmi les thèmes les plus édifiants. Les acteurs ne donnent pas d'eux-mêmes et de leurs fonctions le portrait le plus avantageux. Les populations qui subissent leurs décisions sont dessaisies de leur destin et soumises à de puissantes influences externes. Ce spectacle de l'inégalité trouble et suscite le malaise chez l'observateur. À coup sûr l'impérialisme n'appartient pas aux sujets sur lesquels les contemporains reviennent avec tendresse ou nostalgie. Fait plus important, l'histoire des relations internationales, notamment dans leur dimension coloniale ou impériale, est par sa nature même tournée vers le haut et l'extérieur. Elle ne tient qu'indirectement compte de l'action des populations concernées, en l'occurrence colonisées. On sait que la réaction contre l'eurocentrisme a dirigé le regard vers l'endogène, l'histoire intérieure et ceux qui semblaient n'avoir été que des objets de l'histoire. De fait, la pauvreté des connaissances relatives à la vie intérieure des continents colonisés était patente. À juste titre, les enquêtes visant à combler ces espaces béants dans le savoir ont connu un grand essor. L'histoire des relations internationales orientée vers le monde non occidental a, par contre - coup, été moins pratiquée ces dernières années. Elle ne perd rien de son intérêt pour autant car beaucoup y reste à faire. Toujours est-il que, dans le cours de ce rééquilibrage, l'examen d'un mo-

ment clé de l'histoire comme le partage du Cameroun a été négligé, ce dont on ne peut que se désoler.

Franklin Eyelom a le double mérite de savoir aller à contre-courant et d'aborder un sujet délaissé. Le retour à l'histoire des relations internationales est on ne peut plus bienvenu. Dépassant le traditionnel récit diplomatique, cette histoire renouvelée est nourrie d'une sensibilité aux forces et facteurs autres que politiques ; elle se plie à une méthodologie qui intègre les faits de société. Franklin Eyelom rappelle dans cet ouvrage qui fera autorité le potentiel de l'histoire des relations internationales comme champ d'investigation et lieu de découvertes, y compris pour les sujets impériaux et coloniaux. Ce territoire recèle moult gisements de savoir qui n'attendent qu'à être exploités. L'on ferait fausse route en ignorant l'histoire de l'action des puissances à l'extérieur de l'Europe au motif, louable et justifié, qu'il importe de rejeter l'eurocentrisme. Il est sain, réconfortant et rassurant de voir un fils du Cameroun s'approprier l'histoire de l'action des puissances dans son pays. L'aspect international du passé du Cameroun ne saurait devenir l'apanage des seuls historiens étrangers sous prétexte qu'il s'agit d'histoire européenne. L'examen du rôle des puissances au Cameroun (et ailleurs) doit bénéficier de l'apport de tous. Plus précisément, Franklin Eyelom a pris l'heureuse initiative de traiter le sujet du partage de 1916. Il a fait œuvre de pionnier. Son ouvrage, issu d'une thèse de doctorat que j'ai eu l'honneur et le plaisir de diriger, est foncièrement original. Les meilleures publications renouvellent le savoir ou le forgent. Le livre de Franklin Eyelom prend sa place dans la deuxième catégorie, tant était sommaire le savoir constitué dans ce domaine. On doit à l'auteur d'avoir établi les paramètres de l'étude d'un sujet vital pour l'intelligence du passé et du présent du Cameroun.

Authentique chercheur, Franklin Eyclom puise ses renseignements aux meilleures sources pour son sujet, c'est-à-dire dans les fonds des archives françaises et britanniques. Assis sur une solide base documentaire, l'ouvrage n'en est cependant pas tributaire. Cette documentation de première main est maîtrisée et apprivoisée ; elle est employée selon les normes de la discipline historique, avec discernement et esprit critique. Si l'ouvrage se distingue par la qualité des archives repérées et mises à contribution, il le fait encore plus par la pertinence du questionnement, la rigueur de la démonstration et la richesse de l'interprétation.

L'ouvrage de Franklin Eyclom est une thèse dans le sens le plus pur du mot. L'auteur se propose de résoudre un vrai problème. Le mouvement général de l'ouvrage est délibérément inscrit dans le temps : il y a une progression de la période du Kamerun allemand au partage, en passant par les relations entre les puissances avant puis durant la guerre. Toutefois Franklin Eyclom ne se confine pas à l'histoire linéaire. Il procède en posant une série de questions ciblées et en y répondant à travers une argumentation serrée et méthodique, renforcée par la mobilisation raisonnée de la documentation recueillie. Patiemment, tel l'artisan fabriquant son meuble ou sa demeure, il construit pièce par pièce. Au bout du compte, les réponses ou conclusions se présentent comme l'aboutissement naturel d'une démarche qui, par sa sûreté et son élégance, emporte l'adhésion.

Pourquoi le Cameroun a-t-il été partagé ? Franklin Eyclom avance et met à l'épreuve l'hypothèse de base à l'effet que l'événement n'est pas une simple péripétie de la guerre, résultat de causes circonstancielles ou du hasard des combats. Il a des origines profondes et antérieures à la guerre. Le conflit est l'occasion de faire aboutir une dynamique

conflictuelle entre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, ainsi que le moment de reconfigurer les rapports régionaux entre les deux puissances victorieuses. Pourquoi ne se contentent-elles pas de mettre sur pied une administration conjointe et provisoire pour gérer le territoire occupé en attendant la fin des hostilités ? Comment expliquer l'empressement à partager le Cameroun en pleine guerre ? Autant de questions qui donnent lieu à des développements instructifs conduisant à des réponses convaincantes que je me garderais bien de résumer ici. Mieux vaut prendre congé du lecteur en le laissant avec la pensée qu'il entame un ouvrage neuf tant pour sa valeur scientifique que pour la contribution qu'il fait à la compréhension de la formation du Cameroun et de l'identité des Camerounais.

Samir Saul

Professeur au Département d'histoire
Université de Montréal

AVANT-PROPOS

"Origines et circonstances immédiates du partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre pendant la Première Guerre mondiale", est un titre évocateur du passé très mouvementé de ce territoire africain. Le sujet rompt le silence autour de l'une des plus importantes pages de l'histoire du Cameroun, laquelle n'a jamais fait l'objet d'une étude spécifique. À partir de 1884, date de la mainmise allemande sur le Cameroun, jusqu'en 1914 au moment où éclate la première Guerre mondiale, le Cameroun s'était retrouvé durant ces trente années, au carrefour des ambitions coloniales de 3 grandes puissances. Le partage que le Cameroun a subi en mars 1916 est une conséquence et non la cause des conflits entre ces puissances coloniales. La France et la Grande - Bretagne se sont saisies de l'occasion que leur offrait la guerre de 1914, pour justifier ce partage qui enlevait à l'Allemagne son tout premier territoire colonial.

En effet, la Première Guerre mondiale marque un tournant décisif pour l'Europe et le reste du monde. Le continent africain, morcelé par la colonisation européenne, n'échappe pas à ces bouleversements. Dans ce contexte, le Cameroun se retrouve au carrefour des ambitions expansionnistes des trois plus grandes puissances coloniales de l'époque : l'Angleterre, la France et l'Allemagne. L'objectif de la présente thèse vise à expliquer comment le Cameroun est devenu un objet de convoitise pour ces trois puissances et à examiner les motifs qui poussent la France et l'Angleterre à se partager cette ancienne colonie allemande, alors que la guerre se poursuit tant en Europe qu'en Afrique. L'originalité de cette triple présence coloniale au Kamerun permet d'établir la distinction entre les assises historiques de l'occupation al-

lemande et les conflits issus de l'obstacle franco - anglais. La démarche globale qu'adopte la présente recherche vise la reconstitution du passé camerounais de cette époque, tel qu'il est marqué au contact des puissances coloniales. Dès lors, le partage du Kamerun relève du rapport de force entre elles.

L'introduction présente la problématique et la démarche méthodologique. Dans le premier chapitre, il s'agit du résumé de trente années de la colonisation allemande au Kamerun de 1884 à 1914. Le deuxième chapitre analyse les problèmes engendrés par la cohabitation des puissances au Kamerun et les autres rapports externes qui ont influencé cette cohabitation. Le troisième chapitre expose les causes africaines de la guerre et les conséquences pour le Kamerun. Le quatrième chapitre explique les circonstances et les enjeux du partage du Kamerun. Grâce aux sources d'archives françaises, anglaises et allemandes, un nouvel éclairage se fait autour des relations entre les puissances coloniales sur les enjeux du territoire africain en général et celui du Cameroun en particulier.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

(AEF)	Afrique équatoriale française
(CAB)	Cabinet
(CO)	Colonial Office
(FO)	Foreign Office
(FM)	Fonds ministériels
(FOM)	France Outre-mer
(MC)	Ministère des colonies
(MAÉ)	Ministère des Affaires étrangères
(SG)	Série géographique

Introduction.

A. La présentation du Cameroun.

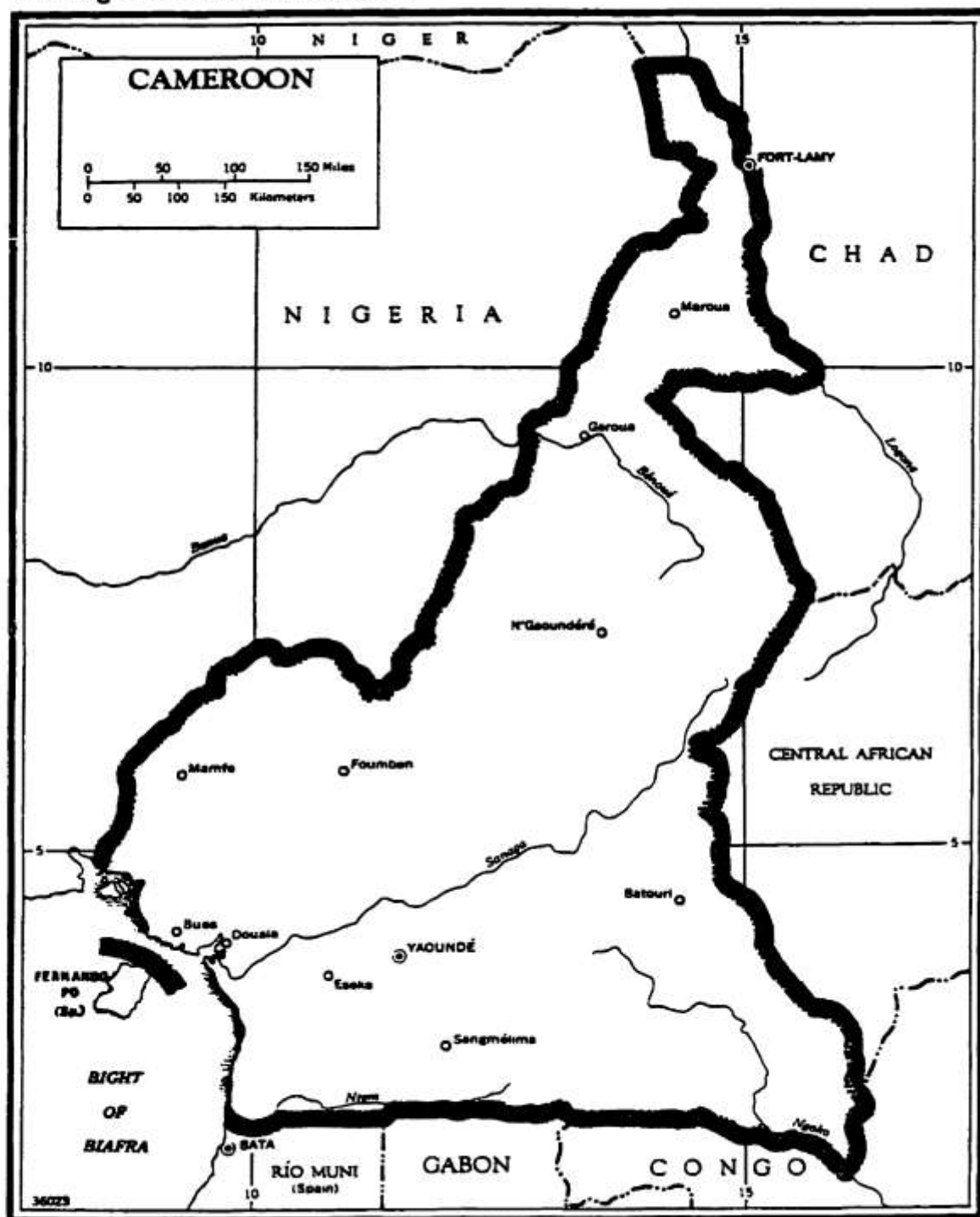
i)- Introduction.

Pour mieux comprendre la présente étude, il est essentiel d'avoir avant tout une perspective globale du Cameroun, tant sur le plan historique que géographique. Le Cameroun est un pays situé au centre du continent africain. Lorsque la guerre éclate en 1914, soit deux ans avant le partage de 1916, il couvre un espace de 750 000 km² peuplé environ de 2 700 000 habitants¹. Sa superficie actuelle est de 475 000 km² avec une population approximative de 12 millions de personnes. Le Cameroun représente le grand pont terrestre entre l'océan Atlantique et le lac Tchad.

De forme triangulaire, telle que le montre la carte générale de la page suivante, le territoire du Cameroun aux contours irréguliers, s'étend du golfe de Guinée jusqu'au lac Tchad et constitue une démarcation entre l'Afrique centrale et l'Afrique occidentale. Ses frontières sont définies au nord par le lac Tchad, au sud par le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, à l'ouest par le Nigéria et à l'est par la République centrafricaine.

¹ *France, Afrique équatoriale française II (A. E. F. II.), dossier 6. «Le cameroun à la France». Le courrier de la Presse, Paris, janvier-février 1916, p. 16.*

Carte générale du Cameroun¹.



¹ *Office of Geography, Department of the Interior, U.S. Washington 25, D.C., March 1962, copy 4, Cameroon.*

La population du Cameroun présente un amalgame de types humains associés aux migrations successives qui déferlent de l'est à l'ouest sur son territoire. Le pays étant situé au carrefour des routes qui conduisent de la vallée du Nil à l'océan, il est le point de rencontre de mouvements humains qui modifient profondément son caractère ethnographique.

ii)- Éléments géographiques du Cameroun.

Les caractéristiques géographiques du Cameroun présentent un grand intérêt parce qu'elles influencent l'histoire du territoire. Au nord, le pays est plat et pendant la saison des pluies, de juillet à novembre, il est inondé par la crue des fleuves Logone et Chari. Sous l'action des eaux, la terre fait pousser une épaisse savane.

Le Cameroun se classe au second rang dans le monde sur le plan de la pluviométrie. À Biboundi par exemple, territoire situé près de la ville de Buéa au pied du mont Cameroun, on atteint annuellement 200 jours pluvieux et 10 mètres d'eau³. Le pays compte quatre régimes des pluies. À l'ouest, du mont Mandara jusqu'à la mer, le pays est séparé du Nigéria

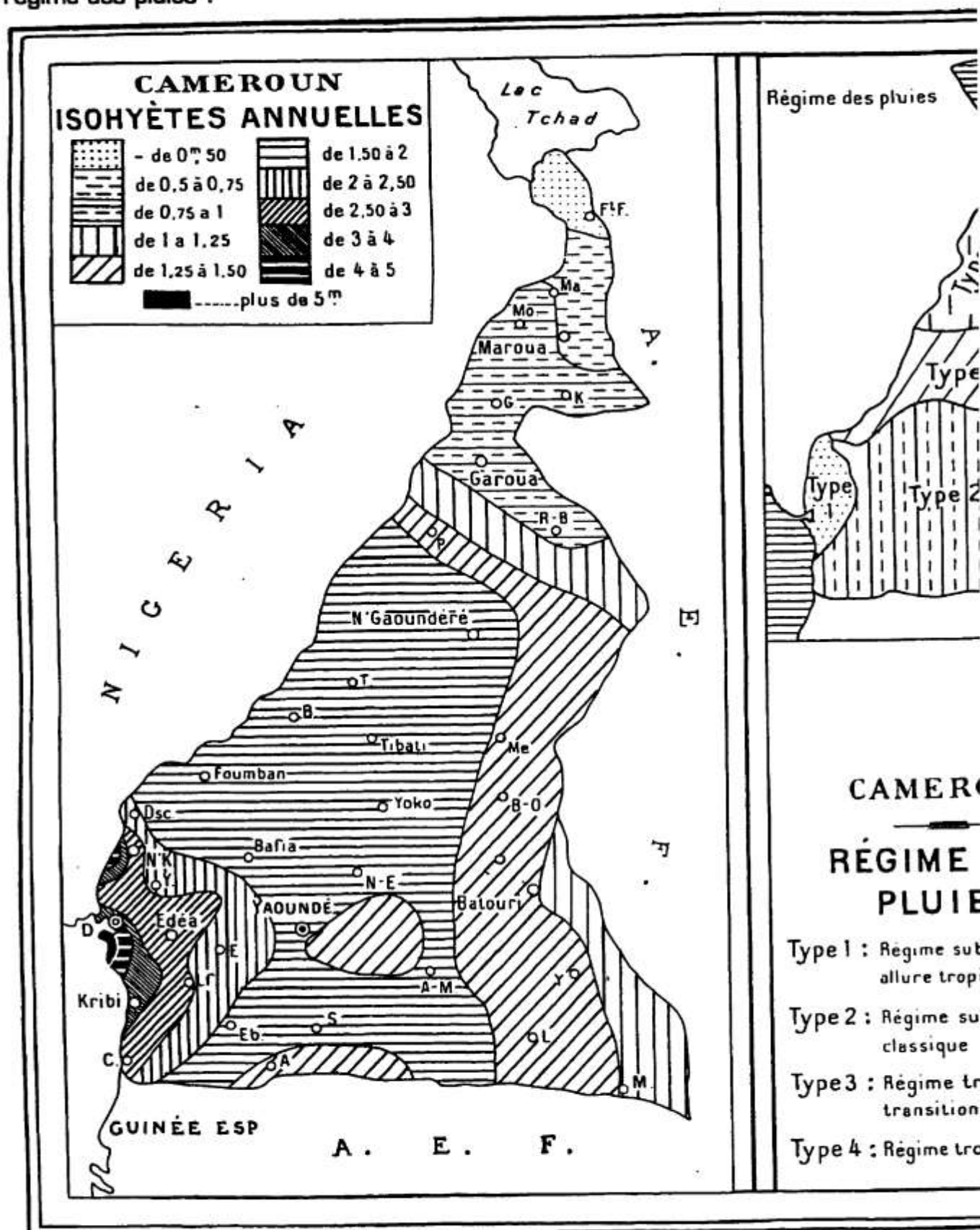
³ Colonel Brisset, «Le Cameroun». *Revue économique française. Société de géographie commerciale de Paris, Nouvelle série, tome XLII, no. 12, janvier-avril 1920, p. 33.*

par une zone montagneuse. Ainsi, de la coupure du fleuve Benoué jusqu'à la mer, sur environ 600 km de frontière avec le Nigéria, se dressent des montagnes d'origine volcanique, tel que le mont Mandara. L'Atlantika, le massif Dodo et le massif Bamenda atteignent entre 1500 et 1690 mètres. Le mont Koupé, le mont Nlonako et les monts Maningouba s'élèvent à 2000 et 2400 mètres⁴. Ce dernier représente le massif le plus imposant du Cameroun. Finalement, il faut surtout mentionner le plus haut sommet, et le plus connu, le mont Cameroun, qui s'élève à 4070 mètres. Cet ancien volcan est éteint seulement depuis 1924. Tout ce système montagneux du nord-ouest camerounais est d'un accès très difficile et pénible à parcourir.

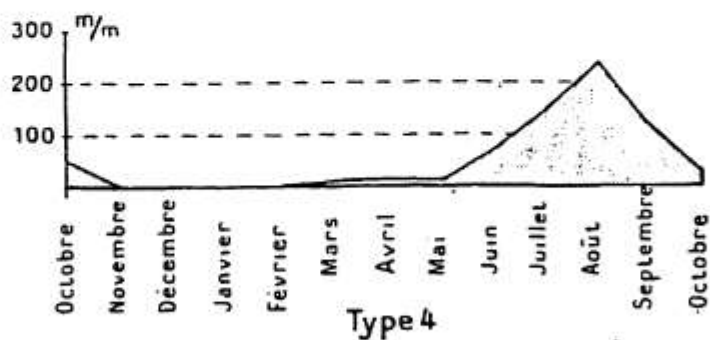
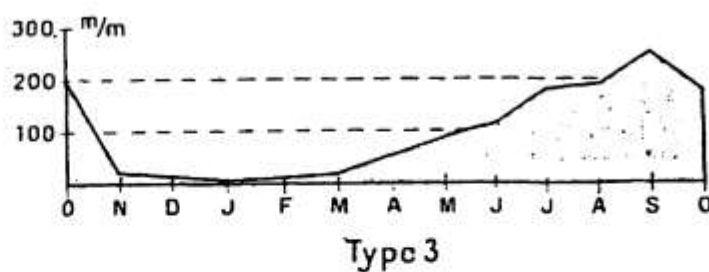
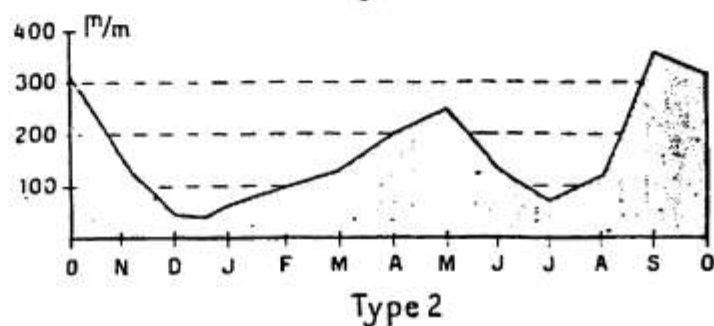
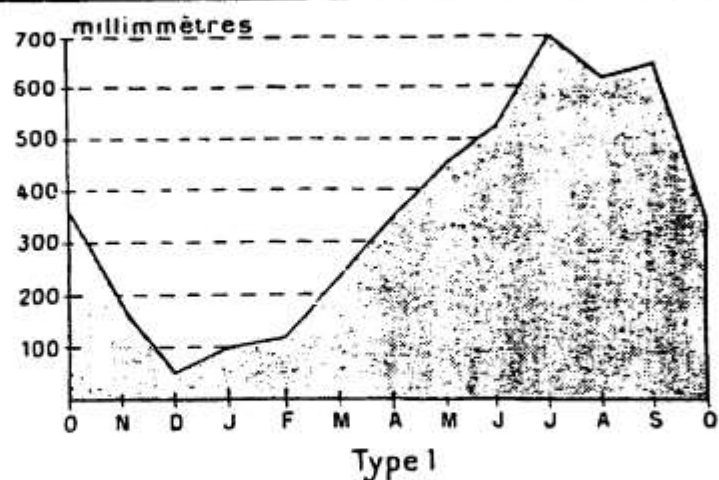
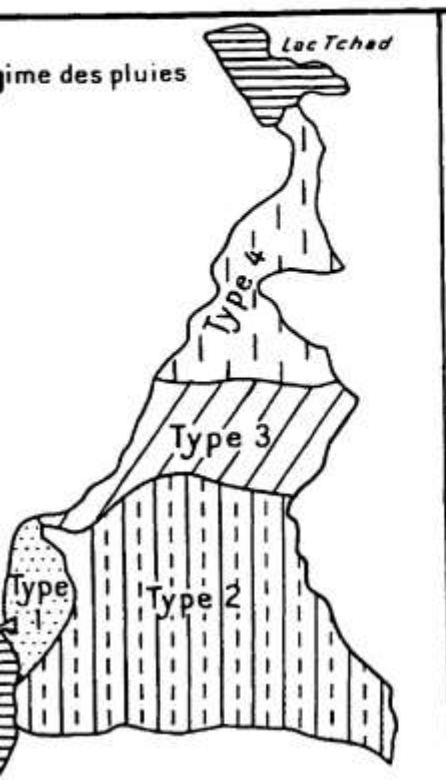
À ces multiples difficultés de la montagne, s'ajoutent les problèmes de la forêt équatoriale du sud, qui n'offre aucun passage pour atteindre la frontière orientale. À l'est, après avoir quitté la forêt, la frontière traverse un territoire de plaines marécageuses parsemées de grands bois; c'est le pays de l'ivoire. La frontière suit le cours du fleuve Logone jusqu'au Lac Tchad. Au centre, le plateau central de Ngaoundéré constitue une immense table basaltique d'une altitude supérieure à 1000 mètres. Cette véritable

⁴ *Brisset, article cité, p. 34.*

Carte du régime des pluies⁴.



⁴ Encyclopédie coloniale et maritime, Cameroun et Togo, Éditions de l'Union française, Paris, 1951, p. 44.



CAMEROUN

RÉGIME DES PLUIES

Type 1 : Régime subéquatorial à allure tropicale

Type 2 : Régime subéquatorial classique

Type 3 : Régime tropical de transition

Type 4 : Régime tropical classique

barrière entre le nord et le sud du Cameroun s'étend sur une largeur nord-sud de 140 km et une longueur est-ouest d'environ 250 km. Vers le sud, jusqu'à la forêt vierge, s'étale un pays de plaines ondulées couvertes de bois et profondément ravinées sous l'action des eaux.

Le bassin hydrographique du Cameroun compte de nombreux fleuves importants par leur longueur et leur volume d'eau. La plupart d'entre eux, tels le Logone, la Sangha, la Bénoué et la Sanaga prennent source au plateau central et coulent dans toutes les directions. Malheureusement, à cause de nombreux rapides qui encombrant leur lit, ces fleuves ne sont pas navigables en totalité. Quelques-uns subissent aussi le régime des grands fleuves du Centre d'Afrique, surtout au nord du pays. Ces fleuves sont guéables pendant la saison sèche, et inondent les plaines qu'ils traversent pendant la saison des pluies.

Finalement, même si l'avènement des voies de communications modernes facilite aujourd'hui la découverte du pays, les caractéristiques géographiques du Cameroun dont on vient d'avoir un aperçu global, opposent d'énormes défis aux colonisateurs et au développement économique.

Ainsi, la variété de son climat, son relief et ses paysages confèrent au Cameroun l'appellation de "l'Afrique en miniature". Ce pays est indépendant depuis le premier janvier 1960. Outre ses deux langues officielles, le français et l'anglais, la mosaïque ethnique du Cameroun est une véritable polyphonie linguistique composée de plus d'une centaine de groupes.

iii)- Historique du Cameroun.

Le passé camerounais cache des données historiques inestimables. L'ouverture du Cameroun sur la mer joue un rôle prépondérant à travers son histoire. Cette caractéristique est un atout majeur pour le développement du pays, mais aussi un facteur d'exposition aux contacts étrangers. Les voies maritimes sont, par nature, des voies d'explorations et de conquêtes. Ainsi, les côtes du Cameroun sont visitées par les marins portugais dès le XV^e siècle.

Le Wouri, fleuve qui débouche au fond de l'estuaire, est alors surnommée "Rio dos Camaroes" par les Portugais, en raison de l'abondance peu commune de ses crevettes. Le vocable Cameroun n'existe pas avant l'arrivée des Portugais. Et le nom actuel de "Cameroun" donné

à l'ensemble du territoire, dérive vraisemblablement du mot portugais "camaroe"⁶. Après les Portugais, les Anglais fréquentent les côtes du Cameroun et établissent un commerce très fructueux avec les rois côtiers. Les marins français, hollandais et allemands succèdent aux portugais et aux anglais.

Cependant, les débuts de l'occupation européenne du Cameroun sont encore peu connus. Certains documents évoquent John Lilley. Ce commerçant anglais serait le premier Européen à s'établir - dès 1840 - en terre camerounaise⁷. D'autres signalent la présence du missionnaire protestant anglais, Alfred Sakher, qui achète en 1845 un territoire d'un chef local situé dans la baie d'Ambas; il y installe quelques familles⁸.

iv)- Arrivée des colonisateurs.

Mais l'événement politique qui marque les débuts de l'occupation européenne date du 14 juillet 1884. Arrivé dans l'estuaire du Cameroun

⁶ Adalbert Owona, «La naissance du Cameroun 1884-1914», Cahiers d'études africaines, vol. XIII, 1973, p. 17.

⁷ J. R. Brutsch, « Les traités camerounais, recueillis, traduits et commentés », Études Camerounaises, 47-48, mars-juin 1955, p. 9.

⁸ Amadou Ndam Njoya, Le Cameroun dans les relations internationales. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1976, p. 55.

à bord de la canonnière "Möwe", l'émissaire allemand, le Dr Nachtigal, consul basé à Tunis, proclame, en hissant le drapeau allemand, que l'hinterland du pays est placé désormais sous la puissance et la protection de l'Empereur Guillaume II. Il précède de peu le consul anglais Hewett, envoyé pour faire valoir les droits de son pays. Ce dernier arrive trop tard et tente en vain d'élever des protestations contre la prise de possession allemande. La Grande-Bretagne est ainsi évincée du Cameroun. Les propriétés que possèdent les nationaux anglais, missionnaires baptistes à Bethel et Victoria, sont cédées à des missions bâloises.

L'occupation du Cameroun par les Allemands au détriment des Anglais, provoque différentes intrigues aux aspects précurseurs des événements qui préoccupent le cadre de cette étude. Dans ce climat de heurts s'écrit donc la première page de l'histoire de la colonisation européenne au Cameroun. Par la suite, s'écoule une longue période d'un chassé-croisé diplomatique et politique au-delà d'un quart de siècle.

Pendant ce temps, les territoires parcourus par plusieurs explorateurs allemands deviennent le théâtre de nombreuses opérations

militaires, dirigées contre les populations locales qui réagissent aux violences des premiers traitants européens. La conquête territoriale et politique du Kamerun par l'Allemagne est achevée. Les grands projets économiques sont en cours lorsque la guerre de 1914 éclate. L'Allemagne perd tout son domaine colonial à l'issue de ce conflit, mais la perte de la colonie allemande du "Kamerun" est particulière, puisqu'elle survient avant la fin de la guerre.

Ainsi, l'Allemagne n'a pas seulement perdu sa principale colonie aux mains de la France et de l'Angleterre; elle assiste, impuissante, à l'éclatement et au partage de sa plus belle oeuvre coloniale en Afrique entre ses deux plus grandes rivales. Dans cette optique, le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre représente un sujet au potentiel heuristique inestimable.

B. Le partage du Cameroun: un sujet négligé.

Même s'il existe de nombreux ouvrages qui traitent abondamment de la période d'histoire du Cameroun qui s'étend de 1914 à la fin des mandats franco-britanniques, soit la veille de la Deuxième Guerre mondiale,

la plus grande partie de l'histoire du Cameroun qui précède cette époque demeure peu connue ou mal expliquée. Le partage du Cameroun est un sujet totalement absent du débat d'historiographie de deux grands courants qui tentent d'expliquer l'impérialisme européen en Afrique. Ainsi, ni les défenseurs de la théorie politique de l'expansion européenne, ni ceux de la théorie du développement économique n'ont abordé d'une manière quelconque le sujet du partage.

Même si l'Afrique tropicale fut le premier foyer d'étude de l'histoire africaine sur le continent africain lors de la première décennie d'indépendance⁹, la question du partage du Cameroun reste du domaine de l'impérialisme européen en Afrique. Étant donné que la France et l'Angleterre sont les principaux centres européens d'étude de l'histoire africaine¹⁰, jusqu'à quel point cette ancienne relation coloniale avec les pays africains peut-elle influencer la recherche historique? Pourquoi un sujet de cette importance a pu être ignoré? Cette étude marque une autre étape sur la voie qui assure progressivement à l'histoire du Cameroun, sa pleine

⁹ Ph. D. Curtin, *Histoire générale de l'Afrique*, UNESCO, Paris, 1987, p. 91.

¹⁰ *Ibid.*, p. 92.

contribution à l'histoire africaine et sa souscription à l'avancement des sciences sociales internationales.

Tous les points concernant le Cameroun ont été passés en revue dans "The Cambridge History of Africa". Même si cette collection demeure un outil de référence pour l'histoire d'Afrique en général, la question du partage du Cameroun ne fait pas l'objet d'analyse précise qui aurait pu influencer cette étude. La question du partage est vaguement mentionnée en ces termes:

«In March 1916 French and Britain divided the former Kamerun, though the French had earlier suggested a condominium and still hoped for a comprehensive re-partition of West Africa. The British gave up Duala, which they had occupied since 1914, but retained Bornu, in the far north, along with plantations in the north and west. France took the rest, now called Cameroun, and in 1917 placed it under the governor-general of French Equatorial Afrika¹¹».

L'histoire général de l'Afrique rédigée en huit volumes par un comité scientifique sous l'égide de l'UNESCO présente aussi des ouvrages de référence pour l'histoire d'Afrique. Tous ces volumes ont été consultés. Cependant, la question du partage du Cameroun n'est pas abordée dans une perspective d'analyse. Ce sont des considérations d'ordre général qui

¹¹ *The Cambridge History of Africa*. Cambridge University Press, volume 7, from 1905 to 1940, p. 352.

sont indiquées. "L'Allemagne quitta le rang des puissances coloniales pour être remplacée par la France et la Grande-Bretagne au Cameroun et au Togo..¹²".

Toutefois, la monographie de Rudin¹³ apporte une contribution appréciable pour comprendre toute l'évolution de la colonisation allemande au Cameroun. L'ouvrage fait état des rapports entre les commerçants anglais, allemands et français. C'est à partir de ces liens commerciaux que l'occupation territoriale et la domination politique allemandes du Cameroun s'amorcent entre les chefs de la côte et les représentants des firmes allemandes. Il s'agit aussi de l'étude des difficultés de cohabitation entre les Allemands et les "Natifs"¹⁴.

¹² *Histoire générale de l'Afrique. Volume 7, L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935. UNESCO, Paris, 1987, p. 335.*

¹³ *Harry R. Rudin, Germans in the Cameroons 1884-1914. A Case Study in Modern Imperialism. Jonathan Cape, London, 1938, 456 p.*

¹⁴ *Le mot "Natif" utilisé ici n'est pas un néologisme. Selon le dictionnaire "Le petit Robert I", en deuxième explication, il s'agit du nom des personnes nées dans le pays dont il est question. À l'époque qui concerne la présente étude, le Cameroun n'était pas une nation. Dans ce contexte, le terme "Camerounais", tel qu'on l'utilise aujourd'hui pour désigner les citoyens de ce pays, n'est pas approprié. L'appellation "Natif" sera le terme en usage parce qu'il est un substantif qui clarifie mieux le sens de l'idée que cherche à exprimer la thèse. Il a été préféré aux termes tels que autochtones, habitants de la région ou peuples indigènes.*

L'auteur analyse tous les conflits frontaliers et son étude s'arrête en 1914 sans aborder la guerre ni établir des rapports entre les événements et le thème du partage.

«This volume, however, does not claim to be exhaustive in its description of peoples, customs, natural resources, geography, climate, topography, etc. Only those aspects of land and people are included that have a bearing on the actual problems of administration and exploitation. I have not taken the trouble to see whether German ideas of native customs were sociologically sound or not. I have thought it best to let those matters be, for right or wrong, those interpretations were the factors that helped to determine German policy toward the natives¹⁵».

Dans la même tendance, l'ouvrage de Townsend¹⁶ est une étude systématique de toute la colonisation allemande. Le "Kamerun" n'occupe même pas un chapitre complet. La question du partage n'est abordée que de façon filiforme par l'auteur qui rapporte les paroles du ministre des Colonies de la France.

«This is evident from Colonial Minister Simon's speech in the Chamber, September 7, 1919, in which he said that the «New Cameroons» had been a colonial Alsace-Lorraine, and would return to the full sovereignty of France¹⁷».

Njoya¹⁸ réalise une étude juridique qui situe le Cameroun au point de vue du droit international. Dans la deuxième partie du livre, il explique

¹⁵ Rudin, *op. cit.*, pp. 9 et 10.

¹⁶ Mary Evelyn Townsend, *The Rise and Fall of Germany's Colonial Empire 1884-1918*. Macmillan, New York, 1930, 424 p.

¹⁷ *Ibid.*, p. 390.

¹⁸ Ndam Njoya Amadou, *Le Cameroun dans les relations internationales*. Librairie générale de droit et de jurisprudence. Paris, 1976, 414 p.

surtout les origines, les causes, les caractéristiques et l'évolution du condominium franco-anglais au Cameroun. La question du partage n'est pas traitée.

L'ouvrage de Mveng¹⁹ a le mérite de produire la carte qui montre la division du Cameroun en mars 1916. Cependant, l'auteur ne fait pas d'analyse de la question du partage. Il se limite à la description romancée des événements.

«Le 6 mars 1916, le général Dobell vint trouver le général Aymérich dans son bureau de Douala. Il déploya une carte devant lui, fit courir son crayon le long de la frontière orientale de la Nigéria, en détacha du Cameroun allemand une zone de 80 à 60 kilomètres de large, au nord et au sud de la calotte de Yola: cette zone, selon les instructions de son gouvernement, serait occupée par les anglais. Le reste était livré à la France²⁰».

Parmi d'autres études qui se rapprochent du sujet du partage, la thèse de doctorat de 3e cycle de Ngande²¹ aborde en neuf pages la question du partage du Cameroun. Après avoir fait état sommairement des querelles entre Français et Anglais sur le statut de la zone de conquête interalliée, Ngande conclut que

¹⁹ Engelbert Mveng, *Histoire du Cameroun*, Présence africaine, Paris, 1961, 533 p.

²⁰ *Ibid.*, p. 361.

²¹ Simon Ngande, *Le Kamerun et la France dans la Première Guerre mondiale*. Thèse de 3e cycle, histoire. Paris VII, 1976.

«Le but final de la guerre fut de partager cette zone. La guerre donna une issue heureuse aux revendications des groupes de planteurs et commerçants de l'Afrique équatoriale française, tout autant qu'elle ajoutait une colonie de plus pour la France²²».

Une autre thèse, celle d'Essomba²³, traite aussi de la question du partage du Cameroun en une dizaine de pages. Après avoir décrit le territoire sous ses aspects géographiques, l'étude se limite à souligner les détails relatifs aux accords. Dans sa conclusion sur ce point du partage, l'auteur affirme:

«La France se désintéressant de l'est africain, un accord s'établit le 4 mars 1916 entre les deux chancelleries. Cet accord abandonnait à l'Angleterre la zone voisine du Nigéria; ce fut une bonne affaire pour le gouvernement français²⁴».

Dans la troisième thèse, celle d'Essomba²⁵, la question du partage n'est pas du tout abordée. La thèse fait surtout état du bilan de la colonisation allemande au Cameroun et des querelles de vainqueurs, montrant leurs convoitises dans le processus de liquidation de l'héritage des firmes allemandes.

²² Ngande, *op. cit.*, p. 219.

²³ Guy Essomba, *L'installation des Français au Cameroun 1915-1931. Thèse de 3e cycle, histoire contemporaine, Paris IV, 1982.*

²⁴ *Ibid.*, p. 41.

²⁵ Philippe-Blaise Essomba, *Le Cameroun entre la France et l'Allemagne de 1919 à 1932. Thèse de 3e cycle, histoire contemporaine, Strasbourg III, 1984.*

Pour terminer cette revue de la littérature, il faut signaler cinq articles qui traitent directement et indirectement de la question du partage du Cameroun. Le premier article dont le titre est accrocheur est celui de Marc Michel²⁶.

L'auteur s'emploie à démontrer comment la guerre débuta et se déroulait au Cameroun. Il évoque l'écrasante supériorité des Britanniques dans tous les domaines par rapport aux Français. Il analyse la naissance du condominium camerounais et précise qu'en aucun cas, ce dernier ne fut référence au condominium des Nouvelles-Hébrides. Au sujet du partage, l'auteur affirme qu'après la reddition de Yaoundé, les négociations menées à Londres par Georges-Picot s'étaient accélérées. Elles aboutirent assez vite à la conclusion rêvée de la France: le passage de l'essentiel du Cameroun sous le contrôle français en mars 1914.

Dans sa conclusion, l'auteur précise que la question du Cameroun s'inscrivait dans un jeu diplomatique singulièrement plus vaste où la

²⁶ Marc Michel, «Le Cameroun allemand aurait-il pu rester unifié? Français et Britanniques dans la conquête du Cameroun (1914-1916)». Guerres mondiales et conflits contemporains, France, volume 168, no. 42, 1992, pages 13 à 29.

solution d'un condominium n'était pas plus viable aussi bien d'un côté que de l'autre. Mais cette situation l'amène à se poser une question:

«Cette limitation était-elle due à des simples raisons militaires? Il nous semble que non: la question fondamentale qui se profilait derrière la question militaire était bien celle de l'avenir politique du Cameroun. Or, cet avenir dépendait lui-même de la négociation globale sur le sort des colonies allemandes. Dans ces conditions l'avenir d'un Cameroun qui serait resté sous condominium franco-britannique paraît avoir été utopie vite condamnée par les faits²⁷».

Le deuxième article²⁸ résume les étapes du condominium jusqu'au partage. L'auteur affirme que les conditions du partage étaient remplies dès que le corps expéditionnaire franco-anglais était devenu maître du pays. Il souligne que la France avait intérêt à hâter les événements car, en Grande-Bretagne, des groupes de pression commençaient à réclamer l'annexion du Cameroun au Nigéria. Ainsi, dès la fin des hostilités, un accord de partage était signé entre les deux gouvernements le 4 mars 1916.

«Cet accord donnait pleine satisfaction à la France tant sur le plan de la distribution des territoires que sur celui du moment de la signature. Le partage s'est effectué à l'avantage de la France et aussitôt les hostilités terminées, ce qui correspond à l'interprétation que les milieux politiques français donnaient à la durée du condominium²⁹».

²⁷ Marc Michel, article cité, p. 29.

²⁸ Madiba Essiben, «La France et la redistribution des territoires du Cameroun 1914-1916», *Afrika Zamani*, no. 12 et 13, déc. 1981, pages 36 à 52.

²⁹ *Ibid.*, pp. 49 et 51.

L'auteur conclut que la France a su tirer le maximum d'une situation qui ne lui était pas favorable; elle doit ce succès au peu d'intérêt que l'Angleterre attachait à cette partie de l'Afrique.

Dans un article au titre évocateur³⁰, Elango analyse les étapes qui mènent à l'établissement du condominium. Il reprend aussi certains arguments d'Essiben selon lesquels l'habileté du général anglais Dobell à coopérer facilement avec certains officiers français ne suffisait pas à dissiper les craintes de la France et la grande rivalité avec l'Angleterre. Au contraire, sa forte personnalité et ses qualités de soldat-administrateur ont été parfois nuisibles au succès de la coordination de certains aspects administratifs du condominium et de la campagne au Cameroun. Par contre, l'article d'Elango ne développe pas la question du partage.

«This study has shown that the entente between the Allies on the basis of which they invaded the territory broke down early in the Kamerun campaign and that the ensuing rivalries, which plagued the Allied effort to the very end of the campaign, reflected their fundamentally conflicting territorial claims and ambitions³¹».

³⁰ Lovett Elango, «The Anglo-French "Condominium" in Cameroon, 1914-1916: the Myth and Reality». *The international Journal of African Historical Studies*, volume 18, no. 4, 1985. African Studies Center, Boston University, pp. 657 à 673.

³¹ *Ibid.*, p. 673.

Le quatrième article celui d'Osun-Tokun³² montre l'importance stratégique que la Grande-Bretagne accordait au Cameroun, contrairement à la conclusion de l'article d'Essiben. Il soutient que la division provisoire du Cameroun indiquait déjà clairement que les Alliés n'avaient pas l'intention de restituer la colonie à l'Allemagne. Pour la Grande-Bretagne, la présence de la France au Cameroun semblait moins problématique que celle de l'Allemagne. Cette attitude était normale à l'époque car l'Allemagne est perçue comme responsable de la guerre, objet de tant de problèmes matériels et de pertes humaines aux Alliés. Le Cameroun occupait une position stratégique pour les colonies anglaises, il n'était pas question de le restituer à l'Allemagne:

«Finally, the Colonial Office maintained that apart from being a menace to Nigeria, the Cameroons has strategic importance because it is posted on the flank of our Cape and within striking distance of our West African trade route. From all these points it became quite clear that on political, strategic or Imperial reason would always compel non-return of the German colonies³³».

³² Dr Jide Osun-Tokun, «Great Britain and Final Partition of the Cameroons 1916-1922», *Afrika Zamani*, no. 6 et 7, 1977, pp. 53 à 71.

³³ *Ibid.*, p. 62.

En dernier lieu, l'article L. I. Kim Moskva³⁴ est le seul qui analyse les problèmes d'occupation du Cameroun d'un point de vue marxiste. Basé sur de nombreuses pétitions envoyées à l'ONU par les natifs du Cameroun expropriés, l'article dénonce vigoureusement la politique pillarde des impérialistes et la justification des historiens bourgeois. Nulle part, la question du partage du Cameroun n'est abordée. L'auteur se sert uniquement de l'exemple des procédés et des méthodes d'expropriations appliquées au Cameroun pour démontrer à grande échelle, le système qui a permis le pillage des territoires africains.

En conclusion, cette revue de la littérature révèle que les études ayant touché de près ou de loin le sujet de la présente thèse n'abordent ni les causes lointaines ni les circonstances immédiates du partage du Cameroun. L'absence quasi totale de travaux scientifiques approfondis sur la question du partage du Cameroun étonne. Ce constat permet de comprendre la curiosité qui incite à l'analyse plus approfondie des raisons d'une telle situation. De plus, le partage du Cameroun, survenu pendant la

³⁴ L. I. Kim Moskva, «Les expropriations foncières germaniques, anglaises et françaises et la lutte du peuple du Cameroun pour la terre», Quarterly journal of the Oriental Institute of the Czechoslovak Academy of Sciences for the study of the history, economy, culture and society of African, Asian and Latin American countries, volume 55, no.4. 1987, pages 331 à 354.

guerre, diffère d'autres cas historiques connus dans les rapports de force entre la France et l'Angleterre. En temps de paix, il existe un cas de condominium anglo-français réalisé par la voie des négociations: les Nouvelles-Hébrides, archipel de l'océan Pacifique.

Dans ce cas précis, sur le plan politique et économique, l'Angleterre et la France sont représentées chacune par un commissaire résident. Chaque État demeure souverain à l'égard des nationaux et des sociétés constituées conformément à sa loi. Les accords conclus entre la France et le Royaume-Uni (convention du 16 novembre 1887, convention du 20 octobre 1906, protocole du 6 août 1914) placent les Nouvelles-Hébrides sous le condominium franco-britannique³⁵.

Le partage du Cameroun soulève des questions fondamentales qui n'ont pas encore trouvé de réponses ou d'explications adéquates. Pourquoi et comment la France et l'Angleterre peuvent-elles, en très peu de temps, s'entendre sur les modalités du partage? Une précision s'impose au sujet de la guerre: elle débute au Cameroun dès la fin du mois d'août 1914 et

³⁵ *France, Série géographie Afrique IV, dossier 70. Colonies anglaises 1899-1913: Nouvelles-Hébrides, Gambie, Sierra-Léone, Côte-d'Or, Nigéria. Paris, juillet 1916.*

prend fin après 18 mois de campagne militaire acharnée, avec la chute de Yaoundé en janvier 1916. Moins de deux mois plus tard, au début de mars 1916, l'Angleterre et la France signent déjà un accord provisoire concernant le partage du Cameroun³⁶. Quels sont les facteurs tangibles qui motivent chacune des deux puissances coloniales à préférer une partie du territoire plutôt qu'une autre? Les sources dépouillées et analysées contribuent à répondre aux interrogations.

C. La démarche méthodologique.

i)- Introduction.

La démarche doit s'inspirer obligatoirement de la compréhension du contexte des rivalités coloniales dans lequel s'actualise le partage du Cameroun. Deux fonctions se soutiennent réciproquement : l'exploitation des sources par l'analyse critique et comparative et la formulation adéquate des questions qui orientent la recherche.

³⁶ *France, Ministère des colonies (M. C.), registre des télégrammes, cabinet du Ministre, no. 1 à 1166; en provenance de Douala, 2 et 3 mars 1916, cabinet 160 no. 869; 9 mars cabinet 170, no. 920.*

ii)- **Exploitation des sources.**

Il n'est pas souhaitable de se borner à fouiller les documents et de se contenter de les classer, sans approfondir les motifs de certains comportements de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. Une telle attitude peut aboutir à une description systématique dénuée d'explications essentielles. Il est nécessaire de saisir les fondements des différentes stratégies afin de révéler les enjeux.

Cette démarche s'impose en raison de la grande méfiance que les puissances coloniales nourrissent entre elles. Comme dans le cas des relations coloniales franco-anglaises, l'examen des conséquences du climat de suspicion qui règne entre ces deux grandes rivales doit être minutieux. Tout en évitant la dispersion, les mouvements des principaux acteurs sur l'échiquier colonial africain, suite à l'arrivée retentissante de l'Allemagne, seront également scrutés.

iii)- **Formulation des questions.**

La première hypothèse présente le partage du Cameroun comme une conséquence et non une cause des conflits entre les trois puissances

coloniales. Le fait que le Cameroun se retrouve entre ces puissances pendant trente années, soit de 1884 à 1914, témoigne d'une situation particulière. En effet, devant le danger représenté par les aspirations coloniales de l'Allemagne pour l'Angleterre et la France, ces deux dernières comprennent un peu tard que le Cameroun n'est pas un territoire négligeable. Cette conjoncture augmente l'intérêt de questionner certains événements jusqu'alors négligés par la recherche, mais aux conséquences multiples.

En ce qui concerne les bourrasques de la guerre qui traversent le Cameroun en 1914 et les modifications qu'elles entraînent, quelques points d'analyse doivent être soulignés. Cette guerre n'est qu'un prétexte qui permet aux puissances, déjà en conflit depuis plus d'un quart de siècle au Cameroun, d'aborder leurs problèmes sous un autre angle.

Les heurts endémiques entre les trois puissances coloniales au Cameroun révèlent l'intérêt de ce territoire. Il transparait également des indices qui dévoilent comment la France et l'Angleterre se servent de la guerre pour justifier le partage du Cameroun et ainsi dissimuler les

origines lointaines de cette division. Derrière cette façade de l'action politique franco-anglaise se cachent des éléments stratégiques qui vont modifier les conceptions établies au sujet du partage du Cameroun. Dans cette optique, prenant le contre-pied de l'idée véhiculée à l'effet que le partage fut un événement ponctuel lié à la guerre, la présente étude vise à combler la lacune laissée par les recherches antérieures autour de cette question qui concerne une époque charnière de l'histoire du Cameroun. Ainsi, un retour en arrière s'avère indispensable pour appréhender les phénomènes et les faits qui ont contribué à cette situation.

D. La présentation des questions.

i)- Première question.

Quatre grandes questions orientent cette recherche. La première concerne la politique coloniale britannique vis-à-vis du Cameroun à cette époque. Le traité germano-douala de 1884 entre le Dr Nachtigal et les principautés côtières place le territoire du Cameroun sous l'obédience du Kaiser. Cette prise de possession du territoire camerounais suscite de véhémentes protestations du consul britannique Hewett qui parle au nom de son gouvernement.

Avant cet accord, les différents chefs locaux de ce territoire jusque-là considéré comme comptoir de commerce, sont déçus par les réponses dilatoires que le gouvernement anglais oppose à leurs pressantes demandes de protectorat. Cette situation explique la raison pour laquelle la plupart d'entre eux se retournent vers les commerçants allemands dont l'influence est grandissante dans l'estuaire du Cameroun. À cette époque, la France et l'Angleterre sont les principales puissances coloniales qui, par différents accords, se partagent le continent noir en zones d'influence.

Les consuls anglais de Fernando-Po jouent un rôle primordial dans les multiples traités commerciaux anglo-douala. Comble de paradoxe ou ironie du sort, le consul Hewett qui proteste en 1884 conseille trois ans plus tôt son gouvernement de ne pas prendre les territoires des principautés côtières du Cameroun sous le protectorat britannique.

En effet, lord Granville, secrétaire au Foreign Office, reçoit en 1881 une note du consul Hewett l'informant que ces territoires présentent plus d'inconvénients que d'avantages³⁷. D'après ses informations, le consul

³⁷ *Brutsch, article cité, p. 10.*

prétend que le territoire du Cameroun ne représente qu'un vaste champ de marécages et des forêts denses. Si les protestations du représentant du gouvernement anglais sont fondées, comment expliquer ce revirement spontané? Les territoires qui viennent de tomber sous le contrôle allemand sont dans une enclave. D'un côté s'étendent les possessions françaises de l'Afrique équatoriale, et de l'autre la grande colonie anglaise du Nigéria. Quelle importance stratégique l'Angleterre accorde à ces territoires avant la mainmise allemande? Quelle appréhension suscite la présence allemande?

ii)- Deuxième question.

La deuxième interrogation est relative à la politique allemande. Quelques années seulement après la prise de possession du Cameroun par les Allemands, sa mise en valeur progresse rapidement. À la veille de la Grande Guerre, le Cameroun représente déjà une colonie de valeur économique et politique. C'est une des pièces maîtresses de l'Afrique Centrale en voie d'achèvement, "le joyau de l'empire colonial allemand" en Afrique³⁸.

³⁸ France, M. C., Bureau d'études économiques. *Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique, rapport de décembre 1915*, p. 16.

Dans la métropole, Bernhard Dernburg, premier titulaire en 1907 du nouveau ministère des Colonies, élabore les principes que doit suivre la politique coloniale de l'empire. L'un de ces principes favorise l'organisation de l'économie dans les colonies par le développement des voies de communications ferroviaires³⁹. Cette politique économique basée sur le rail connaît un grand succès au Cameroun. Avec ses nombreuses annexions, l'Allemagne réalise aussi une conquête territoriale en agrandissant son domaine colonial africain. Quels sont les projets allemands au chapitre de la colonisation en Afrique? Quelle place occupe le Cameroun dans les plans allemands? Quelles formes vont prendre les réactions de la France et de l'Angleterre au sujet des ambitions allemandes?

iii)- Troisième question.

La troisième interrogation se rapporte à l'attitude adoptée par le gouvernement anglais sur les questions du partage. À cet égard, l'analyse des forces en présence et le schéma du partage du Cameroun affaiblissent

³⁹ France, *Doc. imprimés, État-major de l'armée. Exposition coloniale internationale de 1931. Les armées françaises d'Outre-Mer. La conquête du Cameroun et du Togo*, Imprimerie Nationale, Paris, 1931, p. 6.

considérablement la thèse de la conquête militaire pour justifier la division historique du Cameroun.

En effet, lors d'une conquête militaire, les conditions de l'armistice sont dictées par le plus fort. Or, parmi les forces alliées qui participent à la conquête du Cameroun, les Anglais sont supérieurs aux Français et aux Belges. L'Angleterre aurait dû décider des conditions du partage du Cameroun, mais la France et l'Angleterre négocient ce dernier avec un résultat étonnant. La France hérite de la plus grande partie des territoires alors que l'Angleterre se contente d'un cinquième à peine du pays. Ainsi, l'examen profond de la question du partage du Cameroun doit être élaboré en explorant une autre avenue jusqu'ici négligée.

Il s'agit de vérifier comment le partage du Cameroun peut être l'une des conséquences directes du changement fondamental de la politique coloniale anglaise:

«L'Empire britannique est un organisme vivant dont la loi se modifie à chaque étape de l'histoire. La transformation de ses intérêts vitaux apparaît déjà avec

netteté, ainsi que la façon nouvelle dont ils se marient ou se heurtent dans les différentes parties du globe, aux intérêts d'autres puissances⁴⁰.

Dans cette optique, il faut chercher à comprendre la stratégie du Colonial Office hors d'Europe jusqu'à la guerre de 1914. Comment l'Empire colonial britannique se situe par rapport aux possessions étrangères? Jusqu'à la guerre, la politique anglaise hors d'Europe consiste en une politique d'isolement: elle s'efforce d'épargner à l'Empire le voisinage de possessions étrangères, même appartenant à un État ami. La seule partie importante de l'empire où ce parfait isolement fût impossible était le Canada. Sa situation imposait à l'Angleterre une politique de ménagement à l'égard des États-Unis⁴¹. La guerre avec l'Allemagne semble abolir ce point de vue traditionnel britannique basé sur la tendance politique centralisatrice de son Empire:

«Tout ce qui compte aujourd'hui en Angleterre comme dans les Dominions semble estimer qu'il faut, pour assurer l'avenir de l'Empire, resserrer partout ses liens avec les possessions des puissances alliées, fût-ce aux prix d'un contact territorial direct⁴²».

Que devient alors un territoire comme le Cameroun dans la nouvelle politique de l'Empire? Ces questions aident à préciser les concessions

⁴⁰ *France, M. C., Commission d'étude des questions coloniales posées par la guerre, rapport no. 12. Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris, le 29 mai 1918.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Idem.*

territoriales que la Grande-Bretagne est prête à consentir à l'Empire colonial français pour le retenir au sein d'un éventuel nouveau système d'alliance en Afrique et en Europe.

Dans ce cas, est-il possible de penser que la guerre ouvre des perspectives favorables à l'alliance franco-anglaise en Afrique? Si l'existence d'un nouvel axe politique franco-anglais se confirme dans ce contexte, alors le partage du Cameroun apparaîtra sous un nouveau jour. Enfin, malgré l'existence d'autres faits se rapportant à la colonisation européenne, tels que le régime politique et l'organisation sociale au Cameroun, le partage de ce pays semble être l'événement incontournable de son existence. Depuis 1916, il conditionne toute l'histoire du Cameroun.

iv)- Quatrième question.

La quatrième question peut être celle vers laquelle mènent les trois premières. Le partage du Cameroun n'étant pas un simple fait divers de la colonisation, il faut rechercher les causes et comprendre les circonstances qui motivent cet acte. Certes, la guerre peut jouer un rôle

prépondérant, mais elle ne suffit pas à expliquer intégralement le geste franco-britannique.

En effet, après la reddition des troupes allemandes au Cameroun, quelles options permettent d'éviter le démantèlement de la colonie allemande? Pourquoi une administration conjointe et provisoire ne peut-elle suffire à gérer la colonie entière en attendant la fin des hostilités en Europe? Pourquoi la France et l'Angleterre se partagent-elles le Cameroun avec tant d'empressement? Quelle importance la France et l'Angleterre accordent-elles au Cameroun?

Pour conclure, la transposition des conflits entre les puissances européennes dans le passé colonial du Cameroun relativise la signification de certains faits majeurs de son passé, tel que le partage. Ce phénomène de généralisation est applicable dans les autres régions d'Afrique. Cependant, même si la situation du Cameroun n'échappe pas aux contradictions politiques et économiques inhérentes à la colonisation, l'étude de son partage rappelle l'impact qu'elle a eu sur l'histoire du pays.

Chapitre I. L'apogée et le déclin du Kamerun allemand.

A. La conquête territoriale.

i)- Introduction.

La conquête du Cameroun s'inscrit dans le cadre des premiers mouvements de l'expansion allemande outre-mer. Trois grandes phases marquent cette conquête: 1)- le contexte et la situation de l'époque; 2)- la soumission de l'hinterland jusqu'en 1895; 3)- l'organisation des frontières par les traités ou les tractations diplomatiques jusqu'en 1911. Cependant, pour expliquer certaines attitudes de ce nouveau conquérant du Cameroun, il est indispensable de comprendre les grandes lignes de sa politique coloniale, sans en faire une étude systématique.

ii)- Colonisation allemande.

L'histoire de la colonisation allemande est ponctuée par des caractéristiques originales. Elle est tardive et brève parce qu'elle se déroule entre 1884 et 1918. En comparaison avec d'autres grandes nations occidentales, l'Allemagne ne possède aucune expérience coloniale. Les comptoirs que les Allemands entretiennent sur les côtes africaines ne sont

que des établissements privés et strictement commerciaux, sans aucune revendication de souveraineté territoriale. Le fondateur de l'Empire allemand, le prince de Bismarck, répugne à s'engager dans la colonisation et se renferme dans une politique continentale visant l'hégémonie allemande en Europe.

Cependant, Bismarck demande secrètement à Nachtigal, son homme de confiance, de prendre possession des territoires du "Kamerun". Comment s'explique un tel paradoxe? Le gouvernement allemand n'a aucun plan de colonisation; le Kamerun est-il uniquement une affaire commerciale ou s'agit-il d'une entreprise nationale? Cette situation mérite une explication. Cependant, faute de ne pouvoir accéder aux sources allemandes, il est acquis que l'interprétation de la politique coloniale de Bismarck ne saurait être exhaustive.

Il n'est pas nécessaire de chercher à savoir si Bismarck change sa pensée en matière de colonisation pour comprendre sa position dans les affaires du Kamerun. Le chancelier n'a pas d'idées fixes. Son attitude se

modifie au gré du temps et des événements⁴³, ce qui lui permet de tirer le meilleur parti des circonstances pour sa personne et pour l'Allemagne. Bismarck s'intéresse à l'acquisition des colonies seulement en 1884; avant cette date, il hésite à lancer le Reich dans la course.

L'hésitation du chancelier et son changement d'attitude sont deux tendances opposées. Cependant, elles se complètent et expliquent la situation générale. La question coloniale influence la politique intérieure de l'Allemagne. Dans une lettre qu'il adresse au comte Münster, ambassadeur allemand à Londres, le 25 janvier 1885, Bismarck écrit:

«La politique coloniale de l'Angleterre en Égypte nous a contraints à faire opposition à la politique de l'Angleterre en Égypte pour servir nos intérêts aux colonies... La question coloniale est pour nous une question vitale, ne fût-ce que pour des raisons de politique intérieure. L'opinion publique allemande attache actuellement un tel prix à la politique coloniale que la position du gouvernement à l'intérieur du pays dépend essentiellement du succès de cette politique...⁴⁴».

⁴³ Rudin, *op. cit.*, p. 30.

⁴⁴ Allemagne, *La politique extérieure de l'Allemagne 1870-1914*. Ministère allemand des Affaires étrangères (M.A.A.E.). Correspondance diplomatique (cd) no. 747, dépêche (d) no. 33. Éditions Alfred Costes, Paris, 1927, tome IV, p. 149.

L'opinion publique allemande peut facilement déséquilibrer le programme électoral sur une question devenue vitale⁴⁵. De ce point de vue, la décision d'occuper les territoires du Kamerun relève d'un calcul politique du chancelier. Ainsi, par l'acquisition des colonies, Bismarck cherche à galvaniser la nation allemande à laquelle il veut donner un nouveau but national. Mais, contrairement aux pangermanistes, Bismarck ne croit pas agrandir le Reich par des colonies. Il n'y voit non plus ni des points stratégiques militaires ni un moyen pour absorber les immigrants allemands.

Cependant, en présence de la progression de l'industrialisation allemande et de la nécessité de rechercher les marchés étrangers, Bismarck estime que la conjoncture nationale peut justifier une politique coloniale motivée par des raisons économiques. Il la conçoit comme un élément d'intégration nationale⁴⁶. C'est dans ce sens que la question coloniale devient un instrument de la politique intérieure.

⁴⁵ Rudolf Stumpf, *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960. (Comparaison entre les administrations coloniales allemande, française et britannique et du rôle joué par les sociétés missionnaires)*. Éditions Peter Lang, Berne, 1979, p. 24.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 25.

Si cette conception est à l'origine de la "Kolonial politik", il n'est pas surprenant de constater que la politique coloniale allemande procède sans plan et sans conceptions théoriques de développement au Kamerun à l'époque bismarckienne.

1)- Le contexte et la situation.

i)- Introduction.

La prise de possession du Kamerun par les Allemands provoque des remous dans les milieux coloniaux. Jusqu'à ce moment, la lutte pour les possessions africaines se fait entre la France et l'Angleterre. L'arrivée de l'Allemagne inaugure une nouvelle ère sur l'échiquier colonial. Dorénavant, c'est à trois que se fera le partage de la région.

ii)- Mainmise allemande.

Nachtigal prend possession du Kamerun en juillet 1884 en qualité de commissaire impérial pour l'Afrique occidentale. L'impact sur l'opinion publique allemande, ardemment travaillée par des groupes de pression, telles la Société pour la colonisation allemande, les Chambres de commerce et les armateurs, commence à produire des résultats concrets.

En effet, au mois d'avril 1884, malgré ses répugnances, le chancelier doit céder et placer sous le protectorat du Reich les établissements que Lüderitz et Weber fondent dans la baie de Delagoa au Transvaal. C'est le premier acte de la colonisation officielle allemande.⁴⁷ Au cours de la même année, le Dr Peters, fondateur à Berlin de la Société pour la colonisation allemande, débarque avec quelques aventuriers sur la côte africaine en face de Zanzibar et prend possession d'un territoire de 140.000 km². Ce territoire devient plus tard, la colonie allemande de l'Est-Africain. Ainsi, les bases de l'Empire africain allemand sont désormais jetées; il ne reste plus qu'à l'organiser.

Ces gestes contrastent étrangement avec la méthode bismarckienne de la colonisation qui se résume à la formule: "Le marchand d'abord, le soldat ensuite"⁴⁸. Ils reflètent un changement ou une adaptation de la politique du chancelier aux circonstances de la concurrence qui l'obligent à protéger les sujets allemands. Ces gestes entraînent-ils des conséquences sur l'échiquier colonial, où chaque concurrent surveille les moindres mouvements des rivaux? L'arrivée soudaine de Nachtigal et la

⁴⁷ *Townsend, op. cit., p. 68.*

⁴⁸ *France, doc. imprimés, État major de l'armée, op. cit., p. 4.*

nature des problèmes que pose désormais la présence allemande au Kamerun doivent être examinées.

iii)- Quiétude des Anglais au Cameroun.

Les missionnaires baptistes anglais sont déjà installés au Kamerun près de Douala depuis 1845. Cette présence des sujets britanniques n'amène pas le gouvernement anglais à annexer les territoires du Kamerun. Le commerce anglais est florissant sur les côtes. Les quelques commerçants allemands qui exercent leur métier se soumettent aux règles établies par les Anglais. Aucune nécessité de contrer la présence allemande n'est ressentie. Les oppositions qui surgissent proviennent surtout des Français. La présence française sur le même territoire où sont installés les Anglais trouble le commerce britannique de la côte ouest-africaine. Les Français revendiquent les territoires, établissent leurs comptoirs, et imposent une lourde taxe à tous les non-Français⁴⁹.

Dès lors, aux yeux des Anglais, la compétition déloyale des Français a des conséquences sur le fructueux commerce de la côte. La plus importante est celle de la perte d'autorité des chefs locaux qui en sont

⁴⁹ Rudin, *op. cit.*, p. 20.

venus à la conclusion que, tôt ou tard, le commerce florissant et la paix qui règnent sur la côte ne peuvent être maintenus longtemps sans le contrôle d'un seul gouvernement blanc.⁵⁰ Ainsi débute la campagne des chefs locaux qui implorent tour à tour la protection du gouvernement anglais parce qu'ils s'inspirent du sort de leurs voisins du Nigéria qui prospèrent sous le protectorat britannique.

«Les rois et les chefs Douala ont un grand souci, avoir un protecteur. Et ce protecteur est appréhendé non pas à travers le concept de l'État mais plutôt à travers des personnes physiques avec lesquelles ils traitent, commercent au jour le jour. Seules ces personnes physiques sont susceptibles de leur fournir des prestations dont ils peuvent avoir besoin. C'est pour cette raison que les Doualas avaient eu recours au consul britannique⁵¹».

iv)- Tergiversations de l'administration anglaise.

Déjà en 1864, le roi douala, Bell Honesty, adresse une lettre à la reine Victoria, dans laquelle il sollicite sa visite à Londres pour l'implorer de devenir la reine des peuples côtiers. En 1877, un autre roi douala lui écrit afin qu'elle place tous les territoires de la côte sous le protectorat anglais. Avant de répondre à cette deuxième lettre, le Foreign Office demande un rapport sur toute la situation à son consul de l'ouest africain, et d'apporter des précisions sur l'auteur de cette lettre. Mais la mort précoce de

⁵⁰ Brutsch, article cité, p. 28.

⁵¹ Njoya, *op. cit.*, p. 57.

Hopkins et les préoccupations de Easton, son successeur, empêchent la réalisation de cette mission⁵².

En mars 1881, le roi Bell réclame la protection anglaise au consul Hewett. En novembre de la même année, les rois Bell et Akwa adressent une pétition au Premier ministre Gladstone pour l'annexion aux territoires anglais. Le même genre de requête est formulé par les chefs locaux de Victoria et Bimane. Sensible à l'idée que l'opinion publique anglaise n'est pas enthousiaste à l'expansion territoriale et l'augmentation des budgets, Gladstone réplique simplement que ces demandes feront l'objet d'études ultérieures⁵³.

Au début de 1882, une note du Premier ministre exprime sa gratitude aux deux rois Bell et Akwa pour leur offre d'amitié. Leurs demandes sont transmises au Foreign Secretary lord Granville, mais le gouvernement de Sa Majesté n'est pas décidé à mettre les territoires de la côte sous protectorat anglais. Le gouvernement anglais est réellement

⁵² *Rudin, op. cit., p. 20.*

⁵³ *Brutsch, article cité, p. 29.*

divisé quant à la politique à adopter relativement aux territoires du Cameroun.

Au Foreign Office, T. V. Lister, conseiller de lord Granville, ne pense pas seulement que l'Angleterre doit annexer ces territoires; il est convaincu de leur valeur. Lister propose même d'envoyer des spécialistes étudier les territoires et de suggérer au gouvernement l'attitude à adopter⁵⁴. Mais le débat entre les défenseurs et les opposants à l'annexion du Cameroun s'enlise. Le Colonial Office est hésitant. Lord Kimberley, secrétaire pour l'Inde, puis des Colonies en 1882, s'oppose fortement à l'idée d'annexer les territoires de cette région marécageuse qu'il juge insalubre. Pendant ce temps, le consul Hewett trouve que la compétition française s'intensifie le long de la côte. Incapable de persuader Kimberley, Lister suggère à Granville en avril 1882, de demander un rapport complet sur toute la région au consul Hewett.

En avril 1883, Hewett rencontre les commerçants anglais et allemands pour écouter leur point de vue sur une éventuelle annexion des

⁵⁴ *Rudin, op. cit., p. 21.*

territoires par l'Angleterre. En l'occurrence, le consul réorganise la moribonde Cour d'équité composée d'Anglais, d'Allemands et de quelques natifs. La Cour d'équité relève de l'autorité anglaise; son mandat est d'arbitrer les différends entre les commerçants occidentaux et les côtiers, et d'assurer l'ordre et la paix dans la région.

Les tergiversations administratives du gouvernement anglais sont innombrables dans ce dossier⁵⁵. Elles ne prennent fin qu'en avril 1884. L'influence des commerçants allemands devient irréversible auprès des côtiers. Les membres du gouvernement anglais se rendent compte qu'il est urgent d'établir l'autorité anglaise sur la côte ouest-africaine.

Granville met les moyens nécessaires à la disposition de Hewett. Il débloque les fonds et instaure un budget pour réaliser les nouveaux plans. Pendant qu'il met en place tous les détails, Hewett rend une visite de courtoisie aux rois Bell et Akwa avec un message de la reine qui leur

⁵⁵ *Townsend, op. cit., p. 88.*

demande de ne pas signer un traité avec un autre gouvernement avant l'arrivée de l'émissaire anglais⁵⁶.

v)- Action des commerçants allemands.

En plus des nombreux cadeaux qu'ils donnent aux rois côtiers, les agents de la firme Woermann de Hambourg reçoivent les instructions de leurs supérieurs d'Allemagne. Ils doivent organiser des réunions avec les chefs locaux pour négocier l'annexion des territoires. Le 11 et 12 juillet 1884, le célèbre traité germano-douala est signé entre les commerçants allemands et quelques chefs côtiers.

Deux jours plus tard, le 14 juillet 1884, les commerçants abdiquent leurs droits de souveraineté, de législation et d'administration du territoire obtenus par la signature des rois et chefs du Kamerun avec Nachtigal⁵⁷.

«C'est tout le territoire situé le long du fleuve Cameroun entre les fleuves Bimbia au Nord et KwaKwa au Sud et jusqu'au 4° 10 de longitude Nord. C'est cet ensemble où habitent Douala et apparentés, qui constitue le Cameroun [du moins le noyau du Cameroun actuel; les frontières ainsi déterminées répondent à la situation juridique créée par les limites territoriales des Douala]. Les rois

⁵⁶ Rudin, *op. cit.*, p. 28.

⁵⁷ Brutsch, *article cité*, p. 36.

et les chefs avaient signé uniquement des accords commerciaux avec les anglais⁵⁸ ».

Nachtigal proclame les territoires du Kamerun sous le protectorat allemand et hisse le drapeau. Hewett, occupé à signer d'autres traités, arrive trop tard le 19 juillet 1884.

Le texte originel du traité entre les chefs et les commerçants allemands, est rédigé en "Pidgin-English". Cette langue a cours sur le littoral et ses origines se situent probablement dans les relations commerciales entre les natifs côtiers et les traitants occidentaux⁵⁹. Elle consiste en une sorte d'anglais dépouillé de tout mot superflu pour la compréhension et rhabillé des mots d'origine portugaise, allemande, et française. Le traité n'est pas publié et les rois Akwa, Bell et Déido, chefs signataires ne reçoivent aucune copie⁶⁰.

vi)- Coup de Bismarck

Somme toute, en mettant la main sur le Cameroun, l'Allemagne semble prendre la France et l'Angleterre au dépourvu. Ces dernières ne

⁵⁸ Njoya, *op. cit.*, p. 57.

⁵⁹ Stumpf, *op. cit.*, p. 21.

⁶⁰ Brutsch, *article cité*, p. 35.

pensaient pas que l'Allemagne pouvait nourrir des ambitions coloniales à cet endroit du globe. La décision de Bismarck d'occuper les territoires outre-mer suscite des questions auxquelles les réponses ne sont pas évidentes. Le chancelier n'a jamais manifesté un intérêt quelconque ni donné un indice significatif concernant les problèmes coloniaux. La constitution impériale allemande ne contient aucune disposition prévoyant un système colonial⁶¹.

À cette époque, le Reichstag fonctionne presque sans opposition et ne peut ni influencer ni contrôler le pouvoir exécutif dans la conduite des affaires étrangères⁶². Dans le cas du Kamerun, les commerçants allemands jouent un rôle important en ouvrant le chemin à Nachtigal, l'émissaire de Bismarck. Ils redoutent effectivement l'imposition des tarifs discriminatoires préconisés par les Français. Les marchands sont persuadés que partout où le commerce allemand devient florissant, la France ou l'Angleterre s'emparent du territoire.

⁶¹ Rudin, *op. cit.*, p. 126.

⁶² Stumpf, *op. cit.*, p. 53.

La convention de Sierra Leone de 1882 négociée entre la France et l'Angleterre trace une ligne de démarcation entre les intérêts français et anglais. Par exemple, la convention ne reconnaît aucune place aux autres intérêts européens dans cette région de l'ouest africain. Ainsi la France et l'Angleterre excluent l'Allemagne du territoire car les tarifs allemands sont jugés nuisibles. À titre de compensation, on suggère à l'Allemagne d'acquérir comme base navale l'île espagnole de Fernando Po. Il existe aussi un précédent aux Îles Fiji où l'Angleterre invalide par décret, en 1875, les droits territoriaux et commerciaux des Allemands⁶³.

En novembre 1884, quatre mois après l'occupation allemande du Kamerun, Adolf Woermann, chef des commerçants de la firme de Hambourg au Kamerun, donne cinq raisons qui motivent l'Allemagne à se doter d'une colonie: l'augmentation du commerce allemand, l'opposition des commerçants anglais aux commerçants allemands - en général et en particulier dans la Cour d'Équité -, le besoin de protection du commerce des sujets allemands, la crainte des Français à cause de leurs taxes

⁶³ *Rudin, op. cit., p. 33.*

discriminatoires, et la peur du traité du Congo entre le Portugal et l'Angleterre⁶⁴.

Bismarck peut donc continuer à affirmer que l'occupation des territoires vise à protéger le commerce allemand contre les taxes. En théorie, Bismarck n'approuve pas l'entreprise coloniale qui implique l'intervention de l'administration métropolitaine. Son attitude reste difficile à cerner de 1876 à 1884, période pendant laquelle le chancelier joue un double jeu. D'une part, secrètement et indirectement, il opte pour l'expansion coloniale et en même temps, ouvertement et officiellement, il la désapprouve⁶⁵.

Le coup de Bismarck est-il le résultat direct de la pression de la puissante Chambre de commerce de Hambourg ou exploite-t-il l'opinion publique allemande? Ce sont des motifs de politique intérieure allemande qui influencent la politique coloniale de Bismarck⁶⁶. Il ne s'est jamais

⁶⁴ E. Rouard de Card, *Le prince de Bismarck et l'expansion de la France en Afrique*, Éditions J. Gamber, Paris, 1918, p. 27.

⁶⁵ Townsend, *op. cit.*, p. 69.

⁶⁶ A. J. P. Taylor, *Bismarck, The man and the statesman*, Hamish Hamilton, London, 1955, p. 215.

réellement converti à la colonisation. Parmi d'autres facteurs qui peuvent expliquer l'attitude favorable de Bismarck vis-à-vis du Kamerun, ses liens avec Adolf Woermann, chef de file du commerce maritime allemand sur la côte ouest-africain, doivent être évoqués.

Omniprésent dans les activités coloniales, il est le fils de Carl Woermann et succède à son père comme président de la firme familiale. Dès 1874, Woermann réclame à Bismarck une protection consulaire en Afrique occidentale. Les subventions obtenues du Reichstag lui permettent d'augmenter la flotte commerciale dans cette région⁶⁷. Devenu membre du parti libéral en 1884, ses communications avec le chancelier se font sans passer par les sinueux couloirs du gouvernement impérial. Bismarck est directement informé des enjeux commerciaux allemands et de la nécessité d'avoir la protection du gouvernement impérial au Kamerun. Woermann fait connaître plus tard les raisons de son intervention.

Son frère, Eduard Woermann dirige la délégation des commerçants allemands qui négocient les traités avec les chefs côtiers, avant l'arrivée

⁶⁷ *France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. Origine et développement de la ligne Woermann. Paris, le 7 août 1929.*

de Nachtigal au Kamerun. Les petits actes peuvent être à l'origine de grands bouleversements. Cependant, malgré l'estime mutuel entre les deux hommes, on ne peut être catégorique au sujet des rapports entre Bismarck, homme politique pragmatique et opportuniste, et Woermann, homme d'affaires réaliste et expérimenté.

Bismarck profite de l'antagonisme franco-anglais pour déjouer les deux pays rivaux en mettant la main sur le Kamerun. L'Allemagne doit maintenant s'établir entre ses deux voisins anglais et français. Va-t-elle chercher la paix avec la France contre l'Angleterre ou vice versa? Vient-elle se placer au milieu d'un étau qui peut se resserrer à tout moment? Toutes ces questions s'orientent vers les rapports entre les trois pays qui sont analysés au troisième chapitre.

2)- La soumission de l'hinterland jusqu'en 1895.

i)- Introduction.

Le Kamerun fait son entrée dans l'histoire internationale avec la conquête allemande de 1884. Cette conquête marque aussi l'arrivée d'un nouvel acteur sur l'échiquier colonial africain. Ainsi, pendant trente années (1884-1914), le Kamerun reste un facteur de tension, non seulement

entre les trois grandes nations colonisatrices, mais aussi entre les colons et les natifs de la région. Comment s'organise la coexistence entre ces derniers et les Allemands?

ii)- Phase pionnière 1884-1890.

Les Allemands ne possèdent aucune expérience coloniale. Ainsi, le Kamerun constitue un véritable champ d'expérimentation. Certes, leur installation ne se fera pas sans heurts, même si les peuples locaux collaborent au début. En général, les Africains se sont montrés réceptifs aux influences étrangères. Leur hostilité s'est manifestée seulement entre certaines ethnies commandées par des chefs traditionnels ou des sorciers en lutte pour la défense de leurs intérêts ethniques ou économiques.⁶⁸

Les firmes commerçantes allemandes négocient et signent avec quelques chefs côtiers le traité germano-douala, mais les commerçants rétrocèdent leurs droits à Nachtigal, l'émissaire du gouvernement allemand. Cette nuance va permettre de comprendre plus tard des événements qui rendent très pénibles la cohabitation entre les autochtones et

⁶⁸ *Henri Brunschwig, «Résistance africaine à l'impérialisme européen», Journal of African History, Vol. XV, 1974 p. 64.*

l'administration coloniale allemande. Les commerçants allemands établissent des liens de confiance avec les natifs et réussissent à signer des traités avec eux. Par contre, les premiers administrateurs coloniaux allemands recourent à la manière forte et suppriment le monopole de pêche détenu par les Doualas sur le Wouri. Les natifs de la côte perdent aussi leur terre et leur monopole commercial dans l'arrière-pays⁶⁹. Cependant, ils n'entendent pas voir leurs droits et privilèges ancestraux bafoués par les nouveaux occupants⁷⁰.

L'enjeu du traité n'est pas le même pour les chefs côtiers parce qu'ils ne comprennent pas les motifs des gestes allemands. L'installation allemande se heurte précocement aux intérêts des chefs. Néanmoins, les Allemands obtiennent rapidement la soumission des ethnies directement dominées par les Doualas. Par contre, plus les Allemands s'éloignent des côtes, plus la résistance est forte. Les rois côtiers veulent préserver leur influence sur les ethnies de l'arrière-pays⁷¹.

⁶⁹ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *Le commerce des Doualas. Paris, le 2 août 1929.*

⁷⁰ Robert Cornevin, *Histoire de la colonisation allemande*, Presses Universitaires de France, Paris, 1969, p. 63.

⁷¹ Stumpf, *op. cit.*, p. 71.

iii)- Décadence du commerce des Doualas.

Il s'agit d'un épisode important pour comprendre les nombreuses difficultés que rencontrent les Allemands au lendemain de l'acquisition du protectorat du Kamerun. En effet, parmi les peuples côtiers du Kamerun, les Doualas occupent l'embouchure du Wouri. Cette position portuaire stratégique leur facilite le commerce avec les Européens et le transit avec l'arrière-pays. Il se développe ainsi chez les Doualas un monopole commercial rigoureusement défendu par les chefs côtiers. La mise en péril de ce monopole par la pénétration des firmes européennes est l'une des principales causes de difficultés dans la cohabitation entre les Allemands et les Doualas.

Du point de vue commercial, la répression de la traite des Noirs au début du XIX^e siècle rend les côtes du Kamerun sans intérêt pour les Européens. Avant cette époque, les rois doualas se procurent les esclaves des tribus voisines et les livrent aux Portugais en échange de rhum, de sel, de poudre et d'autres marchandises d'usage courant dans le troc: tissus, fusils et tabac⁷².

⁷² *France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. Le commerce des Doualas. Paris, le 2 août 1929.*

Vers les années 1820, les maisons de commerce anglaises suivies par les maisons allemandes au milieu du siècle, renouent les relations commerciales avec les Doualas. Tout comme sur le reste de la côte occidentale africaine, le développement du commerce s'effectue par l'arrivée fréquente de bateaux européens pleins de marchandises à échanger contre les produits du pays, surtout l'ivoire et l'huile de palme.

Il n'existe pas encore d'établissement européen fixe sur la côte du Kamerun. Les chefs doualas s'opposent aux tentatives d'installation des commerçants. Ils veulent empêcher tout contact des Européens avec les tribus de l'intérieur, neutralisant ainsi toute possibilité de relations commerciales directes. Les chefs apprécient les Européens qui redoutent de s'établir dans ces régions où règnent de nombreuses maladies.

Lorsqu'un bateau fait pleine cargaison de produits du pays sans avoir complètement échangé ses marchandises importées, il laisse celles-ci aux chefs contre la promesse qu'ils les échangeront chez les populations voisines. Les commerçants européens laissent leurs marchandises à crédit sans aucune garantie; c'est ainsi que va naître le système du "trust". Les prix réels apparaissent dans ce commerce d'échange entre les

marchandises importées et les produits bruts du pays. Par exemple, 100 kg de palmistes approximativement mesurés dans une moitié de tonneau, valent un "Kroo" ou 20 marks de marchandises⁷³.

Le commerce demeure une activité très lucrative dans les années 1870 sur les côtes du Kamerun. Toutefois, la concurrence croissante, résultant de la loi de l'offre et de la demande, amène une hausse des prix importantes: 100 kg de palmistes reviennent à 2 Kroo. L'accroissement du commerce incite les Doualas à désirer les établissements de commerce permanents sur la côte. Néanmoins, l'installation sur la terre ferme reste prohibée aux Européens. Ces derniers jettent l'ancre à l'embouchure et utilisent le bateau comme factorerie. D'autres bateaux assurent la liaison régulière avec l'Europe pour les ravitailler. La première factorerie côtière allemande au Kamerun voit le jour vers 1865. Il s'agit d'un "Hulk", vieux voilier accosté servant de magasin et d'habitation⁷⁴.

⁷³ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *Le commerce des Doualas. Paris, le 2 août 1929.*

⁷⁴ *Ibid.*

Le commerce européen reste avant cette époque, un commerce uniquement côtier. De plus en plus, la distribution des marchandises se fait à crédit aux chefs. Le système du "trust" se développe et permet également aux Doualas dépourvus de ressources de participer à l'activité commerciale sous la garantie des chefs supérieurs. Cependant, la maison de commerce a le droit d'arrêter le débiteur et tous les membres de sa famille et de les tenir dans les fers jusqu'au paiement de la dette. Ce privilège des maisons de commerce est issu du vieux principe de droit appliqué par les Doualas d'après lequel la famille toute entière doit répondre des dettes contractées par un de ses membres⁷⁵.

Jusqu'aux années 1880, les dettes sont payées régulièrement. Par contre, les chefs développent une stratégie très lucrative de double gain. Les chefs supérieurs sont les premiers contractants avec les maisons de commerce européennes sur la côte. En échange de leur protection contre les attaques des natifs, les maisons de commerce leur versent une taxe annuelle, le "Kumi".

⁷⁵ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *Le commerce des Doualas. Paris, le 2 août 1929.*

Cependant, comme les chefs autorisent à quelques subalternes de traiter directement avec les maisons, ils se portent garants de leurs subordonnés moyennant un pourcentage de leurs affaires. En 1881, la maison Woermann est la première à établir une factorerie fixe sur le continent. Elle achète un terrain à Deido et construit un grand magasin.

Des changements majeurs commencent à s'opérer dans le commerce. Avec un magasin permanent, les heures de trafic des produits augmentent. Par la suite, plusieurs autres maisons ouvrent des boutiques: les maisons allemandes Jantzen et Thormälen, ainsi que les maisons anglaises John Holt R. & W. King, David Jones & Company.

Outre la concurrence de plus en plus vive entre ces maisons, l'occupation du Kamerun par l'Allemagne en 1884, amène une transformation complète des conditions générales du commerce douala. L'autorité allemande intervient dans le domaine des prix et fixe les barèmes monétaires. Dorénavant, les valeurs ci-après ont cours:

1 Kroo = 12 marks de marchandises

1 Keg	=	3 marks de marchandises
1 Piggin	=	1 mark ½ de marchandises
1 Bar	=	½ mark de marchandises ⁷⁶ .

Les énormes bénéfices et l'enrichissement de certains chefs supérieurs provoquent forcément la jalousie et la concurrence. Les maisons de commerce européennes se saisissent de la situation et pratiquent dès lors une surenchère. De plus, la passation des droits de souveraineté entre les Allemands et les chefs côtiers entraîne le commerce libre pour tout le monde; du moins, c'est l'interprétation que les Allemands font du traité germano-douala.

Les maisons de commerce entreprennent les relations directes avec toutes les tribus sans passer par les intermédiaires doualas. La destruction progressive du monopole du commerce des Doualas s'amorce. Elle va entraîner une double conséquence. Chez les Doualas, c'est

⁷⁶ *France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. Le commerce des Doualas. Paris, le 2 août 1929.*

l'appauvrissement économique et la perte d'influence politique⁷⁷. Cette déstructuration politico-économique des Doualas comporte d'autres effets.

L'introduction du droit européen dans les rapports avec les Doualas leur fait perdre l'ancienne garantie sur les dettes et la responsabilité de la famille. Les souverains côtiers ne peuvent plus garantir la sécurité des maisons de commerce contre les attaques. Les recours à la justice des commerçants pour couvrir leurs comptes impayés demeurent sans résultat puisque les Doualas n'ont pas d'épargne⁷⁸.

Somme toute, la question du commerce des Doualas est un sujet vaste qui mérite une étude spéciale. Le développement et la structure de ce commerce doivent, abstraction faite de ses caractéristiques proprement économiques, être examinés sous l'angle de l'impact de ses conséquences politiques profondes sur l'installation allemande au Kamerun.

La rupture de la confiance germano-douala soulève de nombreuses questions sur l'attitude et le comportement des autres tribus face aux

⁷⁷ *France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. Le commerce des Doualas. Paris, le 2 août 1929.*

⁷⁸ *Ibid.*

Allemands. L'introduction de plusieurs acteurs dans un dossier simple à l'origine, complique la nouvelle dynamique relationnelle. Désormais, les Allemands auront-ils le choix d'agir autrement que par la répression?

iv)- Phase répressive 1891 à 1895.

Les Allemands tentent en vain une progression vers l'intérieur du pays; confrontés à l'insoumission des tribus, ils instaurent une répression systématique. Il ne s'agit plus d'expéditions punitives qui ne donnent plus de résultats. Les colons souffrent des nombreuses insurrections provoquées par l'hostilité des autochtones poussés à bout par des mesures exceptionnelles. Des émeutes éclatent partout.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères, le 17 avril 1894, l'ambassadeur de France à Berlin, expose les discussions qui se déroulent au Reichstag au sujet de certains fonctionnaires de la colonie allemande du Kamerun⁷⁹. Au cours des débats entourant le budget des colonies, le baron de Marschall, ministre des Affaires étrangères, est interpellé par le parti socialiste au sujet d'un article paru dans la Gazette de Cologne. Le journal révèle les faits très graves imputés à un

⁷⁹ *France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 65. Débats au Reichstag sur les abus de certains fonctionnaires de la colonie allemande du Kamerun. Paris, le 5 mai 1894.*

fonctionnaire de la justice, l'assesseur Wehlau, et au chancelier Leist, gouverneur par intérim de la colonie du Kamerun.

L'assesseur Wehlau est accusé d'avoir provoqué les émeutes dans l'exercice de ses fonctions judiciaires, par son traitement exceptionnellement cruel des prisonniers auxquels on infligeait des peines corporelles inhumaines et hors de toute proportion pour les délits commis. Quant à Leist, il s'est compromis de manière scandaleuse par des violences et des faits immoraux contre des femmes détenues dans la prison. Il les a traînées chez lui pendant la nuit, de force ou sous prétexte de danses⁸⁰.

Le secrétaire d'État répond au député socialiste qu'un enquêteur a été envoyé pour clarifier les faits qui sont reprochés aux fonctionnaires. Mais en attendant son rapport, ni le Reichstag, ni l'opinion publique ne doivent se laisser influencer par des correspondances plus ou moins dignes de foi, où le vrai et le faux sont très souvent mélangés.

⁸⁰ *France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 65 a. Rapport du consul de France à Dusseldorf, adressé au ministre des Affaires Étrangères, le 14 avril 1894.*

Le parti socialiste n'est pas satisfait de l'attitude du ministre. Il estime que ce dernier doit recommander la suspension temporaire des agents de l'État en attendant les résultats de l'enquête. De plus, le parti croit que l'attitude du ministre dans ce dossier expose la Chancellerie au double et légitime reproche de vouloir soustraire un coupable à sa punition et de faire douter de son esprit de décision⁸¹. L'opposition ne manque pas d'exploiter les horreurs qu'elle attribue à l'esprit qui règne dans les hautes classes politiques allemandes. Les socialistes insistent pour que l'abcès soit crevé et que rien ne soit caché au public⁸².

La cohabitation des autochtones avec les autorités allemandes prend une tournure inattendue. Pour comprendre cette situation, deux articles importants du traité germano-douala du 11-12 juillet 1884 doivent être évoqués. Ils déterminent clairement les relations entre les chefs côtiers et les commerçants.

⁸¹ *France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 65a. Débats au Reichstag sur les abus de certains fonctionnaires de la colonie allemande du Kamerun. Paris, le 5 mai 1894.*

⁸² *Ibid.*

Le premier stipule que le monopole du commerce détenu par les rois sur l'arrière-pays ne doit jamais être remis en question par les Allemands. Les chefs ne souhaitent aucune interférence entre leur client et eux; la terre qu'ils habitent et qu'ils cultivent ne doit pas être touchée par les Allemands. Le deuxième article précise qu'en dehors de ces terres, la souveraineté est attribuée aux commerçants allemands sous réserve qu'ils respectent les traités d'amitié et de commerce conclus avec d'autres gouvernements étrangers. Les terres sur lesquelles la ville est construite demeurent la propriété des rois côtiers et la taxe sur le droit de commerce (kumi) doit être payée aux rois, même sous la nouvelle administration⁸³.

Parmi les chefs côtiers, Lock Priso, favorable aux Anglais, refuse de signer le traité avec les commerçants allemands. Lorsque Hewett arrive, il tente de persuader King Bell d'annuler le traité avec les Allemands, ce dernier refuse car, depuis de nombreuses années, les Anglais n'ont pas

⁸³ *Brutsch, article cité, p. 36.*

répondu aux appels adressés par les chefs côtiers en vue d'obtenir leur protection⁸⁴.

Le clivage politique et la lutte des intérêts économiques parmi les chefs locaux les exposent à la manipulation des Européens. En effet, lorsque Nachtigal hisse le drapeau, les conflits éclatent entre les natifs germanophiles et les natifs anglophiles.

«Dans l'esprit douala, il n'y a pas complètement perte de souveraineté, de la compétence territoriale. Ils détiennent leur pouvoir des dieux, des esprits des ancêtres et ne peuvent de ce fait s'en défaire. Les accords devaient aboutir à établir une bonne administration et non à détruire l'ordre naturel des choses. Les Allemands quant à eux, ne se font pas d'illusions. Les seuls accords d'amitié et de commerce signés avec les gouvernements étrangers l'ont été avec les Anglais et ne sont pas de nature à constituer un obstacle à l'exercice de la souveraineté allemande sur le Cameroun⁸⁵».

L'analyse montre que l'administration coloniale allemande ne respecte pas les points importants du traité signé avec les Doualas, mais paradoxalement, cette administration cherche la cohabitation paisible avec les natifs. En signant le traité, les commerçants allemands reconnaissent tacitement le monopole des rois côtiers sur le commerce de l'arrière-pays.

⁸⁴ Rudin, *op. cit.*, p. 41.

⁸⁵ Njoya, *op. cit.*, p. 58.

Le gouvernement provisoire, mis en place selon les instructions de Nachtigal, abolit unilatéralement la Cour d'Équité dominée par les Anglais. Pourtant, les Allemands souhaitent également obtenir la paix avec les Anglais. Malgré les assurances transmises aux commerçants anglais par le gouvernement provisoire du Dr Buchner, concernant la protection de leurs intérêts, Hewett continue à protester contre l'occupation allemande et dénonce l'acte d'abrogation de la Cour d'Équité⁸⁶.

L'examen de cet ensemble de facteurs endogènes qui influencent les données permet de comprendre et d'évaluer la situation générale. Dans une conjoncture aussi mouvementée, l'organisation des frontières de la colonie allemande du Kamerun s'effectue dans un climat de tension.

3)- Le début d'organisation des frontières.

i)- Introduction.

L'expansion allemande en Afrique est confrontée en permanence à deux obstacles: la France et l'Angleterre. L'organisation des frontières de la colonie du Kamerun débute au lendemain de la conquête, soit en 1885,

⁸⁶ *Brutsch, article cité, p. 37.*

et se termine en 1911 avec les accords marocains-congolais qui mettent fin à la crise d'Agadir.

L'histoire du Kamerun allemand reste avant tout celle du développement de ses frontières et de la conquête militaire par les forces franco-britanniques. La question des frontières du Kamerun est analysée en profondeur au deuxième chapitre, il s'agit ici de tracer les grandes lignes qui marquent leur développement.

ii)- Époque bismarckienne.

C'est autour du slogan sécurité d'abord, que Bismarck tente d'établir et d'organiser sa politique coloniale⁸⁷. Il prône plutôt l'action diplomatique et exploite toutes les circonstances favorables à son action. En 1884, lorsque Bismarck décide d'acquérir les territoires africains, il sait qu'il peut obtenir sans difficulté l'appui de la France.

De nombreux griefs existent entre l'Angleterre et la France au sujet de l'accord anglo-portugais au Congo qui menace de surtaxe les intérêts commerciaux français dans la région. Les questions de compensations

⁸⁷ *Townsend, op. cit., p. 95.*

françaises concernant le bombardement anglais du port d'Alexandrie et d'autres problèmes enveniment les rapports entre les deux pays⁸⁸.

Bismarck s'empresse de rassurer la France en affirmant qu'il ne cherche pas à contrarier ses intérêts en Afrique. L'Allemagne et la France entreprennent des négociations pour tracer la frontière sud du Kamerun. Cependant, le traité germano-douala de 1884 met surtout aux prises les Anglais et les Allemands.

Le chancelier reconnaît que l'Allemagne a également besoin d'une paix coloniale avec l'Angleterre. La frontière anglo-allemande entre le Nigéria et le Kamerun est le théâtre de frictions entre les Allemands et la Royal Niger Company. Dès lors, la France, l'Angleterre et l'Allemagne entreprennent un chassé-croisé de négociations qui fixent et modifient les frontières du Kamerun au gré des enjeux.

iii)- L'après-Bismarck

Quatre chanceliers succèdent à Bismarck à la tête de l'Allemagne wilhelmienne. Son successeur immédiat, Léo de Caprivi, s'attire de violentes

⁸⁸ *Rudin, op. cit., p. 74.*

attaques des coloniaux allemands lorsqu'il déclare que moins l'Allemagne va posséder de territoires en Afrique et mieux cela vaudra pour elle⁸⁹. Son action coloniale reste stérile sur la scène africaine.

En effet, l'année 1890 marque l'effacement provisoire de l'Allemagne par suite du recul de l'idée coloniale à la Chancellerie et au Reichstag⁹⁰. Caprivi n'a pas les mêmes stratégies politiques que Bismarck. Néanmoins, comme son prédécesseur, il place la politique étrangère avant la politique coloniale⁹¹.

C'est avec le chancelier Bülow que la politique pangermaniste se concrétise. En décembre 1899, quelques mois avant de devenir chancelier, il déclare au Reichstag que les Allemands ont droit à une grande Allemagne tout comme les Anglais et les Français qui parlent d'une plus grande Angleterre et d'une nouvelle France⁹².

⁸⁹ France, doc. imprimés, *État major de l'armée*, *op. cit.*, p. 4.

⁹⁰ Raymond Ronze, *La question d'Afrique*. (Étude sur les rapports de l'Europe et de l'Afrique depuis les origines jusqu'à la Grande Guerre de 1914). Librairie Félix Alcan, Paris, 1918, p. 189.

⁹¹ Townsend, *op. cit.*, p. 161.

⁹² France, doc. imprimés, *État major de l'armée*, *op. cit.*, p. 5.

Au Kamerun, la détermination laborieuse des frontières entre les trois puissances coloniales suit son cours. Dans l'hinterland de la côte, entre Douala et Rio del Rey, les Allemands affrontent les tribus de la Haute-Cross, les Ekois et les Kéakas entre 1900 et 1904. Ils obtiennent la soumission des populations du plateau Bali et des Monts Manengouba entre 1905 et 1907. Au sud de Douala, les Bakokos se soumettent pacifiquement. Yaoundé devient le point d'appui pour soumettre les tribus environnantes⁹³. Au nord, seulement une partie est conquise en 1908.

B. L'affirmation économique et politique.

i)- Introduction.

À la période d'expansion succède une période de préparation à la mise en valeur du Kamerun. Cette dernière est influencée par de nombreuses explorations, un ensemble d'études économiques et des travaux préparatoires. Cependant, le principal obstacle au développement du Kamerun n'est pas la résistance des ethnies de l'hinterland, ni l'opposition franco-anglaise, mais plutôt la difficulté des communications à travers la jungle tropicale⁹⁴.

⁹³ France, *doc. imprimés, État major de l'armée, op. cit., p. 15.*

⁹⁴ Ronze, *op. cit., p. 350.*

ii)- Mise en valeur du territoire.

Elle s'effectue en deux phases. La première correspond à la colonisation commerciale et s'étend de 1884 à 1890. Bismarck définit sa politique au Reichstag en juin 1884. Elle consiste en un système de grandes compagnies souveraines à charte, auxquelles l'Empire se contente d'assurer aide et protection.

Les marchands et les explorateurs allemands atteignent Adamaoua avant la conquête. Barth en 1850, Rohlf s en 1869, Nachtigal en 1873 et Flegel en 1883 se rendent facilement dans cette région du nord en utilisant les voies de navigation fluviales sur la Bénoué et le Niger. Les commerçants allemands qui voyagent, évaluent probablement avec inexactitude la question de l'hinterland. Dans leurs rapports, ils mentionnent les énormes profits réalisés par les ethnies détenant le monopole du commerce. Ce genre d'attitude incite certainement les autorités coloniales allemandes à ignorer la clause du traité germano-douala sur le monopole commercial des rois Bell et Akwa.

En effet, suite à l'initiative du "Comité allemand du Kamerun", une société colonisatrice voit le jour à Berlin, en novembre 1893, sous le nom

de "Société de l'hinterland du Kamerun". Avec l'appui bienveillant du gouvernement impérial, la nouvelle société vise le développement économique et l'exploitation du sol à l'intérieur du protectorat. Elle propose autant que possible la suppression des intermédiaires dans les échanges commerciaux et de traiter directement avec les producteurs⁹⁵.

Les efforts de la société doivent aussi tendre à amener vers la côte allemande le commerce de l'ivoire qui suit le cours de la Benoué, contrôlé entièrement par les Anglais. Les mêmes efforts doivent également préserver l'hinterland de toute invasion de la part des compagnies françaises et belges par la vallée de la Sangha⁹⁶.

Une vue d'ensemble de cette grande région d'Afrique permet de constater que les Français détiennent le monopole du commerce à travers leurs territoires du Congo. Les Anglais contrôlent le bassin du Niger et les territoires du Nigéria. Pour être concurrentiel et avoir le monopole, le commerce allemand doit redoubler d'efforts pour obtenir de nouvelles

⁹⁵ *France, F. M., S.G., Afrique IV, dossier 65 b. Lettre de Herbette, ambassadeur de France à Berlin, au ministre des Affaires étrangères, le 19 novembre 1893. Nouvelles du Cameroun: fondation d'une société pour l'exploitation du Cameroun, sur l'initiative du Comité allemand du Kamerun. Paris, le 27 novembre 1893.*

⁹⁶ *Ibid.*

routes à l'intérieur du pays. Cependant, la construction des routes est une tâche difficile qui ne peut être réalisée uniquement par l'initiative privée des commerçants.

La méthode bismarckienne de la colonisation fait faillite. Dès lors, toutes les possessions africaines relèvent directement de l'État. Les efforts constants des factoreries françaises établies au Congo et ceux de la Royal Niger Company pour s'attirer tout le commerce des territoires situés au Nord Kamerun, obligent l'Allemagne à veiller efficacement au développement de ses intérêts commerciaux dans les régions qui lui appartiennent. Par conséquent, l'Allemagne croit que le temps est venu de profiter des garanties que lui confèrent l'acte de la navigation du Niger et celui du Congo de 1885 en cherchant à développer l'exploitation des régions acquises⁹⁷.

La deuxième phase de la mise en valeur du Kamerun s'amorce avec l'arrivée à la Chancellerie de Bülow en 1900. Il inaugure réellement la politique pangermaniste en rupture avec le continentalisme de Bismarck.

⁹⁷ *France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 153. Assemblée générale de la Société coloniale allemande. Paris, le 25 juillet 1898.*

La politique coloniale s'identifie à la "Weltpolitik" du Kaiser Guillaume II. En 1906, le chancelier sélectionne personnellement Dr Bernhard Dernburg et le nomme au secrétariat d'État des Colonies nouvellement créé. Son impressionnante feuille de route dans le domaine bancaire de la haute finance et ses connaissances de la vie économique allemande le préparent à l'immense défi de l'administration coloniale⁹⁸.

Pour son mandat, il doit remplir deux objectifs fondamentaux. Le premier est de ressusciter et de populariser le sentiment colonial allemand; le deuxième consiste à rebâtir minutieusement l'administration politique et économique des colonies⁹⁹. Une nouvelle ère de la colonisation basée sur un plan global est inaugurée par Dernburg. Ce dernier entreprend un long voyage à travers les colonies allemandes en 1907, lequel lui permet de se documenter. Pour la première fois, un programme colonial complet est mis en place¹⁰⁰.

⁹⁸ *Townsend, op. cit., p. 246.*

⁹⁹ *Ibid., p. 247.*

¹⁰⁰ *France, doc. imprimés, État major de l'armée, op. cit., p. 6.*

Dès lors, tous les administrateurs coloniaux sont formés à l'Institut colonial de Hambourg. Du point de vue financier, chaque colonie reçoit des subsides de Berlin pour assurer son autonomie budgétaire. En ce qui concerne les natifs, certaines mesures de protection entrent en vigueur, telles l'abolition des travaux forcés et la suppression de la flagellation¹⁰¹. Des projets de grands travaux, en particulier celui des chemins de fer, sont élaborés pour contourner l'épineux problème des routes dans les colonies. Dernburg croit fermement que la "politique du rail" s'impose pour rentabiliser les colonies¹⁰².

Au Kamerun, Jesko Von Puttkamer, quatrième gouverneur considéré comme l'un des plus brutaux de la colonie, est remplacé par Theodor Seitz. En effet, le régime d'oppression militaire développé par Puttkamer est marqué par une succession de scandales atroces. Reconnu en Allemagne comme un joueur et un débauché avant sa nomination, il est choisi en raison de ses puissantes relations dans la caste dominante allemande. Il

¹⁰¹ *Townsend, op. cit., p. 248.*

¹⁰² *Rudin, op. cit., p. 240*

est le fils d'un ministre d'État et de surcroît, le neveu de Bismarck¹⁰³. L'argent du budget destiné à la construction des routes est utilisé pour construire des villas aux concubines africaines des officiers allemands et de Puttkamer.

Le gouverneur admet que ses officiers ont le droit de mutiler tous les natifs soupçonnés d'avoir des rapports avec les femmes natives réservées et entretenues par les officiers. Le gouverneur touche, sous forme de dividendes d'actions, les commissions sur les entreprises commerciales privées qu'il favorise. Il couvre le capitaine Dominik qui commet un forfait sans précédent. Dans le but de tester la solidité de la race, le capitaine place une cinquantaine de bébés dans des paniers et les lance dans les rapides de Nachtigal sur le fleuve Sanaga, où ils trouvent tous la mort¹⁰⁴. Encouragé par les propriétaires de vastes plantations, Puttkamer instaure les travaux forcés. Le point de vue défendu est que le

¹⁰³ René Puaux, *La question des colonies allemandes*. Éditions Attinger Frères, Paris, 1918, pp. 12 et 13.

¹⁰⁴ Evans Lewin, «Le régime allemand en Afrique, réquisitoire britannique contre les Allemands en Afrique». *L'Afrique française, renseignements coloniaux et documents*; no. 4, 5 et 6, supplément à l'Afrique française d'avril, mai et juin, 1918, pp. 37 à 49.

Même idée, citation 92. Puaux, *op. cit.*, pp. 12, 13 et 14.

travail obligatoire soit le seul impôt de valeur éducative aux tropiques, à l'image de la fréquentation scolaire obligatoire en Allemagne.

Après avoir protesté en vain contre les souffrances de leur peuple, les chefs des Doualas, des Deidos et les rois Akwa, et Manga Bell se rendent à Berlin pour obtenir justice auprès du ministre des Colonies. Malgré les bonnes paroles, la situation n'évolue pas à leur retour. Les chefs adressent à Berlin une pétition qui doit être présentée au Reichstag par Mpundo Akwa, fils du roi Akwa et étudiant en Allemagne. Le roi Akwa s'illusionne du respect du prince par les Allemands, car, selon lui, il rend hommage à l'Allemagne en étudiant sa justice et sa science.

Dès que la pétition arrive à Berlin, elle est arrêtée au ministère des Colonies qui la renvoie au gouverneur Puttkamer. Séance tenante, ce dernier met en accusation les trente chefs responsables. Le roi Akwa est condamné à neuf ans de prison, le roi Mukuri à sept ans et les autres à des peines d'emprisonnement de durée variable. Lorsque les faits sont connus en Allemagne, le scandale éclate au Reichstag. Dernburg, ministre des Colonies, déclare qu'il n'y a pas lieu d'exercer une action pénale ou

disciplinaire contre les fonctionnaires dénoncés par les natifs, mais il désapprouve la façon dont les chefs sont condamnés¹⁰⁵.

Puttkamer reste encore un an et demi à la tête de la colonie. Comme il n'est pas possible de le maintenir en poste plus longtemps, un conseil ministériel de discipline le sanctionne d'une amende de 1000 marks sous l'inculpation bénigne d'avoir procuré un passeport irrégulier à une demi-mondaine avec laquelle il vit dans le palais du gouvernement¹⁰⁶. Par ce moyen élégant, Dernburg se débarrasse ainsi d'un personnage très compromettant pour sa politique d'assainissement de l'administration coloniale.

Le choix de Seitz correspond aux exigences de Dernburg. Juriste de formation, il possède une longue expérience des affaires coloniales à Berlin où il passe six ans dans différents départements. Il travaille à Douala, au Kamerun, comme administrateur de 1895 à 1899. Son administration entreprend de substituer à la domination brutale et l'exploitation inhumaine

¹⁰⁵ *Puaux, op. cit., p. 14.*

¹⁰⁶ *Ibid., p. 15.*

de son prédécesseur, les principes humanitaires de Dernburg¹⁰⁷. En voulant résoudre leurs problèmes de main-d'oeuvre, les planteurs et les commerçants approuvaient le travail obligatoire qui provoqua l'exode massive des travailleurs. L'arrivée du nouveau gouverneur, en juillet 1907, inaugure une nouvelle époque des activités administratives qui restaure un climat de confiance favorable aux commerçants et aux planteurs.

L'autre problème majeur auquel est confronté le gouvernement colonial, est le manque d'ouvriers pour la construction des chemins de fer. Les conditions de travail sont dangereuses et les natifs protestent jusqu'au seuil de la rébellion¹⁰⁸. Le premier chemin de fer du Kamerun, construit par les intérêts privés, relie Bonaberi à Nkongsamba sur une distance de 160 km¹⁰⁹. Cependant, la situation évolue rapidement grâce aux efforts constants du gouvernement.

¹⁰⁷ Stumpf, *op. cit.*, p. 63.

¹⁰⁸ Rudin, *op. cit.*, p. 241.

¹⁰⁹ France, F. M., S. G., *Afrique XII, dossier 3 bis. Voies ferrées construites et projetées dans les colonies du Congo belge et de l'Angola, du Cameroun et de l'Est-africain allemand. Paris, le 13 décembre 1913.*

En 1904, toute l'étendue des colonies africaines de l'Allemagne compte moins de 500 km de voies ferrées. Par contre, neuf ans plus tard en 1913, elles en possèdent 4176 km. Ainsi le réseau allemand des colonies africaines se multiplie par huit au cours de cette période par rapport à celui de la France qui augmente d'un tiers¹¹⁰. La difficulté de recrutement et d'encadrement de la main-d'oeuvre dans les plantations s'amplifie uniquement lorsque la colonie s'ouvre vers l'intérieur du pays.

La création des nouvelles plantations et l'augmentation du commerce met à jour un nouveau problème entre les commerçants et les planteurs. La rude concurrence qu'ils se livrent favorise les commerçants par des conditions de travail exécrables dans les plantations. Beaucoup de travailleurs les abandonnent pour chercher des emplois dans le secteur du transport des marchandises vers la côte¹¹¹. Occasionnellement, ces deux groupes rivaux coopèrent pour soutirer au gouvernement les travailleurs du chemin de fer.

¹¹⁰ Ngande , *op. cit.*, p. 22.

Aussi: Camille Fidel, «L'Allemagne coloniale et la guerre», *Le Correspondant*, 25 janvier 1915, p. 164.

¹¹¹ Rudin, *op. cit.*, pp. 316-317.

Tableau 1¹¹².

LES GOUVERNEURS DE LA COLONIE ALLEMANDE DU KAMERUN DE 1884 À 1916		
NO.	NOMS DES GOUVERNEURS	DURÉE DU MANDAT
1	Max Buchner	1884-1885
2	Julius Von Soden	1885-1891
3	Eugen Von Zimmerer	1891-1895
4	Jesko Von Puttkamer	1895-1907
5	Theodor Seitz	1907-1910
6	Otto Gleim	1910-1912
7	Karl Ebermaier	1912-1916

En janvier 1913, près de 18 000 natifs sont employés dans les plantations. Le paludisme (malaria) y sévit avec une rare virulence. Certaines zones du centre sont infestées par la présence de la mouche tsé-tsé, vecteur de la trypanosomiase ou maladie du sommeil. En matière de santé, la politique sanitaire du gouvernement colonial au Kamerun est presque nulle. Elle est surtout dictée par un esprit d'exploitation maximale

¹¹² France, Agence F. O. M., carton 1006, dossier 3565. Cameroun, Haut Commissariat de la République. Liste des gouverneurs 1884-1954.

et consiste uniquement à maintenir les natifs dans une condition physique à peine suffisante pour travailler. Le taux de mortalité est très élevé. Le rapport médical de l'année 1909-10 mentionne 48% de décès chez les enfants; en 1912, 26% des travailleurs meurent dans les plantations¹¹³.

Le taux de natalité est très bas. La famille Woermann offre un prix de 6,000 marks pour la meilleure étude qui propose des mesures d'augmentation de la natalité. L'un des facteurs expliquant la faible natalité est l'utilisation des femmes comme transporteuses et la réquisition des hommes dans les plantations. Lorsque le gouvernement propose en 1913 d'interdire le travail de "porteur" aux femmes, les commerçants protestent et s'opposent à cette mesure.

Les maladies qui retiennent l'attention des médecins dans la colonie sont le paludisme, la maladie du sommeil, la lèpre, la tuberculose, la dysenterie, les maladies vénériennes et la pneumonie. Mais c'est surtout la maladie du sommeil qui présente un grand défi aux médecins dès 1906. La colonie compte 29 médecins allemands en 1911-1912; 9 proviennent

¹¹³ *Puaux, op. cit., p. 24.*

de l'administration civile, 15 des militaires et 5 spécialement engagés pour combattre la maladie du sommeil.

En général, les coûts pour lutter contre cette maladie dans la colonie sont relativement élevés¹¹⁴. Un rapport faisant état des montants affectés au budget pour la lutte contre la maladie du sommeil s'élève à 8,000 marks en 1910, 53,000 en 1911, 333,200 en 1912, 161,000 en 1913, et 550, 000 en 1914.

Cependant, comme dans toutes les colonies tropicales, l'absence de l'éducation sanitaire est le problème majeur auquel sont confrontés les médecins. Les natifs comprennent mal la nécessité d'aller voir deux fois un médecin pour la même maladie. La valeur des centres médicaux coloniaux et le personnel de cette époque soulève également quelques questions. Un demi siècle plus tard, on se rappelle toujours de ces hôpitaux. En effet, les hôpitaux coloniaux appelés "Crève des nègres" n'ont pas une bonne

¹¹⁴ Rudin, *op. cit.*, pp. 347 et 351.

réputation dans la littérature du Kamerun. Le romancier Ferdinand Oyono¹¹⁵ les décrit de façon saisissante. (Le cabinet du médecin est toujours vide jusqu'à dix heures du matin, et l'infirmier natif arrive le premier. Devant la porte se côtoient toutes les maladies du monde et les malades se bousculent au rythme du flux et du reflux selon l'ouverture et la fermeture de la porte. Quant au "docteur blanc" il n'est jamais là, car il cumule aussi les fonctions de capitaine).

En ce qui concerne l'éducation scolaire, alors que Woermann travaille sur les détails de l'administration du Kamerun en octobre 1884, il mentionne à Bismarck que les écoles seront un facteur essentiel pour le développement de la colonie. Mais Bismarck, ayant promis au Reichstag que les colonies vont coûter le moins possible à l'Empire, répond que c'est une considération future qui ne fait pas partie du premier budget¹¹⁶. C'est ainsi que la colonie reste sans école jusqu'en 1886. La Société coloniale

¹¹⁵ Ferdinand Oyono, *Le vieux nègre et la médaille*, Union générale d'éditions, Paris, 1956, p. 11.

Ferdinand Oyono, *Une vie de boy*, éditions René Julliard, Paris, 1956, pp. 176 et 177.

¹¹⁶ Townsend, *op. cit.*, p. 293.

allemande insiste en juillet 1898 pour que le gouvernement impérial favorise la fondation des écoles libres au Kamerun¹¹⁷.

L'éducation dans la colonie est surtout l'oeuvre des missionnaires. Les statistiques de 1912 indiquent que le Kamerun compte 4 écoles d'État avec 836 élèves: 365 à Douala, 257 à Victoria, 160 à Yaoundé et 54 à Garoua. Au cours de la même période, les écoles missionnaires réunissent 7284 élèves. La mission Bâle enseigne à 2222 élèves, les Baptistes à 716, les Catholiques à 3505 et les missions Américaines à 841 élèves¹¹⁸.

En décembre 1907, à Douala, une première conférence sur le système d'éducation dans la colonie réunit tous les missionnaires et les autorités coloniales. Présidé par le gouverneur Seitz, la conférence évolue autour d'un problème majeur qui oppose le gouvernement colonial aux missionnaires. Au départ, le gouvernement souhaite l'enseignement en langue allemande, tandis que les missionnaires, qui sont aussi divisés,

¹¹⁷ France, F. M., S. G., *Afrique VI*, dossier 153. *Assemblée générale de la Société coloniale allemande*. Paris, le 25 juillet 1898.

¹¹⁸ France, F. M., S. G., *Afrique IV*, dossier 71. *Statistiques de la colonie allemande du Kamerun*. Paris, juillet 1916.

veulent des écoles de langues vernaculaires ou anglaise¹¹⁹. Pour contourner les missionnaires, le gouvernement proclame un arrêté qui paye des primes aux écoles pour chaque élève reçu aux examens tenus en allemand. Cet arrêté va permettre de former de jeunes natifs qualifiés pour le marché du travail.

Dès lors, les défenseurs de la langue allemande s'aperçoivent que l'instruction dans la langue du maître comporte des dangers. D'une part, la connaissance de l'allemand permet aux natifs de lire les journaux et les débats du Reichstag, qui révèlent le désaccord inavoué entre les puissances coloniales. D'autre part, l'éducation à l'occidentale risque de produire des natifs orgueilleux, ou de créer une situation de contestation et de refus de la supériorité raciale¹²⁰.

Néanmoins, dans les conflits scolaires qui opposent les missionnaires et l'administration coloniale, il résulte plusieurs façons d'analyser la situation. Les Allemands ne redoutent pas uniquement l'idée

¹¹⁹ *Stumpf, op. cit., pp. 72 et 73.*

¹²⁰ *Ibid., p. 73.*

de l'insubordination vis-à-vis de l'autorité coloniale et des maîtres blancs. En effet, ils considèrent comme trouble-fête l'enseignement des doctrines chrétiennes sur l'égalité de tous les humains devant Dieu, prodigué par les missionnaires aux natifs.

Cet enseignement révèle une contradiction flagrante entre la morale européenne, telle qu'enseignée par les missionnaires et les pratiques de l'administration coloniale. De plus, les fonctionnaires coloniaux pensent que les missionnaires les espionnent et aident les natifs à rédiger les plaintes contre eux¹²¹.

Tout compte fait, d'innombrables facteurs endogènes et exogènes compliquent la mise en valeur de la colonie. Mais ces données ne sont pas suffisantes pour diminuer l'importance que revêt le Kamerun pour les Allemands. Cependant, la rencontre de la civilisation d'Europe industrielle et celle de l'Afrique tropicale, deux civilisations diamétralement opposées, ne peut engendrer une coexistence pacifique. La notion du travail et celle du pouvoir n'ont pas la même signification pour ces deux civilisations. De plus, le processus de cohabitation montre que la culture européenne se

¹²¹ *Puaux, op. cit., p. 37.*

superpose et étouffe constamment la culture africaine. Dans ces conditions, il se produit forcément des étincelles, mais ce n'est pas l'étincelle germano-douala qui allume le grand feu de 1914.

C. Le bilan.

i)- Introduction.

De tout le domaine colonial allemand, la colonie du Kamerun est celle qui suscite le plus d'intérêt chez les rivaux anglais et français. La position géographique stratégique du Kamerun et son potentiel économique peuvent être à l'origine de cette situation. Mais, on ne peut trancher objectivement à cause de la complexité des enjeux. Le Kamerun représente la première pierre dans la fondation de l'édifice colonial allemand. Numériquement, il est le premier protectorat que l'Allemagne réclama officiellement en 1884. À juste titre, et pour d'autres raisons, elle est l'une des colonies pour laquelle l'Allemagne a consacré proportionnellement les plus grands sacrifices¹²².

¹²² France, A. E. F. II., dossier 6. «L'importance de la conquête du Cameroun». La Petite Gironde, 18 janvier 1916, p. 2.

ii)- Réalisations économiques.

La guerre de 1914 arrête soudainement le développement économique du Kamerun. Après la conquête, ce développement tarde à s'amorcer. L'Allemagne n'a pas de politique coloniale cohérente et soutenue. L'époque du "laissez-faire" fait suite à la colonisation scientifique dès 1907. Cette organisation systématique de la colonisation allemande ne tarde pas à donner des résultats. De 1903 à 1912, la production du cacao du Kamerun passe de 1143 tonnes à 4552 tonnes tandis que la production totale du caoutchouc des possessions allemandes atteint une valeur de 21 millions de francs en 1911. Le Kamerun envoie 13,75 millions de francs de ce produit sur le marché mondial.

En général, le commerce allemand connaît un essor fulgurant au Kamerun. Comme l'indique le tableau ci-après, la valeur totale de son commerce ne le place qu'au quatrième rang de toutes les colonies allemandes¹²³. Toutefois, les territoires de l'Afrique orientale et l'Afrique du Sud-ouest ont une superficie beaucoup plus grande que celle du Kamerun, alors que les écarts de la balance commerciale entre le Kamerun et ces colonies sont relativement minimes. Avant les accords marocains du 4

¹²³ *Fidel, article cité, pp. 167 à 171.*

novembre 1911 ont amputé à L'Afrique équatoriale française plus d'un quart de million de Km² au profit du Kamerun, ce dernier ne comptait que 550.000 km² de superficie avec près 2 millions d'habitants. Ainsi, la valeur totale du commerce du Kamerun est plus significative comparativement à l'Afrique orientale qui était la plus grande des colonies allemandes d'Afrique. Elle couvrait une superficie d'environ 1 million de km² et sa population atteignait près de 7,5 millions d'habitants. En 1912-1913, la colonie comptait plus de 15000 émigrés, Syriens, Arabes, Indous et plus de 5000 Européens dont 4300 Allemands¹²⁴.

Quant au Sud-ouest africain, sa superficie dépasse 800.000 km² avec une faible population de 200.000 habitants. Son territoire est composé des steppes désertiques avec un climat continental tantôt brûlant tantôt glacé. Les Allemands y ont tenté des efforts agricoles sans beaucoup de succès. Ils ont dû soutenir une longue guerre contre les natifs de la région. L'élevage des autruches a été un grand succès au point où les fermiers exportaient dans les colonies anglaises voisines. Le sous-sol était riche en diamant et les revenus atteignaient 37,5 millions de francs

¹²⁴ France, Agence F. O. M., carton 799, dossier 1857. Bureau d'études économiques. Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique. Décembre 1915.

en 1912-1913. Malgré ces deux points positifs, les Allemands n'ont pas hésité à surnommer cette colonie "leur enfant de douleur" / (Schmerzenkind)¹²⁵. Dans l'ensemble, compte tenu de l'engouement de l'Allemagne pour le territoire du Kamerun, les résultats économiques obtenus peuvent être interprétés d'une autre manière. Ils tendent à montrer que si le Kamerun n'est pas une raison économique absolue, il peut être perçu comme un symbole politique.

Tableau 2.

Commerce des colonies allemandes¹²⁶.

COMMERCE DES COLONIES ALLEMANDES	ANNÉES (ÉVALUÉES EN MILLION DE FRANCS) (importations et exportations réunies)		
	1905	1911	1912
Kiao-Tchéou	117 429 000	162 420 000	244 041 000
Afrique orientale	34 506 000	85 410 000	102 157 000
Afrique Sud-ouest	29 810 000	92 342 000	89 417 000
Kamerun	28 477 000	63 209 000	71 846 000
Togo	14 646 000	23 671 000	26 731 000
Nouvelle Guinée	9 800 000	25 051 000	26 615 000
Samoa	6 770 000	10 568 000	12 547 000

¹²⁵ France, Agence F. O. M., carton 799, dossier 1857. Bureau d'études économiques. *Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique. Décembre 1915.*

¹²⁶ Fidel, article cité, p. 167.

L'Allemagne a un vaste programme de domination ferroviaire du centre de l'Afrique. Au Kamerun, les voies ferrées ne sont pas encore terminées. Néanmoins, le Kamerun devance ses voisins français sur ce plan. Le réseau des voies ferrées en construction ou en projet au Kamerun comprend trois lignes:

1)- La ligne du nord part de Douala/Bonabéri et se dirige vers les monts Manengouba sur 160 km jusqu'à Nkonsamba. Elle est ouverte à l'exploitation et il n'est pas prévu qu'elle soit prolongée au-delà de 200 km.

2)- La ligne du sud est encore en état de projet et doit relier le petit port de Kribi à Ebolowa. Le tracé n'est pas encore précisé, mais le but ultime vise à drainer le trafic commercial du sud-est de la colonie vers le port de Kribi. Les Allemands redoutent en effet que la construction d'un chemin de fer français au Gabon, ne fasse tomber les territoires de cet extrême du Kamerun dans la dépendance économique de la France. Les appréhensions allemandes sont fondées sur les projets français.

3)- La ligne du centre suit le tracé Douala-Édéa. Cette ligne est déjà ouverte jusqu'à Édéa sur 90 km. Les études sont terminées pour son prolongement jusqu'au Njong à 285 km¹²⁷.

¹²⁷ *France, F. M., S. G., Afrique XII, dossier 3 bis. Voies ferrées construites et projetées dans les colonies du Congo belge et de l'Angola, du Cameroun et de l'Est-africain allemand. Paris, le 13 décembre 1913.*

Carte des chemins de fer du Kamerun.¹²⁸¹²⁸ Fidel, article cité, p. 188.

iii)- Domaine des impôts et taxes.

La taxation directe ou indirecte représente une importante source de revenus pour le Trésor colonial au Kamerun. La réglementation fiscale comprend le prélèvement des taxes sur le commerce, les spiritueux, la circulation des caravanes, les chiens, ainsi que les contributions personnelles. Les recettes afférentes à ces impôts atteignent en 1914, une prévision budgétaire de 3.634.800 marks, soit une augmentation de 672.400 marks par rapport à l'année précédente¹²⁹.

C'est en octobre 1908 que la première mesure de taxation générale est décrétée au Kamerun. Elle s'applique à toutes les personnes mâles capables de travailler. Celles-ci doivent lui consacrer 6 marks de leurs gains annuels ou 30 jours de travaux publics¹³⁰. Cependant, l'ordonnance du 22 février 1913, signée par le gouverneur impérial, abroge les arrêtés concernant les taxes immobilières du 14 avril 1907 et l'instauration d'un impôt indigène du 20 octobre 1908. En résumé, les districts de Garoua, Maroua et Ngaoundéré sont exemptés de l'impôt.

¹²⁹ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *Administration des impôts indigènes*. Paris, le 22 février 1916.

¹³⁰ Rudin, *op. cit.*, pp. 338-341.

Cette exemption résulte d'une entente entre les Lamidos et les autorités allemandes. Ces chefs musulmans du nord Kamerun disposent d'une organisation sociale étanche et assurent un contrôle absolu sur leur population. En échange de la paix, les Allemands acceptent de limiter le paiement des impôts aux districts des Lamidos. Les soldats, les douaniers, les porteurs permanents des services militaires et de la police, les clercs, les élèves et les travailleurs des chemins de fer ne payent pas l'impôt¹³¹.

Pour le reste, tout adulte mâle, capable de travailler paye un impôt de 10 marks par an. Tous ceux qui possèdent un revenu supérieur à 400 marks et qui ont plusieurs femmes payent un impôt additionnel et proportionnel au nombre de femmes. Les infractions, telles la fraude, les fausses déclarations, les tentatives ou les détournements sont passibles d'une amende pouvant atteindre 1000 marks, ou d'emprisonnement avec travaux forcés pendant trois mois. Des peines corporelles peuvent également être infligées¹³².

¹³¹ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *Administration des impôts indigènes. Paris, le 22 février 1916.*

¹³² *Ibid.*

En ce qui concerne les minerais, le sous-sol du Kamerun n'est pas riche. Déjà en manque de main-d'oeuvre pour les plantations, le transport, les chemins de fer, le Kamerun peut se féliciter du fait que les travailleurs ne soient pas nécessaires dans les mines.

Tout compte fait, l'Allemagne occupe le Kamerun depuis 1884, les résultats tangibles de son développement économique apparaissent seulement après 1907. Cette situation montre que l'occupation du Kamerun était motivée par d'autres raisons que les seuls facteurs économiques.

iv)- Importance du Kamerun.

Par sa position géographique, la colonie allemande du Kamerun est potentiellement une épée de Damoclès pour les possessions anglaises et françaises. Lorsque Bismarck opte pour ces territoires en 1884, plusieurs facteurs motivent sa décision. À cette époque, il faut dire que la politique coloniale de l'Allemagne est subordonnée à sa politique étrangère. Cependant, en considérant les grandes lignes de cette politique, il est possible de constater qu'elle est, en partie, au service de la politique

coloniale. En effet, l'attitude du chancelier présente une double action politique. D'une part, il exploite habilement les difficultés des autres puissances pour réaliser l'expansion coloniale allemande, et d'autre part, il agit aussi sur le tableau diplomatique pour calmer la situation politique intérieure que divisent les questions coloniales ¹³³.

Dans ces conditions, la colonie du Kamerun est une acquisition qui va influencer non seulement la scène coloniale africaine dominée par la France et l'Angleterre, mais aussi les rapports entre les trois pays. Ainsi, l'importance du Kamerun dans ces rapports n'est pas uniquement territoriale, elle est aussi politique et économique.

En général, la politique d'expansion économique pratiquée par l'Allemagne repose sur plusieurs facteurs. Elle est soutenue par une organisation perfectionnée des exportations, une marine marchande puissante, un réseau mondial de maisons de commerce, et des agences d'importantes entreprises industrielles et bancaires¹³⁴. C'est surtout par

¹³³ *Townsend, op. cit., pp. 101-102.*

¹³⁴ *Fidel, article cité, p. 178.*

la construction de grandes lignes de chemins de fer que l'Allemagne établit son emprise économique en Afrique. Le chemin de fer est l'outil de pénétration économique qui prépare graduellement l'absorption politique¹³⁵. Même si les chemins de fer sont encore à l'état embryonnaire, moins de dix ans après l'instauration de la politique du rail par Dernburg, la colonie du Kamerun commence à devenir rentable. En Allemagne, les étudiants et les professeurs parlent du sujet dans les écoles. C'est une oeuvre de fierté pour les Allemands et une possession qui confère du prestige à l'Empire¹³⁶.

Le gouvernement impérial affirme bruyamment les revendications africaines de l'Allemagne. La signature du traité du 4 novembre 1911 est perçue en général comme une paix avec honneur. Même si la guerre est évitée, l'Allemagne n'est pas satisfaite parce qu'elle encaisse une défaite diplomatique; ses illusions marocaines se sont envolées¹³⁷. Cependant, l'accord de 1911 a une toute une autre signification dans les colonies. La France est amputée de ses territoires congolais tandis que les pangermanistes africains héritent d'une nouvelle colonie, le "Neu Kamerun".

¹³⁵ Ronze, *op. cit.*, p. 350.

¹³⁶ Rudin, *op. cit.*, p. 164.

¹³⁷ Jean-Claude Allain, *Agadir 1911*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1976, p. 417.

Mais, leur joie va être de courte durée. La Première Guerre mondiale éclate en 1914. Elle n'épargne pas l'Afrique et surtout pas le Kamerun.

D. Conclusion.

Au terme de ce premier chapitre qui brosse le tableau général des trente années de la présence allemande au Kamerun, certaines observations peuvent déjà être faites. En effet, la naissance du mouvement colonial allemand n'est pas le résultat d'une politique coloniale planifiée. Il est plutôt la conséquence directe de l'expansion économique organisée par les commerçants et les hommes d'affaires allemands.

Pour comprendre cette période, la politique hésitante du gouvernement allemand doit être considérée. Le paradoxe de l'Allemagne sans expérience coloniale, mais qui transforme rapidement sa colonie du Kamerun en un territoire économiquement et politiquement envié par ses principales rivales, la France et l'Angleterre, doit également être constaté.

C'est une conjoncture économique-politique particulière qui amène Bismarck, stratège ou opportuniste, à sauter brièvement dans l'arène coloniale. D'ailleurs, il justifie plus tard qu'à l'origine, il n'était pas favorable

à l'idée de colonisation: " Ich war, von Haus aus, klein kolonial Mensch"¹³⁸.

La lune de miel entre les Allemands et les natifs du Kamerun ne dure pas longtemps car les Allemands violent leurs engagements. Peut-on réellement croire que le manque d'expérience coloniale empêche les Allemands de respecter leur signature? L'analyse montre que ce n'est pas le cas.

Dès le début, les Allemands ignorent intentionnellement le traité de 1884. Ils s'efforcent d'évincer les Doualas comme intermédiaires avec l'arrière-pays. Progressivement, ils détruisent le monopole du transit. La richesse et l'influence des Doualas diminuent. Le domaine de la taxation est très lucratif, les Allemands ne peuvent pas le laisser aux potentats côtiers. Après l'humiliation économique, l'administration coloniale leur fait subir l'outrage politique. Les rois côtiers perdent la juridiction sur les ethnies non-Doualas. C'est l'incubation fatale du germe de la haine qui va sévir entre les Allemands et les Doualas pendant toute la période coloniale.

Dès décembre 1884, les Allemands introduisent le fouet dans la colonie. L'opposition social-démocrate au Reichstag dénonce cette méthode que rien dans la rivalité commerciale entre les Européens sur la côte ne

¹³⁸ *France, doc. imprimés, État major de l'armée, op. cit., p. 3.*

justifie ¹³⁹. L'acte d'occupation signé par les Allemands en 1884 reconnaît un droit de propriété aux natifs; lorsque l'autorité coloniale les contraint en 1885 à céder leur terre, la rébellion éclate. Les Allemands éprouvent toutes les difficultés à soumettre l'hinterland à cause de tous ces facteurs. Le développement économique de la colonie reste stagnant au début.

Pour contourner l'épineux problème de la main-d'oeuvre dans les plantations, les travaux forcés sont imposés dans la colonie dès 1895. C'est plus tard, en 1912, qu'Erzberger, le nouveau secrétaire d'État aux Colonies, demande l'abolition totale des travaux forcés dans toutes les colonies. La décision fait partie de l'ensemble des mesures que le secrétaire d'État présente au Reichstag où s'élèvent des protestations indignées.

Erzberger soumet cette résolution au chancelier avec une pétition en provenance des colonies africaines. Les rapports émanant des protectorats portent tous des cris déchirants des ouvriers noirs. Le secrétaire d'État engage sa responsabilité en promettant d'améliorer la situation aussi vite que possible, sans quoi le vote des crédits de l'Empire

¹³⁹ Rudin, *op. cit.*, p. 307.

pour les colonies va être compromis¹⁴⁰. L'arrivée de Dernburg à la tête du secrétariat d'État aux Colonies permet d'élaborer une politique coloniale rigoureuse, mais elle ne transforme pas les pratiques allemandes sur le terrain. En 1914, quelques colonisateurs suggèrent d'importer la main-d'oeuvre de Chine pour équilibrer la demande.

Toutes les réalisations économiques de la colonie du Kamerun sont obtenues par les sacrifices que les Allemands imposent aux natifs. C'est au mépris de leurs droits et de leur santé que le colonisateur atteint ses buts. Quant à l'étude de l'organisation des frontières de la colonie allemande avec ses rivales, aux objectifs et aux différentes stratégies de chaque puissance dans la région, leur analyse est approfondie aux chapitres deux et trois.

¹⁴⁰ *Puaux, op. cit., p. 23.*

Chapitre II

Les relations entre les puissances coloniales au Kamerun.

A. Les rapports franco-allemands.

i)- Introduction.

On ne saurait envisager la compréhension des rapports franco-allemands au Kamerun sans porter un regard attentif à l'extérieur de ses frontières. Ce point de vue est aussi valable pour les relations entre les trois puissances qui s'affrontent sur l'échiquier colonial africain. À cet effet, on peut évoquer deux raisons importantes.

Premièrement, l'analyse cohérente des acteurs de ce triangle doit tenir compte des facteurs permanents de la relation entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Entre ces trois puissances, il s'agit fondamentalement d'une relation de suspicion. Son intensité est subordonnée à de multiples considérations. L'intervention de chacune obéit à une conception globale de la situation internationale. Les données stratégiques, géographiques, politiques et économiques imposent aux trois puissances la méfiance réciproque.

En second lieu, les questions concernant le Kamerun sont éclipsées par les événements qui se déroulent en dehors de son territoire. Ses problèmes sont représentés presque exclusivement comme des contre-coups des rivalités impérialistes qui se déploient ailleurs; ce qui n'est pas tout à fait le cas. En effet, même si l'Angleterre et la France s'intéressent au Kamerun tardivement après l'occupation allemande, la lutte livrée par ces trois puissances pour posséder le Kamerun démontre l'importance qu'elles lui accordent. Dans cet ordre d'idées, les trois principaux acteurs coloniaux veulent faire du Kamerun une sorte de périphérie qui encaisse continuellement le choc des vagues provenant d'autres colonies. Mais cette notion de périphérie ne diminue ni l'importance stratégique du Kamerun ni ses potentialités économiques et politiques.

Ces observations sont indispensables pour cette étude car elles permettent de mieux situer les intrigues et le paradoxe des relations entre les trois puissances coloniales, à la fois étroitement solidaires et farouchement antagonistes. Le proverbe du Kamerun ci-après peut illustrer toute la situation: "Lorsqu'on tombe, le point de la chute n'explique pas totalement la chute"; il faut en rechercher les causes. Les problèmes du

Kamerun ont une origine locale, même si leur émergence dans les affaires internationales apporte des éclairages nouveaux. C'est au Kamerun que se retrouvent les éléments de réponse.

ii)- Aperçu des rapports pré-coloniaux franco-allemands.

La guerre de 1870-71 qui oppose la France et l'Allemagne met à jour un sujet de controverse sans précédent. En effet, le traité de paix de Francfort est une catastrophe pour la France. Les années qui suivent cette défaite sont marquées par un climat de méfiance entre les deux pays; Bismarck croit qu'il est de toute nécessité d'empêcher la France de trouver des alliés. C'est la ligne directrice de la politique extérieure allemande vis-à-vis de la France¹.

Bismarck combat toute éventualité d'une restauration de la monarchie en France. Cette dernière risque d'offrir à l'Europe des bases pour des liaisons durables. Il estime que tout dirigeant de la politique autrichienne peut considérer une France restaurée comme un point d'appui

¹ *Allemagne, La politique extérieure de l'Allemagne 1870-1914. Ministère allemand des Affaires étrangères (M.A.A.E.). Correspondance diplomatique (cd) no.162, dépêche (d) no. 94., Éditions Alfred Costes, Paris, 1927, tome I, p. 225.*

valable sur l'échiquier de la politique européenne, même contre l'Allemagne. Dans une correspondance à l'ambassadeur à St-Petersbourg le 28 février 1874, le chancelier donne le point de vue qu'il faut défendre auprès du tsar. L'armée française à la frontière allemande reste toujours dangereuse. L'Allemagne se considère comme le tampon qu'oppose l'Europe aux invasions d'une nation belliqueuse².

L'Allemagne croit que la France mettra fin à l'état de paix lorsqu'elle sera de nouveau assez forte. Par conséquent, une politique de sécurité s'impose à l'Allemagne. Ainsi, Bismarck s'efforce de faire perdre à la France l'espoir de trouver un contre-poids à l'Allemagne.

À Berlin, on croit ou l'on feint de croire que la France prépare la guerre. L'adoption du projet de loi des cadres de l'armée française par la Chambre des députés renforce cette impression³. La France veut restructurer son armée. On déplore de chaque côté les excès et le manque de tact des organes de presse.

² *Allemagne, La politique extérieure...*, op. cit., cd no. 163, d no. 95., tome I, p. 226.

³ *Ibid.*, cd no. 169, tome I, p. 232.

Le 30 avril 1875, de Bülow, secrétaire d'État allemand aux Affaires étrangères, adresse une note à l'ambassadeur Hohenlohe à Paris. Il y est écrit qu'une communauté des politiques allemandes et françaises doit se manifester ostensiblement sur un terrain quelconque pour apaiser les craintes de guerre entre les deux pays. La seule difficulté consiste à trouver où et comment renouer les fils d'une entente politique qui sont coupés depuis des années entre les deux pays⁴. Peuvent-ils se dégager des vieux antagonismes de l'Europe continentale? L'expansion coloniale sera-t-elle un simple transfert de site d'affrontement pour ces rivaux endémiques?

iii)- Influence de la colonisation sur les rapports franco-allemands.

La colonisation influence les rapports franco-allemands dès lors que l'Allemagne se lance aussi sur le terrain colonial et noue des alliances inédites pour réaliser son projet. Jusque vers 1875, l'Allemagne s'oppose à la pénétration française en Afrique du Nord. À cette époque, le gouvernement français s'efforce de rompre les liens de vasselage qui unissent la Tunisie au sultanat, et mettre la Régence sous la dépendance

⁴ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 182, d no. 308, tome I, p. 249.*

de la France. Dans une lettre adressée le 10 janvier 1875 au prince de Hohenlohe, ambassadeur à Paris, Bismarck écrit:

«Il y a quelque années, nous nous sommes opposés à des tentatives de ce genre, parce que, immédiatement après notre guerre avec la France et tant que le traité de paix n'était pas encore exécuté, il nous semblait convenable de contrecarrer les manifestations de l'impérialisme français pour étouffer dans le germe la présomption qui est notoire à la politique française⁵».

Au fil du temps, suivant le cours normal des choses, l'Allemagne conçoit qu'elle n'a pas intérêt à combattre la politique française lorsqu'elle cherche un champ d'activité ailleurs en Afrique ou en Orient. Au contraire, l'énergie déployée par la France pour prendre pied en ces lieux et toutes les difficultés qui en découlent constituent un dérivatif naturel aux tendances agressives de la France à l'égard de l'Allemagne⁶.

Bismarck est préoccupé par cette thèse du transfert d'agressivité française de la frontière des Vosges aux pays du Maghreb⁷. Ainsi, la fin des années 1870 et le début des années 1880 marquent une nouvelle ère dans l'approche du gouvernement impérial allemand à l'égard de la France. Vis-à-vis de l'Angleterre, Bismarck pense que la politique anglaise ne devrait pas gêner la France à Tunis, car toute satisfaction accordée à la France

⁵ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., d no. 17, tome I, p. 228.*

⁶ *Ibid., p. 229.*

⁷ *Allain, op. cit., p. 19.*

par l'Angleterre intervient favorablement dans l'intérêt de la paix et contribue au renforcement des rapports amicaux anglo-allemands⁸.

Bismarck estime improbable le passage de la France dans le camp russe. Mais, si le sentiment national des Français, que la guerre a déjà froissé, doit être blessé de nouveau au sujet d'une réclamation d'apparence justifiée contre une petite puissance comme Tunis, il est alors difficile de calculer ou de prévoir les nouvelles voies qu'emprunterait la politique française.

Le gouvernement allemand exerce aussi son influence auprès de l'Italie; la France serait dans son droit à Tunis. Il suggère à l'Italie de se tourner vers Tripoli⁹. Lors de la conférence de Madrid, convoquée par le gouvernement espagnol en 1880 pour régler le régime de protection avec le Maroc, Bismarck considère que l'Allemagne doit se tenir aux côtés de la France. Cependant, l'Allemagne doit aussi éviter les conciliabules sur cette question qui concerne essentiellement les puissances méditerranéennes: l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre et la France¹⁰.

⁸ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 448, tome III, p. 2.*

⁹ *Ibid., cd no. 448, tome III, p. 2.*

¹⁰ *Allain, op.cit., pp. 19 et 20.*

Le Maroc à cette époque est un facteur d'apaisement dans les rapports franco-allemands. La France peut y étendre son influence avec les encouragements de Bismarck. Cependant les années 1884 et 1885 marquent un nouveau tournant dans les visées coloniales allemandes. En Afrique occidentale, les territoires du Kamerun constituent la première possession coloniale allemande. Le chancelier se fait très rassurant auprès de la France. Le 30 d'août 1884, il demande que le baron de Courcel, ambassadeur de la France à Berlin, soit informé clairement de l'action allemande sur les côtes occidentales africaines:

«Nous adressons au gouvernement français par l'intermédiaire du prince Hohenlohe une communication pour lui faire savoir que notre récente action sur ces côtes nous a amenés au contact immédiat et dans le voisinage des colonies et des établissements français et que nous éprouvons le besoin de nous entendre tout d'abord avec la France, puis avec les autres puissances intéressées, sur la tournure que prendront à l'avenir nos relations dans cette région »¹¹.

Les prises de possession réalisées par l'Allemagne donnent lieu à des réserves de la part du gouvernement français qui prétend posséder des traités plus anciens sur les territoires du Togo, Sénégal, Batanga et autres. Au Kamerun, la France évoque le traité du 19 avril 1883 par lequel les chefs du Campo se sont placés sous la protection française.

¹¹ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 725, tome IV, pp. 105 et 106.*

En effet, l'article 1^{er} de la convention franco-malimba de 1883, indique l'engagement des chefs signataires de ne réaliser aucun traité permettant l'établissement d'une autre nation étrangère sans le consentement du gouvernement français:

«I. Le roi Malimba Pass-All fait un traité d'alliance avec le Gouvernement de la République française, avec les Établissements français et les chefs du Gabon. Il s'engage à prendre les représentants du Gouvernement français pour arbitre dans tous les démêlés avec les gens des pays voisins. Il s'engage également à ne faire aucun traité, à ne permettre l'établissement sur son territoire d'aucune nation étrangère sans avoir obtenu, au préalable, l'assentiment du Gouvernement français...¹²».

Le traité franco-malimba est resté sans conséquence, faute d'avoir été ratifié par la France; aussi il ne pouvait être respecté par les Allemands¹³. Cependant, Jules Ferry, président du Conseil, est satisfait de l'assurance que lui donne Bismarck. Le gouvernement français répond qu'il est aussi désireux de régler dans un esprit de bonne entente mutuelle les rapports de voisinage qui résultent de l'action allemande¹⁴.

Ainsi, dans une optique de concertation, l'Allemagne considère

¹² Brutsch, article cité, p. 39.

¹³ Njoya, *op. cit.*, p. 59.

¹⁴ France, documents parlementaires, session ordinaire, *Journal officiel*, 1886, p. 942. Exposé des motifs présentés aux Chambres, le 1^{er} février 1886, à l'appui du projet de loi portant approbation du protocole franco-allemand du 24 décembre 1885.

comme son devoir le plus pressant de s'entendre avec la France sur sa politique et sur toutes les mesures qui peuvent être incompatibles avec les possessions allemandes. Sur le plan géographique, la région est encore mal connue; les instructions de Nachtigal l'émissaire allemand ne sont que d'ordre général. L'Allemagne ne souhaite pas entrer en rivalité avec les droits et les intérêts des nations amies, notamment la France. Bismarck ne cherche donc pas à entraver l'expansion française, ni à empiéter sur l'influence de la France en Afrique¹⁵.

Quoi qu'il en soit, le baron de Courcel adresse à Freycinet, ministre des Affaires étrangères, une lettre explicite concernant la reconnaissance de la souveraineté de l'Allemagne par la France sur le territoire du Kamerun¹⁶. Afin d'écartier tout malentendu dans le présent et toute possibilité de conflits ultérieurs, la France ne doit pas perdre de vue la différence entre une simple exploration géographique et une occupation administrative. L'ambassadeur conclut que personne ne doit ignorer quelles

¹⁵ Rouard de Card, *op. cit.*, p. 11.

¹⁶ France, F. M., S. G., *Afrique VI*, dossier 108 a. Lettre du Baron de Courcel, ambassadeur de France à Berlin, adressée à Freycinet, ministre des Affaires étrangères, le 9 janvier 1885.

sont à ce sujet les doctrines de l'Allemagne et avec quelle persistance méthodique elle en poursuit l'application. Par voie de conséquence, la prise de possession effective et l'organisation d'une administration sont les seuls titres qui peuvent arrêter l'Allemagne. C'est uniquement lorsque la France remplira ces conditions que, les territoires parcourus par ses explorateurs seront considérés comme véritablement acquis.

Malgré les appréhensions françaises, la politique conciliante et modérée de l'Allemagne éloigne les heurts entre elle et la France au Kamerun. Au sujet des négociations du règlement des relations commerciales dans le bassin conventionnel du Congo, Berlin propose à Paris d'établir en commun un projet de convention. Ce projet vise à garantir aux parties contractantes la liberté du commerce avec les régions côtières qui ne sont encore soumises à aucune juridiction européenne¹⁷.

L'appui de l'Allemagne à la France compromet les effets du traité anglo-portugais, lequel menace directement l'Association internationale du

¹⁷ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 713, tome IV, p. 89.*

Congo¹⁸. En effet, le traité conclu entre le Portugal et la Grande-Bretagne le 26 février 1884 à Londres contient des stipulations particulièrement importantes pour la région. L'Angleterre consent à reconnaître la souveraineté du Portugal sur la côte occidentale d'Afrique ainsi que sur les terres à l'intérieur. Dans cette zone, les parties contractantes se réservent la faculté d'établir les droits de péage, de douane et d'autres taxes. Elles s'attribuent également les droits de police au Congo et sur les autres voies fluviales du territoire¹⁹.

Le traité provoque le mécontentement des autres puissances coloniales. Le gouvernement allemand déclare que le traité anglo-portugais n'a aucune valeur obligatoire et qu'il le considère comme non avenu. Pour contrer cette politique anglo-portugaise d'exclusivisme colonial, le chancelier réussit à rallier toutes les puissances en cause à l'idée d'une conférence à Berlin²⁰.

¹⁸ Ronze, *op. cit.*, p. 183.

¹⁹ Rouard de Card, *op. cit.*, pp. 27 et 28.

²⁰ *Ibid.*, p. 28.

Le 24 décembre 1885, la France et l'Allemagne signent une première convention qui délimite les possessions françaises du Congo et le Kamerun allemand. Elle comporte deux points particuliers qu'il convient de souligner. Il s'agit de l'absence des données géographiques précises. Cette lacune confère un caractère provisoire à la transaction et l'engagement formel pris par les deux gouvernements de réévaluer la situation à une date ultérieure.

La convention franco-allemande de décembre 1885 détermine la frontière entre le Congo français et le protectorat allemand du Kamerun. Le gouvernement allemand renonce en faveur de la France à tous les droits de souveraineté ou de protectorat sur les territoires qui sont acquis au sud de la rivière Campo par des sujets allemands²¹.

L'Allemagne s'engage à s'abstenir de toute action politique au sud de la ligne longeant la dite rivière depuis son embouchure jusqu'au 15^e degré de longitude Est de Greenwich. De son côté, la France renonce à tous droits et à toutes prétentions sur les territoires situés au nord de la

²¹ *France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 65. Colonies allemandes: a) Cameroun, renseignements généraux 1884-1898.*

même ligne et s'engage à s'abstenir de toute action politique sur ces territoires²². Toutefois, il résulte que les négociateurs de la convention remettent à une époque indéterminée la délimitation de la région située à l'Est. Comme le montrent les cartes ci-après, ce sont de simples croquis hasardeux qui peuvent couper les territoires de l'intérieur et provoquer une lutte farouche pour les sphères d'influence.

Il n'est donc pas sans intérêt d'indiquer que la signature de l'acte diplomatique franco-allemand ouvre la porte à des différends et à des interprétations variables. Les intentions réelles des deux parties contractantes montrent que les négociateurs de 1885 optent volontairement pour une formule imprécise qui réserve une délimitation nouvelle pour l'avenir. C'est d'ailleurs ce que les deux gouvernements tentent dès 1890, suite aux affaires de Zanzibar et à l'aggravation des tensions entre les expéditions allemandes et françaises dans la région.

Toutefois, le départ de Bismarck ouvre une ère nouvelle dans la

²² *France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 65. Colonies allemandes: a) Cameroun, renseignements généraux 1884-1898.*

politique expansionniste de l'Allemagne. Le jeune empereur Guillaume II identifie le mouvement colonial avec sa politique de domination mondiale. Après 1896, la transition entre la politique d'hégémonie continentale et la "Weltpolitik" est évidente. Deux facteurs expliquent cette métamorphose: le fulgurant développement industriel de l'Allemagne et les ambitions de la politique mondiale de l'empereur.

Sur le plan colonial, les revendications de la France en Égypte et sa présence en Afrique du Nord sont au centre des préoccupations de la politique extérieure de l'Allemagne. Quels effets subséquents les revendications pangermanistes vont entraîner dans les rapports franco-allemands au Kamerun? Ces rapports vont-ils continuer à être tributaires du climat de tension générale qui caractérise les relations entre les deux pays? Même si dans l'ensemble, l'accueil fait au nouveau chancelier allemand par l'opinion publique française n'est pas antipathique²³, Caprivi est un militaire de carrière. Il reste à vérifier avec le cours des événements futurs, si l'homme de guerre devenu chancelier sera forcément un chancelier de guerre comme son prédécesseur.

²³ *Allemagne, La politique extérieure...*, op. cit., cd no. 1359, d no. 83, tome VII, p. 2.

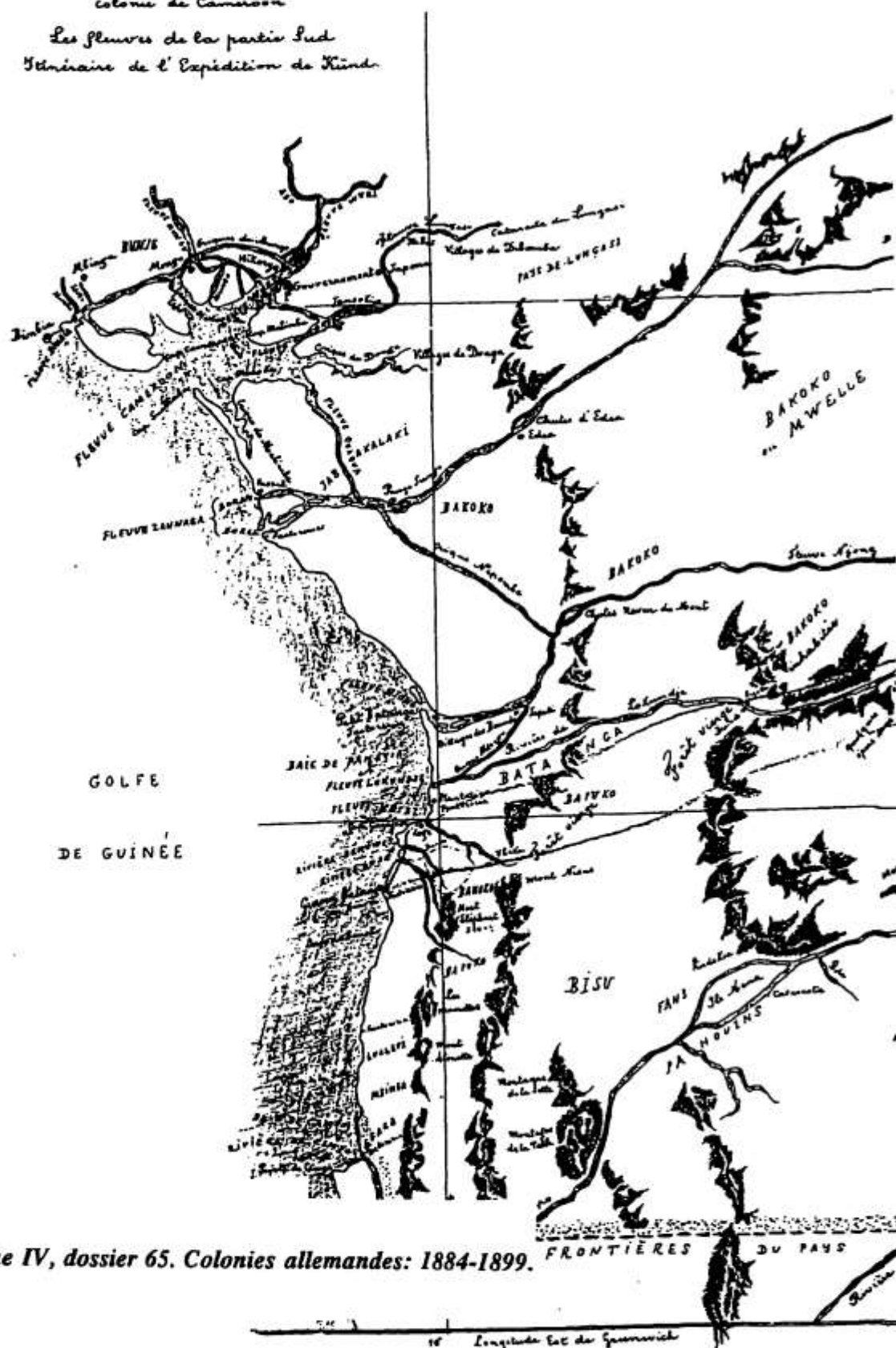
iv)- Rapports franco-allemands au paroxysme de la tension.

Depuis le départ de Bismarck, la nouvelle figure dominante de la politique allemande est le kaiser. Jusqu'à l'éclatement de la Première Guerre mondiale de 1914, quatre chanceliers tentent de cohabiter avec le jeune empereur. Tandis que son grand-père Guillaume 1^{er} connaît une longue lune de miel que avec Bismarck, un large fossé sépare de temps à autre Guillaume II et ses chanceliers. La direction de la politique étrangère de l'Allemagne dépend largement des points de vue du kaiser.

La politique coloniale de l'Allemagne subit une transformation radicale. En effet, lorsque se dressent brusquement les revendications allemandes, il s'agit d'abord d'une protestation contre la politique franco-anglaise d'isolement de l'Allemagne.

Frontières méridionales.

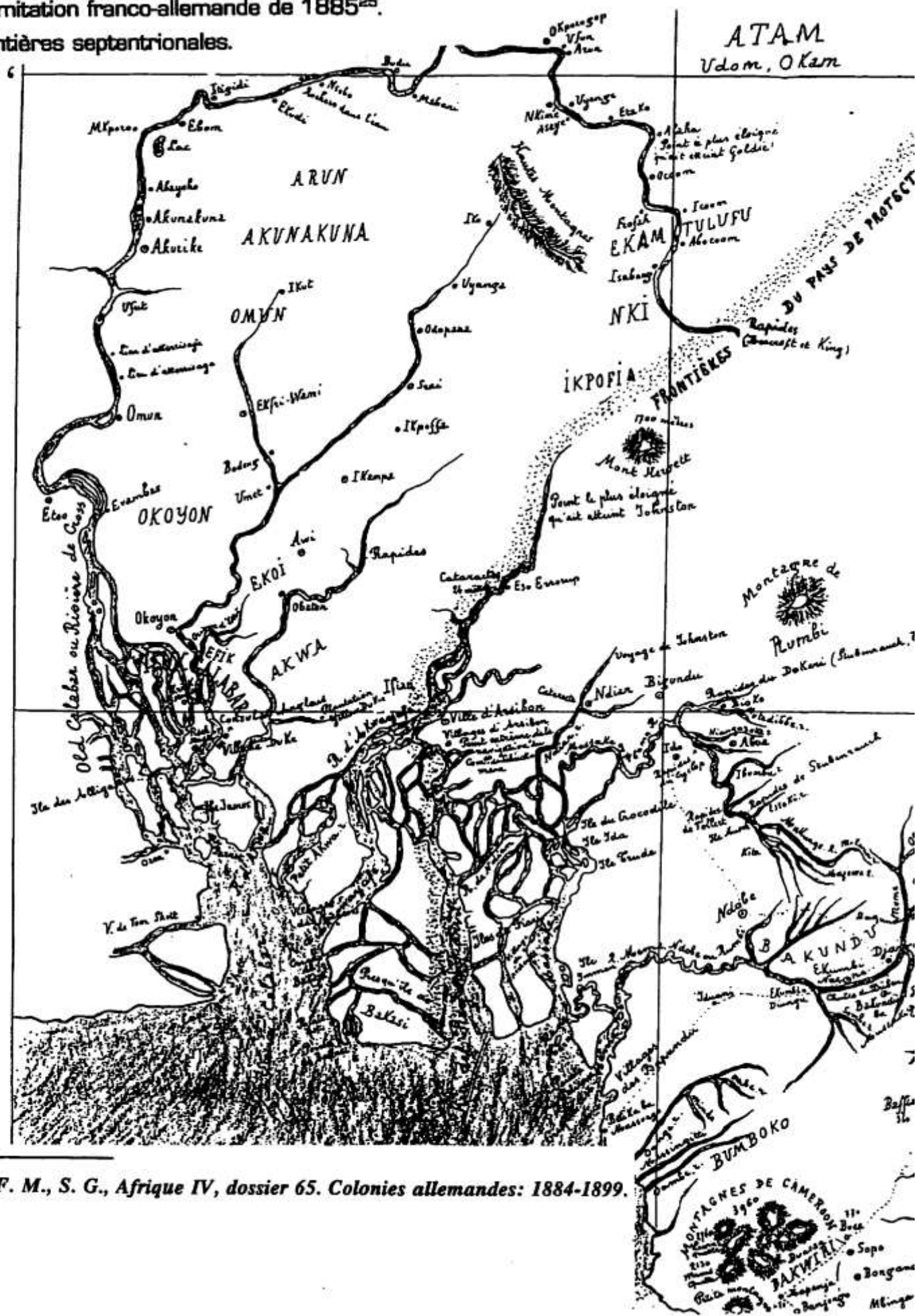
Les fleurs de la partie Sud
Itinéraire de l'Expédition de Künd.



²⁴ *France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 65. Colonies allemandes: 1884-1899.*

Délimitation franco-allemande de 1885²⁵.

Frontières septentrionales.



²⁵ France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 65. Colonies allemandes: 1884-1899.

Mais les ambitions coloniales allemandes s'éveillent en même temps que son désir de diviser ses deux grandes rivales. Les différends africains entre l'Allemagne et les autres puissances en Afrique du Nord, notamment la France, prennent une tournure très préoccupante.

Dans une note à l'attaché militaire à Rome, le 28 avril 1891, l'empereur affirme que la France n'a pas à redouter une agression ni de l'Allemagne, ni de l'Italie²⁶. Cependant, la Triple Alliance, renouvelée en 1891, ne saurait dissiper la méfiance de la France. L'article 10 indique que si la France étend son occupation, son protectorat ou sa souveraineté, sous une forme quelconque, sur les territoires nord-africains, les conséquences qui s'ensuivraient entre l'Italie et la France engageraient ipso facto le gouvernement allemand²⁷. Dans ces conditions, la diplomatie française doit également tisser des alliances avec le Royaume-uni, l'Espagne et l'Italie pour contrecarrer la diplomatie marocaine de l'Allemagne.

²⁶ *Allemagne, La politique extérieure...*, *op. cit.*, cd no. 1605, tome VII, p. 314.

²⁷ *Allemagne, La politique extérieure...*, *op. cit.*, cd no. 1616, p. 329.

La diplomatie de l'équilibre des forces impose une interdépendance complexe entre les puissances méditerranéennes. L'enjeu marocain dans les relations franco-allemandes est un vaste champ de recherche. Il n'est présenté ici que les éléments dont l'impact immédiat influence les données politico-stratégiques au Kamerun.

La mise à l'écart et le constat de faillite de l'Allemagne dans les questions marocaines laissent deux choix au gouvernement impérial, soit la résignation soit le ressaisissement brutal. Jusque-là, l'empereur soutient le statu quo au Maroc à cause des multiples contradictions d'intérêts. Il pense que la question marocaine relève du domaine des relations multilatérales dans lesquelles l'Allemagne s'implique depuis la conférence de Madrid en 1880. Il ne prend pas en considération la possibilité d'une entente entre la France et la Grande-Bretagne, compte tenu de leur rivalité en Egypte²⁸. Dès lors, la riposte de l'empereur ne tarde pas. Il fait escale à Tanger en mars 1905, rend visite au Sultan et insiste sur l'indépendance et la souveraineté de son hôte.

²⁸ Allain, *op. cit.*, p. 28.

Cette intervention impériale provoque des répercussions inattendues dans les milieux diplomatiques. Le chef de la diplomatie française, Delcassé, démissionne quelques mois plus tard. C'est ainsi que s'ouvre une crise internationale qui ramène l'Allemagne à l'avant-scène marocaine. L'internationalisation de la question marocaine est à nouveau confirmée par la conférence d'Algésiras en 1906²⁹.

Cette conférence reconnaît une position privilégiée de la France; elle représente surtout un échec pour l'Allemagne. Suite aux incidents de Tanger et ses conséquences d'Algésiras, la question marocaine se retrouve de nouveau au centre d'une autre crise diplomatique majeure laquelle mène au seuil d'une guerre européenne. En effet, la crise d'Agadir de 1911 et ses suites règlent pour longtemps la question marocaine.

L'acte d'Algésiras apporte des garanties aux intérêts économiques et commerciaux allemands au Maroc. La convention franco-allemande de février 1909 confirme cet accord. De plus la France reconnaît un droit d'expansion aux intérêts industriels de l'Allemagne; en retour l'Allemagne

²⁹ Allain, *op. cit.*, p. 29.

lève toute objection contre les politiques françaises de sécurité au Maroc. L'accord de 1909 porte l'attention sur un nouveau volet à la question marocaine: le terrain économique³⁰. Mais cette coopération économique franco-allemande au Maroc ne résiste pas aux contradictions des objectifs politiques.

Le coup d'Agadir est une initiative du gouvernement allemand qui considère sa politique, appliquée depuis 1909, comme un échec³¹. L'escale du "Panther", le navire de guerre allemand, devant le port d'Agadir est une tactique de l'empereur Guillaume II qui vise à déclencher une épreuve de force internationale. Les rapports franco-allemands atteignent un degré de tension jamais égalé depuis la fin de la guerre de 1870. Le dénouement de la crise comporte des compensations territoriales. Elles auront d'importantes répercussions sur les possessions coloniales françaises du Congo en faveur des territoires allemands du Kamerun.

v)- Conséquences de l'accord congolais.

La crise marocaine est un épisode international qui porte le Congo,

³⁰ Allain, *op. cit.*, p. 234.

³¹ *Ibid.*, p. 234.

en l'espace d'un été, au centre des relations franco-allemandes. Les conséquences du dénouement de la crise marocaine de 1911 sont nombreuses. Du côté de la France, deux attitudes diamétralement opposées se révèlent: l'attitude des milieux coloniaux et celle des métropolitains. L'opinion métropolitaine considère comme un succès diplomatique et politique la convention de novembre 1911 laquelle reconnaît, sans l'avouer expressément, le protectorat de la France au Maroc³².

De l'autre côté, les événements sont interprétés différemment dans les milieux coloniaux français. Les concessions territoriales accordées par le Congo rompent l'unité de l'Afrique équatoriale française. Les régions des riches plantations du Gabon, du Moyen-Congo et de l'Oubangui sont cédées par la France à l'Allemagne. Les multiples protestations des commerçants et des planteurs français lésés par cet accord aboutissent au ministère des Colonies³³.

Dès lors, ce mécontentement se cristallise autour de la question

³² Allain, *op. cit.*, p. 235.

³³ France, Agence F. O. M., carton 15, dossier 126. Cameroun, Affaires politiques. Convention du 4 novembre 1911.

territoriale et de la menace allemande. Les coloniaux évoquent un lointain souvenir en parlant de "l'Alsace-Lorraine congolaise"³⁴. Pour l'Allemagne, l'abandon du rêve marocain constitue une défaite du gouvernement de Berlin. Cependant, la rectification de la frontière du Kamerun donne naissance au Neu Kamerun.

Pour les pangermanistes coloniaux qui s'estiment frustrés depuis le partage injuste de l'Afrique, il s'agit d'une victoire partielle³⁵. Par l'échange territorial, comme le montre la carte qui suit, la France concède à l'Allemagne une superficie de 250, 000 km² au Moyen-Congo et à l'Oubangui. L'Allemagne obtient un accès de 24 km sur les fleuves du Congo et Oubangui et cède à la France un territoire de 15,000 km² sur la Bénoué, communément appelé triangle de Caprivi ou "le bec de canard" par sa forme géographique³⁶.

Somme toute, la spécificité des rapports franco-allemands se caractérise par le fait qu'aucune contrainte n'incite au rapprochement

³⁴ Mailier, *article cité*, p. 216.

³⁵ Ronze, *op. cit.*, p. 335.

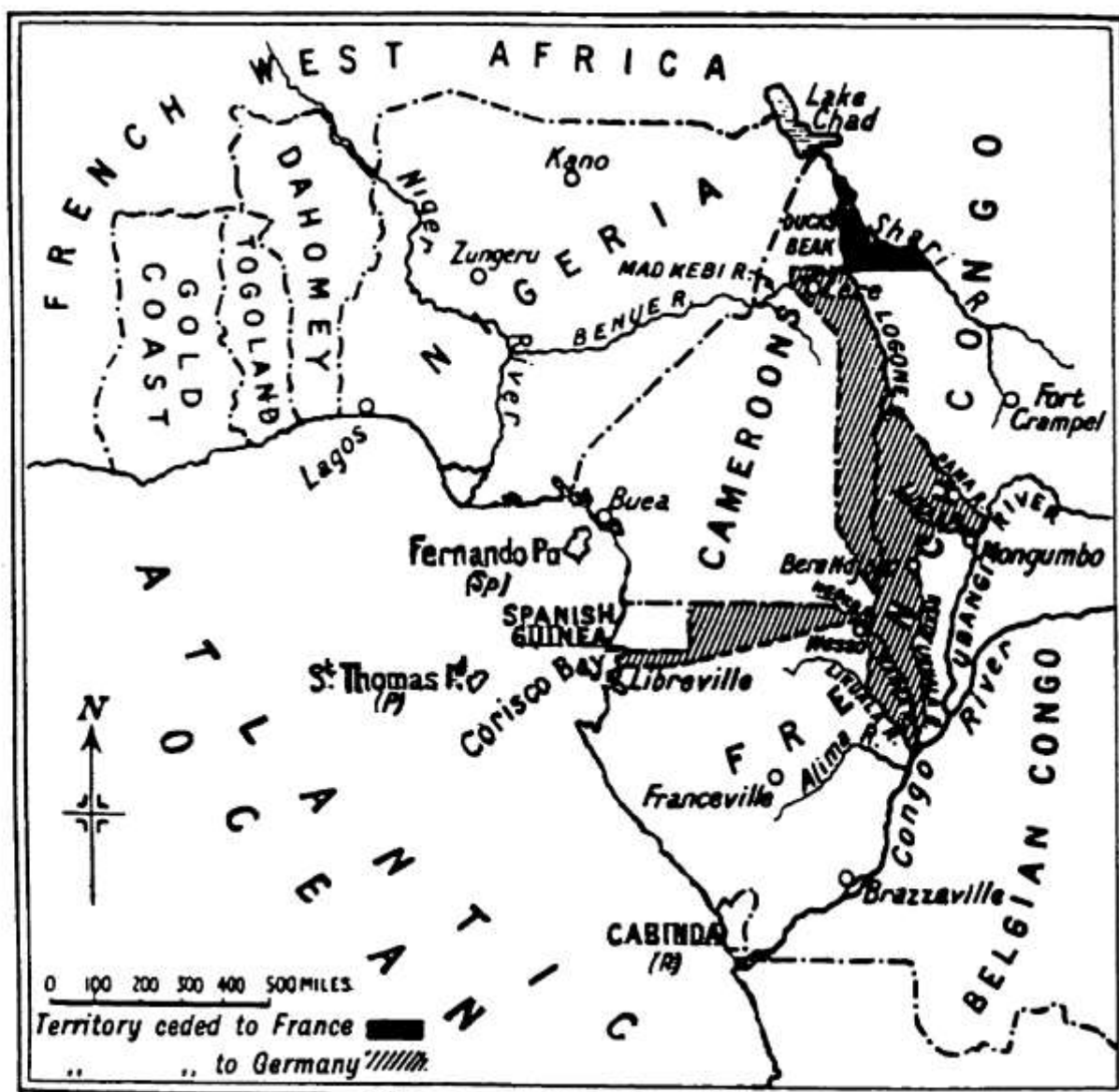
³⁶ France, M. A. E., *documents diplomatiques français, 1871-1914; 2^e série (1901-1911)*, tome XIV, 1^{er} juillet/4 novembre 1911, Doc. no. 438, p. 453.

entre les deux États. L'irréductible silence et la méfiance causés par la perte de l'Alsace-Lorraine conditionnent le présent et le futur de ces rapports. Au Maroc, la diplomatie française ne reconnaît pas à l'Allemagne le statut de puissance méditerranéenne. Elle sous-estime la capacité d'intervention et les visées allemandes au Maroc. Cette méconnaissance consciente ou inconsciente de la part de la diplomatie française aiguise les tensions entourant la question marocaine en 1911.

Si la France est satisfaite du succès de sa politique au Maroc, ses contrecoups sont ressentis au Congo. De façon générale, en Afrique de l'est, du sud et de l'ouest, l'Allemagne est aux prises principalement avec l'Angleterre. Les rapports entre l'Allemagne et la France sur la côte orientale africaine sont bons. Le gouvernement français n'élève aucune objection contre l'acquisition par l'Allemagne des possessions continentales du Sultan de Zanzibar et l'île Mafia. Par un retour de bons procédés, l'Allemagne reconnaît le protectorat de la France sur Madagascar³⁷.

³⁷ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 1517 et 1518, tome VII, pp. 203 et 204.*

Carte des concessions territoriales du Congo français³⁸.



³⁸ Angleterre, cab 37/108/1911, no. 143. Map to show the Congo cessions.

vi)- Accords frontaliers franco-allemands au Kamerun.

Avant les accords de 1911 qui augmentent la tension dans les rapports coloniaux franco-allemands, les deux pays réussissent à résoudre les contentieux frontaliers qui les opposent au Kamerun, malgré toutes les difficultés inhérentes. Les premiers accords provisoires entre la France et l'Allemagne fixent la frontière sud du Kamerun en 1885 et laissent un territoire libre à l'est³⁹.

Les explorateurs français et allemands parcourent cette région. Les pourparlers concernant la délimitation des zones d'intérêts allemands et français en Afrique occidentale restent sans résultats jusqu'en 1890. Entre-temps, les expéditions allemandes et françaises qui sillonnent ces territoires cherchent à attirer l'attention de la métropole. Lors des voyages d'exploration, chacune des parties s'efforce d'évincer l'autre. Un premier traité franco-allemand ne survient qu'en 1894 et prolonge la frontière Est jusqu'à la Sangha dans l'hinterland du Kamerun. Cet arrangement conclu à Berlin consacre la délimitation des colonies du Congo français et du

³⁹ *France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. Délimitations du Cameroun 1884-1899.*

Kamerun, ainsi que des sphères d'influence françaises et allemandes dans la région du lac Tchad⁴⁰.

Ce traité de 5 articles, auquel s'ajoute l'annexe de 7 paragraphes, est le résultat d'un pénible compromis entre l'Allemagne et la France. En effet, une abondante correspondance concernant les multiples arrangements et discussions précèdent la longue et ardue élaboration du protocole d'entente. Le protocole est scruté à la loupe sur tous les détails avec une lenteur qui met à rude épreuve la patience des délégués des deux camps. Sans revendiquer l'exactitude des nouvelles données géographiques de la région de la Sangha fournies par les parties, les délégués veulent se prémunir contre une surprise⁴¹.

Le traité suscite aussi des réactions diverses dans les deux camps. En effet, avant la signature de ce protocole, la France dénonce vigoureusement le traité anglo-allemand de novembre 1893, qui abandonne à l'Allemagne tous les territoires à l'Est de Yola et de la rive occidentale du

⁴⁰ *France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 117 c. Convention franco-allemande du 24 décembre 1894.*

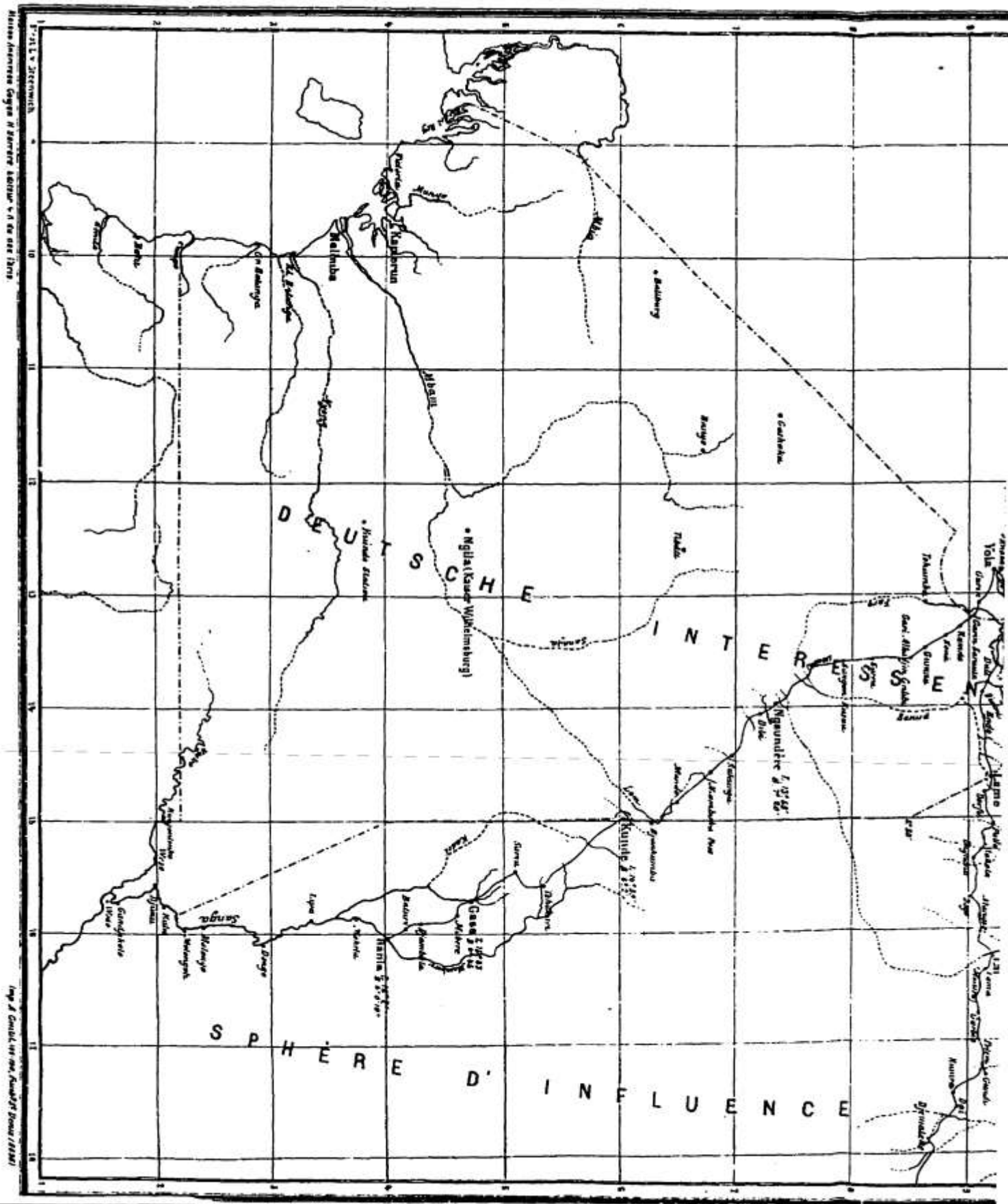
⁴¹ *Ibid.*

Tchad. Mais l'Allemagne évoque l'arrangement de 1885 qui lui reconnaît les territoires situés à l'Ouest du méridien et prétend, en l'occurrence, que cette stipulation reste valable non seulement pour le Kamerun méridional, mais aussi pour toute la colonie⁴².

En résumé, le protocole franco-allemand signé le 4 février 1894 donne les résultats suivants: la France conserve la haute Sangha et obtient l'accès au Mayo-Kebbi. Cette ouverture lui permet d'utiliser la voie de pénétration du Niger et de la Benoué. Le cours entier du Chari est attribué à la France depuis sa source jusqu'au 17° de Greenwich; à partir de ce point, la rive droite du fleuve devient libre à la circulation des deux pays. Tous les territoires situés à l'Est du Chari et du lac Tchad, tous les territoires compris entre l'Oubangui, le Chari et la rive orientale du Tchad tombent dans la sphère d'influence française⁴³.

⁴² *France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 117 c. Convention franco-allemande du 24 décembre 1894.*

⁴³ *Ibid.*



⁴⁴ France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 117 c. Protocole du 4 février 1894 pour la délimitation des colonies du Congo français et du Cameroun. Paris, le 15 mars 1894.

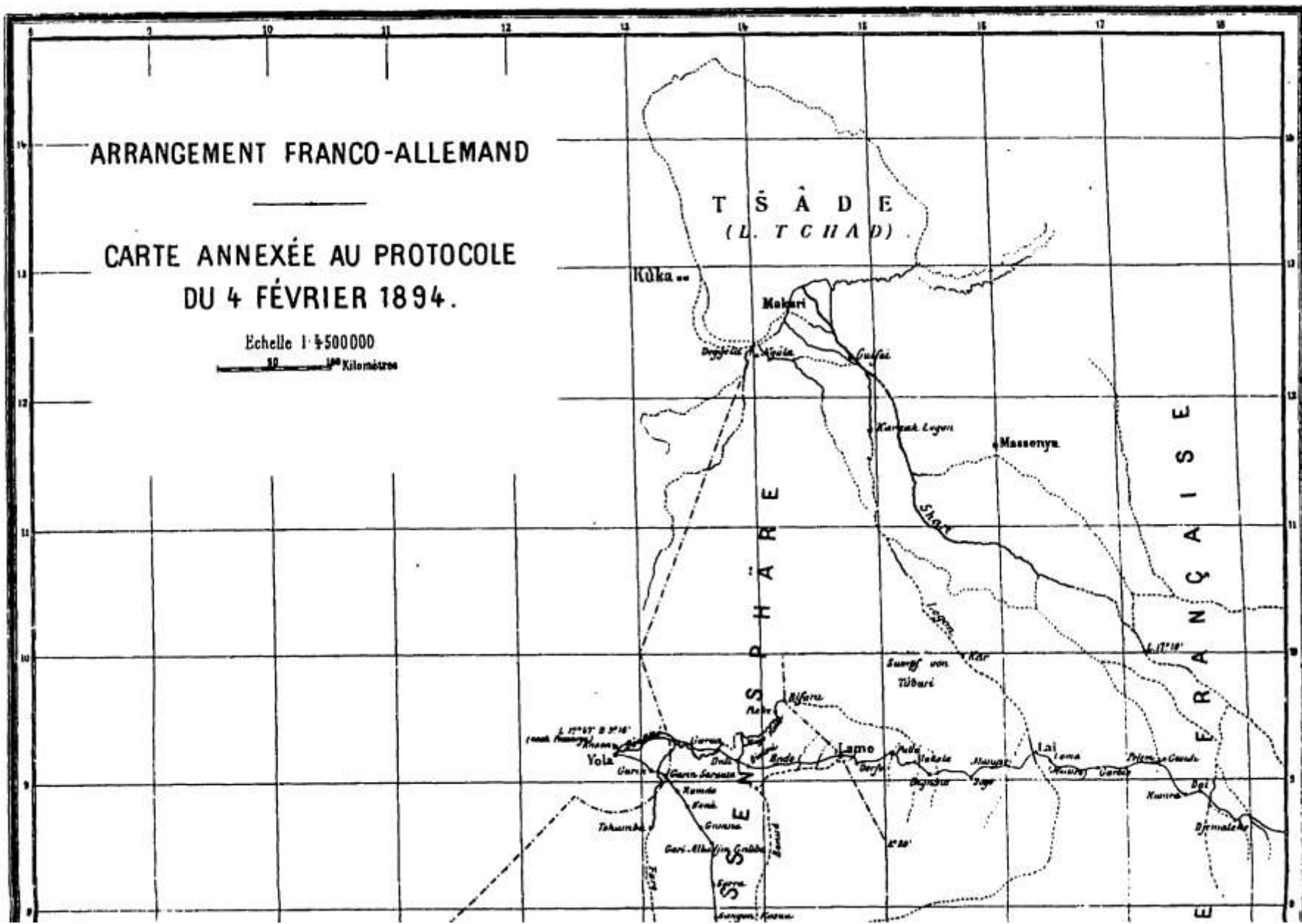


ARRANGEMENT FRANCO-ALLEMAND

CARTE ANNEXÉE AU PROTOCOLE
DU 4 FÉVRIER 1894.

Echelle 1:450 000

0 50 100 Kilometres



En conséquence, le territoire allemand se trouve tellement enserré⁴⁵ dans le haut-nord qu'il ne possède plus qu'une centaine de kilomètres de largeur et s'achève sous la forme de bec de canard sur le fleuve Chari⁴⁶. Cette convention provoque beaucoup de réactions, autant chez les Français que chez les Allemands. Les délégués français, qualifient les concessions faites aux Allemands dans la Sangha de considérables. Car elles donnent accès à une zone de la rivière presque constamment navigable et elles cèdent un territoire déjà occupé et organisé par les Français. La France réclame des compensations équivalentes⁴⁷.

Les journaux allemands sont partagés sur la question. Dans son édition du 18 mars 1894, le Hamburger-Nachrichten publie des appréciations d'un notable hambourgeois, d'après lesquelles:

«Il n'y aurait pas un seul négociant de cette place ayant engagé des capitaux au Cameroun qui ne se montrât satisfait de la convention. On espère que toute maladresse de l'administration saura être évitée dans l'avenir⁴⁸».

⁴⁵ Consulter la carte annexée au protocole, page précédente.

⁴⁶ Camille Martin. *Togo et Cameroun: formation et composition territoriales. Bulletin du Comité de l'Afrique Française, renseignements coloniaux, supplément d'octobre-décembre 1915; pp. 197 et 198.*

⁴⁷ France, F. M., S. G., *Afrique VI, dossier 117 b. Réactions du ministère du commerce de l'industrie et des colonies au protocole du 4 février 1894 pour la délimitation des colonies du Congo français et du Cameroun.*

⁴⁸ Ibid.

À la même date, le Leipziger neuesten Nachrichten écrit:

«La nouvelle convention nous assure la possession des territoires d'une étendue énorme et d'une importance considérable pour l'acquisition desquels l'Allemagne n'avait, jusqu'ici pour ainsi dire, pas remué un doigt. À la lecture de l'exposé des motifs on se sent respirer plus librement, en se souvenant de la position extrêmement faible et précaire que nous avions dans ces régions. Elle se retrouve maintenant être devenue une situation consolidée et affermie au-delà de nos espérances⁴⁹».

Face à ces déclarations optimistes, des opinions exaspérées paraissaient dans l'édition du 17 mars de l'Allgemeine Zeitung:

«La convention franco-allemande est et restera le premier échec diplomatique que la France ait nous infliger depuis 1871; nous considérons cet événement comme un mauvais présage⁵⁰».

Dans la Gazette de Cologne du 8 avril 1894, il est écrit:

«Le pays au sud du lac Tchad attribué par la convention de délimitation du 19 mars dernier à l'Allemagne, est sans valeur pour les Allemands; n'étant réuni au véritable hinterland du Cameroun que par une mince bande de terre impraticable et ne se prêtant nullement à l'établissement d'une ligne de douane particulièrement nécessaire à la colonie. Il aurait mieux valu abandonner cette région à la France⁵¹».

Les colonialistes allemands accusent le gouvernement de mollesse: il aurait permis à la France de faire une incursion dans les territoires allemands. Les premiers incidents éclatent à cette frontière de l'est en 1902. Plus tard en 1905, une rencontre sanglante se produit entre les

⁴⁹ France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 117 c. Protocole du 4 février 1894 pour la délimitation des colonies du Congo français et du Cameroun. Paris, le 15 mars 1894.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Idem.

tirailleurs français et allemands. Il est impératif de procéder à une délimitation précise sur le terrain. En avril 1908, deux commissions mixtes se réunissent à Berlin. Leurs travaux aboutissent aux accords qui déterminent les frontières de l'Est et du Nord-Est jusqu'à la vallée de la Sangha⁵². Au cours de l'année 1894, la frontière du Tchad est aussi fixée; elle permet aux Allemands d'accéder aux cours inférieurs des fleuves Logone et Chari⁵³.

À cette époque, le Kamerun semble avoir établi ses frontières définitives, mais en 1911, la cession territoriale de deux antennes des rives du Congo et de l'Oubangui par la France viennent accroître de nouveau la superficie de la colonie allemande vers l'Est. Comme le démontrent les autres processus de négociations jusqu'à la signature des accords congolais, les prises de possession territoriales par l'Allemagne aux dépens de la France s'opèrent par chantage ou tentatives d'intimidation sur le terrain.

⁵² France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *Délimitations du Cameroun 1884-1898.*

⁵³ France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 117 c. *Protocole du 4 février 1894 pour la délimitation des colonies du Congo français et du Cameroun. Paris, le 15 mars 1894.*

Dans l'ensemble, deux points d'analyse ressortent des principaux organes de l'opinion publique allemande au sujet des affaires coloniales. D'une part, l'ébullition singulière exprimée par des prises de position diamétralement opposées semble indiquer que l'opinion allemande, en général, n'est pas encore fixée sur les questions coloniales. De l'autre, l'expression de cette division suppose aussi que l'esprit pratique allemand se prépare à tirer le meilleur parti possible des possessions africaines. Le mouvement qui se dessine en faveur de l'exploitation africaine par les capitaux allemands accentue ici cette dernière observation.

Les ambitions coloniales allemandes s'accroissent à mesure que l'expansion territoriale de ses colonies remporte des succès. Dans cette perspective, la position occupée par le Kamerun allemand, entre les territoires français et anglais, conduit lentement et sûrement vers le choc ultime des intérêts coloniaux des puissances européennes.

L'indéniable tension latente qui caractérise les relations franco-allemandes n'a besoin que d'une petite combinaison de facteurs exogènes pour se transformer en conflit ouvert. Le début des hostilités de la Première Guerre mondiale au Kamerun prouve que cette hypothèse se

défend car les autorités coloniales françaises du Congo se saisissent de la première occasion qui survient pour frapper les territoires allemands.

B. Les rapports anglo-allemands.

i)- Introduction.

L'Afrique constitue le carrefour des problèmes coloniaux britanniques. Cette affirmation correspond, d'une part, à la mesure des intérêts de l'Empire colonial anglais en Afrique, et, d'autre part, à l'omniprésence anglaise dans l'immensité du continent. Par conséquent, les rivalités coloniales de toutes les nations européennes présentes en Afrique touchent aux intérêts de l'Angleterre. En Afrique du Nord, avant l'entente cordiale de 1904, les intérêts coloniaux anglais font face à ceux de la France, tout comme en Egypte. En Afrique australe, l'Angleterre affronte non seulement les Zoulous et les Boers, mais aussi et surtout les Allemands. L'Angleterre va de nouveau rencontrer ces derniers en Afrique orientale, au Zanzibar et en Afrique occidentale, notamment au Kamerun.

Cependant, malgré le lien familial au niveau monarchique, (Guillaume II, petit fils de la reine Victoria d'Angleterre par sa fille), les intérêts économiques et politiques des Empires britannique et allemand s'affrontent. L'Allemagne est le seul pays d'Europe dont le développement industriel et

la puissance maritime croissante peuvent menacer directement les intérêts britanniques à travers le monde colonial. L'ascension industrielle allemande se reflète dans le développement intensif de son commerce. En effet, le commerce total allemand passe de 8 milliards 612 millions de francs en 1892 à 24 milliards 563 millions de francs en 1912, soit une augmentation de 185%. Pour la même période, le commerce total anglais passe de 14 milliards 795 millions de francs à 28 milliards 258 millions de francs; l'augmentation est de 91%⁵⁴.

Dans cet état latent de crise et d'affrontement possible, la rivalité coloniale anglo-allemande fournit les conditions nécessaires à un éclatement éventuel. De ce point de vue, force est d'admettre que la politique africaine de l'une des puissances entrave obligatoirement les objectifs de l'autre. Cependant, l'ensemble des rapports anglo-allemands revêt un caractère général qui mérite d'être analysé.

ii)- Climat de suspicion des rapports anglo-allemands.

Chacune des trois puissances, l'Allemagne, l'Angleterre et la France,

⁵⁴ Paul, Bourdarie. *«La lutte des impérialismes coloniaux, conférence sur la Grande Guerre considérée du point de vue colonial»*. Société d'études coloniales et maritimes. Thouars, Imprimerie nouvelle, 1916, p. 8.

cherche à exploiter les faiblesses de ses rivales. Les accusations alternent avec la méfiance et la manipulation.

Déjà en 1875, alors que le cabinet anglais se déploie diplomatiquement pour calmer les bruits d'une nouvelle guerre franco-allemande, Bismarck accuse le gouvernement anglais de vouloir éteindre un feu qui ne brûle pas. Dans une correspondance adressée le 14 mai 1875 à son ambassadeur, le comte Münster à Londres soutient que si l'Angleterre avait fait usage de la dixième partie du zèle qu'elle déploie en 1875, pour empêcher la France d'attaquer l'Allemagne en 1870, toute guerre aurait pu être évitée:

«Il n'est pas réjouissant pour nous de constater quelle disproportion existe entre les efforts faits alors par l'Angleterre pour empêcher la France d'assaillir l'Allemagne et le zèle qu'on manifeste actuellement à Londres pour rendre suspecte et plus pénible l'attitude que nous ont imposée les conséquences de la guerre avec la France et les désirs notoires de revanche de la nation française⁵⁵».

Lord Derby, Secrétaire du Foreign Office, réagit par un discours en Chambre le 31 mai 1875 et informe l'ambassadeur allemand à Londres de la position anglaise. En effet, l'Angleterre n'a qu'un seul intérêt: maintenir la paix en Europe. Et pour cela, la meilleure garantie passe par une Allemagne forte. Les intérêts de l'Angleterre ne divergent pas de ceux

⁵⁵ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit.* cd no. 193, d no. 345, tome I, pp. 262 et 263.

de l'Allemagne. Mais par rapport à la France, il n'en est pas ainsi. Il n'existe pas un Anglais de sang-froid et de bon sens pour se refuser à la conviction qu'une France puissante ne peut naturellement manquer d'être plus dangereuse pour l'Angleterre qu'une Allemagne vigoureuse⁵⁶.

Mais Bismarck continue à penser que l'Angleterre est prête à lever l'Europe contre l'Allemagne en faveur des Français. Ces interprétations tendancieuses de la politique anglaise par Bismarck se retrouvent aussi chez ses successeurs. Dans une lettre qu'il adresse à l'ambassadeur de l'Empire allemand à Paris, le chancelier prince de Hohenlohe s'exprime ainsi le 1^{er} janvier 1896. Même en admettant l'affaiblissement progressif de l'idée de revanche française contre l'Allemagne, tout homme politique allemand doit suivre attentivement les agissements de l'Angleterre:

« La politique anglaise suit son chemin, sans d'autre considération que celle du but à atteindre; elle est convaincue que les deux grands groupes continentaux complètement "hypnotisés" par leur méfiance réciproque, n'ont ni le temps ni les moyens de réagir contre l'extension croissante de l'Angleterre en dehors de l'Europe⁵⁷. »

Mais l'Allemagne estime, de son côté, que l'Angleterre comprendra par expérience que le fossé entre la France et l'Allemagne n'est pas

⁵⁶ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 203, d no. 94, tome I, p. 277.*

⁵⁷ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit. cd no. 2613, d no. 1, tome XI, p. 61.*

infranchissable. Dès que les deux pays se mettront d'accord sur un point déterminé et devenir assez forts pour passer outre les intérêts opposés de l'Angleterre, les Anglais s'apercevront alors que l'indépendance est un facteur d'isolement et que l'isolement peut devenir dangereux⁵⁸.

Dans ces conditions, les questions sont posées: que veut l'Allemagne? Que craint l'Angleterre de la part de l'Allemagne? L'Allemagne croit que la politique menée par l'Angleterre va aboutir à une conséquence inévitable, à savoir que les puissances européennes vont se réunir dans un seul groupe qui, avec des aspirations divergentes, partage la pensée que l'Angleterre n'est utile à personne, mais peut nuire à tout le monde⁵⁹.

L'affirmation répandue dans la presse anglaise laisse entendre que la concurrence économique de l'Allemagne est devenue peu à peu intolérable pour l'Angleterre. La politique anglaise est prête à tous les sacrifices, à condition que son compte avec l'Allemagne puisse être réglé une bonne fois dans des conditions favorables. Suspicion chronique, méfiance croissante, accusations lapidaires, exploitation constante du

⁵⁸ *Allemagne, La politique extérieure...*, op. cit. cd no. 2613, d no. 1, tome XI, p. 62.

⁵⁹ *Ibid.*, cd no. 2722, tome XI, p. 166.

contexte politique, c'est en ces termes que se résume le caractère général des rapports anglo-allemands.

iii)- Occupation allemande du Kamerun et réactions anglaises.

Les intérêts britanniques sur la côte ouest-africaine sont de diverses natures; leur origine remonte au début du XIX^e siècle. Le commerce, l'esclavage, les missions et les aventures attirent les Anglais vers cette région du globe⁶⁰. Cependant, les premières sources d'inquiétude pour l'Angleterre proviennent de sa principale rivale, la France.

Le commerce est florissant dans la région, mais l'Angleterre ne trouve pas nécessaire d'annexer le territoire de la côte malgré la présence de ses missionnaires et des nombreux appels que leur lancent les chefs natifs. Les Anglais croient que leurs droits sont intouchables. Le réveil inattendu des commerçants allemands, jusque-là inoffensifs, place les Anglais face au fait accompli. L'occupation officielle du Kamerun par l'Allemagne en 1884, est une gifle que l'Angleterre encaisse très mal, en

⁶⁰ Agence F.O.M. carton 956, dossier 2381. *Ministères des Colonies, Commission d'Étude des questions coloniales. Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Rapport no. 12, partie no. 5, les problèmes africains. Paris, le 29 mai 1918.*

dépît de ce que laisse entendre lord Granville, secrétaire au Foreign Office. En effet, le 7 mars 1885, quelques mois après l'occupation allemande du Kamerun, le ministre plénipotentiaire allemand à Londres, le comte Herbert de Bismarck, adresse une lettre au chancelier de l'empire. La lettre rapporte une conversation au cours de laquelle Granville soutient que l'Angleterre accepte pleinement et loyalement et la position allemande.

« Au Cameroun là-bas, grâce à la sottise et à la lenteur des nôtres nous sommes arrivés trop tard, mais nous avons accepté votre position "fully and loyally". Je suis au courant de l'affaire, car c'est moi-même qui ai proposé l'annexion il y a deux ans et je puis assurer que nous en avons fait notre deuil et que nous n'avons d'autres intentions que de vous y laisser le champ "and to treat you fairly"⁶¹ ».

Ces paroles du haut dirigeant anglais ne sont que politiques. L'Allemagne ayant signé le traité d'occupation du Kamerun, le représentant officiel anglais dans cette région, le consul Hewett, tente de faire autant. Il signe plusieurs traités parallèles le long de la côte avec d'autres chefs⁶². Cette course provoque tout un imbroglio au Kamerun entre les Allemands, les Anglais et les chefs natifs. Les problèmes qui se posent sont divers. D'abord, les frontières sont inconnues par les chefs qui signent les traités; d'où l'épineux problème de dédoublement de traités similaires des Anglais

⁶¹ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit. cd no. 750, tome IV, p. 158.*

⁶² *Rudin, op. cit., p. 43.*

et des Allemands. La souveraineté des chefs qui signent est remise en question par les indécis, victimes de la manipulation anglaise ou allemande. La signature pour les chefs n'a pas la même importance que pour les dirigeants européens⁶³.

Partout flottent les drapeaux allemands et anglais. La situation s'aggrave puisque l'Angleterre redouble d'activités le long de la côte. Le vice-consul anglais, White, met en place une commission scientifique composée de deux explorateurs, les anciens officiers de la marine russe, Rogozinski et Janikowski. Basée à la baie d'Amba, cette commission est chargée de signer des traités à l'intérieur du Kamerun pour le compte de l'Angleterre. Rogozinski adopte une position radicale vis-à-vis des Allemands. Étant donné qu'il connaît très bien la région, il devance et dénigre les Allemands avec toute l'influence dont il jouit auprès des chefs locaux⁶⁴.

Les Allemands s'en plaignent et refusent de reconnaître que les

⁶³ Rudin, *op. cit.*, p. 45.

⁶⁴ Angleterre, P.R.O., cab 37/14, 1885, no. 6, Annexe 3, p. 3. "How a Pole Saved the Cameroon Mountains for England". Article from the Pall Mall Gazette of January 21, 1885.

traités signés par un sujet russe et officier du gouvernement anglais puissent avoir force de loi. Fort de l'appui de nombreux groupes de la région et déterminé à continuer sa campagne anti-allemande, Rogozinski est nommé "Chief Civil Commissioner" par le vice-consul. Il le représente en son absence, et devient responsable de tous les habitants de Victoria. Cette manoeuvre anglaise dérange beaucoup les Allemands, qui ne savent plus comment composer avec le sujet russe. Les pressions diplomatiques s'exercent. Bismarck exige de son ambassadeur à Londres de défendre plus énergiquement les droits allemands auprès du gouvernement anglais.

Le chancelier estime que, étant donné la désinvolture de la politique coloniale de l'Angleterre, la timidité éventuelle de l'Allemagne risque de mettre le pays en situation d'infériorité et de renforcer la présomption anglaise. Il faut se rendre à l'évidence que les ménagements allemands pour les susceptibilités de l'Angleterre ont pour effet d'accroître les prétentions anglaises⁶⁵. Nachtigal, le représentant allemand riposte en utilisant aussi deux Suisses pour signer des traités chez les montagnards au compte de l'Allemagne. La situation s'aggrave entre les Allemands et les

⁶⁵ *Allemagne, La politique extérieure...*, op. cit. cd no. 715, d no. 343, tome IV, pp. 93 et 94.

Anglais à Bell Town, un village près du Mont Kamerun où un capitaine allemand jette le drapeau anglais par terre⁶⁶. Mais d'autres nouvelles plus graves arrivent du Kamerun après un règlement tactique de l'incident du drapeau. En effet, les Allemands échouent dans une tentative d'arrestation de Rogozinski et s'emparent de son compagnon Janikowski. Lorsque les journaux rapportent l'arrestation⁶⁷, l'Angleterre nie publiquement avoir employé des sujets non-britanniques. La patience de Bismarck est à bout; il accuse le gouvernement anglais de faire obstruction à l'Allemagne⁶⁸.

Par conséquent, Bismarck réclame de toute urgence des négociations officielles. C'est ainsi que Granville va exercer une pression sur son vice-consul, lequel contraint Rogozinski à démissionner. La situation se calme puisque l'Angleterre ne maintient pas ses revendications sur le territoire réclamé par l'Allemagne. Cependant, les régions de Douala et de Victoria ne sont pas les seules où la friction s'est développée entre les Anglais et les Allemands au Kamerun. Lord Abordage, représentant de la

⁶⁶ Angleterre, P.R.O., cab 37/14, p. 3. Article from the *Pall Mall Gazette* England and Germany at the Cameroons.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Allemagne, *La politique extérieure...*, *op. cit.*, cd no. 747, d no. 33, tome IV, p. 150.

National African Company, la compagnie anglaise qui a le monopole du commerce au Nigéria, suggère au gouvernement anglais que le consulat du Nigéria devienne aussi celui du Kamerun. Cette opération n'entraîne pas de coûts supplémentaires au gouvernement, mais rien n'est fait dans ce sens. Cependant, dans la région du Niger où la compagnie anglaise est aux prises avec la concurrence française, MacIntosh qui représente la compagnie, est nommé vice-consul. Il doit signer le plus grand nombre de traités dans la région pour exclure la rivalité allemande. Le nouveau vice-consul signe plusieurs traités et souhaite régler le problème du bassin du Niger avant l'ouverture de la Conférence de Berlin.

Les puissances européennes accordent une importance exagérée, à cette époque, au bassin du Niger surnommé la "Méditerranée africaine"⁶⁹. La méconnaissance géographique du territoire leur fait croire que le contrôle du Niger constitue l'unique voie vers l'intérieur du continent, eu égard à la présence de la barrière naturelle du Congo, et ceux des "fanatiques musulmans du Nil" qui rendent les autres routes dangereuses. L'Angleterre déploie tous ses efforts pour bloquer l'accès à l'Allemagne

⁶⁹ *Martin, article cité, p. 196.*

vers le bassin du Niger. En effet, le territoire de Bimbia, qui borde Victoria, et qui a fait l'objet de querelles entre l'Allemagne et l'Angleterre, est le seul espoir allemand pour se frayer une route terrestre vers le bassin du Niger. À la Conférence de Berlin de 1885, l'Angleterre obtient le monopole du bassin du Niger et s'assure du contrôle et de la supervision pour la libre navigation sur le Niger⁷⁰. En 1886, une nouvelle charte crée et garantit les droits de la Royal Niger Company pour l'Angleterre. L'Allemagne se rend à l'évidence que ses territoires du Kamerun ne seront plus jamais reliés par la voie maritime au territoire du Nigéria.

La question du Niger et l'occupation de la baie de Mahin au Bénin sont au centre des préoccupations allemandes. Ce sont les seules voies d'accès vers l'hinterland de la colonie anglaise de Lagos. Ainsi, tout cet ensemble de traités signés dans la course pour l'occupation territoriale du Kamerun, à Victoria, à Bimbia, en montagne par Rogozinski, ailleurs sur le Niger et la baie de Mahin, crée une situation d'insatisfaction sans précédent entre l'Angleterre et l'Allemagne. Sur cette côte ouest africaine, aucun territoire n'a jamais connu un contrôle aussi segmenté et

⁷⁰ *Angleterre, P.R.O. cab 37/13, 1884, no. 51, F. O. Summary of Results of the West African Conference up to December 22, The Niger Act, pp. 4 et 5.*

désordonné⁷¹. Certains blocs de territoires comptent plusieurs traités; la validité de la plupart reste douteuse à cause des tactiques utilisées pour leur mise en place. Devant le caractère indéfini de toutes les frontières et de tous les chevauchements territoriaux anglais et allemands, il faut s'attendre au maintien des frictions. À Douala, les Anglais utilisent leur droit de convoquer la Cour d'Équité, mais sans consulter les autorités allemandes. Le but visé est de défier les Allemands et de déstabiliser les habitants de la région. C'est une stratégie des Anglais qui souhaitent réunir et convaincre les chefs natifs contestant l'autorité allemande, de signer les traités avec les Anglais⁷².

L'absence de frontières clairement établies et l'intrusion des Anglais dans les affaires du "protectorat" allemand, ouvrent la porte à des problèmes plus aigus. Ni les commerçants, ni les missionnaires anglais n'acceptent l'influence et le contrôle allemands sur le territoire du Kamerun. Ils entreprennent de persuader les groupes d'intérêts pour faire pression sur le gouvernement. De nombreuses protestations en

⁷¹ Rudin, *op. cit.*, p. 50.

⁷² *Ibid.*, p. 51.

provenance de diverses villes assaillent le gouvernement anglais; de Londres, l'African Steamship Company of Liverpool; de Bristol, l'African Association of Liverpool; de la Chambre de Commerce de Londres; de l'Association de Liverpool; du district du Congo et plusieurs autres⁷³. À Douala, la situation est difficile et complexe pour les Allemands depuis qu'ils ont pris possession du territoire. Mais les Allemands comprennent que la désapprobation de certains natifs contre leur présence résulte des intrigues anglaises. En octobre 1884, quatre mois après l'occupation, l'Allemagne proclame au monde son protectorat sur le Kamerun. L'Angleterre organise un blocus pour isoler les Allemands sur la côte du Kamerun. On envoie le vice-consul White, avec de l'argent et des instructions pour obtenir des traités qui vont confiner l'Allemagne sur la côte⁷⁴. La guerre des drapeaux se poursuit entre les chefs locaux à Hickory Town et à Bimbia.

Les Allemands accusent les Anglais de provoquer l'excitation des nationaux contre les intérêts allemands. Les intrigues anglaises aboutissent à une escarmouche où un sujet allemand trouve la mort et la situation se

⁷³ Rudin, *op. cit.*, p. 51.

⁷⁴ *Ibid.*

radicalise. Le Dr Buchner qui représente l'autorité allemande réclame une action militaire contre Hickory Town. Le gouvernement de Berlin envoie une escadre commandée par le contre-amiral Knorr. La marine allemande ouvre le feu sur les rebelles et détruit complètement la mission baptiste anglaise. Une proclamation est publiée, menaçant d'expulser tout perturbateur et de juger par un tribunal militaire tout fauteur de troubles contre les Allemands⁷⁵.

Ces événements provoquent des conséquences très graves au niveau des relations diplomatiques anglo-allemandes. Bismarck explose de colère et dénonce formellement l'intransigeance anglaise contre les intérêts allemands, non seulement au Kamerun, mais partout à travers le monde où l'Allemagne tente un effort colonial:

«Il y a des agents de l'Angleterre qui s'emploient à couper nos acquisitions au Cameroun de la montagne et de l'arrière-pays à l'Est. De Samoa on nous mande que nos relations amicales avec les indigènes sont troublées par des agents anglais. L'Angleterre a l'intention d'étrangler également notre acquisition à Angra-Pequena...⁷⁶»

Il soumet une longue liste de griefs au gouvernement britannique par l'ambassadeur allemand à Londres, le comte Münster, où il met en

⁷⁵ *Martin, article cité, p. 186.*

⁷⁶ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit. cd no. 743, d no. 470, tome IV, p. 144.*

évidence toute l'hostilité anglaise contre l'Allemagne. Précisément dans le cas du Kamerun, il rappelle l'affaire des consuls Hewett et White, l'affaire Rogozinski, Bucrane et la Cour d'Équité. Bismarck souligne l'attitude anglaise à Samoa, en Egypte, en Nouvelle Guinée, au sud-ouest africain, à Zanzibar, au Togo, aux îles Fiji, au Congo et le comportement anglais durant le Congrès de Berlin sur les questions d'Afrique⁷⁷.

Le gouvernement anglais décide de publier d'abord sa réplique dans le livre bleu avant de la faire parvenir à Berlin. Pour se défendre et donner aussi son point de vue, le gouvernement anglais n'accepte aucune responsabilité et réfute toutes les accusations de Bismarck. En second lieu, les Anglais entendent présenter une réclamation en dommages et intérêts au gouvernement allemand pour indemniser les commerçants et les missionnaires anglais lésés par les actions allemandes au Kamerun. L'attitude anglaise provoque une réaction de colère chez les Allemands et compromet tout espoir d'entente et de conciliation sur le problème colonial entre les deux pays. La situation est préoccupante; un danger de guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre est évoqué⁷⁸. La gravité de la crise oblige

⁷⁷ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 743, d no. 470, tome IV, pp. 144, 145.*

⁷⁸ *Rudin, op. cit., p. 58.*

le Foreign Office à rassurer Bismarck que l'Angleterre ne veut rien d'inamical pour l'Allemagne. Herbert Bismarck, le fils du Chancelier, arrive à Londres pour entamer les négociations.

iv)- Tentative de rapprochement anglo-allemand au Kamerun.

Les négociations entamées à Londres s'annoncent difficiles. L'Allemagne refuse de reconnaître tous les traités signés par Rogozinski. Ces traités d'une durée de six mois, ne peuvent être renouvelés par l'Angleterre. Pour dénouer l'impasse, l'Angleterre propose qu'une commission étudie la possibilité de tracer une frontière entre les possessions allemandes et anglaises. Bismarck approuve cette proposition, mais un sérieux problème demeure en suspens, la question de Victoria.

Ainsi, tous les problèmes territoriaux du Kamerun et de la région qui opposent les Anglais et les Allemands, à l'exception du territoire de Victoria, propriété des missionnaires baptistes anglais, sont soumis aux experts du Foreign Office et au Dr Krauel, expert allemand très bien vu à Londres⁷⁹. En effet, dans sa course pour la mainmise sur les territoires du

⁷⁹ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 857, tome V, p. 3. Note du comte Herbert de Bismarck, Secrétaire d'État des Affaires Étrangères, Berlin, le 2 octobre 1886.*

Kamerun, le consul anglais Hewett, proclame Victoria colonie anglaise le 19 juillet 1884, en réaction à la proclamation du protectorat allemand par Nachtigal le 14 juillet 1884 à Douala.

Les missionnaires anglais estiment alors que Victoria demeure une base stratégique pour leur travail d'évangélisation vers l'hinterland du pays. Ils se dressent ainsi contre toute cession et contre toute influence allemande sur ce territoire. De l'autre côté, les Allemands sont convaincus que Victoria est une source de rébellion contre leur autorité et un foyer d'agitation qu'ils ne peuvent endurer dans leur juridiction⁸⁰.

Le Foreign Office organise un sommet entre l'expert allemand et Baynes, secrétaire général de la société baptiste, pour trouver une solution. Toutefois, la réunion n'aboutit pas à un résultat tangible. Les missionnaires continuent à croire que l'hostilité allemande constitue, à leur égard, un obstacle incontournable à leur travail si l'hinterland du pays tombe sous la gouverne allemande. De toute façon, si la mission baptiste anglaise doit

⁸⁰ *Martin, article cité, p. 185.*

continuer à demeurer à Victoria, elle doit reconstruire les locaux détruits par les Allemands en décembre 1884, lors des incidents du drapeau⁸¹.

Les missionnaires pensent plutôt partir au Congo, où leurs confrères oeuvrent déjà depuis plusieurs années. La situation de Victoria est une impasse qui provoque une triple impatience. Le gouvernement anglais pense que plus le temps s'écoule, plus la nécessité de fournir un personnel administratif pour Victoria va se faire ressentir impérativement. Les Allemands veulent absolument se débarrasser de cette source de problèmes que constitue la mission baptiste anglaise. De leur côté, les missionnaires n'entendent céder leur territoire gratuitement à aucun gouvernement.

En octobre 1885, la conférence des représentants des différentes sociétés missionnaires protestantes se tient à Brème et le sujet des obligations missionnaires dans les colonies allemandes est abordé. En cette occasion, la société baptiste anglaise formule ses vœux de transmettre

⁸¹ *Martin, article cité, p. 185.*

son oeuvre du Kamerun à la mission bâloise présente depuis quatre ans dans la région⁸².

Les pourparlers engagés aboutissent à un arrangement en 1886: les établissements anglais de Douala sont achetés par la mission bâloise. Le gouvernement britannique se déclare prêt à céder la colonie de Victoria dès que la mission allemande aura fait l'acquisition des terrains. Un compromis survient entre Baynes et les missionnaires protestants bâlois. Ces derniers deviennent propriétaire de Victoria moyennant une somme de 55.000 marks⁸³.

Deux autres éléments sont pertinents à signaler dans le dossier de Victoria. Il s'agit de l'importance du site et des raisons qui poussent les pionniers missionnaires anglais à quitter le Kamerun. À propos de ce dernier aspect, Victoria est une sorte de république qui relève de la Mission baptiste de Londres, d'où proviennent les décisions majeures.

⁸² *Stumpf, op. cit., p. 27.*

⁸³ *Martin, article cité, p. 186.*

Ainsi, une correspondance datée de l'année 1886 entre les missions protestantes allemandes et anglaises analyse le départ des baptistes anglais comme le résultat d'une décision stratégique qui émane de la haute direction de Londres⁸⁴. En effet, lorsque l'Allemagne prend possession du Kamerun en 1884, l'oeuvre baptiste anglaise présente déjà des signes de stagnation. La cause de cette décadence résulte du fait que les baptistes anglais ne peuvent soutenir énergiquement la mission du Kamerun et celles du Congo⁸⁵. L'hostilité du gouvernement allemand n'est pas l'unique responsable du départ des baptistes anglais du Kamerun; au contraire, elle n'est qu'un prétexte.

Victoria est l'un des établissements fondés en 1845 par le missionnaire anglais Alfred Saker. Il fonde d'abord la colonie Bethel près de Douala, puis achète au roi de Bimbia un territoire situé sur la baie d'Ambas. Cette seconde colonie reçoit le nom de Victoria en l'honneur de la reine. En 1860, Saker demande au gouvernement anglais de prendre

⁸⁴ *Martin, article cité, p. 187.*

⁸⁵ *Stumpf, op. cit., pp. 26 et 27.*

officiellement ce territoire sous son protectorat. Le gouvernement néglige cette formalité car ses droits lui paraissent incontestables à cette époque, jusqu'à l'arrivée des Allemands. Victoria est située au voisinage immédiat de la mer et constitue un précieux avantage pour les plantations⁸⁶.

Le site dispose d'un appontement d'environ 200 mètres de long qui permet l'embarquement et le débarquement des marchandises. Un député du Reichstag décrit Victoria comme "la perle du Kamerun"; l'un des plus beaux sites au monde qu'il compare au lac Majeur, mais avec des proportions grandioses⁸⁷. La mission bâloise rétrocède Victoria au gouvernement allemand en 1887. Celui-ci dote le site d'un jardin d'essais et d'un institut agronomique composé de deux sections: la botanique et la chimie biologie. En ce qui concerne la frontière du Nigéria, à l'ouest du Kamerun, le commerce allemand est paralysé par le monopole anglais. Pour calmer la tension, les Allemands et la Royal Niger Company concluent en avril 1885 à Londres, un accord qui fixe la frontière anglo-allemande depuis l'embouchure du Rio del Rey, jusqu'au bassin supérieur de la Cross River. C'est la première convention anglo-allemande signée au Kamerun. Lorsque les nouvelles difficultés surgissent entre les Allemands et la

⁸⁶ *Martin, article cité, p. 187.*

⁸⁷ *Ibid., 188.*

compagnie anglaise, laquelle exclut les commerçants allemands de toute concurrence, Bismarck fustige les siens. Il affirme que l'Allemagne peut à peine digérer ce qu'elle a absorbé et une paix coloniale avec l'Angleterre est nécessaire⁸⁸.

Le 19 octobre 1886, le Chancelier conseille aux chauvins coloniaux allemands d'éviter soigneusement le défaut qui rend leurs convoitises beaucoup plus grandes que les besoins de l'Allemagne et sa capacité digestive⁸⁹. Bismarck fait des concessions permettant de conclure en juillet 1886 une deuxième convention qui trace la frontière théorique de la Bénoué. L'Allemagne doit abandonner Yola à la Grande-Bretagne, la capitale de l'Adamaoua au nord Kamerun.

Tous ces accords se situent dans le cadre d'un contexte colonial qui tient compte de la globalité des enjeux. En d'autres termes, les accords expriment les ramifications des solutions qui aboutissent de part et d'autre à travers les différents territoires convoités par l'une ou l'autre des puissances. En Afrique orientale, précisément dans le contentieux anglo-

⁸⁸ France, *doc. imprimés, État major de l'armée*, op. cit., p. 12.

⁸⁹ Allemagne, *La politique extérieure...*, op. cit., cd no. 878, c no. 329, tome V, p. 32.

allemand de Zanzibar, Bismarck soutient que la règle de conduite en politique étrangère réside uniquement dans les intérêts et non dans les sentiments. Les services que se rendent des puissances indépendantes reposent toujours sur le principe de la réciprocité⁹⁰.

En soutenant la politique anglaise en Egypte, Berlin diminue ses chances d'établir de bonnes relations avec la France, mais s'attend à ce que l'Angleterre soit complaisante pour l'Allemagne à Zanzibar ou ailleurs⁹¹. Effectivement, l'échange de services entre les puissances coloniales se traduit concrètement par un jeu d'influence où chaque puissance semble être prise en otage par une autre, à un moment précis. Dans le cas du Kamerun, il va de soi que si la bienveillance suffisante de l'Angleterre à l'égard des intérêts coloniaux allemands constitue le premier facteur d'un rapprochement colonial, il est évident que c'est un échec. Les deux gouvernements ne réussissent pas à s'entendre dans le dossier de Victoria. La Royal Niger Company s'est opiniâtement efforcée d'exclure les Allemands de toute concurrence commerciale dans la région. Les accords frontaliers qui aboutissent le sont uniquement après d'intenses

⁹⁰ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 1046, d no. 37, tome V, p. 289.*

⁹¹ *Ibid.*

négociations. Finalement, les autres accords frontaliers anglo-allemands au Kamerun surviennent après le départ de Bismarck.

v)- **Délimitation des sphères anglo-allemandes sous les pangermanistes.**

Le changement de chancelier et l'affirmation du pangermanisme modifient les données de la politique coloniale allemande dès les années 1890. En effet, l'idéologie pangermaniste prône une politique de renforcement du pouvoir administratif dans les colonies, contrairement au "laisser faire" de l'époque bismarckienne.

Le pangermanisme s'exprime aussi économiquement et encourage une politique mondiale en concurrence directe avec l'Angleterre. Les années 1890 correspondent au début de la période de conquête de l'hinterland du Kamerun. L'Allemagne accuse le gouvernement anglais de faire preuve de peu d'égards à son endroit en matière coloniale⁹². Les deux gouvernements constatent que dans le golfe de Guinée, il n'existe aucun fleuve nommé "Rio del Rey" comme le laisse entendre les cartes utilisées pour le traité de 1885. Ils déterminent provisoirement une nouvelle frontière par une ligne droite partant de la crique dite "Rio del Rey" jusqu'à

⁹² *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit. cd no. 1939, d no. 589, tome VIII, p. 370.*

Kalabar⁹³. En 1886, un accord intervient entre l'Allemagne et l'Angleterre à propos du règlement des sphères d'intérêts. Ce dernier établit de façon contractuelle que les limites des deux sphères aboutissent dans le voisinage immédiat de la ville Yola. Six ans plus tard, soit en 1893, le gouvernement anglais veut reporter ce point à une distance d'environ 45 km de Yola sans aucune compensation:

«Il faut voir une nouvelle preuve du peu d'égards que nous a témoigné ces derniers temps le gouvernement royal de Grande-Bretagne en matière coloniale dans l'attitude anglaise à propos du règlement des sphères d'intérêts dans l'arrière-pays du Cameroun. Un fait n'en subsiste pas moins pour nous: la mauvaise volonté de toutes les administrations coloniales anglaises à l'égard de nos vœux, de nos efforts et de nos droits⁹⁴».

Cette conviction se fait sentir dans l'opinion publique allemande à travers la presse qui exige du Reichstag de procéder avec la même brutalité qui réussit aux autres États lorsqu'ils entrent en collision avec les droits réels ou supposés de l'Angleterre. En novembre 1893, dans un échange de notes secrètes, l'Allemagne et l'Angleterre s'entendent pour la délimitation des sphères autour de Yola.

«Le gouvernement de la Grande-Bretagne s'engage à agir sur l'émir de Yola pour qu'il maintienne dans l'obéissance à la domination allemande les chefs de la sphère des intérêts allemands qui dépendent de lui. De notre côté, nous avons pris l'engagement de ne pas troubler les rapports de dépendance de ces chefs vis-à-vis de l'émir⁹⁵».

⁹³ Chéradame, André. *La colonisation et les colonies allemandes*. Plon-Nourrit & Cie, Paris, 1905, p. 69.

⁹⁴ Allemagne, *La politique extérieure...*, *op. cit.*, cd no. 1939, d no. 589, tome VIII, p. 371.

⁹⁵ Allemagne, *La politique extérieure...*, *op. cit.*, tome IX, p. 18.

Cette convention du 15 novembre 1893 révisé et complète les conventions antérieures. Elle met fin aux querelles entre les entrepreneurs allemands et anglais qui durent depuis des années et, en l'occurrence, ouvre un riche champ d'activités à l'esprit d'entreprise allemande:

«Elle élimine différents motifs propres à troubler les relations entre les deux gouvernements et nous prête un appui ferme vis-à-vis des efforts de la France, qui vient spontanément de se déclarer disposée à entrer en négociation en vue de la délimitation orientale de l'hinterland du Cameroun⁹⁶».

Dès 1894, Caprivi cède la chancellerie à von Hohenlohe. La ligue pangermaniste voit le jour au cours de la même année. Elle prône une position radicale en matière de colonisation et se fait remarquer en éveillant la colère publique contre le gouvernement, en raison de la convention franco-allemande de mars 1894⁹⁷. La direction des colonies est fondée à Berlin en 1895; dès lors, les budgets coloniaux en bénéficient largement. Au Kamerun, Eugen Von Zimmer cède sa place à Jesko von Puttkamer. Par ses comportements militaristes, ce quatrième gouverneur de la colonie allemande correspond à l'image que prône le pangermanisme. Les intrigues s'intensifient entre l'Allemagne et l'Angleterre. La délimitation des sphères d'intérêts va décider du sort de la côte. En effet, l'instrument de conquête économique pangermaniste par excellence est le chemin de

⁹⁶ *Allemagne, La politique extérieure..., opt. cit., tome IX, p. 18.*

⁹⁷ *Ibid., cd no. 2010, d no. 236, tome IX, p. 86.*

fer. Par conséquent, l'expansion territoriale s'associe étroitement à cette politique économique. En dehors du Kamerun, la question du jour entre l'Allemagne et l'Angleterre concerne Zanzibar et Heligoland. Le gouvernement impérial entre en pourparlers avec le sultan de Zanzibar pour la cession de la côte continentale.

Étant donné que l'impact des décisions coloniales retentit sur les affaires gouvernementales et sur l'opinion publique, l'Allemagne exploite soigneusement cette manoeuvre aux dépens de l'Angleterre. Du point de vue parlementaire, l'Allemagne sait que l'Angleterre attache une grande importance à la conclusion d'une bonne affaire sur la question de Zanzibar, laquelle implique aussi la France. L'Allemagne cherche une participation en sourdine de l'Angleterre aux négociations avec le sultan⁹⁸. Cette stratégie vise à rendre circonspects les Français qui vont se retrouver en présence d'un facteur sur lequel il leur est impossible de tabler. Cependant, la participation de l'Angleterre peut atteindre l'effet escompté uniquement si une interpellation au parlement force les responsables anglais à révéler leur programme d'action. Mais, le ministre anglais n'ignore pas ce piège et attend la prorogation du parlement avant de prendre une décision sur les

⁹⁸ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit. tome VII, p. 150.*

négociations coloniales. Il épargne son gouvernement de tout ce qui donne l'apparence d'une provocation à l'endroit de la France.

L'Allemagne veut obtenir Heligoland pour s'en servir comme port de ravitaillement de charbon en cas de guerre⁹⁹. Par l'entente de juin 1890, l'Angleterre obtient le protectorat sur Zanzibar et Pemba; l'île de Heligoland est cédée à l'Allemagne. Par le truchement de son ambassadeur à Berlin, la France émet des réserves sur l'arrangement anglo-allemand et réclame des compensations. La France obtient la reconnaissance de son protectorat à Madagascar¹⁰⁰. Sept années plus tard, en mai 1897, la diplomatie allemande dénonce cet accord en affirmant que l'Angleterre lui a cédé un rocher sans valeur en contrepartie de la clé de l'Afrique orientale¹⁰¹. Et pourtant, au mois de mai qui précède l'entente de juin 1890, la correspondance diplomatique entre le secrétaire d'État des Affaires étrangères, le baron de Marschall, et le comte de Hatzfeldt, ambassadeur allemand à Londres, indique l'importance que l'Allemagne attache à la possession de Heligoland. En effet, le 25 mai 1890, le

⁹⁹ Sir Harry, H. Johnston. «*The political geography of Africa before and after the War*». *The Geographical Journal*, no. 4, April, 1915, Vol. XLV, p. 278.

¹⁰⁰ Allemagne, *La politique extérieure...*, *op. cit.*, cd no. 1452, tome VII, p. 134.

¹⁰¹ *Ibid.*, cd no. 3252, d no. 239, tome XIII, pp. 155 et 157.

secrétaire d'État informe l'ambassadeur que sur le plan militaire, le canal de la mer du Nord à la Baltique rend cette île stratégique¹⁰². La mission du diplomate consiste à faire comprendre à Salisbury la volonté allemande qu'une occasion d'échange favorable soit saisie pour régler les questions de l'Afrique orientale qui menacent les relations anglo-allemandes.

Le secrétaire d'État allemand se demande pourquoi l'Angleterre attache une importance disproportionnée à un îlot qui, pour les buts pacifiques est sans aucune valeur, mais est de nature à paralyser la défense des côtes allemands, à faciliter la surveillance et l'attaque ennemie. Salisbury sait qu'en cas de guerre franco-allemande, Heligoland peut offrir un point d'appui favorable aux Français. La remise de cette île aux Allemands peut fournir un grief aux chauvins français contre l'Angleterre. Si l'Angleterre continue à refuser l'échange de Heligoland contre Zanzibar, tel que proposé par l'Allemagne, le gouvernement impérial risque d'être en présence de cette réalité que l'Angleterre ne veut à aucun prix abandonner une possession dont l'unique valeur consiste, en cas de guerre, à servir de moyen pour nuire à l'Allemagne¹⁰³.

¹⁰² *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 1414, c no. 70, tome VII, p. 96.*

¹⁰³ *Ibid., cd no. 1416, d no. 72, tome VII, p. 100.*

Le timide rapprochement germano-anglais se manifeste aussi au Togo en 1894. En effet, dans un entretien avec l'ambassadeur allemand, lord Kimberley, le secrétaire au Foreign Office, déclare qu'il est souhaitable que l'Allemagne et l'Angleterre se mettent d'accord pour adopter une attitude commune et s'opposer à la continuation de la pénétration française au Togo¹⁰⁴.

Parallèlement, l'Angleterre cherche néanmoins à conclure un accord avec l'État du Congo. Elle cède les territoires du Haut-Nil à l'État indépendant du Congo. En retour, elle reçoit, selon l'article III du traité, une bande de terrain de 25 km entre le lac Tanganyka et le lac Albert-Edward. D'après le traité du 8 novembre 1884 entre l'État indépendant du Congo et les possessions allemandes en Afrique orientale, cette frontière ne peut être modifiée unilatéralement sans l'assentiment du gouvernement allemand. Marschall voit des intrigues anglaises dans cette convention entre le Congo et l'Angleterre. Dans une lettre adressée le 10 mai 1894 au comte de Hatzfeldt, ambassadeur à Londres, il écrit :

«En abandonnant à l'État du Congo les territoires du Haut-Nil, l'Angleterre a évidemment pour but d'opposer ce dernier comme un tampon aux efforts d'expansion de la France, et il se peut que le fait que l'Allemagne ait refusé de jouer ce rôle en concluant avec la France le traité relatif à la délimitation du Cameroun n'ait pas été étranger à la conclusion de cet accord¹⁰⁵».

¹⁰⁴ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 2021, d no. K67, tome IX, p. 106.*

¹⁰⁵ *Ibid., cd no. 2025, tome IX, p. 110.*

L'Allemagne affirme que le gouvernement anglais veut encercler ses possessions en Afrique orientale pour en détourner le commerce. Il faut se rappeler que la convention anglo-allemande du 1^{er} juillet 1890 donne la possibilité aux Anglais de pénétrer par l'Ouganda en partant de la côte est-africaine pour atteindre la vallée inférieure du Nil. Lors des négociations de cette convention, l'Allemagne refuse de satisfaire le désir exprimé par la Grande-Bretagne de voir abandonnée à son profit la bande de terrain en cause. Ce refus est motivé par les craintes de l'Allemagne d'affaiblir sa situation politique et d'interrompre ses relations commerciales directes avec l'État du Congo¹⁰⁶.

Dans un mémoire du chancelier de l'Empire sur les motifs qui ont amené la conclusion du traité anglo-allemand, le gouvernement impérial avait pris en considération la possibilité d'un développement avantageux des intérêts allemands. Ces intérêts n'ont jamais existé sur le territoire de l'Ouganda. L'Angleterre, quant à elle, y attachait une valeur particulière¹⁰⁷. Les pressions diplomatiques et les protestations allemandes finissent par rendre caduc l'accord anglo-congolais. Le 7 juin 1894, le ministre des

¹⁰⁶ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 2040, d no. K101, annexe, tome IX, p. 129.*

¹⁰⁷ *France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 84. Affaires diplomatiques, Allemagne 1890.*

Affaires étrangères, en réponse à une interpellation en Chambre sur cet accord, déclare qu'il est en contradiction avec le droit international pour l'Afrique. Ainsi, le gouvernement français le considère comme nul et sans portée¹⁰⁸. L'État indépendant du Congo avait déjà reconnu la légitimité de la réclamation du gouvernement allemand dans une lettre officielle du comte de Grelle adressée au Ministre impérial à Bruxelles le 29 mai 1894¹⁰⁹.

Les relations de l'Allemagne avec l'Angleterre en Afrique du Sud sont aussi d'une haute importance sur la scène coloniale africaine. Cependant, elles n'ont que peu d'effets qui méritent une attention particulière au Kamerun. En revanche, à mi-chemin, les territoires portugais du Mozambique et d'Angola, présentent un intérêt politique pour l'Angleterre et l'Allemagne. En effet, ces territoires font l'objet d'un accord secret anglo-allemand en août 1898. Le Portugal vit une crise financière aiguë; l'Allemagne et l'Angleterre s'engagent à ne pas procurer ou garantir un

¹⁰⁸ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 2037, d no. 122, tome IX, p. 126.*

¹⁰⁹ *Ibid., cd no. 2035, tome IX, p. 123.*

Aussi, Angleterre, P.R.O. cab 37/37, 1894, no. 24. The Objections of the French Government to the Agreement of the 12th May between Great Britain and the King of the Belgians.

emprunt au Portugal autrement qu'en commun ou simultanément contre certains engagements¹¹⁰. Elles préconisent cette solution afin de maintenir l'indépendance du Portugal. Les éléments essentiels de cet accord, tel son aspect secret, mérite d'être examiné. Ainsi, Londres et Berlin doivent éviter à tout prix de faire à Lisbonne figure d'héritiers satisfaits, qui partagent d'avance la succession portugaise. Tous les points qui se rapportent au transfert futur des colonies en question ou l'administration des douanes à l'Angleterre et l'Allemagne restent également secrets¹¹¹.

Par ailleurs, si la France prend connaissance de cet accord, elle peut en faire un précédent. La France peut tenter, à son tour, de conclure une affaire semblable avec l'Espagne à Ceuta, sur la côte marocaine¹¹². L'accord revêt un caractère politique très important pour l'Allemagne. Le secrétaire d'État allemand des Affaires étrangères, le baron de Richthofen, affirme le 23 juillet 1898 que l'accord sur la question portugaise serait le

¹¹⁰ Angleterre, P.R.O. cab 37/47, 1898, no. 55 et 46. *Foreign Office, Draft of Despatch from the Marquess of Salisbury to Viscount Gough and to Sir F. Lascelles. The question of a loan to Portugal and the future of the Portuguese Colonies.*

¹¹¹ Angleterre, P.R.O. cab. 37/47, 1898, no. 55, 47 et 48. *The Portuguese negotiations between Great Britain and Germany.*

¹¹² Allemagne, *La politique extérieure...*, op. cit. cd no. 3641, no. 198, tome XIV, p. 321.

premier pas vers des accords qui peuvent à l'avance supprimer tous les conflits entre les intérêts politiques allemands et anglais¹¹³.

En somme, les efforts d'expansion de l'Allemagne au Kamerun sont contrés par l'Angleterre. L'accumulation de tensions entre les deux puissances reflète le rapport de force qui s'exerce constamment dans leurs relations. L'enjeu du Kamerun semble aggraver cette situation précaire. Quelles peuvent être les conséquences de la réaction de l'une des deux puissances par rapport à l'autre advenant un changement de rapport de force? Avant la guerre de 1914, ni l'Allemagne ni l'Angleterre n'ont réussi à influencer suffisamment la France pour l'attirer dans leur camp. Le Kamerun peut-il servir de monnaie d'échange pour réaliser ce dessein politique? Ces questions conduisent à l'idée que le partage du Kamerun a une genèse qui remonterait plus loin que les causes immédiates. Il serait le résultat progressif et irréversible d'une situation conflictuelle entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France depuis 1884.

¹¹³ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 3622, tome XIV, p. 294.*

Aussi, Angleterre. P.R.O. cab 37/48, 1898, no. 71. Anglo-German co-operation in other parts of the world.

C. Les rapports franco-anglais.

i)- Introduction.

Dans le domaine de la colonisation, plus que toutes les autres nations, l'Angleterre et la France sont omniprésentes en Afrique noire, en Méditerranée, en Égypte et en Orient. Cette expansion coloniale provoque une rivalité ardente qui se manifeste à travers tous les secteurs commerciaux, diplomatiques, économiques, politiques et territoriaux. Les deux concurrentes mènent le jeu et se retrouvent souvent face à face. Elles organisent leurs colonies éparses. Parfois, leurs impérialismes se heurtent.

ii)- Rivalité coloniale franco-anglaise en Afrique occidentale.

L'Afrique occidentale est une région où s'enchevêtrent étrangement les intérêts des puissances coloniales. Les questions d'annexion territoriale et de limitation de frontières préoccupent les diplomates européens. Pour presque toute l'Afrique, les renseignements dont ils disposent sur les territoires occupés sont inexacts. Par voie de conséquence, les travaux de concertation qu'ils entament aboutissent souvent à des tracés de frontières à modifier. Ainsi les limites durables ne sont pas établies avant la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. La situation ouvre la porte à des

complications incalculables.

En ce qui concerne la France et l'Angleterre, même si l'arrivée de l'Allemagne envenime la conjoncture, les impérialismes coloniaux français et anglais se livrent une concurrence redoutable pour l'espace commercial. Leur lutte n'empêche pas le développement rapide des colonies dans cette région d'Afrique. L'ardeur des compétitions s'accroît particulièrement en l'absence de toute détermination de frontières. La France et l'Angleterre conçoivent qu'elles ne peuvent continuer à empiéter de part et d'autre sur les territoires qui sont légitimement dévolus à chacun des deux pays, soit par droit de priorité et de conquête. Ce risque ne peut être pris sans entraîner des conflits aigus et sans compromettre inopinément leurs relations.

Les questions qui divisent les deux pays dans cette région remontent pour la plupart à une date fort ancienne. Cependant, la convention franco-anglaise du 10 août 1889 met un terme aux péripéties frontalières. Ainsi, l'article I de cet acte diplomatique délimite les possessions franco-britanniques dans la région de la Gambie. En effet, l'Angleterre revendique le bassin entier du fleuve Gambie comprenant notamment les territoires situés entre la rive gauche du Saloum et la Gambie, et toutes les zones

riveraines jusqu'au Fouta-Djallon. La délimitation qui résulte de l'accord laisse à l'Angleterre le cours du fleuve avec une bande de quelques kilomètres sur les deux rives et la France obtient les territoires avoisinants¹¹⁴.

Le second article de la convention consacre la délimitation des Scarcies. L'influence anglaise est indéniable depuis longtemps dans cette région avec la colonie de Sierra-Leone. Le contrôle de la zone du Fouta-Djallon par l'Angleterre risque de monopoliser les communications avec le Haut-Niger. L'arrangement du 10 août prévient ce danger. Ainsi, la zone traversée par une route au sud du Fouta-Djallon est formellement reconnue à la France. Cette voie fait la jonction des établissements français du Niger, aussi bien du côté de la Gambie que du côté des Scarcies¹¹⁵.

Le troisième article est relatif à la délimitation des établissements français et anglais de la Côte d'Or (Gold Coast). L'Angleterre revendique sur cette partie de la côte tous les territoires reliant la côte au Haut-Niger. L'arrangement garantit à la France certaines possessions des territoires

¹¹⁴ *France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 73. Arrangement relatif à la délimitation des possessions françaises et anglaises sur la côte occidentale d'Afrique. Paris, le 12 mars 1890.*

¹¹⁵ *Ibid.*

intérieurs et la navigation sur la rive droite de la rivière Tanoué.

La quatrième et dernière question réglée par cette entente concerne Porto-Novo. L'expansion de l'Angleterre est manifestement progressive dans le royaume de Kotonou, région située en face de Porto-Novo. Cet élan anglais vise la jonction avec la colonie de Lagos. L'arrangement permet à la France de reprendre une grande partie de son ancien territoire¹¹⁶.

Néanmoins, la signature d'un acte diplomatique entre les deux pays ne change pas le résultat de la situation réelle sur le terrain. En rivalisant continuellement de zèle, la France et l'Angleterre se nuisent et paralysent leurs moyens d'action à divers points de vue. La région du Niger constitue un exemple remarquable de cette sourde rivalité.

iii)- Lutte pour le Niger.

La question du Niger occupe une place prépondérante dans l'histoire coloniale de la France et de l'Angleterre en Afrique. Il s'agit d'un duel commercial féroce qui s'estompe avec la convention franco-anglaise du 14

¹¹⁶ *France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 73. Arrangement relatif à la délimitation des possessions françaises et anglaises sur la côte occidentale d'Afrique. Paris, le 12 mars 1890.*

juin 1898. En effet, les Français et les Anglais se rencontrent près des bouches du Niger dès le milieu du XIX^e siècle. Les négociants français qui établissent leurs comptoirs aux côtés des commerçants anglais leur rendent la situation pénible sur le plan de la concurrence.

Un dénommé George Goldie Taubman, officier anglais qui visite les établissements anglais du Niger en 1879, engage sa fortune personnelle et propose leur réunification. La "United African Company" voit ainsi le jour. En revanche, le comte de Semellé, ancien officier français, fonde la Compagnie française de l'Afrique occidentale l'année suivante. Cependant, la société française ne résiste pas à la concurrence; ruinée, elle vend ses comptoirs en 1884. Pendant ce temps, la reine Victoria confère à cette importante société anglaise, transformée en National African Company, une charte de droits de souveraineté politique sur tous les territoires qu'elle occupe au présent et au futur. C'est ainsi que la "Royal Niger Company" voit le jour¹¹⁷. Cette nouvelle compagnie s'impose en souveraine dans tout le bassin inférieur du Niger et de la Bénoué.

¹¹⁷ *France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 58 e. Avis public, Compagnie Royale du Niger à charte et responsabilité limitée, 31 mai 1894.*

Cependant, même si le commerce français périclité, les explorateurs et les conquérants français n'abandonnent pas la région du Niger. Après trois ans de combats acharnés entre 1883 et 1886 contre le sultan noir Samory, la France occupe le Haut-Niger et établit les postes de Bammako, Koundom et Niagossola. La situation de la France s'améliore considérablement. Dès lors, la Royal Niger Company proteste et prétend avoir établi avant la France les postes dans cette zone. Ces protestations trouvent un écho en Angleterre. Les négociations s'engagent entre les deux pays et aboutissent à la convention franco-anglaise du 5 août 1890¹¹⁸.

D'après cette convention, une ligne est tracée de Say à Barruwa; elle délimite les sphères anglaise et française. La délimitation laisse le Bornou dans la sphère anglaise et tout ce qui appartient au royaume de Sokoto. La France reconnaît les lignes du sud-est de la sphère anglaise tracées par les arrangements anglo-allemands de 1886. Les deux puissances s'engagent réciproquement à ne pas exercer d'action politique au-delà des régions comprises et déterminées par les dits arrangements¹¹⁹. Pour les questions commerciales, des commissaires sont nommés par les deux gouvernements afin trouver un arrangement qui facilite le commerce dans

¹¹⁸ *Angleterre, cab 37/37, no. 35, 1894. Anglo-French agreement 1890.*

¹¹⁹ *Ibid.*

les régions arrière de leurs territoires. Cependant, la France qualifie la convention de trop favorable à la compagnie anglaise car le tracé de la ligne Say empiète sur sa zone d'influence.

Par ailleurs, les voyages d'exploration des commandants Toutée et Hourst confirment plus tard que la Royal Niger Company n'a jamais atteint la zone de Bamako, objet de contestation qui aboutit aux négociations de la convention de 1890. Pour la France, la question qui se pose désormais demeure celle de la portée réelle des droits de la compagnie anglaise¹²⁰. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, affirme en Chambre que quelle que soit l'importance de cette compagnie, elle n'est, en somme, qu'une compagnie privée. Or, elle exerce en fait, une autorité qui donne lieu aux critiques les plus sévères non seulement en France, mais aussi en Allemagne et en Angleterre¹²¹. La compagnie du Niger accapare tout le commerce et interdit tout transit dans les territoires qu'elle occupe plus ou moins, contrairement à l'Acte international de Berlin de 1885 qui garantit le libre commerce et la libre navigation dans les bassins du Niger et du Congo. Des incidents d'une importance capitale sont signalés, tel celui de 1891 durant lequel les agents de la compagnie du Niger

¹²⁰ *Angleterre, cab 37/38, no. 19, 1895. Extract from the Journal Officiel of April 6, 1895.*

¹²¹ *Idid.*

s'emparent du bâtiment du Lieutenant Mizon et le jettent à l'eau. Aussi à Yola, sur un territoire qui se trouvent incontestablement dans la sphère d'influence française au Cameroun, les agents anglais détruisent les factoreries et les comptoirs des commerçants français¹²².

Plusieurs commissions d'études franco-anglaises opèrent constamment dans la région pour normaliser les droits de chacun des États. Le 29 mai 1898, le Marquis de Salisbury, secrétaire au Foreign Office, adresse une communication à son collègue du Colonial Office, sir E. Monson, pour lui indiquer que le gouvernement de Sa Majesté donne son aval et remet entre ses mains les négociations sur les problèmes du Niger¹²³. Les commissions françaises et anglaises tombent d'accord et proposent des solutions complètes à leurs multiples problèmes. La convention du 14 juin 1898 permet à la France et à l'Angleterre d'en finir avec cette "course au clocher" africaine.

L'important protocole d'entente concerne la délimitation des possessions françaises de la Côte-d'Ivoire, du Soudan, du Dahomey, des

¹²² Angleterre, cab 37/38, no. 19, 1895. Extract from the *Journal Officiel* of April 6, 1895.

¹²³ Angleterre, cab 37/47, no. 38, 1898.

colonies britanniques de la Côte-D'or, de Lagos, de l'ouest du Niger ainsi que toutes les autres possessions des deux pays à l'Est du Niger¹²⁴. Cette convention est suivie d'une déclaration additionnelle signée le 21 mars 1899 à Londres. Elle vient compléter les dispositions de l'article IV et IX en rapport avec la frontière de l'État libre du Congo et les engagements franco-britanniques¹²⁵. La France est satisfaite de ce succès diplomatique. Néanmoins, le délégué du Dahomey et de ses dépendances au Conseil supérieur des colonies émet des réserves et proteste contre cette convention auprès du ministre des Colonies¹²⁶.

Le délégué croit hors de tout doute que les sacrifices financiers et humains consentis par la France dans ces régions ne lui assurent pas une prépondérance indiscutable. L'une des principales clauses de la convention qu'il dénonce est celle qui résulte de l'engagement formel de la France à ne pas établir de tarifs préférentiels pour les marchandises et les produits de l'industrie française, sur la côte occidentale africaine pendant une durée

¹²⁴ *France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 149 b. Convention franco-anglaise du Niger. Paris, le 13 juillet 1898.*

¹²⁵ *Ibid., dossier 157 a. Déclaration additionnelle du 21 mars 1899.*

¹²⁶ *Idem., dossier 149, Affaires diplomatiques. Lettre du Délégué du Dahomey au ministre des Colonies, 13 juillet 1898.*

de 30 ans. Puisqu'il est malheureusement prouvé que l'industrie française ne peut rivaliser avec la concurrence étrangère sans être suffisamment protégée, il estime que cette clause ruinera à tout jamais le commerce français dans cette région¹²⁷.

En général, les succès de la Royal Niger Company demeurent une épine sous le pied des commerçants et du gouvernement français. Ces derniers nourrissent l'espoir de percer un jour les secrets jalousement gardés de son administration politique et commerciale. Dans une correspondance du 20 avril 1899, Paul Cambon, ambassadeur à Londres, écrit à Delcassé, ministre des Affaires étrangères:

«Cette ambassade a déjà cherché à plusieurs reprises à obtenir des renseignements précis sur l'organisation commerciale et administrative de la Cie Royale du Niger. De nouvelles tentatives ont été faites à cet égard pour répondre au désir exprimé dans vos lettres du 23 décembre...»¹²⁸

La convention franco-anglaise donne également lieu à des réserves de la part du gouvernement impérial allemand. Le comte de Münster, ambassadeur d'Allemagne en France, écrit à Delcassé pour lui exprimer l'avis de son gouvernement. Dans cette correspondance datée du 3 mai

¹²⁷ France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 149. Convention franco-anglaise du Niger. Paris, le 13 juillet 1898.

¹²⁸ France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 58 e. Compagnie Royale du Niger à charte et responsabilité limitée. Londres, le 20 avril 1899.

1899, le diplomate allemand stipule que la convention franco-anglaise et la déclaration additionnelle du 21 mars 1899 ne sauraient lier que les deux gouvernements contractants. Ces arrangements ne doivent porter dès lors aucune atteinte aux droits des tiers, notamment à ceux de l'Allemagne dans ses sphères d'influence en Afrique¹²⁹. Il va sans dire que l'Allemagne prend ses précautions et se réserve, en conséquence, une pleine liberté d'action pour sauvegarder ses droits s'ils étaient remis en question par les accords de ses rivaux.

iv)- Conquête du Tchad.

L'élan et la vigoureuse marche poursuivis par les Anglais, les Allemands et les Français dans le but de conquérir le territoire du Tchad à coup de traités avec les chefs natifs, donne lieu à un "steeple-chase" du plus haut intérêt. Ce tournoi géographique et politique se déroule dans la région située à l'Est du Kamerun, entre le coude de l'Oubangui et le lac Tchad. Cependant, la France devance d'ores et déjà ses rivaux, l'Allemagne et l'Angleterre. En effet, avant la convention franco-anglaise du 14 juin 1898, dont le paragraphe IV de l'article 4 reconnaît formellement à la

¹²⁹ *France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 159 a. Réserves de l'Allemagne au sujet des accords franco-anglais des 14 juin 1898 et 21 mars 1899.*

France les droits sur les provinces situées au Nord, à l'Est et au Sud du lac Tchad¹³⁰, l'explorateur français, Paul Crampel conclut plusieurs traités dans cette région en 1889 et 1890. À cette époque, les expéditions allemandes du Dr Zintgraff et du lieutenant Morgen opèrent uniquement dans les territoires du nord-est du Kamerun. Du côté anglais, la Compagnie du Niger n'a pas encore atteint ces régions. Mais une expédition anglaise est partie d'Akassa à la bouche du Niger et remonte le fleuve en route vers Bornou, riche territoire du Tchad¹³¹. Les buts que vise la France sur les territoires du Tchad sont non seulement politiques, mais s'intéresse aussi aux aspects économiques et stratégiques.

Sur le plan politique, la France compte utiliser la primauté de son influence sur le Tchad comme carte de négociations diplomatiques. Les territoires du Tchad coiffent le domaine allemand du Kamerun, et la France n'ignore pas que l'Allemagne va élever tôt ou tard de solides prétentions dans ces régions; même si en 1890 l'Allemagne est loin d'avoir les mêmes intérêts que l'Angleterre. La France a l'intention de donner à l'Angleterre,

¹³⁰ France, F. M., S. G., *Afrique VI*, dossier 159 a. *Réserves de l'Allemagne au sujet des accords franco-anglais des 14 juin 1898 et 21 mars 1899.*

¹³¹ France, F. M., S. G., *Afrique VI*, dossier 94. *Le Mouvement Géographique*, journal populaire des sciences géographiques, 22 février 1891.

au sujet de Zanzibar, une liberté d'action liée à l'approbation par le gouvernement allemand de l'entente qui se prépare entre la France et la Grande-Bretagne¹³². Ainsi, advenant que l'Allemagne refuse cette approbation, la France peut à son tour, refuser la sienne pour Zanzibar et l'Angleterre va se retrouver dupée par l'Allemagne. Cette stratégie de monnaie d'échange permet à la France de conclure avec l'Angleterre l'entente du 5 août 1890 qui reconnaît la prédominance française dans la région du Tchad¹³³. Du point de vue économique, en dehors des richesses de Bornou, il existe dans le région du nord tchadien des centres très peuplés et favorables au commerce tels: Gudjba (30,000 habitants), Dolo (30,000), Jakoba (50,000), Mouri (35,000) et Keffi (30,000)¹³⁴. La France veut conserver ces zones d'activité économique dans sa sphère d'influence.

Sur l'aspect stratégique, comme le montre la carte ci-après, le territoire du Tchad forme la jonction principale du Congo français à l'Algérie et au Soudan occidental dans le grand projet du chemin de fer

¹³² France, F. M., S. G., *Afrique XII, dossier 3. Le transsaharien. Journal la "Nation"*, 9 août 1890.

¹³³ Angleterre, *cab 37/37, no. 35, 1894. Interpretation of the Anglo-French Convention of 1890.*

¹³⁴ France, F. M., S. G., *Afrique XII, dossier 3. Le transsaharien. Journal la "Nation"*, 9 août 1890.

transsaharien¹³⁵. Le Transafricain est une nécessité économique pour la France qui cherche à unir, à travers le Sahara, l'Afrique occidentale et l'Afrique équatoriale à l'Afrique du Nord. Somme toute, l'expansion française dans la région du Tchad se fait en même temps que celle vers le Nil. Malgré les heurts violents avec l'empire de Rabah, la France résiste avec ténacité à l'État indépendant du Congo qui lui dispute la possession des routes, et réussit à contenir la poussée anglaise et de façon temporaire, celle de l'Allemagne. Par contre, la route vers le Nil met à nouveau la France aux prises avec sa grande rivale l'Angleterre.

v)- Course franco-anglaise pour le Nil.

La question d'Égypte domine largement les relations coloniales franco-anglaises. Les tensions entre ces deux puissances les mènent au seuil d'une guerre lors de l'expédition du célèbre commandant Marchand. Au lendemain du traité franco-congolais du 14 août 1894, lequel fixe les limites du Congo français avec l'État indépendant du Congo, la France décide d'étendre ses possessions du Tchad et du Congo jusqu'au Nil. La France veut profiter de la défaite des troupes égyptiennes par celles du Mahdi pour occuper le Soudan, et rouvrir la question d'occupation d'Égypte

¹³⁵ France, F. M., S. G., *Afrique XII, dossier 3. Le transsaharien. Journal la "Nation"*, 9 août 1890.

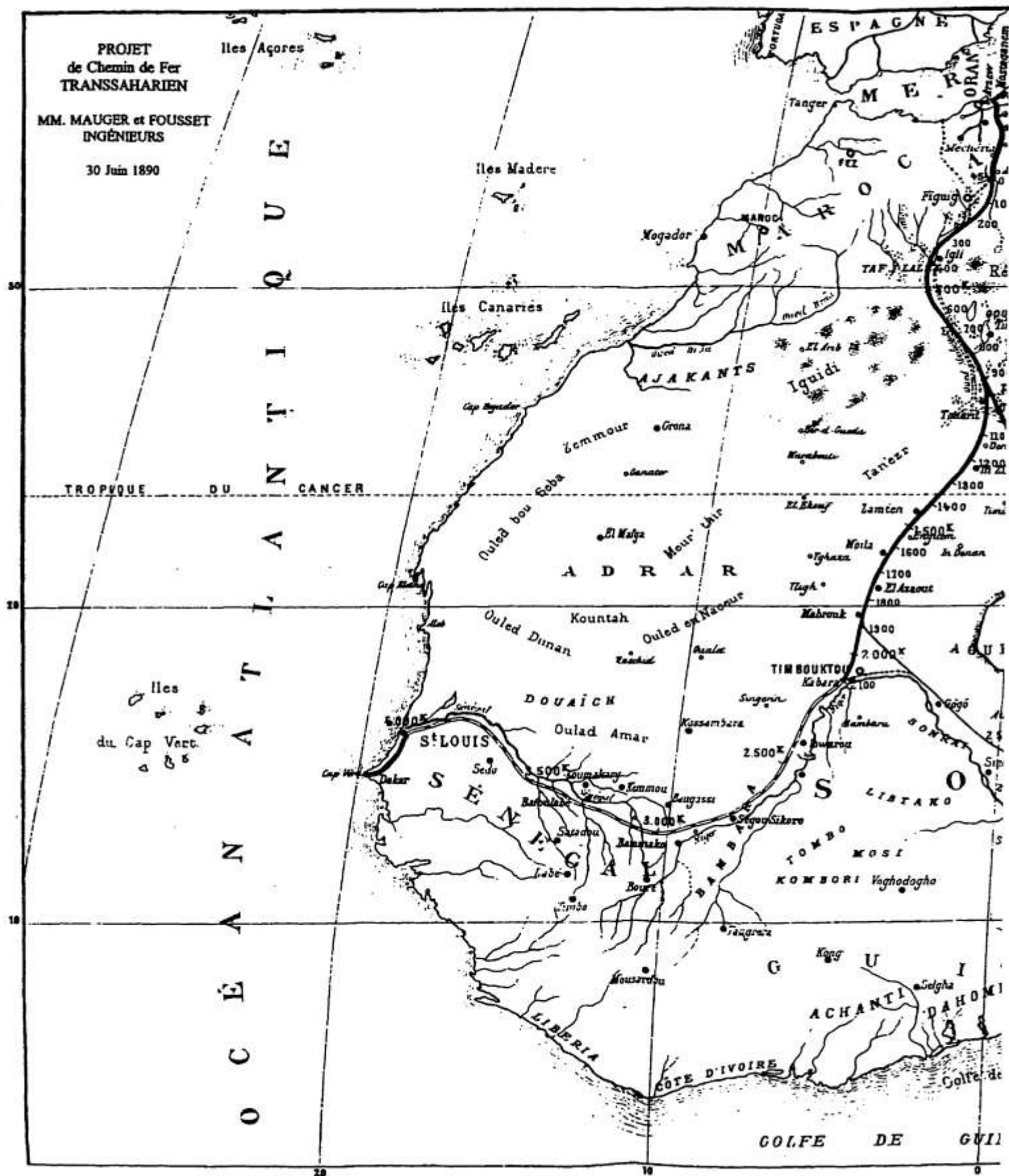
par l'Angleterre. Le gouvernement français conteste ce droit d'occupation à l'Angleterre, entre autres parce que l'Europe a solennellement garanti l'intégrité de l'Empire ottoman et cela à plusieurs reprises. Cette garantie est exprimée formellement dans l'article VII du traité du 30 mars 1856, dans l'article VIII du traité de Londres du 13 mai 1871 et dans l'article LXIII du traité de Berlin du 18 juillet 1878. Tous ces traités sont signés par l'Angleterre¹³⁶.

Sir Edward Grey déclare en Chambre que la décision du gouvernement français est un geste inamical et constitue un acte de provocation à l'endroit de l'Angleterre¹³⁷. Le secrétaire du Foreign Office évoque l'influence anglaise sur la vallée du Nil uniquement, mais pour son homologue français, Hanotaux, la distinction entre la vallée du Nil, le cours du Nil, ou le bassin du Nil n'a aucune importance car la question du droit d'occupation est toujours la même¹³⁸.

¹³⁶ *Angleterre, cab 37/38, no. 19, 1895. Extract from the Journal Officiel of April 6, 1895.*

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Idem.*



¹³⁹ France, F. M., S. G., *Afrique XII*, dossier 3. *Le transsaharien*. *Journal la "Nation"*, 9 août 1890.



L'organisation des expéditions françaises pour l'occupation du Soudan est mal conduite. L'Angleterre demande au général Kitchener de conquérir le Soudan. Le gouvernement français sort de son inaction et confie une mission au capitaine Marchand d'occuper la région de Bahr-el-Ghazal et d'établir un poste à Fachoda. Mais, initialement, le capitaine Marchand avait été chargé d'opérer la relève des troupes ayant achevé leur temps de service dans la région soudanaise. Ainsi, officiellement, les autorités françaises soutiennent qu'il n'y avait pas de "mission Marchand"¹⁴⁰. Pourtant une note du ministre des Affaires étrangères adressée le 18 janvier 1898 à son collègue des Colonies parle de la mission Marchand.

«Monsieur le Ministre et cher Collègue, notre vice-consul à Manchester vient de me faire parvenir l'analyse d'un article publié par le "Manchester Guardian", relativement à l'expédition du Haut-Nil, à la mission Marchand, ainsi qu'aux conséquences que ces entreprises pourraient avoir sur la question d'Égypte...¹⁴¹».

Mal équipé, avec des effectifs insuffisants, Marchand repousse les attaques mahdistes et s'installe à Fachoda dès le 10 juillet 1898. Mais il lui manque des renforts qui doivent arriver du Congo. Kitchener écrase les Mahdistes et arrive à Fachoda le 19 septembre. Même s'il témoigne son

¹⁴⁰ Ronze, *op. cit.*, p. 260.

¹⁴¹ France, F. M., S. G., *Afrique VI, dossier 150 e. Expéditions françaises et anglaises dans le Haut-Nil; l'affaire Fachoda. Note confidentielle du ministre des Affaires étrangères au ministre des Colonies. Paris, 18 janvier 1898.*

admiration militaire à son vis-à-vis français, Kitchener doit cependant protester énergiquement au nom de son gouvernement contre l'occupation française de Fachoda. La tension diplomatique devient extrême. Le bras de fer s'engage entre les deux gouvernements. La France maintient ses positions et considère comme le prolongement naturel et le débouché nécessaire de ses possessions du Congo, les territoires qui s'étendent jusqu'au nord de la frontière du Congo belge sur la rive gauche du Nil. Le gouvernement français propose, par voie de transaction, de fixer les frontières¹⁴².

Dans une correspondance adressée le 29 septembre 1898 au ministère des Affaires étrangères, le vice-consul à Manchester, écrit qu'à Londres, on est fermement convaincu que le gouvernement anglais obtiendra un arrangement avec le gouvernement français après le départ de Marchand. Le cas échéant, l'Angleterre pourrait revenir sur la convention franco-anglaise du Niger, laquelle n'a pas encore été ratifiée; ou alors, poussé par l'opinion publique, le gouvernement anglais pourrait

¹⁴² *Angleterre, cab 37/48, no. 74, 1898.*

ignorer ses anciens engagements d'évacuer l'Égypte¹⁴³.

La crise de Fachoda menace ainsi la position de la France dans les territoires situés au Nord-Est du Kamerun. Le refus éventuel par l'Angleterre de ratifier la convention du Niger remettrait en cause tous les accords de cette région du Tchad qui touche aux frontières des territoires allemands du Kamerun.

Les manifestations de la presse anglaise établissent un lien direct entre les droits de la Grande-Bretagne et l'obstacle français. Le 7 octobre 1898, le chargé d'Affaires de France à Londres écrit au ministre des Affaires étrangères:

«Depuis quelques jours, un certain nombre de journaux anglais profitant de ce que l'attention du public est portée, par suite des incidents dont le Haut-Nil est le théâtre, sur cette partie de l'Afrique, ont engagé une campagne destinée à présenter sous un jour menaçant pour les droits de l'Angleterre, les expéditions françaises qui opèrent ou sont censées d'opérer dans les territoires situés au sud et à l'est du lac Tchad..., les Français, en paraissant dans ces régions, portent atteinte aux droits de la Grande-Bretagne: La Westminster Gazette parle de l'obstacle que nous apporterions ainsi à la mise en communication future, sous pavillon britannique bien entendu, du Niger avec le Nil, qu'elle

¹⁴³ France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 150 e. Expéditions françaises et anglaises dans le Haut-Nil; l'affaire Fachoda. Note confidentielle du ministre des Affaires étrangères au ministre des Colonies. Paris, 18 janvier 1898.

paraît considérer comme une chose hors de discussions¹⁴⁴».

Outre cette pression de l'opinion publique anglaise, la France cède en raison de la disproportion des forces en présence, et de l'impossibilité pour elle de soutenir une guerre maritime contre l'Angleterre. Dans un échange de communiqués, les deux gouvernements s'engagent à désamorcer la crise:

«Désireuse de donner au gouvernement anglais et au gouvernement du Khédive une preuve non équivoque de son désir de maintenir entre elle et l'Angleterre et l'Égypte, les rapports de bonne amitié que leurs intérêts respectifs commandent, la France déclare spontanément renoncer aux droits et avantages éventuels qu'aurait pu lui procurer l'occupation effective de Fachoda... En conséquence, ordonne au commandant Marchand de se retirer avec sa troupe...¹⁴⁵».

«Le gouvernement de Sa Majesté remercie le gouvernement français de sa déclaration dont il reconnaît toute la spontanéité... Ne voulant pas être en reste de procédés amicaux, le gouvernement de Sa Majesté, heureux de son côté de pouvoir donner à la France une preuve visible et non équivoque de son amitié, lui fait spontanément la proposition de négocier la délimitation des possessions françaises et celles de l'Égypte, dans toute la mesure compatible avec les intérêts de l'Égypte et ceux de l'Angleterre...¹⁴⁶».

Les négociations qui s'amorcent entre Delcassé et lord Salisbury aboutissent à la signature, le 21 mars 1899, d'une déclaration annexe à la convention franco-anglaise de 1898. Cet acte diplomatique consacre

¹⁴⁴ France, Afrique IV, dossier 36. *Politique de la France dans les régions situées au Sud et à l'Est du lac Tchad. Note confidentielle du ministre des Affaires étrangères au ministre des Colonies. Paris, le 7 octobre 1898.*

¹⁴⁵ Angleterre, cab 37/48, no. 78, 1898.

¹⁴⁶ *Ibid.*

l'éviction de la France du Nil et marque la fin du partage de l'Afrique. Cependant, la crise de 1898 et 1899 prépare les deux puissances à une réflexion salutaire laquelle les conduira à une paix coloniale définitive.

Les questions coloniales du Cameroun font partie de cette perspective. Il est impossible de comprendre comment la France et l'Angleterre pourraient s'entendre sur ses questions si l'on ignore ou néglige de suivre l'évolution de leurs rapports dans l'ensemble. Les conflits et les ententes qui surviennent entre ces deux concurrents ont des répercussions sournoises ou directes sur le Cameroun parce qu'il s'agit d'un territoire convoité depuis son acquisition en 1884 par l'Allemagne.

vi)- **Rapprochement colonial franco-anglais.**

L'idée principale qui conduit aux négociations et à la signature de l'entente cordiale du 8 avril 1904 entre la France et l'Angleterre, traduit manifestement leur désir commun de faire disparaître de leurs relations les difficultés et les causes de conflits possibles. L'intérêt supérieur de leur politique générale se trouvant constamment menacé par des traités désuets ou des conventions incomplètes à travers leurs domaines

coloniaux respectifs, les deux puissances conviennent de faire trêve à leurs rivalités irraisonnées.

Ainsi, le domaine colonial provoque la naissance et le développement de cet accord d'une importance capitale. Après la crise franco-britannique du Soudan anglo-égyptien, la France et l'Angleterre réalisent la gravité et l'étendue de l'erreur qu'elles auraient commise en se livrant une guerre à Fachoda. Dans une correspondance qu'il adresse aux ambassadeurs français, Delcassé écrit :

«Les grands intérêts d'ordre à la fois moral et matériel qui sont attachés à l'entente de la France et de l'Angleterre, appelaient un règlement amiable des questions qui divisent les deux pays et d'où pourrait, en certaines conjonctures, sortir un conflit...¹⁴⁷».

La guerre sud-africaine du Transvaal qui oppose les Boers aux Anglais débute six mois après la signature de l'entente franco-anglaise de mars 1899. En effet, la guerre éclate le 10 octobre 1899 lorsque le cabinet anglais oppose un refus total à l'ultimatum du président Krüger qui somme l'Angleterre de retirer ses troupes de la frontière de la République du Transvaal. Les hostilités durent trois ans et s'achèvent avec l'armistice du 13 mai 1902.

¹⁴⁷ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. Colonies anglaises 1899-1913.

L'Angleterre, vainqueur, tire beaucoup de leçons politiques de ce conflit. La guerre du Transvaal révèle aux hommes d'État britanniques les plus germanophiles l'hostilité de l'Allemagne. À Londres, on comprend dès lors que la France est moins envahissante que l'Allemagne, et plutôt solidaire que rivale¹⁴⁸. En 1902, lord Lansdowne, partisan d'une entente franco-anglaise, occupe le secrétariat du Foreign Office dans le cabinet Balfour qui a remplacé celui de Salisbury. Lansdowne trouve chez son collègue français Delcassé une attitude similaire.

Les négociations actives engagées entre Paris et Londres aboutissent à l'accord du 8 avril 1904. Cet accord met fin à la rivalité coloniale franco-anglaise. Parallèlement, la convention de 1899 fait que la France renonce au Soudan tandis que l'accord de 1904 lui permet de s'installer au Maroc. L'une des clauses africaines de l'entente cordiale relative au Maroc et à l'Égypte stipule que la France n'entraverait pas l'action de l'Angleterre en Égypte et l'Angleterre agirait de même à l'égard de la France au Maroc. Les intérêts commerciaux des deux puissances sont sauvegardés dans les territoires marocains et égyptiens par

¹⁴⁸ Ronze, *op. cit.*, p. 298.

l'engagement réciproque de n'établir aucun régime préférentiel avant une durée de trente ans¹⁴⁹. Cette clause est dans un certain sens, la réplique de l'article 9 de la convention du Niger qui stipule ceci:

«À l'intérieur des limites tracées sur la carte no 2 annexée au présent protocole, les citoyens français et protégés français, les sujets britanniques et protégés britanniques pour leurs personnes comme pour leurs biens, les marchandises et produits naturels ou manufacturés de France et de la Grande-Bretagne, de leurs colonies, possessions et protectorats respectifs jouiront pendant 30 années à partir de l'échange des ratifications de la convention mentionnée à l'article 5, du même traitement pour tout ce qui la navigation fluviale, le commerce, le régime douanier et fiscal et les taxes de toute nature...¹⁵⁰».

D. Conclusion.

Au terme de ce chapitre qui révèle la cohabitation difficile des politiques coloniales de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, il est important de souligner l'ensemble des paradoxes que ces politiques entretiennent et leur impact sur le Kamerun. En effet, la confrontation des impérialismes coloniaux montre, d'une part, comment l'Allemagne parvient à s'imposer dans le concert des vieilles nations et cherche à les écarter de son chemin. D'autre part, le chapitre révèle aussi la façon dont la France et l'Angleterre arrivent à conclure la paix dans le domaine colonial.

¹⁴⁹ Ronze, *op. cit.*, p. 301.

¹⁵⁰ France, F. M., S. G., *Afrique VI*, dossier 149 b. *Convention du Niger*, 14 juin 1898.

En ce qui concerne l'Allemagne, sa politique coloniale est mal définie à ses débuts. Elle conserve un caractère plus ou moins fragmentaire, tout en enregistrant des gains substantiels sur le plan territorial. Cette fragmentation résulte vraisemblablement de la politique extérieure de l'Allemagne qui est guidée par le désir tantôt de ménager l'Angleterre contre la France, tantôt de plaire à la France pour embarrasser l'Angleterre.

En 1871, l'Allemagne est une nation exclusivement continentale et Bismarck repousse toute idée d'annexion territoriale extra-européenne. Le développement de l'industrie allemande est si fulgurante que le programme du chancelier est dépassé. Néanmoins, l'Allemagne évite les querelles avec la France et l'Angleterre sur le continent africain. Ainsi la politique conciliante et modérée de Bismarck, même inspirée par des desseins et des calculs opportunistes, permet momentanément d'écarter toute cause de conflit entre la France et l'Allemagne sur le terrain colonial.

Le successeur de Bismarck ne s'écarte pas de cette option modérée. En effet, dans une note écrite le 19 septembre 1892 concernant les difficultés franco-allemandes sur le territoire de l'Adamaoua au

Kamerun et les réserves à observer dans la politique coloniale en générale, le chancelier Caprivi met son pays en garde contre les égarements éventuels. L'Allemagne doit éviter des situations qui, en vue de possessions coloniales problématiques, peuvent créer à l'égard de la France des complications à propos desquelles la position de l'Angleterre serait incertaine:

« Dans la guerre future la mise en scène aura une importance primordiale, mais à mon sens elle ne saurait guère être plus malheureuse que si le lieu de l'action du premier acte était l'Adamaoua. J'en déduis que même dans le cas présent il sera bon d'éviter une querelle avec la France, de ne pas compter avec les moyens ultimes de la grande politique et de mettre nos buts en harmonie avec les moyens dont nous disposons actuellement aux colonies. Je demande donc que l'on défende à l'égard de la France nos prétentions en Afrique par la voie diplomatique, dans la mesure où il sera possible de le faire sans provoquer un conflit¹⁵¹ ».

Le chancelier conclut que si la guerre vient à éclater, son issue doit décider en même temps du sort des colonies. Si l'Allemagne est vainqueur, elle aura le choix, et si elle est battue, ce sera fait de toute sa politique coloniale¹⁵². Cependant, l'expansion opportuniste de l'Allemagne ne manque pas de bousculer le statu quo colonial que maintiennent la France et l'Angleterre en Afrique.

¹⁵¹ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 1814, tome VIII, p. 233.*

¹⁵² *Ibid., p. 233.*

Ces deux puissances se comportent autrement avant l'arrivée de l'Allemagne au Kamerun. Personne ne songe notamment à donner aux premières délimitations, vaguement esquissées sur des cartes, le caractère pressant et imprescriptible que des sanctions traditionnelles assurent aux frontières des États européens. Entre les deux rivales, plus que des questions territoriales, les questions commerciales occupent une place prépondérante dans leurs rapports.

Les Français et les Anglais ne veulent pas entraver l'initiative de leurs explorateurs qui parcourent l'Afrique à la découverte de nouveaux pays. Ainsi, quand l'heure sonne pour fixer les limites définitives de ces contrées lointaines, l'arrivée de l'Allemagne vient favoriser une ouverture vers la coalition franco-anglaise pour affronter un ennemi commun. L'aboutissement de cette coalition se dessine avec l'entente cordiale. Elle se confirme pendant la Première Guerre de 1914, donnant ainsi un sens prophétique aux écrits de Caprivi qui évoque un quart de siècle plus tôt les conséquences d'une guerre sur la politique coloniale allemande.

Malgré la complexité de leurs rapports, les faits connus montrent que la France et l'Angleterre finissent par trouver un terrain d'entente.

Cependant, la présence du troisième aspirant qui veut modifier constamment les positions traditionnelles complique la situation. Comment les trois grandes nations d'Europe vont-elles trouver les formules propres à concilier leurs intérêts et à satisfaire leurs aspirations communes vers les possessions d'outre-mer?

Du côté allemand, dans les hautes sphères de la politique, on croit que l'Allemagne se trouve dans une position favorable. Dans une note écrite le 30 juillet 1895 sur les difficultés de l'Angleterre en Egypte, le baron de Rotenhan, sous-secrétaire d'État allemand des Affaires étrangères, souligne que son gouvernement doit observer une attitude expectant, ou donner son appui en échange de concession au Zanzibar, car personne en Europe ne peut aboutir à quoi que ce soit sans le concours de l'Allemagne¹⁵³.

Le gouvernement pense que la jeune puissance coloniale allemande ne portera aucun préjudice au puissant Empire colonial britannique. Cependant, la prévenance et la bienveillance anglaises attendues par l'Allemagne ne surviennent pas à plusieurs occasions. À l'instar des

¹⁵³ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 2334, tome X, p. 86.*

activités de la Royal Niger Company et l'appui massif que lui prête le gouvernement anglais, la vigoureuse concurrence anglaise se dresse contre le commerce allemand dans le bassin du Niger.

Au Kamerun, la pénétration allemande dans l'hinterland du pays se heurte aux intrigues britanniques. La politique anglaise prône l'idée d'après laquelle le rapprochement entre la France et l'Allemagne est impossible en Afrique à cause de leurs relations en Europe. Ce calcul ne s'avère pas exact parce que la convention de l'hinterland du Cameroun conclue entre la France et l'Allemagne est la preuve du contraire. Dans une note envoyée le 17 avril 1894 au comte de Hatzfeldt, ambassadeur à Londres, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, le baron de Marschall écrit :

«La convention relative à l'hinterland du Cameroun conclue entre la France et l'Allemagne donne aux deux parties la possibilité de chercher à atteindre en commun un but avantageux pour les intérêts des deux pays, ce que l'Allemagne s'était, mais en vain, efforcée d'obtenir jusqu'ici de la bonne volonté de l'Angleterre. Par la convention avec la France, le Gouvernement impérial a réussi à s'assurer pour l'Afrique occidentale la politique de la main libre¹⁵⁴».

Il conclut que s'il est de l'intérêt britannique de s'opposer aux efforts français, le gouvernement anglais a la possibilité de faire des propositions qui tiennent un compte suffisant des vœux justifiés de l'Allemagne. Cependant, l'attitude allemande d'éviter constamment de se brouiller avec

¹⁵⁴ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd no. 2012, tome IX, p. 90.*

l'Angleterre, par crainte d'une alliance franco-anglaise, force l'Allemagne à pratiquer une politique d'équilibre. L'Allemagne ne veut pas attirer sans fondement l'hostilité de l'une de ces deux puissances et ne cherche ni à favoriser leur intimité ni à les pousser dans un désaccord jusqu'à une guerre.

En outre, la tendance générale de la politique allemande montre une méfiance chronique à l'endroit de la politique anglaise. Le comte Herbert de Bismarck, ministre plénipotentiaire à la Haye, écrit le 5 octobre 1884 que la politique anglaise manque de clarté et de sincérité. Par conséquent, elle est instable et aussi peu ferme¹⁵⁵. Ainsi, même pour une puissance amie, il est difficile de savoir où cette politique va aboutir. Elle est capable de faire volte-face étant donné que le gouvernement anglais est soumis à l'influence de l'opinion publique et de la presse¹⁵⁶.

Déjà en 1884, le chancelier Bismarck dénonce ce qu'il appelle la "double souveraineté britannique". En effet, dans une lettre qu'il adresse le 5 décembre 1884 au comte de Münster, ambassadeur allemand à

¹⁵⁵ *Allemagne, La politique extérieure...*, op. cit., cd no. 740, tome IV, p. 135.

¹⁵⁶ *Ibid.*, pp. 133 et 136.

Londres, au sujet des relations anglo-allemandes, le chancelier demande à l'ambassadeur d'informer Granville, que l'Allemagne fait tout ce qui est en son pouvoir pour cultiver les bonnes relations avec l'Angleterre. Cependant, la tâche lui est rendue très difficile par l'attitude du comte Derby, secrétaire au Colonial Office¹⁵⁷.

Bismarck refuse au nom du gouvernement impérial de tenir une double comptabilité des relations avec l'Angleterre: la première au Foreign Office où les belles paroles sont créditées; et la deuxième au Colonial Office où sont enregistrés les préjudices. En Allemagne, le changement d'hommes politiques ne modifie pas nécessairement le point de vue traditionnel de méfiance politique allemande à l'égard de l'Angleterre.

Dans une autre lettre qu'il adresse à Hatzfeldt, le 12 juin 1894, le baron de Marschall soutient que si l'Allemagne avait voulu protester à chaque reprise contre les agissements inamicaux de l'Angleterre dans les questions coloniales, la protestation serait devenue une institution établie

¹⁵⁷ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit.,* cd no. 743, d no. 470, tome IV, pp. 143 et 144.

dans les relations anglo-allemandes¹⁵⁸. En analysant la situation coloniale allemande en général et au Cameroun en particulier, l'Allemagne semble être prise au piège de sa politique d'alliances et du climat de méfiance chronique qui accompagne chacune de ses actions.

Au Maroc, en Égypte, en Afrique australe, occidentale et orientale, l'Allemagne ne peut ostensiblement agir sans chercher à voir plus clair dans les rapports franco-anglais. À Berlin, on considère que l'Angleterre ne recule pas devant des sacrifices pour se ménager une politique des "mains libres" contre l'Allemagne¹⁵⁹. La politique méditerranéenne du gouvernement impérial s'est leurrée en admettant l'hypothèse que le Maroc diviserait l'Angleterre et la France. Effectivement, après l'entente cordiale franco-anglaise qui règle presque tous leurs problèmes coloniaux majeurs, l'Angleterre paraît à demi lasse de cette longue lutte. Elle se contente dès lors de garder ses positions dans le monde. La fausse résignation de l'Angleterre semble laisser à l'Allemagne la latitude de prendre la place qu'elle veut obtenir, pourvu que ce ne soit pas au détriment de l'Angleterre.

¹⁵⁸ *Allemagne, La politique extérieure...*, op. cit., cd no. 2049, d no. 79, tome IX, pp. 143 et 144.

¹⁵⁹ *Ibid.*, cd no. 2724, tome XI, p. 169.

Quant à la France, il n'est pas faux de dire que les débuts de la colonisation allemande fournissent une soupape de sûreté aux relations franco-allemandes. Cependant, Bismarck n'est pas étranger à cette situation. Son attitude constitue le fait dominant de cette époque. Il est hostile à toute acquisition coloniale. Mais, subitement, l'Allemagne obtient ses premières conquêtes coloniales en Afrique sans coup férir, sans lutte armée, presque sans autre effort que des négociations diplomatiques sagement conduites par le fondateur de l'Empire allemand.

La France est préoccupée surtout par ses problèmes intérieurs. Ainsi, confronté à l'opposition de Clemenceau, hostile à sa politique coloniale, Jules Ferry démissionne en mars 1885. La France perd l'homme qui lui avait assuré jusque-là un essor considérable à sa politique coloniale. Les relations franco-allemandes prennent une autre tournure surtout après le départ du vieux chancelier. Les pangermanistes allemands décident, par tous les moyens, de donner à l'Allemagne un domaine colonial à la mesure d'une grande nation industrielle. Les actions pangermanistes semblent récupérer l'orgueilleuse devise adoptée par les Allemands au lendemain de

leur victoire de 1870 sur la France: "Deutschland über alles"¹⁶⁰, l'Allemagne au-dessus de tous.

En plus d'analyser l'ensemble des rapports coloniaux entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France, ce chapitre précise comment le Kamerun se retrouve constamment au centre des préoccupations de ces trois puissances coloniales. Cependant, même s'il ne constitue pas la source unique des conflits plus ou moins prévisibles qui menacent l'équilibre dynamique de leurs relations, le Kamerun reste le seul territoire africain qui subit une triple présence coloniale européenne.

De ce fait, les efforts de maintien de l'équilibre des forces par des traités, des alliances et des conventions n'empêchent pas les tensions. En effet, la présence de trois rivaux conduit souvent à l'isolement d'un concurrent. Par conséquent, cette situation entraîne à moyen ou à long terme, et de façon irrémédiable, une confrontation ou une association. Néanmoins, il ne faut pas imputer aux problèmes coloniaux les causes de la guerre de 1914, même si une telle éventualité aurait pu se produire lors

¹⁶⁰ Coudray, *article cité*, p. 50.

des deux crises marocaines franco-allemandes de 1905 et 1911. Le prochain chapitre analyse comment cette guerre débute en Afrique, son déroulement au Kamerun et les conséquences qu'elle entraîne.

Chapitre III

La Guerre mondiale de 1914 au Cameroun.

A. Les causes africaines de la Guerre.

i)- Introduction.

La ruée européenne vers le continent africain s'est ordonnée depuis la Conférence de Berlin en 1885. Alors que les assauts aveugles prenaient fin, le partage commençait. Au cours de la période précédente, des explorations rapides donnent lieu à des traités de protectorat ou d'annexion signés avec les chefs locaux. Néanmoins, la Conférence de Berlin ne parvient pas à substituer le droit à la force dans le processus du partage africain.

La course des explorations entre les protagonistes et le résultat de leurs conquêtes sont marqués par de vives contestations et des négociations diverses qui mettent en danger la paix mondiale. Cependant, en dépit de ces nombreux heurts entre les puissances coloniales, aucune guerre ne les oppose en Afrique avant 1914. La plupart des contentieux de la colonisation africaine se règlent par la voie de négociations ou par le système de conférences internationales entre les États concernés.

"L'impérialisme partageur"¹ impose la notion de sphères d'influence. Ainsi, les questions coloniales africaines ravivent constamment la rivalité et la méfiance entre les trois principaux protagonistes: l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

La Première Guerre mondiale de 1914 reste une guerre européenne à l'origine. En effet, depuis 1871, le continent européen connaît un climat de tension qui menace son équilibre. Cependant, le recours aux "États tampons" dans la diplomatie moderne et la création du système des alliances retardent et bloquent l'éclatement de conflits.

L'extension de la Première Guerre mondiale sur le continent africain n'est pas le fruit du hasard, puisque l'Afrique est un champ d'expansion de l'Europe. Par conséquent, les revendications territoriales européennes et tous les problèmes politiques sous-jacents jouent un rôle prépondérant dans l'éclatement du conflit en sol africain, jusque-là étranger aux guerres entre États européens.

¹ Peter Grupp, «L'Allemagne dans le Bulletin du Comité de l'Afrique française de 1891 à 1914». *Cahiers d'études africaines*, volume XIII, 1973, p. 3.

ii)- Empire colonial anglais en Afrique.

L'Empire anglais compte trois groupes territoriaux: l'Égypte et ses annexes du Soudan et de la côte orientale, la colonie du Cap étendue jusqu'aux Grands Lacs et devenue l'Union sud-africaine, et les colonies du golfe de Guinée (Gambie, Sierra-Léone, en Côte-de-l'Or et la Nigéria). La valeur économique exacte de ces territoires demeure inconnue. Ce sont des colonies d'exploitation qui offrent une production des régions tempérées et tropicales. Elles représentent parfois de simples stations commerciales ou des positions stratégiques nécessaires pour soutenir certaines politiques².

En Afrique, les possessions coloniales de l'Empire britannique sont en concurrence directe avec d'autres intérêts coloniaux. La situation politique des possessions britanniques est complexe et diversifiée. En Égypte, l'Angleterre s'installe d'abord provisoirement, mais y demeure malgré toutes les revendications égyptiennes et françaises³. Elle gouverne, conjointement avec l'Égypte, le Soudan égyptien par droit de conquête. Sur

² Ronze, *op. cit.*, p. 294.

³ Aussi, Angleterre, *cab.* 37/38, 1895, no. 19, p. 8. *The Marquis of Duferin to the Earl of Kimberley. The Interpellation made by M. de Lamarzelle in the Senate, reply by M. Hanotaux.*

la mer Rouge, l'Angleterre possède une large bande de territoires sur la côte somalienne. Plus au sud, trois protectorats britanniques représentent les meilleures terres et les centres commerciaux les plus importants de l'Est africain: il s'agit de Zanzibar et de ses dépendances, l'East African Protectorate et l'Ouganda Protectorate. Ces deux derniers territoires sont issus du domaine de la British East African Company qui vend sa charte⁴.

Le territoire qui s'étend du lac Tanganyka au lac Tchad est jalonné par les anciennes et les nouvelles colonies. Parmi lesquelles, le Nyassaland, la Rhodésie, le Bechuanaland et le Swaziland, passés du protectorat du Transvaal sous celui de l'Angleterre après l'écroulement de la République sud-africaine; les deux nouvelles colonies du Transvaal et de la Rivière Orange qui s'acheminent d'ores et déjà vers l'autonomie et enfin, le protectorat du Basutoland et les colonies autonomes du Cap et du Natal. Sur la côte occidentale africaine, d'autres territoires anglais, tels que le Nigéria, la Côte-de-l'Or, la colonie et le protectorat de Sierra-Léone et de la Gambie avoisinent ceux de l'empire français. Somme toute, le vaste Empire colonial britannique en Afrique, ne présente pas une unité parfaite. La présence allemande gêne l'atteinte d'un tel objectif⁵.

⁴ Ronze, *op. cit.*, p. 293.

⁵ *Ibid.*, p. 293.

iii)- Empire colonial français en Afrique.

L'Empire français comprend trois groupes de territoires en Afrique nord-occidentale et équatoriale. Au nord, il rassemble en un bloc, l'Algérie et les protectorats du Maroc et de la Tunisie. Il compte aussi le Sahara et les autres régions tropicales du Sénégal, du Niger, du Tchad. Finalement s'ajoutent les régions subéquatoriales de la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, une bonne partie du Congo et ses dépendances⁶.

De 1899 à 1904, le grand effort pour rallier ces tronçons épars, aboutit en même temps que disparaissent les royaumes de Samory et Rabah, considérés comme les plus redoutables ennemis "indigènes" des Français⁷. La jonction des colonies françaises d'Afrique équatoriale et d'Afrique occidentale par le Tchad est la première à se réaliser. Celle de l'Algérie à l'Afrique occidentale est effectuée par des expéditions d'Algérie et du Soudan. En 1904, l'union de l'Algérie et des domaines d'Afrique orientale est complétée. Mais il reste beaucoup à entreprendre pour achever l'unification des territoires reconnus comme français. L'organisation des territoires du Congo français compte les colonies du

⁶ Eugène-Léonard, Guernier. *L'Afrique, champs d'expansion de l'Europe*, Librairie Armand Colin, Paris, 1933, p. 72.

⁷ Ronze, *op. cit.*, pp. 289 et 291.

Gabon, du Moyen-Congo, les territoires de l'Oubangui, du Chari et du Tchad et s'achève en 1906. En 1910, ils prennent le nom de l'Afrique équatoriale française. Ils adoptent le modèle de l'Afrique occidentale française formée en 1904 et constituée des colonies du Sénégal, de la Guinée, du Dahomey, du Haut-Sénégal et du Niger. Avec ces territoires, la France est considérée comme l'autre puissance coloniale, singulièrement favorisée en Afrique, après l'Angleterre⁸.

iv)- Possessions coloniales allemandes en Afrique.

Si l'Allemagne se lance tardivement dans la course coloniale, elle le fait avec une vigueur compensatrice. Certes, l'Angleterre et la France accaparent les meilleures places. Cependant, les quatre colonies allemandes d'Afrique ne sont d'aucune façon des "miettes inconsistantes"⁹. Quatre tronçons entrent en considération: le Togo, le Cameroun, le sud-ouest africain et l'Afrique orientale. La plus grande partie du sud-ouest africain est un désert. Le Togo, malgré sa prospérité, est un petit territoire qui étouffe entre les possessions françaises et anglaises. Seuls le

⁸ Guernier, *op. cit.*, p. 73.

⁹ Robert Cornevin. *Histoire de la colonisation allemande*, Presses universitaires de France, Paris, 1969, p. 120.

Cameroun et l'Est africain peuvent espérer un brillant avenir. L'Angleterre possède environ neuf millions de km² de territoire en Afrique, la France près de sept millions, contre à peine deux millions et demi pour l'Allemagne¹⁰. La disproportion est donc flagrante comme l'indique ce tableau. La carte d'Afrique qui suit, montre la situation territoriale des puissances en 1914.

Tableau 3.

RÉPARTITION TERRITORIALE DES PUISSANCES COLONIALES EN AFRIQUE AVANT 1911	
PUISSANCES COLONIALES	SUPERFICIE EN KM²
Angleterre	8 765 119
France	6 528 882
Allemagne	2 412 900
Portugal	2 969 951
Italie	490 110

¹⁰ Ronze, *op. cit.*, pp. 120 et 295.



L'Afrique en 1914. Carte de répartition territoriale des puissances¹¹.



LÉGENDE		
SIGLES	PAYS	COULEURS
A	Allemagne	
B	Belgique	
E	Espagne	
F	France	
GB	Grande-Bretagne	
IT	Italie	
P	Portugal	

¹¹ Amadou Ndam Njoya, *Le Cameroun dans les relations internationales*. Librairie générale de droit et de jurisprudence. Paris, 1976, annexe, p. 2.

La propagande du pangermanisme, favorable à la colonisation développe des arguments pour dénoncer cette situation. Cette politique s'appuie sur deux mobiles, l'un démographique, l'autre économique. Le pangermanisme colonial allemand vise à créer un empire au sens anglais du mot, c'est-à-dire un tout qui se suffise économiquement. Les pangermanistes soutiennent que l'Allemagne est une grande puissance industrielle et un pays avec une population dense. Elle a besoin de débouchés pour son industrie, et de colonies de peuplement pour l'excédent de sa population. Elle doit conquérir au soleil la place à laquelle elle a droit¹².

En Asie comme en Amérique, aucune compensation coloniale ne semble guère possible. Ainsi, il ne reste plus que l'Afrique pour y entreprendre des conquêtes territoriales. Les aspirations et les revendications africaines de l'Allemagne sont devenues une priorité importante du gouvernement impérial. Le domaine colonial doit fournir des matières premières pour l'industrie allemande, des produits tropicaux pour l'alimentation d'une Allemagne surpeuplée et des débouchés pour une industrie en pleine expansion¹³.

¹² Charles Andler . Le pangermanisme colonial sous Guillaume II. Éditions Louis Conard, Paris, 1916, p. 34.

¹³ Cornevin, op. cit., p. 71.

v)- **Ultime confrontation des intérêts coloniaux.**

Depuis 1912, le partage de l'Afrique est terminé. Les grandes nations industrialisées d'Europe possèdent d'immenses territoires qu'elles s'activent à mettre en valeur. Leur conquête a exigé beaucoup d'efforts. Cependant l'ère des sacrifices n'est pas close. L'Europe est partie à la conquête de l'Afrique pour s'emparer des territoires offrant à son industrie des débouchés et les matières premières qui lui sont tous les jours plus nécessaires¹⁴. L'Afrique est donc potentiellement un grand producteur de matières premières, quoique sa mise en valeur soit à peine commencée. En l'occurrence, l'Afrique devient un consommateur de produits manufacturés. L'Europe doit fournir des quantités croissantes de tissus et de machines. Comme l'Afrique ne possède pas d'industrie, elle reste tributaire de l'Europe.

Les buts de la politique industrielle des nations colonisatrices sont similaires. La guerre de 1914 en Afrique peut être considérée comme l'aboutissement nécessaire de la lutte que se livrent depuis cinquante ans les nations industrielles. Elles sont obligées de s'assurer des marchés

¹⁴ Ronze, *op. cit.*, p. 354.

toujours plus vastes sous peine de voir leurs économies souffrir de pléthore. Dès lors, il apparaît qu'un des buts de l'Allemagne est d'arracher à la France et à l'Angleterre, une partie de leur vaste domaine africain¹⁵. L'Allemagne cherche à dominer l'Afrique autant que l'Europe. Il faut dépouiller ou vaincre la France et l'Angleterre. Or, l'Angleterre ne peut tolérer la constitution du vaste Empire allemand de l'Afrique équatoriale. Une telle réalisation rend impossible l'accomplissement du rêve britannique de joindre son empire du Nil à celui de l'Afrique du sud.

«Le rêve allemand, d'ailleurs ancien d'un bloc central africain allemand est, également lié au projet de dominer militairement la totalité de l'Afrique. La sécurité de l'Empire britannique exige que ce péril soit écarté¹⁶».

Compte tenu de tous ces éléments, les causes africaines de la guerre sont nombreuses. Elles se traduisent de part et d'autre par la défense des territoires déjà conquis et par des revendications territoriales de l'Allemagne. Voici ce qui ressort au cours d'une première conférence donnée en février 1918 par les divers officiers et hauts fonctionnaires du protectorat français au Maroc sur la politique coloniale de la France. L'intendant général Lallier du Coudray souligne les causes qui auraient

¹⁵ Ronze, *op. cit.*, p. 354.

¹⁶ France, Agence F. O. M., carton 871, dossier 2381. *Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris, le 29 mai 1918.*

poussé les grandes nations de l'Europe à acquérir des possessions outre-mer¹⁷. L'Angleterre désirait conserver sa prépondérance maritime et commerciale. Quant à la France, après la défaite de 1870, elle aurait besoin d'une victoire et aspirait à une certaine gloire. Les conquêtes lointaines compenseraient la perte de l'Alsace-Lorraine et la blessure de la guerre contre l'Allemagne. La France choisirait l'expansion coloniale au lieu d'une revanche continentale¹⁸. Enfin pour l'Allemagne, il s'agirait surtout d'une question d'amour-propre. La France espérait, dès la fin des hostilités, établir une liaison complète et définitive entre le Sud marocain et le Nord de ses possessions de l'Afrique occidentale; de Tunis à Brazzaville, les voyageurs français et les marchandises circuleraient sans entraves¹⁹.

En dernière analyse, les trois grandes puissances coloniales possèdent des aspirations identiques. L'Allemagne veut agrandir son territoire aux dépens de la France et de l'Angleterre. La France veut constituer un grand domaine colonial. L'Angleterre tient à son rêve de

¹⁷ *Intendant général Lallier du Coudray. «La politique coloniale de la France». L'Afrique française, renseignements coloniaux et documents; numéro 4-5-6, supplément à L'Afrique française d'avril, mai, juin 1918; p. 51.*

¹⁸ *Grupp, article cité, p. 14.*

¹⁹ *Coudray, article cité, pp. 51 et 55.*

joindre son Empire du Nil à celui de l'Afrique du Sud. Ainsi, les ambitions des puissances coloniales font apparaître les causes africaines de la guerre. Elles sont à la fois territoriales, politiques, économiques et stratégiques.

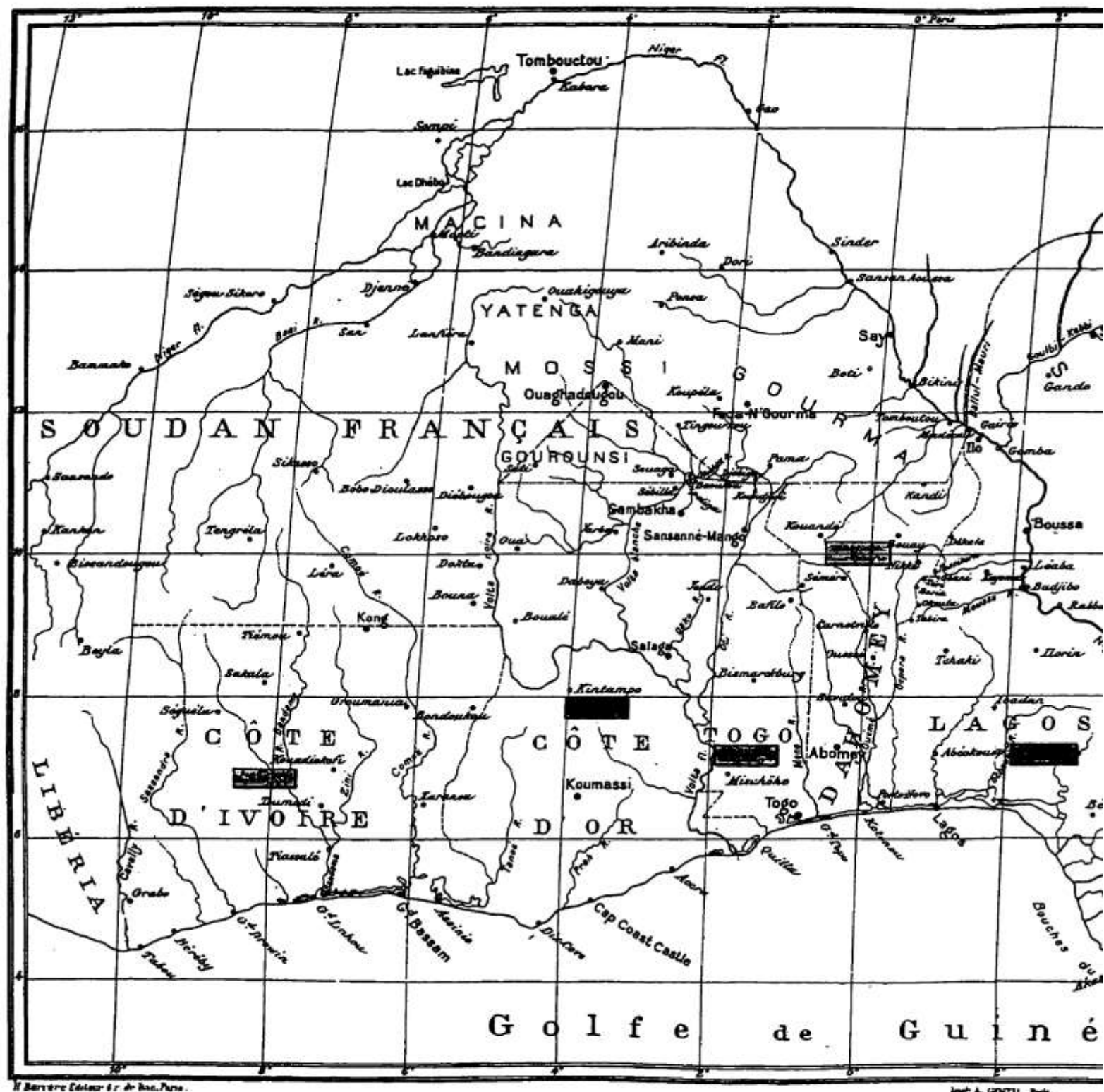
B. Les enjeux de la guerre au Cameroun.

i)- Introduction.

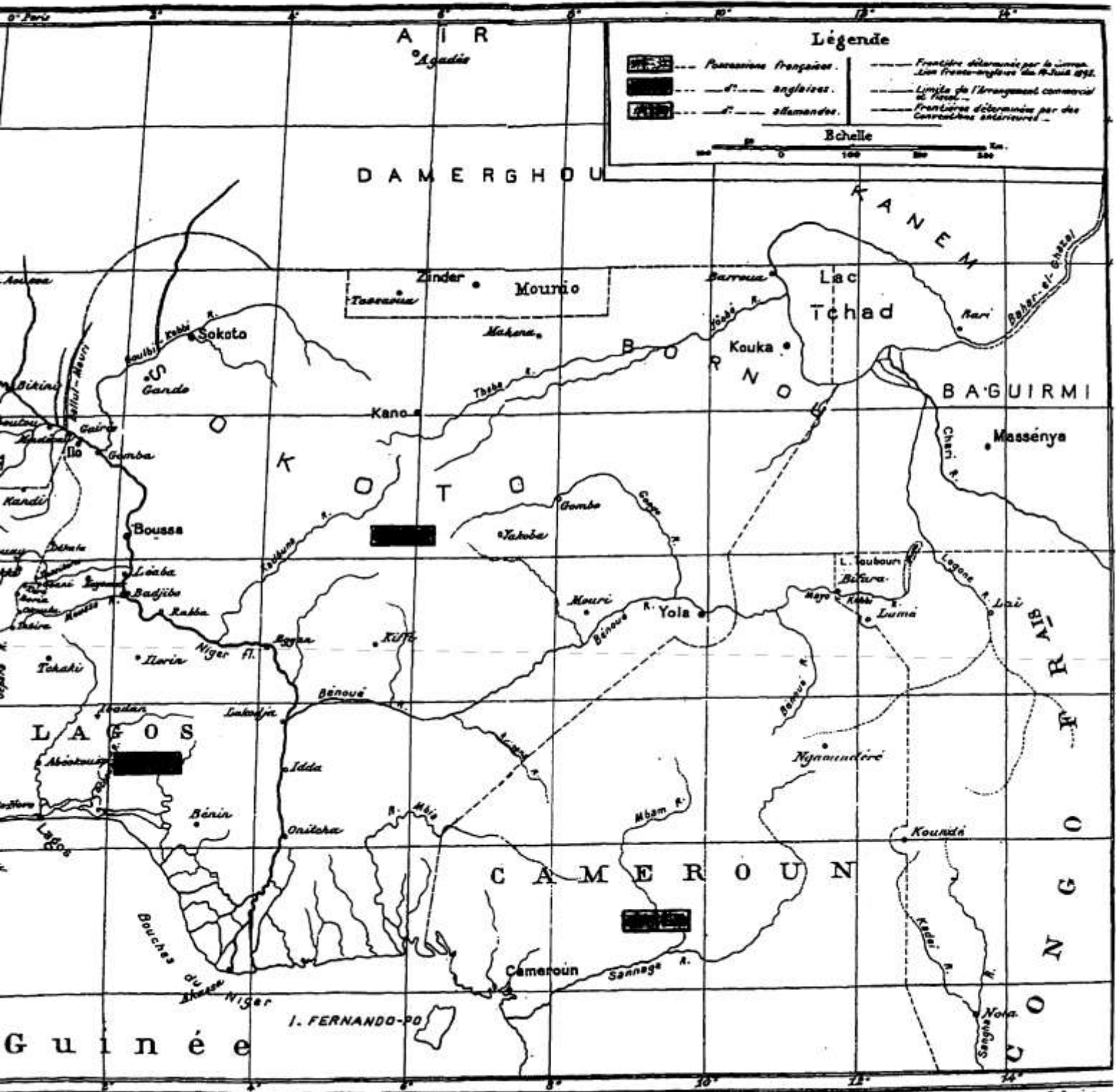
Le Kamerun allemand est, avant la guerre, une colonie en pleine évolution. Pendant de longues années, les Allemands ignorent les principales richesses de leur possession. Ils les découvrent véritablement vers les années 1910. Jusque-là, les efforts du gouvernement colonial se portent uniquement sur l'organisation territoriale pour permettre aux éléments européens de venir s'installer et faire fructifier leurs capitaux dans les entreprises industrielles ou agricoles²⁰. Aucun programme, aucune mesure ne cherche à développer la production auprès des natifs, même si le commerce la favorise en achetant quelques-uns de ses produits tels que le caoutchouc, l'ébène, l'huile et les amandes de palme. Avant d'analyser les moyens et les résultats du développement économique du Kamerun allemand, il faut examiner sa situation dans la région.

²⁰ Lucien Fourneau, commissaire de la République française au Cameroun. «La guerre en Afrique: ce que vaut le Cameroun». *L'Afrique française, bulletin mensuel*; janvier-mars 1918, p. 46.

Carte de la région du Golfe de Guinée²¹.



²¹ France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 149 b. Les questions du Niger, la région du Golfe de Guinée. Juin 1898.



ii)- Situation géopolitique du Kamerun.

Le Kamerun est situé dans le golfe de Guinée et dispose d'une large ouverture sur l'océan Atlantique. Cette région est particulièrement intéressante dans la mesure où toutes les puissances coloniales d'Europe y possèdent des intérêts vitaux. Le Kamerun est alors entouré de territoires coloniaux plus ou moins constitués en 1914. Le côté ouest est dominé par les territoires anglais du Nigéria avec près de huit cents kilomètres de frontières. Du côté sud le Kamerun touche à l'Afrique équatoriale française et sa frontière avec la colonie du Congo français est aussi vaste que celle de l'ouest²².

Les querelles frontalières franco-allemandes dominent cette région du côté congolais. La convention du 4 novembre 1911 qui met fin aux prétentions marocaines de l'Allemagne contre la cession territoriale du Congo français, calme temporairement la grogne allemande.

«Le Maroc tenait tant à coeur aux Allemands qu'ils auraient préféré un quart de ce pays contre toute l'Afrique équatoriale française et la convention du 4 novembre de 1911 avait été mal accueillie en Allemagne²³».

²² Yves Jouin, *«Les campagnes d'Afrique 1914-1915, 2^e partie: La conquête du Cameroun»*. *Revue Historique de l'armée*; No. 2, mai 1965, p. 75.

²³ Camille Fidel, *La paix coloniale française*. Librairie de la société du Recueil Sirey, Paris, 1918, p. 217

En effet, peu après la signature de la convention, le président de la Ligue pangermaniste Heinrich Class déclare que la question marocaine n'est pas définitivement liquidée. Le Maroc n'est perdu que provisoirement pour l'Allemagne²⁴. L'État indépendant du Congo n'a pas de frontière commune avec les colonies allemandes. C'est un grand pays où abondent les ressources naturelles. L'Angleterre et l'Allemagne nourrissent des convoitises pour les terres africaines du roi Léopold, tandis que les territoires portugais sont aussi l'objet d'intrigues²⁵.

Par sa situation géopolitique, le Kamerun touche aux bassins conventionnels du Congo, à celui du Tchad et du Niger. Tous les remous coloniaux qui agitent l'Afrique en général trouvent un écho au Kamerun. Les voies de pénétration terrestres ou maritimes convergent soit vers le Tchad soit vers le golfe de Guinée. C'est le carrefour du continent.

iii)- Plan de développement global et stratégique du Kamerun.

Nulle part ailleurs en Afrique occidentale, le problème de la colonisation européenne ne semble devoir se présenter dans des

²⁴ *Fidel, op. cit., p. 217.*

²⁵ *Ronze, op. cit., p. 295.*

conditions meilleures qu'au Kamerun. En effet, grâce au climat humide et stable de la région montagneuse, à la fertilité naturelle du sol, de nombreuses plantations émergent, se multiplient et donnent des résultats satisfaisants²⁶. Cependant, malgré les succès apparents, cette situation favorable ne se maintient pas, et l'avenir paraît réserver de nombreuses difficultés.

Avant 1908, la politique du gouvernement colonial allemand exige sans cesse et de façon croissante, un nombre de travailleurs équivalent au développement rapide de toutes les entreprises coloniales: construction de chemins de fer, exploitation forestière, jardins d'essai et travaux administratifs. Selon les estimations allemandes, il s'effectue chaque année un mouvement de près de cinquante mille hommes, obligés de quitter leurs foyers pour aller travailler dans les entreprises européennes²⁷.

Ce travail forcé prend toute l'apparence d'un esclavage d'autant plus lourd à supporter que les régions dans lesquelles sont recrutés ces travailleurs ne s'étendent pas au-delà de la partie centrale de la colonie.

²⁶ *Fourneau, article cité, p. 46.*

²⁷ *Ibid., p. 47.*

C'est donc une population d'un million et demi au maximum qui, chaque année, doit fournir ces hommes choisis parmi les plus robustes. À cette époque, la politique agricole locale adoptée par le gouvernement, ne peut être efficace que si elle prévoit le maintien des hommes dans les villages. Or jusqu'ici, ces hommes sont indispensables pour la main-d'oeuvre qui exploite des ressources naturelles à travers la colonie.

Dès lors, il y a lieu de concevoir combien l'opposition entre les deux systèmes est absolue. Le développement simultané de ces deux méthodes de production ne peut se concrétiser sans provoquer une crise économique et politique très grave, car les ressources humaines sont insuffisantes pour satisfaire à toutes les exigences. L'ampleur même des projets gouvernementaux dans les deux sens et le souci que se donne le gouvernement pour les réaliser va hâter l'éclatement de la crise.

Le projet de gestion autonome du gouverneur Seitz qui préconise la création des communes et des associations de districts avec des conseils de natifs dirigés par un curateur blanc, vient rouvrir les vieilles divergences de vues entre gens d'affaires et pouvoirs civils, entre l'idéal politique et les

intérêts commerciaux²⁸. Malgré la première intention des autorités pour favoriser exclusivement les entreprises européennes, elles se voient contraintes d'accepter et de développer la production par la main-d'oeuvre locale. Cette ligne de conduite s'impose comme étant la seule favorable à l'accomplissement de la mise en valeur des immenses territoires de la colonie. Il ne faut pas conclure de cet état de choses à la faillite irrémédiable de la colonisation allemande au Kamerun. Par contre, son extension est forcément compromise²⁹.

Sans insister davantage sur la méthode autochtone qui ne nécessite aucun apport de capitaux, la présentation parallèle des résultats obtenus dans deux colonies est un excellent moyen pour constater la différence entre les deux méthodes de production. Chacune d'elles applique exclusivement un des deux systèmes: la Côte d'Or anglaise, la méthode de production par les natifs et le Kamerun, la mise en valeur de certaines plantations par les entreprises européennes. La production comparée des deux colonies pour la culture du cacao est représentée par le tableau de la page suivante.

²⁸ Engelbert Mveng, *Histoire du Cameroun. Présence africaine, Paris, 1961, p. 318.*

²⁹ Fourneau, *article cité, p. 47.*

Tableau 4.

Production de cacao³⁰.

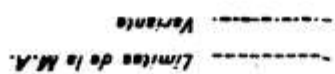
PRODUCTION COMPARÉE DES PLANTATIONS DE CACAO		
Années	PRODUCTION EN TONNES	
	Côte d'Or anglaise	Kamerun allemand
1894	9	135
1898	186	209
1903	2 315	912
1904	5 193	1 142
1905	5 165	1 465
1906	9 004	1 252
1907	9 503	1 707
1908	12 946	2 447
1909	20 534	3 322
1910	23 112	3 431
1911	40 357	3 582
1912	39 269	4 551

³⁰ Chiffres du tableau: Fourneau, article cité, p. 47.

Les chiffres se passent de tout commentaire, surtout lorsqu'on songe à l'énorme différence des efforts et des sacrifices consentis dans l'une et l'autre colonie. D'une part, les capitaux sont très élevés, l'outillage perfectionné, le personnel européen indispensable et onéreux; il faut également composer avec les multiples soucis de l'organisation, de l'aménagement et le rude problème de main-d'oeuvre lequel nécessite un concours permanent de l'administration. De l'autre côté, il n'y a que l'action administrative intense au début, des dépenses infimes comparées aux résultats, un personnel très restreint et aucune difficulté de main-d'oeuvre. Ainsi apparaît nettement l'erreur fondamentale d'une partie du développement du Kamerun allemand.

Cependant, la politique coloniale allemande au Kamerun ne se limite pas uniquement à l'exploitation des plantations. Stratégiquement, le Kamerun est considéré par le gouvernement impérial allemand comme la tête de pont de l'expansion germanique vers le bassin congolais. Il doit s'étendre sur la région des grands lacs en vue de la création de la Mittel Afrika³¹ comme le montre la carte ci-après.

³¹ Jouin, *article cité*, p. 79.



LA MIND-ARTS,

L'Allemagne rêve de se tailler un immense empire, du golfe de Guinée à l'océan Indien, par l'absorption des colonies françaises, belges et portugaises. L'exécution de ce projet commence à pointer avec la convention franco-allemande du 4 novembre 1911; cet acte morcelle l'Afrique équatoriale française et met le Kamerun en contact avec le Congo belge par les deux antennes de la Sangha et de la Lobaye.

Pour réaliser la jonction entre le Kamerun et l'Afrique orientale, l'Allemagne doit préparer l'absorption politique par des voies économiques³³. Ce plan grandiose doit se réaliser par la conquête du rail. Après l'arrangement franco-allemand de 1911, l'Afrique centrale française est considérée dans les milieux coloniaux allemands comme ayant peu de valeur pour la France à cause des difficultés d'accès. L'Allemagne envisage un échange par lequel, moyennant la cession à la France du Togo allemand et de territoires anglais dans la bande du Niger, la partie orientale du Centre-Africain français serait abandonnée à l'Angleterre. Le Kamerun se trouve donc prolongé au nord du Tchad jusqu'au Fezzan italien.

Ce plan permet à l'Allemagne de faire concorder sa politique coloniale africaine avec sa politique extérieure basée sur la Triple Alliance³⁴.

³³ *Fidel, article cité, p. 184.*

³⁴ *Martin, article cité, pp. 171 et 172.*

Elle vise à étendre son influence jusqu'au Congo et au-delà, parce que cette combinaison rend possible la construction du Transafricain italo-allemand Tripoli-Tchad-Léopoldville-Capetown, qui assure à la plus grande Afrique équatoriale allemande une voie de communication stratégique avec la métropole.

En février 1914, le rail du chemin de fer central de l'Afrique orientale allemande atteint Kigoma, sur le Tanganyka. Le grand lac du centre africain se trouve en communication par voie ferrée avec l'océan Indien. La construction de cette immense ligne exige seulement 9 ans, soit quatorze mois de moins que le prévoient les ingénieurs allemands. La distance de 1250 km de Dar-es-Salam à Kigoma, se franchit dorénavant en moins de 36 heures contre 42 jours avant la construction du chemin de fer³⁵. Cette ligne allemande tire en effet son importance, non pas de la richesse des colonies allemandes traversées, mais du trafic qu'elle draine des colonies belges formant le littoral occidental du lac. Dans un rapport, le consul allemand à Boma qualifie le Congo belge oriental de "Hinterland économique" de l'Afrique orientale allemande³⁶. De même source, il

³⁵ *Martin, article cité, p. 186.*

³⁶ *Fidel, article cité, p. 187.*

rapporte que l'Allemagne peut approvisionner la colonie belge en produits alimentaires, tandis que les richesses minières considérables du district de Tanganyka-Moëro et du Katanga septentrional (cuivre, étain, houille) vont être drainées par le chemin de fer allemand³⁷.

D'autre part, le Katanga méridional est menacé par l'emprise allemande. Une ligne belge, dont l'achèvement est prévu en 1916, combinée avec le cours navigable du Lualaba, doit relier Kambove, centre du Katanga méridional avec le chemin de fer du fleuve Congo au Tanganyka. C'est encore tout à l'avantage de la ligne allemande de Dar-es-Salam, car le parcours Kambove Kigoma Dar-es-Salam ne comporte que 2515 km contre 3747 km pour la ligne belge³⁸.

Une troisième ligne doit permettre d'accaparer le trafic du Katanga méridional. C'est le fameux chemin de fer qui part de la baie de Lobito, près de Benguelle, et qui traverse toute l'Angola jusqu'à Kambove. Son avantage par rapport aux autres lignes consiste à éviter le long et coûteux détour par le canal de Suez. Ce chemin de fer est avant tout anglo-

³⁷ *Fidel, article cité, p. 187.*

³⁸ *Ibid., p. 187.*

portugais; mais une des clauses de l'accord anglo-allemand, dont la conclusion paraît imminente quelques mois avant la guerre, reconnaît à l'Allemagne tout l'Angola (limitrophe de l'Afrique allemande du sud-ouest) comme sphère d'influence, tandis que celle du Mozambique doit revenir à l'Angleterre. Ainsi, l'Allemagne nourrit la perspective de posséder une ligne de chemin de fer qui traverse le centre africain dans toute sa longueur:

«Les Allemands craignent en effet que la construction d'un chemin de fer dans le Gabon ne fassent tomber dans la dépendance économique de la colonie française une grande partie des territoires extrêmes de leur Cameroun. L'itinéraire proposé du transafricain allemand, compterait 1.175 km entre le port de Douala sur l'Atlantique et Zinga sur l'Oubangui³⁹».

Ces lignes qui unissent les deux océans, draineraient presque toutes les richesses des domaines coloniaux portugais et belge et permettraient de concentrer les efforts de l'Allemagne vers la conquête économique du Katanga.

Le programme allemand de domination ferroviaire du centre africain est encore plus vaste. Le nouveau chemin de fer représente un moyen de communication plus rapide avec le Kamerun. La guerre empêche la jonction effective de l'Afrique orientale allemande et du Kamerun à travers le Congo belge. La deuxième partie de ce programme gigantesque,

³⁹ France, F. M., S. G., *Afrique XII, dossier 3 bis. Colonies africaines, chemins de fer exploités et projetés. Paris, décembre 1913.*

concerne cette fourche immense destinée à enserrer toute l'Afrique équatoriale. Le chemin de fer de Dar-es-Salam est le manche de cette fourche dont les deux pointes aboutiraient, l'une à Lobito, dans l'Angola, avec embranchement aux lignes de l'Afrique allemande du Sud-ouest, l'autre à Douala, au Kamerun⁴⁰. L'objectif allemand d'atteindre le Tanganyka avec le rail étant complété, l'effort se portera dorénavant sur le Kamerun. Le ministre des Colonies Solf visite la colonie en 1913 pour établir le programme des travaux publics⁴¹.

Le chemin de fer central qui part de Douala doit se prolonger jusqu'à Molundu, sur la N'goko, en amont du confluent de cette rivière avec la Sangha, de façon à réaliser la jonction avec le Congo. Sur ce tronçon principal, une ligne qui remonte en direction nord-est doit s'embrancher à environ 200 km de Douala et aboutir au Logone oriental⁴². Les Français seraient probablement obligés de recourir à cette ligne pour desservir leur territoire du Tchad, étant donné qu'ils ravitaillent les postes de ces régions

⁴⁰ *Fidel, article cité, p. 189.*

⁴¹ *France, Agence F. O. M. carton 799, dossier 157. Chemise E, section 3, Bureau d'études économiques. Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique. Paris, décembre 1915, p. 17.*

⁴² *France, F. M., S. G., Afrique XII, dossier 3. Colonies africaines, chemins de fer exploités et projetés. Paris, décembre 1913.*

en utilisant les voies fluviales du Niger-Bénoué, navigables seulement quatre mois par an.

Sur la ligne du Logone doit se greffer ultérieurement, à Bertua, l'embranchement vers l'Oubangui. Voilà ce que préparent les Allemands au Kamerun pour s'emparer du trafic ferroviaire. À la veille de la guerre de 1914, le développement du Kamerun est encore inachevé. Mais en général, le succès de l'expansion coloniale allemande est lié à la vigoureuse impulsion que lui insuffle Dernburg dès 1907 par sa politique du rail. Cette expansion est singulièrement favorisée par le grand développement de la marine marchande allemande. Elle coïncide avec le succès de la propagande intense entreprise en faveur d'un accroissement rapide de la marine de guerre de l'Empire. Cela se traduit concrètement par le vote de crédits d'année en année, de plus en plus considérables.

Le budget de la marine impériale pour l'exercice de 1891-1892 s'élève à 99.880.783 marks, soit près de 125 millions de francs, une augmentation de plus de 20 millions de francs par rapport à 1890 et de

plus de 60 millions de francs par rapport à 1889⁴³. De tels progrès ont un sens précis. L'Allemagne ne veut pas se contenter du troisième rang parmi les puissances maritimes. À mesure que s'accroît la puissance navale allemande, ses ambitions coloniales deviennent menaçantes pour les autres nations⁴⁴. Avec sa position de force au Kamerun, laquelle lui permet de convoiter les possessions coloniales de ses rivaux en Afrique, l'Allemagne établit clairement, par sa politique expansionniste, les enjeux de la guerre au Kamerun. Une telle politique est loin de susciter la bienveillance autour des projets allemands. À ce point de vue, comme à bien d'autres, la France et l'Angleterre peuvent considérer que le Kamerun doit être arraché à l'Allemagne pour empêcher celle-ci de l'utiliser comme plate-forme.

Dans le plan de développement global et stratégique du Kamerun, les Allemands comprennent que, même si la conquête initiale du territoire répond à un idéal politique expansionniste, elle ne saurait se limiter à cela. Ils mettent en place une politique de développement qui les associe aux

⁴³ *Le Journal des débats*, 8 janvier 1891. Exemplaire dans France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 102 e.

⁴⁴ *Fidel*, article cité, p. 162.

élites autochtones. C'est aussi un moyen de faire oublier à ces natifs les rigueurs de la conquête. Mais la guerre arrive trop tôt et ne permet pas à cette politique de faire ses preuves.

C. L'ère des généraux franco-anglais au Kamerun.

i)- Introduction.

La présence des états-majors des armées franco-anglaises au Kamerun est l'une des premières conséquences directes de la guerre de 1914 sur ces territoires allemands. Cette présence militaire des alliés marque déjà le prélude d'un bouleversement sans précédent pour cette colonie prédestinée à une évolution remarquable. Tout comme l'Allemagne, la France et l'Angleterre entrent en guerre en 1914 convaincues chacune qu'elle se bat pour une juste cause qu'une victoire rapide va récompenser⁴⁵. Le Kaiser déclare aux députés du Reichstag que l'Allemagne doit tirer l'épée avec une conscience pure et les mains nettes parce que son geste n'est pas inspiré par un appétit de conquête⁴⁶.

⁴⁵ Alan Palmer, *Le Kaiser Guillaume II*. Librairie Jules Tallandier, Paris, 1980, p. 299.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 299.

Si l'ambiance est similaire à Berlin, à Paris et à Londres, dans les colonies il est entendu que les pourparlers diplomatiques vont résoudre cette difficulté comme ils en ont déjà résolu d'autres. En effet, vers le milieu de juillet 1914, les autorités coloniales françaises du Congo reçoivent un câblogramme de l'Agence Havas. L'Autriche-Hongrie a adressé un ultimatum à la Serbie, qu'elle rend responsable de l'attentat de Sarajevo. Ce câblogramme ne donne aucun détail et les journaux ne parviennent que plusieurs semaines plus tard dans les colonies par paquebot⁴⁷.

Pour les autorités coloniales allemandes, la guerre apparaît comme une surprise. Sans doute en raison de l'accord secret intervenu entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne à propos du partage éventuel des colonies portugaises, les Allemands ne croient pas à un conflit armé avec l'Angleterre. D'ailleurs, la guerre déclarée, les gouverneurs allemands demandent à leurs homologues français et anglais de ne pas offrir aux "indigènes" le spectacle des querelles des colonisateurs. Dans l'intérêt de la race blanche, les colonies ne doivent pas servir de théâtre d'opérations

⁴⁷ *Collection de mémoires, Études et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre mondiale. Général de Division Aymérich, La Conquête du Cameroun, 1^{er} août 1914-20 février 1916, Paris, Payot, 1933, p. 26.*

militaires, étant donné que c'est en Europe et par les armes que doit se décider leur sort⁴⁸.

ii)- Ouverture des hostilités au Kamerun.

Les autorités coloniales françaises de Brazzaville prennent l'initiative de l'offensive contre le Kamerun. Le traité de 1911, signé sous la pression de l'Allemagne, n'a pas seulement diminué l'étendue de l'Afrique équatoriale française mais a notamment désorganisé ses communications. Les autorités coloniales françaises de l'Afrique équatoriale le considèrent comme une entrave au développement de leur territoire. En effet, le prolongement de deux nouvelles portions du Kamerun aboutit au confluent du Congo et la Sangha jusqu'à l'Oubangui au confluent de la Lobaye. Par conséquent, la colonie française du Moyen-Congo se retrouve coupée en deux tronçons; les voies de communications fluviales et les lignes télégraphiques avec l'Oubangui-Chari et le Tchad chevauchent le nouveau Kamerun.

La rectification de cette frontière est très fâcheuse et constitue une menace directe contre la colonie française. Pour transformer la situation en avantage stratégique, l'autorité militaire de Brazzaville doit rétablir la

⁴⁸ Cornevin, *op. cit.*, p. 87.

sécurité et la liberté des voies de communications de la colonie en s'emparant de Bonga et de Zinga. Ces plans de défense sont terminés et déjà approuvés lorsque la guerre éclate⁴⁹.

Le conseil de défense, réuni le 1^{er} août 1914 sous la présidence du gouverneur général intérimaire Estèbe, approuve les décisions prises par le chef de la colonie à l'annonce d'une tension diplomatique grave en Europe. Ces mesures sommaires visent à assurer la libre communication entre Brazzaville et Bangui et à donner pleins pouvoirs au lieutenant-gouverneur du Gabon et au commandant militaire du Tchad, en vue de la défense des territoires confiés à leur direction. Dès le 2 août, une colonne de soldats français quitte Brazzaville et se dirige vers Mokassa pour se tenir prête à toute éventualité. Le 4 août à midi, une proclamation du gouverneur général annonce à la population de Brazzaville que l'Allemagne a déclaré la guerre à la France. Dans la nuit du 5 au 6 août, Bonga est occupée par les troupes françaises qui capturent le vapeur allemand "Dongou"⁵⁰.

⁴⁹ Aymérich, *op. cit.*, pp. 11 et 12.

⁵⁰ Henri, Mailier. "Le rôle des colonies françaises dans la campagne du Cameroun 1914-1916". *L'Afrique française, bulletin mensuel*; volume 26, 1916, p. 187.

De son côté, le lieutenant-colonel Morisson, commandant militaire de l'Oubangui-Chari, occupe Zinga et repousse les Allemands à 50 km vers l'ouest⁵¹. Dès le 6 août, les troupes françaises rétablissent la frontière de leur colonie. C'est ainsi que s'ouvrent les hostilités au Kamerun en 1914, sous l'égide des colons français de Brazzaville. Ils veulent empêcher la répétition de l'histoire de la France dans les colonies en restituant à l'Afrique équatoriale la "petite Alsace-Lorraine congolaise"⁵².

iii)- Question de neutralité du bassin conventionnel du Congo.

Un rappel historique s'impose pour bien comprendre l'épineuse question de la neutralité du bassin conventionnel du Congo, que la guerre de 1914 vient compromettre. En effet, c'est sous l'égide du roi Léopold II de Belgique que s'organise en septembre 1876 une réunion en vue de la Conférence de Bruxelles. Cette conférence d'une importance primordiale réunit les principales sociétés de géographie de l'Europe. Les délégués français, allemands, autrichiens, belges, anglais, russes et italiens répondent favorablement à la convocation du roi. Sa majesté compte sur l'autorité des membres de l'assemblée pour planter définitivement

⁵¹ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *La conquête du Cameroun 1914-1916.*

⁵² Mailier, article cité, pp. 188 et 189.

l'étendard de la civilisation européenne sur le sol de l'Afrique centrale⁵³.

La conférence permet de faire le premier pas vers un accord européen concernant l'Afrique et représente une sorte de base pour une éventuelle charte politique de l'Afrique. L'assemblée approuve la création de stations destinées à favoriser les missions chargées d'explorer l'Afrique centrale. Les fonctions de ces stations doivent entrer dans trois catégories distinctes. Les premières stations sont hospitalières et constituent des bases de ravitaillement et des relais des expéditions. Les deuxièmes sont des bibliothèques, musées et stations scientifiques, centres d'études géologiques et climatiques, des populations, de la flore, la faune. Les troisièmes forment les postes civilisateurs qui protègent les natifs contre les traitants arabes et leur servent de modèle.

Dépourvues d'armes, ces stations doivent agir en douceur, par l'exemple et la persuasion. Ce programme est non seulement grandiose, il innove dans l'approche coloniale. Cette première initiative n'est pas concluante. En juin 1877, l'Association internationale africaine voit le jour.

⁵³ Guernier, *op. cit.*, pp. 67 et 68.

On crée un drapeau commun pour la première expédition qui est aussi la dernière. Faute de préparation adéquate et des connaissances suffisantes du milieu, tous les explorateurs périssent l'un après l'autre; c'est l'insuccès total. L'oeuvre qui semble être le premier pas vers une union coloniale pour la pénétration africaine, s'avère plutôt un signal d'une véritable "curée"⁵⁴.

Chaque nation européenne comprend enfin l'intérêt d'être présente en l'Afrique. L'insuccès de l'union leur trace la voie pour se substituer à l'organisation internationale et faire cavalier seul. C'est le commencement du pillage de l'Afrique. Les grands hommes de l'époque n'ont pas manqué de dénommer cette poussée européenne. Jules Ferry, grand partisan de la colonisation, connu en Europe pour son éloquence cynique, parle de "la course au clocher", tandis que lord Salisbury emploie le terme "steeple-chase"⁵⁵.

Les prétentions de souveraineté des uns contre les autres, sur de vastes territoires vides ou peuplés, provoquent une grande tension entre

⁵⁴ Guernier, *op. cit.*, p. 68.

⁵⁵ Yves Person. "L'Afrique noire et ses frontières", *Revue française d'études politiques africaines*, août 1972, p. 26.

les revendicateurs. Telle est la situation très préoccupante à propos des difficultés qui surgissent concernant l'établissement des frontières sur les territoires revendiqués par le roi des Belges, le Portugal, la France et l'Angleterre. À la demande du roi des Belges, soucieux de voir reconnus ses droits strictement personnels sur le Congo par la communauté internationale, l'Allemagne prend alors l'initiative d'une conférence internationale⁵⁶.

La conférence de Berlin s'ouvre en septembre 1884 et s'achève en février 1885. Elle a pour but de rédiger un code international destiné à résoudre les problèmes liés au partage de l'Afrique entre les puissances européennes. L'acte général de cette conférence produit de grands principes qui constituent une sorte de droit international public de l'Afrique.

Parmi ces principes, l'article 2 décrète le statut de neutralité du bassin conventionnel du Congo, la liberté de commerce et de navigation, même en temps de guerre, sur le Congo et le Niger. Toutefois, les puissances européennes doivent d'abord délimiter géographiquement et

⁵⁶ *Colloque international organisé par le Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes. L'Afrique noire depuis la conférence de Berlin. Éditions CHEAM, Paris, 1985, p. 10.*

précisément cette région où la neutralité, la liberté de navigation et de commerce doivent s'exercer. Chaque riverain européen du Congo et du Niger est soucieux à la fois de profiter des facilités commerciales du bassin et de protéger ses acquis territoriaux contre cette même liberté⁵⁷.

Le Conférence de Berlin de 1885 avait résolu les problèmes d'occupation du Bassin conventionnel du Congo. La guerre de 1914 vient remettre en question ces ententes pour des motifs de stratégie militaire. En effet, l'accord franco-allemand de 1911 attribue une nouvelle configuration au Congo français. Les deux antennes qui prolongent la frontière du Kamerun allemand rompent l'unité des colonies françaises de l'Afrique Équatoriale. La seule voie de communication sur la Sangha, avec le reste de la colonie est entièrement cédée aux Allemands.

Ainsi deux fenêtres allemandes s'ouvrent directement sur le Congo. L'inconvénient stratégique de la cession territoriale de 1911 se trouve, en théorie, bien atténué en vertu de l'article 11 de l'acte général de Berlin:

"Art. 11.- Dans le cas où une puissance exerçant des droits, de souveraineté ou de protectorat dans les contrées mentionnées à l'article 1 et placées sous le régime de la liberté commerciale serait impliquée dans la guerre, les Hautes Parties signataires du présent acte et celles qui y adhéreront par la suite s'engagent à prêter leurs bons offices pour que les territoires appartenant à

⁵⁷ *Colloque international, op. cit., p. 27.*

*cette Puissance et compris dans la zone conventionnelle de la liberté commerciale soient, du consentement commun de cette Puissance et de l'autre ou des autres parties belligérantes, placés pour la durée de la guerre sous le régime de la neutralité et considérés comme appartenant à un État non-belligérant; les parties belligérantes renonceraient, dès lors, à étendre les hostilités aux territoires ainsi neutralisés, aussi bien qu'à les faire servir de base à des opérations de guerre*⁵⁸.

Cependant l'état-major militaire colonial de Brazzaville ne peut guère compter sur les Allemands pour le respect d'une neutralité qu'il affirme déjà avoir été violée à deux reprises par l'Allemagne en temps de paix⁵⁹. Les deux incidents qu'ils évoquent se déroulent au mois de juin 1914 au confluent du Congo et de la Sangha. Le vapeur français "Bretonnet", ayant à son bord l'administrateur en chef Leprince, est sommé par le commandant du poste allemand de Bonga de s'arrêter et de donner son identité, sa provenance, sa destination et la nature de sa cargaison. Leprince proteste en évoquant l'article 11 de l'Acte général de Berlin. Le commandant lui répond qu'il connaît ces Actes, mais il doit exécuter les instructions qu'il reçoit de son gouvernement. Le deuxième incident mentionne le refus des autorités allemandes de permettre aux pêcheurs de la zone française d'accoster sur les îles et de pêcher entre les rives

⁵⁸ *Colloque international, op. cit., p. 50.*

⁵⁹ *Mailier, article cité, p. 187.*

françaises et allemandes⁶⁰.

Le rappel des événements est nécessaire à la compréhension de la position française. Le 3 août 1914, l'Allemagne adresse un ultimatum à la Belgique qui lui a refusé le passage. L'armée allemande pénètre le sol belge le lendemain. Ce fait ne crée pas en Afrique un état juridique nouveau, mais impose à la colonie belge de nouveaux devoirs. La Belgique ne désire pas prolonger la guerre en Afrique. Par conséquent, elle demande aux autorités coloniales d'observer une attitude strictement défensive sur les frontières⁶¹. Les desseins du Gouvernement belge de laisser ses possessions d'Afrique hors du conflit et son désir de maintenir la neutralité des territoires du bassin conventionnel du Congo sont immédiatement communiqués à ses agents diplomatiques à Paris et à Londres. Par déférence pour les puissances garantes de la neutralité de la Belgique issue du traité de 1839, la Belgique ne veut pas soumettre sa proposition à l'Allemagne avant d'avoir acquis la certitude qu'elle ne contrarie pas les points de vue de la France et de l'Angleterre. Le

⁶⁰ Mailier, article cité, p. 187.

⁶¹ *Royaume de Belgique, Ministère des colonies, correspondance diplomatique et politique relatif à la guerre en Afrique. Bruxelles, 1919. pp. 8 et 9.*

télégramme suivant part de Bruxelles le 7 août:

La Belgique souhaite que la guerre ne soit pas étendue en Afrique Centrale. Le Gouverneur du Congo belge a reçu pour instructions d'observer une attitude strictement défensive. Priez le gouvernement français (anglais) de faire savoir si son intention est de proclamer la neutralité au Congo Français (colonies britanniques du bassin conventionnel du Congo), conformément à l'article onze de l'Acte général de Berlin. Un télégramme de Boma annonce les hostilités probables entre Français et Allemands dans l'Oubangui⁶².

La réponse française arrive le 16 août. On estime qu'en présence de la situation, il importe de frapper l'Allemagne partout où elle peut être atteinte. La France a le désir de reprendre la partie du Congo qu'elle a dû céder à la suite des incidents d'Agadir et un succès ne serait pas difficile à obtenir⁶³. Les accords de 1911 ne sont pas favorables aux intérêts coloniaux français du Congo. La guerre contre le Kamerun devient une sorte de revanche qui est souhaitée et déclenchée par une poignée de colons influents et de commerçants qui gravitent autour de l'administration coloniale de Brazzaville, entièrement sous leur domination⁶⁴. La neutralité du bassin conventionnel du Congo se trouve ainsi violée par l'initiative des colons français, sous des prétextes plus ou moins fallacieux. Les faits allégués par le gouvernement français ne sont pas suffisants pour justifier

⁶² *Royaume de Belgique, M.C., p. 9.*

⁶³ *Ibid., p. 11.*

⁶⁴ *Ngande, op. cit., p. 219.*

l'initiative des opérations militaires.

iv)- Assauts français contre le Kamerun allemand.

Lorsque les autorités militaires de la colonie française du Congo prennent d'assaut le Kamerun, elles sont conscientes que le problème de la neutralité du bassin conventionnel va se poser. Mais leur stratégie vise à mettre les autorités de la métropole devant les faits accomplis. Lorsque le gouvernement de Belgique manifeste le désir que la guerre ne soit pas étendue en Afrique, le gouvernement français se montre favorablement disposé.

«Le Gouvernement français est très disposé à proclamer la neutralité des possessions du Bassin conventionnel du Congo et prie l'Espagne de le proposer à Berlin⁶⁵».

Cependant, la proposition de neutralité formulée par l'ambassade des États-Unis au nom de l'Allemagne est repoussée par la France et l'Angleterre⁶⁶.

⁶⁵ *Royaume de Belgique, livre gris belge no. 59, télégramme du ministre du roi à Paris au ministre des Affaires étrangères, Paris le 9 août 1914.*

⁶⁶ *France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. La conquête du Cameroun 1914-1916.*

En réponse à la proposition de ne point porter la guerre au coeur de l'Afrique, le gouvernement belge reçoit de Paris et de Londres une réponse négative.

«En réponse à votre dépêche du 7 août, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le gouvernement britannique ne peut se rallier à la proposition belge tendant à respecter la neutralité des possessions des Puissances belligérantes dans le Bassin conventionnel du Congo. Les troupes allemandes de l'Est africain allemand ont déjà pris l'offensive contre le protectorat anglais de l'Afrique centrale. D'autre part, des troupes britanniques ont déjà attaqué le port allemand de Dar-Es-Salam, où elles ont détruit la station de télégraphie sans fils. Dans ces circonstances, même si le gouvernement anglais était persuadé de l'utilité politique et stratégique de la proposition belge, il ne pourrait l'adopter... La France est du même avis que l'Angleterre, vu l'activité allemande que l'on remarque près de Bonar et Ekododo⁶⁷...»

Cette réponse est devancée par les événements qui sont déjà en cours dans les colonies africaines. Pendant que se poursuivent les discussions concernant la neutralité éventuelle du bassin conventionnel du Congo, l'ordre de mobilisation générale des troupes coloniales est complété. Ainsi, lorsque la réponse de la France et de l'Angleterre arrive à la mi-août, tous les objectifs envisagés par le conseil de défense, tenu au début d'août sous la présidence du gouverneur général intérimaire Estèbe, sont réalisés. Les troupes coloniales du Congo occupent la grande voie de communication Congo-Oubangui, absolument nécessaire au maintien de

⁶⁷ *Royaume de Belgique, livre gris belge no. 75, télégramme du ministre du roi à Londres au ministre des Affaires étrangères, Londres le 17 août 1914.*

l'activité économique des colonies riveraines⁶⁸.

Merlin, le gouverneur général de la colonie du Congo que la guerre surprend en Europe, arrive au début de septembre. Il examine l'efficacité des mesures prises et l'importance de celles qu'il convient d'envisager. Dès lors, une offensive décisive contre les territoires du nouveau Kamerun est décidée⁶⁹. Ces riches territoires qui sont situés au nord du Gabon, les bassins de la Sangha et du Logone, dont l'aliénation est particulièrement douloureuse aux colons français, constituent pour l'Afrique équatoriale française, selon Merlin, une sorte de petite « Alsace-Lorraine »⁷⁰. Le gouverneur estime que la reprise des territoires s'impose pour couvrir définitivement la grande voie fluviale Congo-Oubangui contre une entreprise de l'ennemi. Les accords de 1911 deviennent caducs.

L'opération de reprise des territoires cédés en 1911 marque le premier assaut massif des troupes coloniales françaises. Elles sont réparties en quatre colonnes: la colonne de la Sangha, sous les ordres du

⁶⁸ Mailier, article cité, pp. 188 et 189.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 192.

⁷⁰ *Idem.*

colonel Hutin; la colonne de Lobaye, commandée par le colonel Morisson; la colonne du Tchad, dirigée par le colonel Brisset et la colonne du Gabon par le général Aymérich⁷¹. Mais les troupes coloniales françaises ne participent pas seules à la conquête totale du Kamerun. L'entrée en guerre de l'Angleterre et de la Belgique modifie la situation sur le terrain au Kamerun.

v)- Évaluation des forces en présence.

Malgré toutes les accusations qui sont lancées contre l'Allemagne au sujet de la provocation dans les colonies, il n'est nullement démontré que l'Allemagne prépare sa colonie du Kamerun à la guerre de 1914. La colonie est attaquée d'abord uniquement par les troupes françaises du Congo. Ensuite, le corps expéditionnaire franco-britannique qui se constitue à Dakar, passe à l'attaque par la mer. L'offensive généralisée se fait conjointement avec les forces alliées composées des troupes du Congo belge, de l'Afrique équatoriale et occidentale françaises, et les troupes anglaises du West African Regiment du Nigéria, de la Gold-Coast et de

⁷¹ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *La conquête du Cameroun 1914-1916.*

Sierra-Léone⁷².

L'évaluation des forces en présence ne consiste pas uniquement à donner les chiffres lesquels d'ailleurs varient d'une source à l'autre. Il s'agit plutôt de procéder à une analyse qualitative et quantitative des moyens dont disposent les belligérants. En effet, dès les premiers instants de la mobilisation, le commandement militaire français se trouve brusquement placé devant une tâche complexe d'approvisionnement pour ravitailler les troupes opérant à des milliers de kilomètres. Du point de vue stratégique, les questions de ravitaillement posent beaucoup de difficultés de transport. L'utilisation des moyens mécaniques est presque inexistante. On emploie les cyclistes ou les motocyclistes dans certaines régions, mais en général, on emploie les coureurs. Les distances sont immenses et les parcours impraticables, ce qui cause des retards insurmontables dans les envois d'ordres et de renseignements⁷³.

Au nord Kamerun, un essai de boeufs porteurs est tenté sans

⁷² France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *La conquête du Cameroun 1914-1916*.

⁷³ France, doc. imprimés, *État-Major de l'armée*, *op. cit.*, p. 518.

succès. L'absence de routes carrossables et de ponts solides empêche l'utilisation généralisée des camions automobiles. Quant aux porteurs, leur utilisation constitue la règle essentielle de tous les transports⁷⁴.

Cependant, l'improvisation et les contraintes de cette méthode provoquent de nombreux déboires, tels la désertion et le manque des ressources humaines. La population locale est dispersée, insoumise ou malade. Il n'existe aucune réserve de matériel de portage. Aucun recensement ne permet l'évaluation du potentiel des porteurs selon les régions. Aucune structure de recrutement, pas de mode de sélection ni d'encadrement et de fonctionnement ne sont établis⁷⁵.

En ce qui concerne les forces allemandes au Kamerun, le danger représenté par les colons français qui n'acceptent pas que leur Afrique équatoriale soit scindée par les territoires allemands ne laisse pas les Allemands inactifs. Ces derniers mettent sur pied, depuis la conquête du Kamerun et la dilatation de ses territoires, un dispositif militaire bien équipé.

⁷⁴ France, *doc. imprimés, État-Major de l'armée, op. cit.*, p. 518.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 519.

«Les Allemands avaient un avantage incontestable sur nous. Leurs officiers et sous-officiers étaient, pour la plupart, au Cameroun depuis de longues années et les mêmes étaient toujours affectés aux mêmes régions⁷⁶».

Lorsque la guerre éclate, les Allemands possèdent une force nécessaire pour supporter un premier choc⁷⁷. Elle est évaluée à 3200 hommes au total, dont 1650 de troupes et 1550 de la police, encadrés par 250 Européens. Une fois les hostilités en cours, ses effectifs sont portés à 4000 hommes environ⁷⁸. Cependant, un rapport britannique mentionne un abondant recrutement des combattants en Afrique orientale. Ils sont mieux équipés par de nouvelles armes et des munitions venues d'Allemagne par voie maritime⁷⁹. Les forces militaires allemandes sont sous le commandement suprême du lieutenant-colonel Zimmermann.

Le corps expéditionnaire franco-britannique, placé sous le haut commandement du brigadier général anglais Dobell, compte 154 officiers, 81 sous-officiers européens, 2460 hommes de troupes et 3563 porteurs

⁷⁶ *Brisset, article cité, p. 38.*

⁷⁷ *Mveng, op. cit., p. 346.*

⁷⁸ *France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. La conquête du Cameroun 1914-1916.*

⁷⁹ *Angleterre, cab/37/133 no.16 (c) German forces, p. 3.*

indigènes du côté anglais. Quant au détachement français, il compte 56 officiers, 354 hommes de troupes européens, 1859 hommes de troupes africains, 1173 porteurs et ouvriers africains, et 302 animaux⁸⁰.

Si l'on associe à ces évaluations chiffrées le reste des troupes de l'Afrique équatoriale française comprenant près de 5000 hommes, dont 600 Européens disséminés sur un immense territoire, en plus des soldats du Congo belge, on réalise que les forces en présence au Kamerun sont nettement disproportionnées. La supériorité numérique des forces alliées par rapport à l'Allemagne est incontestable. Dans ces conditions, le sort des forces militaires allemandes du Kamerun en 1914 est d'ores et déjà scellé. Elles se contentent de la défensive aussi longtemps que possible, s'accrochant farouchement aux postes fortifiés⁸¹.

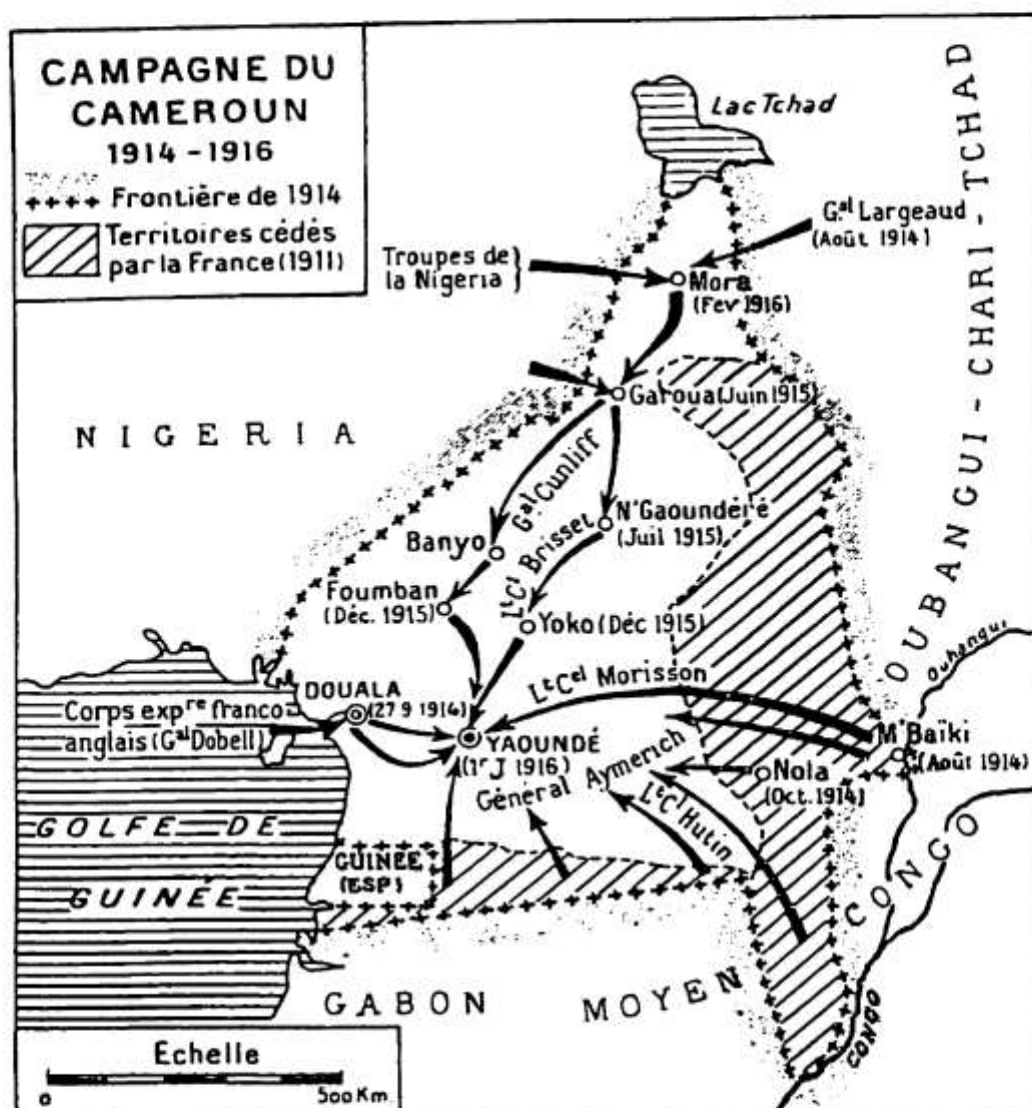
vi)- Le théâtre des opérations militaires.

Les opérations militaires au Kamerun, pendant la guerre de 1914, se déroulent sur presque toute la superficie de la colonie. Comme le

⁸⁰ France, *doc. imprimés, État-Major de l'armée, op. cit.*, pp. 133 et 134.

⁸¹ Mveng, *op. cit.*, p. 349.

montre la carte ci-après, les troupes sont organisées en colonnes et convergent vers le centre. Chaque colonne est sous le commandement d'un haut gradé de l'armée française ou anglaise. Leur évolution est influencée par la vaste étendue territoriale et sa structure physique. Du nord au sud, d'est en ouest, les mouvements des troupes et leur ravitaillement varient selon le climat et l'attitude des populations. En plus de la difficulté des communications, cet ensemble d'éléments crée des conditions particulières à la campagne de 1914 au Kamerun.

Carte de la campagne de 1914-1916 au Cameroun⁸².⁸² *Encyclopédie coloniale et maritime, op. cit., p. 55.*

Le Kamerun se compose de quatre régions naturelles: la plateau central qui occupe les deux tiers de la superficie totale; à l'Est en contre-bas du plateau, s'étalent les bassins de la Lobaye et la Sangha; au nord on rencontre les plaines de la Bénoué et du Logone et une zone maritime à l'ouest⁸³. De vastes régions marécageuses contribuent à compartimenter les zones d'opérations. En direction sud, on se heurte à des galeries forestières, une sorte de fouillis d'arbres et de plantes impénétrables qui recouvrent le sol spongieux. Vers Bertoua et Batouri, la futaie de 30 à 40 mètres de hauteur produit sous une pénombre perpétuelle et humide, un enchevêtrement de végétation qui gêne la vue et compromet tout déplacement en dehors d'étroits sentiers.

Cette zone de lianes, branchages et racines exige le même effort physique qu'une ascension ou qu'une marche dans les marais. La seule manoeuvre possible est un encerclement progressif⁸⁴. De toutes les colonnes alliées qui opèrent sur la terrasse du plateau sud, seule la colonne en provenance de la vallée de la Lobaye échappe à ce terrain en

⁸³ *France, doc. imprimés, État-Major de l'armée, op. cit., p. 60.*

⁸⁴ *Ibid., p. 62.*

longeant la lisière du nord. La région maritime, recouverte entièrement de forêt vierge est très arrosée et accidentée au centre. La zone située entre Edéa et Yaoundé reste un des principaux champ de bataille⁸⁵.

Ces diverses régions du Kamerun offrent des conditions climatiques et d'insalubrité hostiles aux Européens, surtout en région forestière. Les populations réagissent différemment selon les régions. Du point de vue militaire, cette question présente un intérêt crucial pour le ravitaillement et pour les transports.

À Douala, l'une des tribus du Kamerun qui souffre le plus de la colonisation allemande, coopère aussitôt avec les forces alliées, contrairement aux Ewondo (Yaoundé) dont le chef supérieur Charles Atangana, interprète de profession dans l'administration coloniale allemande, et le chef Nanga-Eboko favorisent les Allemands⁸⁶.

Les moyens de communication utilisés en 1914 au Kamerun sont

⁸⁵ France, *doc. imprimés, État-Major de l'armée, op. cit.*, p. 63.

⁸⁶ Frederick Quinn, "An African reaction to World War I: the Beti of Cameroon", *Cahiers d'études africaines*, volume XIII, no.4, 1973, p. 725.

les voies ferrées, les routes, les sentiers et les voies d'eau. Tous les cours d'eau de l'intérieur ne sont pas navigables en toute saison, ni sur toute leur longueur. Quant aux chemins de fer, des dégâts importants sont constatés au fur et à mesure que la guerre progresse. Dans leur retraite vers Yaoundé, les Allemands détruisent les ponts de Japoma et de la Dibamba par lesquels passe le chemin de fer⁸⁷. Pour des liaisons extérieures et intérieures, le Kamerun dispose de moyens rapides par câble, télégraphe et téléphone entre certains points de liaison. Deux câbles sous-marins relient Douala à Bonny du Nigéria anglais et à Lomé au Togo allemand. Une station radioélectrique existe à Douala et correspond avec la station allemande de Kami au Togo et de Santa Isabel de Fernando Po⁸⁸.

La plupart de ces installations sont hors d'usage, conséquence du sabotage de la guerre. Les Allemands font sauter les ponts dans leur fuite uniquement pour des motifs de stratégie défensive militaire, mais les alliés les accusent de vouloir ruiner la colonie. Les Allemands abandonnent, sans

⁸⁷ *Angleterre, Colonial Office. History of the Great War based on official documents. Military operations Togoland and the Cameroon, 1914-1916. By Brig. General Frederick James Moberly, London, 1931, p. 162.*

⁸⁸ *France, doc. imprimés, État-Major de l'armée, op. cit., p. 71.*

résistance, toutes les villes importantes⁸⁹. Même si la solution de neutralité proposée par l'Allemagne est rejetée, les Allemands évitent la destruction des villes et le gaspillage inutile des ressources, convaincus que la victoire de l'Allemagne en Europe leur ouvrira de nouveau les portes de la colonie. Par sa durée et ses conditions de rudesse sans précédent, la campagne du Kamerun présente, dans son ensemble, des caractéristiques d'improvisation. Pour comprendre l'ensemble des circonstances qui peuvent expliquer la grande variété des offensives isolées et l'absence de cohésion, il est indispensable d'interroger les rapports interalliés au début et pendant le déroulement des opérations.

vii)- Climat de suspicion au sein des forces alliées.

La collaboration militaire de la France avec l'Angleterre contre l'Allemagne au Kamerun montre, que la rivalité chronique entre les impérialismes coloniaux français et anglais ne les empêche pas de s'associer pour repousser l'impérialisme allemand. Cette association de guerre n'exclut pas soudainement tous les antagonismes et toute la suspicion qui caractérisent les relations entre ces deux puissances.

⁸⁹ *Mveng, op. cit., p. 340.*

En effet, l'extension de la guerre aux colonies est justifiée par des buts coloniaux. Ce postulat étant admis, il suffit de questionner les actions françaises et britanniques pour déduire que leur implication dans la guerre au Kamerun ne relève pas des mêmes raisons fondamentales. Du côté français, malgré toutes les apparences au début des hostilités, la situation militaire globale est loin d'être favorable. Les inconvénients majeurs de l'organisation générale du commandement militaire subordonné à l'autorité civile du gouverneur général sont des facteurs qui influencent la situation française. De plus, le haut commandement militaire pense qu'en cas de conflit, les Allemands peuvent être tentés d'utiliser les voies d'accès pour exécuter des raids contre leurs colonies et les isoler de Brazzaville en coupant la navigation sur le Congo⁹⁰.

La logique de cette stratégie impose à chaque unité militaire la solution d'occuper les couloirs d'invasion éventuelle de l'ennemi. D'où les multiples fronts lancés par le haut commandement français contre le Kamerun au début des hostilités. Mais les véritables premières actions contre le Kamerun sont des opérations navales qui débutent le 22 septembre 1914. Elles sont l'oeuvre du corps expéditionnaire franco-britannique dont la mission précise consiste à occuper les ports allemands de Douala, Victoria, Buéa et Soppa, puis de pousser vers l'intérieur une

⁹⁰ *Jouin, article cité, p. 80.*

offensive énergique en vue de la conquête du Kamerun⁹¹.

Le 26 septembre, le "Challenger", croiseur anglais, et la canonnière "Dwarf" du corps expéditionnaire ouvrent le feu sur Douala qui oppose une résistance symbolique⁹². Le général Dobell installe ses quartiers à Douala. Les Britanniques, dont la langue est parlée par les habitants, connaissent immédiatement un succès qui froisse leurs compagnons français⁹³.

Sur le plan politique, le corps expéditionnaire ne cherche pas à exploiter cette situation. Les Anglais se montrent réservés devant l'accueil des autochtones. Les Français accusent le général Dobell d'avoir installé des soldats anglais dans les beaux quartiers blancs et d'avoir laissé les Français dans les quartiers populaires.

Le principe de la coordination des opérations militaires est admis par les gouvernements alliés. Cependant, l'organisation de l'offensive générale

⁹¹ Mailier, article cité, p. 203.

⁹² France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *La conquête du Cameroun 1914-1916*.

⁹³ Mveng, *op. cit.*, p. 355.

contre Yaoundé sur quatre fronts est un échec dû au manque de coordination dans les mouvements. Une telle carence résulte du triple commandement qui s'exerce au Kamerun à cette époque.

Le corps expéditionnaire est commandé par le général anglais Dobell; le contingent du Nigéria anglais et la colonne du Nord Kamerun relève du général Cunliffe; enfin, les colonnes du Gabon et le détachement de l'est-Kamerun sont dirigés par le général Aymérich⁹⁴. Suite à la première conférence qui réunit les alliés à Douala en février 1915, une deuxième réunion du haut commandement interallié se tient le 25 août à Douala. Une nouvelle offensive contre Yaoundé est décidée pour octobre⁹⁵. Cinq mois plus tard, les alliés entrent dans la ville, vainqueurs des Allemands. Les Français ignorent ce que les Anglais pensent de la colonie conquise.

Cette ambiguïté ne fait qu'accentuer la méfiance entre les deux alliés. Les désaccords entre les deux armées traduisent une sourde rivalité pendant la conquête et l'occupation militaire du Kamerun. Les

⁹⁴ Mailier, article cité, p. 215.

⁹⁵ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *La conquête du Cameroun 1914-1916.*

conséquences d'un tel climat auront un impact certain pour l'avenir immédiat de ce territoire conquis.

viii)- **Débâcle allemande.**

L'occupation de la colonie allemande du Togo se fait en août et septembre 1914. Cependant, l'importante colonie allemande du Kamerun offre une résistance de tous les instants. La campagne du Kamerun, longue de dix-huit mois, d'août 1914 jusqu'en janvier 1916, est considérée comme une des plus dures de l'histoire militaire coloniale d'outre-mer⁹⁶. Malgré son infériorité numérique, la valeur insoupçonnée de l'armée coloniale allemande gêne considérablement la progression des troupes françaises, britanniques et belges.

Les chefs militaires allemands, à tous les échelons, possèdent une capacité extraordinaire d'appliquer les principes d'une défense "offensive": harcèlement des lignes de communications, destructions diverses, contre-attaques menées par des détachements légers à partir de solides points d'appui munis de réseaux de tranchées-abris et d'obstacles battus par le

⁹⁶ *Mailier, article cité, p. 175.*

feu d'armes automatiques⁹⁷. Dans une directive à ses troupes, datée du 17 octobre 1914, le lieutenant-colonel Zimmermann écrit :

«Même à la défensive, l'action et l'esprit d'offensive doivent être la règle, seule l'immobilité est condamnable. Les pertes de terrain importent peu quand elles sont compensées par l'arrêt de la progression de l'ennemi et les pertes qu'il subit surtout en cadres européens⁹⁸».

L'instruction militaire de base des soldats noirs est très poussée sous le commandement allemand. Les meilleurs soldats sont gradés et reçoivent les responsabilités qui leur confèrent l'orgueil du métier.

«Leurs tirailleurs étaient soumis à une instruction militaire intensive de chaque jour, quelle que soit la durée de leur service; ils n'étaient pas employés à la construction, ni des postes, ni de routes; une discipline de fer régnait dans les formations sous la férule des sous-officiers, les officiers étant toujours très distants avec leurs tirailleurs⁹⁹».

Le résultat parle de lui-même: après dix-huit mois d'une campagne extrêmement pénible, les trois quarts de l'effectif des troupes coloniales allemandes restent fidèles à leur chef et les suivent hors du territoire de la colonie¹⁰⁰. Le premier janvier 1916 marque l'entrée des troupes britanniques dans la ville de Yaoundé. La guerre est terminée au Kamerun. Les troupes allemandes, chassées de Yaoundé, sont parties en direction

⁹⁷ Jouin, article cité, p. 79.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 79.

⁹⁹ Brisset, article cité, p. 38.

¹⁰⁰ Quinn, article cité, p. 726.

sud pour chercher refuge en Guinée espagnole neutre.

Cet exode vers la Guinée est bien organisé. Les Allemands, conscients d'être poursuivis par les alliés, laissent une arrière-garde pour se couvrir et les retarder. Le général Aymérich tente sans succès de contrer la retraite allemande. De la Guinée espagnole, le gouverneur du Kamerun, Ebermaier, fait parvenir un télégramme au gouvernement impérial le 17 février 1916, annonçant que la totalité du Kamerun est abandonnée.

«M. le Dr Solf, secrétaire d'État de l'Office colonial de l'Empire d'Allemagne: le manque de munitions m'oblige à quitter le protectorat et à passer en territoire espagnol, avec la troupe entière et le personnel de l'administration. Tous les malades et blessés sont en sûreté. La troupe a commencé, le 4 février au soir, à passer la frontière. Les premiers détachements sont arrivés hier sur la côte. Le gouvernement espagnol veut faire transporter à Fernando-Po tous les ressortissants du protectorat. Les négociations sur les détails de l'internement ne sont pas encore terminées. Signé: Ebermaier¹⁰¹».

Le poids des événements pour les Allemands et les natifs constitue une rude épreuve. Cette guerre, ironie du sort, profite pourtant à d'autres. Ainsi, la présente étude examine pour qui et pourquoi la guerre de 1914 au Kamerun reste une occasion inespérée dans l'histoire de l'expansion européenne en Afrique. Finalement, la résistance des forces allemandes est

¹⁰¹ Mveng, *op. cit.*, p. 358.

si opiniâtre qu'il convient de se demander si leur retraite ne traduit pas un repli défensif plutôt qu'une défaite militaire proprement dite. Aucun chef militaire ne signe d'armistice au Kamerun en mars 1916.

D. Conclusion.

À ce stade de l'analyse, le troisième chapitre permet de comprendre l'aboutissement des rivalités responsables de la tension entre les puissances coloniales. La combinaison de leurs intérêts et de leurs ambitions amène l'éclatement du système qu'elles ont mis en place. Or, l'hypothèse d'une déclaration de neutralité en vertu de l'Acte général de Berlin peut retarder ou empêcher la guerre d'éclater en Afrique. Au mépris de leurs propres engagements, les puissances coloniales violent les règles de la neutralité du bassin conventionnel du Congo. Du point de vue stratégique, les conséquences de cette violation sont incalculables et ouvrent la voie aux complications politiques. L'Afrique perd l'unique statut que lui confère le droit international. La question des colonies africaines se réglera par la force des armes.

La guerre de 1914 provoque des ruptures profondes et douloureuses à travers les sociétés africaines par son caractère violent et son étendue. Au Kamerun en particulier, ce conflit révèle la divergence

d'objectifs entre les protagonistes qui ne réussissent pas à trouver un compromis. Toutefois, la logique de guerre a placé les puissances coloniales dans une situation aussi complexe que celle qui caractérise leurs rapports depuis plus d'un quart de siècle de colonisation africaine.

En effet, non seulement deux anciennes rivales, la France et l'Angleterre se liguent contre l'Allemagne, mais l'étrange collusion franco-britannique est loin de produire une cohésion solide pendant la durée des opérations au Kamerun. Ainsi, comment ne pas être préoccupé par le spectacle troublant que présentent la France et l'Angleterre en se partageant le Kamerun? Mais dans cet univers colonial où la nature des rapports est subordonnée par des intérêts divers, l'examen minutieux des rapports est nécessaire et indispensable pour l'explication et la compréhension de chaque état de fait.

Au Kamerun, ces rapports dominent le tableau qui précise l'évolution de la colonie, et permettent de comprendre les causes lointaines de son partage. Les deuxième et troisième chapitres ont dépeint cette dynamique qui définit l'antagonisme et la coexistence des puissances coloniales au

Kamerun ainsi que toutes les contradictions inhérentes à leur situation. Dans l'ensemble, il est tout de même plausible que la "collaboration de guerre" franco-anglaise reflète une mesure ponctuelle fondée sur des calculs nouveaux.

Le prochain chapitre permet de comprendre si la guerre constitue le moteur d'une nouvelle politique dont le rôle est précisément d'effacer les heurts entre les puissances coloniales. La constatation des causes lointaines du partage du Kamerun tend, dans une certaine mesure, à confirmer cette hypothèse. La position de la France et de l'Angleterre vis-à-vis des enjeux relatifs aux circonstances immédiates du partage peut, au contraire, l'infirmier.

Chapitre IV. Le partage de la colonie ou la fin du Kamerun allemand.

A. Les enjeux du partage.

i)- Introduction.

Le partage du Kamerun n'est pas un événement ponctuel qui survient sans signe précurseur. L'origine de cet épisode de l'histoire du Kamerun remonte probablement aussi loin que la fondation même de la colonie. En effet, l'Allemagne se révèle dans le domaine de la colonisation comme une nouvelle puissance avec une ascension particulièrement inquiétante pour ses rivales.

Malgré cette arrivée tardive dans le partage du continent africain, l'Allemagne déploie le zèle nécessaire pour assurer la réussite de son plan de développement. Les adversaires doivent prendre en compte cette réalité. Ainsi, dans le domaine de la colonisation, les Allemands sont tellement décidés qu'ils n'hésitent pas à dépenser sans compter des millions pour doter leurs colonies d'un outillage économique de tout premier ordre¹.

Considérées comme puissances coloniales traditionnelles, la France et l'Angleterre doivent composer dorénavant avec l'Allemagne, déterminée à réaliser son programme d'expansion territoriale et d'exploitation économique en Afrique. Cette cohabitation involontaire des trois puissances

¹ Coudray, article cité, p. 51.

impérialistes entraîne des empiétements et des heurts d'ordre économique, politique et territorial. Par voie de conséquence, les causes lointaines qui conduisent au partage de la colonie allemande du Kamerun entre la France et l'Angleterre s'inscrivent dans le cadre de ces paramètres.

ii)- Desseins économiques.

Sous le régime du développement économique basé sur les chemins de fer et inauguré par Dernburg, ministre des Colonies, la colonisation allemande en Afrique connaît une poussée très vive. Jusqu'à l'aube de la grande conflagration, l'Allemagne investit d'énormes sommes dans ses colonies. Le climat défavorable empêche le peuplement par des pionniers blancs, mais l'Allemagne s'efforce de diversifier constamment l'économie à travers ses colonies. Les tableaux ci-après révèlent l'ampleur de tous ces facteurs économiques et humains à travers les colonies allemandes.

Tableau 5.

Les statistiques des colonies allemandes².

Colonies allemandes									
Capitaux investis. Relevé de mars 1913									
Entreprises Quantité	Colonies	Capital nominal		Opérations					
				Productives d'intérêt		Non encore productives		Rapport inconnu	
		%	En marks	%	En marks	%	En marks	%	En marks
180	Afrique du Sud-Ouest	28	141.929.800	54	76.763.500	24	26.756.000	19	34.382.700
97	Afrique Orientale	21	106.802.019	42	45.714.400	40	42.173.019	18	18.914.600
39	Kamerun	19	95.963.000	74	70.910.00	9	9.080.000	17	15.993.000
33	Autres colonies	11	55.140.000	72	40.150.000	2	120.000	26	14.870.000
27	Nouvelle Guinée	10	50.484.400	54	27.000.000	16	8.161.400	30	15.323.000
15	Samoa	10	51.253.800	5	2.750.000	10	8.161.400	85	43.085.00
8	Togo	1	4.490.000	49	2.190.000	38	1.700.000	13	600.00
399 Entreprises		100%	506.083.019	52,4	265.477.900	18,4	93.409.219	28,4	143.168.300
Il faut ajouter 22 sociétés à capital inconnu									

² France, F. M., S. G., Afrique IV, dossier 71. Colonies allemandes, 31 mars 1913.

Tableau 6.

Les statistiques d'après le type d'entreprises³.

Colonies allemandes									
Relevé de mars 1913 suivant la nature des entreprises									
Entreprises Nombre	Nature	Capital nominal		Opérations					
				Productives d'intérêt		Non encore productives		Productivité inconnue	
		%	En marks	%	En marks	%	En marks	%	En marks
138	Plantations et Élevages	23	117.721.619	32	43.139.400	29	33.403.219	39	41.179.000
109	Commerce et Industrie	27	133.482.500	35	48.735.000	12	16.097.009	53	70.650.500
79	Diamants	06	29.987.100	50	15.063.500	12	3.760.000	24	7.138.000
47	Construction	22	111.911.800	67	75.000.000	17	19.149.000	16	17.762.800
10	Banques	02	11.140.000	85	9.500.000	—	—	15	1.640.000
9	Navigation	08	41.800.000	92	38.400.000	—	—	08	3.400.000
7	Chemins de fer, Transports, Télégraphes	12	60.040.000	63	37.640.000	35	21.000.000	02	1.400.000
399 Entreprises		100%	506.083.019	52.4	285.477.900	18.4	93.409.219	28.4	143.168.300
Il faut ajouter 22 sociétés à capital inconnu									

³ *Idem.*

Tableau 7.
Budget de 1914 des colonies allemandes⁴.

Budget de 1914. Tableau récapitulatif (valeur en marks)							
Recettes (R)	Afrique orientale	Cameroun	Togo	Sud-Ouest africain	Nouvelle Guinée et Archipels	Samoa	Total (T)
Contributions	6.220.000	3.635.900	807.000	14.333.900	399.000	320.000	25.714.000
Douanes	5.550.000	5.081.000	1.788.000	2.031.000	1.150.000	666.000	17.066.000
Impositions	2.024.000	1.735.000	301.000	1.959.000	547.000	100.000	6.666.000
Frappe de monnaie	571.000	-	-	-	-	-	-
Transports	653.000	10.000	607.000	3.983.000	-	-	5.253.000
Mines	-	-	-	823.000	-	-	823.000
Chemin de fer	1.344.000	40.000	-	-	-	-	1.384.000
Militaires	-	-	-	162.000	-	-	162.000
Autres	116.000	5.000	-	8.000	-	-	129.000
T. R. propres	16.478.000	11.306.000	3.503.000	23.299.000	2.096.000	1.086.000	57.768.000
R. spéciales	147.000	-	-	-	-	-	147.000
Exercices antérieurs	3.818.000	2.788.000	671.000	4.500.000	21.000	184.000	11.982.000
Contribution militaire	3.300.000	3.166.000	-	13.624.000	1.717.000	-	21.807.000
T. R. ordinaires	23.743.000	17.260.000	4.174.000	41.423.000	3.834.000	1.270.000	91.704.000
Fond de l'emprunt	36.646.000	15.230.000	-	4.981.000	-	-	56.857.000
Exercices antérieurs	154.000	-	4.000	-	-	-	158.000
Total	36.800.000	152.230.000	4.000	4.981.000	3.834.000	1.270.000	57.015.000
T. général. R.	60.543.000	32.490.000	4.178.000	46.404.000	3.834.000	1.270.000	148.719.000
Dépenses permanentes	20.461.000	12.929.000	3.149.000	30.095.000	3.130.000	987.000	70.751.000
D. non perma.	3.282.000	4.282.000	647.000	10.968.000	704.000	250.000	20.133.000
Compensation	-	49.000	378.000	360.000	-	33.000	820.000
Total	23.743.000	17.260.000	4.174.000	41.423.000	3.834.000	1.270.000	91.704.000
D. extraor.	36.800.000	15.230.000	4.000	4.981.000	-	-	57.015.000
T. général dépenses	60.543.000	32.490.000	4.178.000	46.404.000	3.834.000	1.270.000	148.719.000

⁴ *Idem.*

Tableau 8.

Population blanche des colonies allemandes⁵.

Répartition de la population blanche dans les colonies allemandes en 1913				
Colonies	Hommes	Femmes	Enfants	Sous-total
Afrique du Sud-Ouest	8.530	3.058	3.242	14.830
Afrique orientale	3.536	1.075	725	5.336
Kamerun	1.560	230	81	1.871
Nouvelle Guinée et Archipels	1.012	289	126	1.427
Samoa	385	99	73	557
Togo	300	66	2	368
Total	15.323	4.817	4.249	24.389
Toute personne de plus de 15 ans est considérée comme adulte.				

⁵ *Idem.*

L'Allemagne dénonce continuellement le fait que, à ses yeux, l'Angleterre veuille s'assurer autant que possible la domination exclusive dans les mers extra-européennes; d'où la nécessité d'établir un contrepoids à sa suprématie⁶. À propos de la liberté du commerce dans les bassins du Congo et du Niger décrétée à la Conférence de Berlin, l'Allemagne considère l'adhésion de l'Angleterre comme douteuse; le système anglais consiste, selon elle, à mettre les autres à l'écart tandis que les accords de Berlin ont pour but de s'opposer à la domination coloniale de l'Angleterre.

Au sujet des affaires commerciales de l'Afrique occidentale, les difficultés géographiques et celles relatives à l'application du principe de la liberté du commerce amènent les trois puissances à faire fréquemment des déclarations aux accents chauvins. La France et l'Allemagne s'en prennent surtout à la compagnie anglaise (La Royal Niger Company) qui exerce une quasi-souveraineté douanière sur des territoires déclarés libres pour le commerce. Les Allemands continuent à talonner les Anglais dans la course maritime. Outre le chemin de fer dont il a déjà été abondamment question dans cette étude, comme levier principal de l'économie coloniale allemande, la marine marchande allemande joue un rôle majeur de liaison

⁶ *Allemagne, La politique extérieure., op. cit., cd. no. 713, tome IV, pp. 89 et 90.*

entre les colonies, en particulier la compagnie Woermann. La société de Hambourg ne dessert pas seulement les ports coloniaux allemands. Elle sillonne les ports anglais et français pour embarquer des marchandises à des taux moins élevés⁷.

En 1896, "Woermann-Linie" possède 15 bateaux à vapeur ayant un port total de 28.000 tonneaux de registre. Le commerce avec la côte occidentale africaine progresse continuellement. Cette situation nécessite une augmentation de la flotte pour la compagnie. En 1906, elle compte 48 vapeurs d'une capacité brute d'environ 126.000 tonneaux⁸. Les bateaux sont conçus presque exclusivement pour le transport des marchandises à cette époque. Les aménagements destinés aux passagers sont encore modestes. Seuls les employés des maisons de commerce et quelques missionnaires font partie des premiers contingents de voyageurs.

La compagnie allemande aménage des vapeurs dotés de cabines d'environ 50 passagers. Cependant, le développement rapide des colonies exige de plus en plus la mise en service de vapeurs de grand tonnage pour

⁷ *France, Agence F. O. M., carton 799, dossier 1857. Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique. Décembre 1915.*

⁸ *Ibid.*

les passagers. Ainsi, en 1902, "Woermann-Linie" construit deux grands paquebots "Eleonore Woermann" et "Lucie Woermann" d'un tonnage brut de 4.700 tonnes, dotés d'une vitesse d'environ 13 noeuds. Ces navires peuvent rivaliser avec les meilleurs vapeurs à passagers, ils correspondent sous tous les angles aux plus rigoureuses exigences des voyageurs et assurent le service sur la ligne du Kamerun. La traversée dure 19 jours⁹.

En 1904, la compagnie stationne un quai flottant à Douala, qui sert à la réparation et au nettoyage des vapeurs faisant le cabotage. La compagnie possède d'autres succursales, à Lomé au Togo et à Lagos au Nigéria où la ligne compte 7 vapeurs en service. Ces vapeurs étaient nombreux et destinés au transport des troupes et des chevaux vers le sud-ouest africain allemand en 1904 et 1905. La compagnie a plus que triplé sa flotte totale sur une période de dix ans¹⁰.

Les Allemands travaillent aussi à relier leurs colonies entre elles et avec la métropole à l'aide d'un réseau télégraphique de câbles indépendants. La station de Monrovia est la première escale non

⁹ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199, *Origine et développement de la ligne Woermann (1849-1913)*.

¹⁰ *Ibid.*

européenne. Au Libéria, les Allemands recrutent aussi les équipes de Krous, matelots nécessaires à leurs vapeurs dans le golfe de Guinée. Les Allemands possèdent également des stations au Togo, au Kamerun et en Guinée espagnole¹¹.

Les colonies africaines constituent la pierre angulaire d'un futur empire allemand en Afrique centrale. Cet empire doit s'étendre de l'océan Atlantique à l'océan Indien; le Kamerun et le Sud-Ouest africain représentent la façade occidentale tandis que l'Est africain forme la face indienne. Cependant, les territoires intermédiaires à ces deux extrémités se composent de l'Afrique équatoriale française, du Congo belge et de l'Angola portugaise.

La France, l'Angleterre et la Belgique ne laissent pas l'Allemagne accomplir ses desseins économiques à leurs dépens. Cette situation engendre la lutte politique de tous les instants, laquelle fait l'objet d'une analyse au deuxième chapitre. Compte tenu de cette configuration, l'Afrique allemande ou le futur empire allemand africain doit absorber ces

¹¹ *France, Agence F. O. M., carton 799, dossier 1857. Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique. Décembre 1915.*

territoires. Par conséquent, il coupera de façon perpendiculaire l'Afrique anglaise, orientée suivant l'axe du Caire au Cap. Les projets d'expansion économiques des colonies allemandes d'Afrique s'avèrent dangereux pour ses rivales.

«L'examen des projets de voies ferrées montre, d'abord, que le gouvernement et les coloniaux allemands n'avaient pas seulement en vue le Cameroun; ils s'étaient proposés d'étendre la main-mise économique de l'Allemagne sur les colonies voisines du Tchad, sur le Moyen-Congo belge, et même sur le Soudan oriental, s'assurant ainsi tous les avantages des agrandissements territoriaux. L'intention du gouvernement allemand était de concentrer tout le commerce de la colonie dans la ville de Douala, dont il avait l'ambition de faire le plus grand port de toute l'Afrique occidentale¹²».

Ainsi s'ouvre entre l'Allemagne et ses rivales, l'avant-dernière lutte qui se termine par le dessin des frontières des possessions africaines des puissances coloniales.

iii)- Objets politiques.

Les intérêts économiques des colonies d'une puissance se rapportent à ses intérêts politiques. Dans ces conditions, la France et l'Angleterre considèrent l'établissement brutal de l'Allemagne en Afrique comme un danger politique. Ce constat correspond exactement à la situation qui prévaut au Kamerun allemand, enclavé entre les territoires français du Congo et les territoires anglais du Nigéria. La perspective

¹² Martin, article cité, p. 201.

d'extension des territoires allemands influence les liaisons stratégiques pour la défense des intérêts des empires coloniaux français et anglais.

«Métropolitains et coloniaux de tous les partis sont unanimes à affirmer que l'Empire n'a pas d'ambitions territoriales et ne vise qu'à améliorer sa sécurité. Il n'y a pas lieu de mettre leur sincérité en doute. Toutefois la défense de l'Empire a cessé de reposer exclusivement sur la mer: elle mord désormais sur les continents. D'où l'idée qu'il importe, à l'avenir, de créer partout où cela sera possible des liaisons terrestres, sûres et rapides, entre les diverses parties de l'Empire, afin de permettre à leurs forces militaires de s'unir à travers les continents, au cas d'une interruption des communications maritimes¹³».

Dans cette optique, l'objet essentiel de la politique britannique et française consiste alors à écarter toute influence directe ou indirecte d'une autre puissance. Les liaisons terrestres supposent en effet l'existence d'une zone d'influence continue. Le Kamerun se retrouve ainsi à la croisée des chemins impérialistes européens. Le problème change toutefois d'aspect et prend une tournure plus conflictuelle étant donné les revendications du pangermanisme colonial.

L'attitude de l'Allemagne vis-à-vis des colonies françaises et anglaises en Afrique lui est dictée par l'idéologie pangermaniste qui prône une concurrence directe avec ses rivaux et la "restitution" compensatoire de la portion allemande, suite au partage du continent africain. L'Angleterre

¹³ France, Agence F. O. M., carton 871, dossier 2381. Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris, le 29 mai 1918.

possède une grande partie de l'Afrique et de l'Asie, toute l'Australie, le Canada et beaucoup d'autres territoires en voie d'acquisition. L'empereur estime que les demandes allemandes ne sont pas exagérées. Dans une note écrite le 22 août 1898, Guillaume II déclare que l'Angleterre cherche constamment à susciter des adversaires contre la politique allemande. Heurter sans cesse l'empereur d'Allemagne, ami de l'Angleterre et petit-fils de sa reine est un jeu incompréhensible.

«L'Angleterre doit s'habituer à l'idée que l'Allemagne devienne elle aussi, un empire colonial. Cela peut se faire sans porter en rien atteinte à l'Angleterre. Comme empereur d'Allemagne j'ai le devoir de faire en sorte que les colonies allemandes se fortifient et s'étendent, et que l'Allemagne acquière des stations de charbon pour relier ses colonies à la métropole. Cela doit se faire, que l'Angleterre le veuille ou non¹⁴».

En effet, l'Allemagne est une puissance industrielle et maritime qui cherche à se tailler une part du marché colonial et établir l'influence de ses pavillons. Au Kamerun, la marche allemande dans la conquête de l'hinterland et la signature des protocoles d'ententes frontalières constituent les indications claires de cette affirmation. L'Allemagne se place ainsi dans une situation de tension vis-à-vis de ses rivales, lesquelles adoptent une attitude particulièrement révélatrice. La France et l'Angleterre se présentent dans l'ensemble comme des victimes de l'Allemagne.

¹⁴ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd. no. 3665, tome XIV, p. 345.*

Dans cette perspective, toute revendication allemande apparaît comme une violation des "privilèges" anglais ou français, à laquelle doit s'opposer un bloc compact. Même si l'Angleterre et l'Allemagne s'engagent dans des négociations clandestines en vue d'un partage possible des colonies portugaises du Mozambique et de l'Angola, ce projet n'estompe pas la méfiance qui caractérise leurs rapports.

Il résulte des considérations exposées au deuxième chapitre que la décennie de 1890 à 1900 est l'une des plus prolifiques en matière de conventions et de traités de délimitation entre les puissances coloniales. Chacune cherche à rectifier une frontière, à compléter une déclaration d'annexion ou à exploiter l'animosité traditionnelle entre les clients locaux.

L'ambiguïté et le paradoxe des relations anglo-allemandes sont persistants. Dans le Haut-Nil, l'Allemagne croit que l'opposition entre la France et l'Angleterre fait naître des situations avantageuses. Cet état d'esprit allemand se révèle dans une lettre du sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères, le baron de Rotenhan, qu'il adresse le 5 juillet 1894 au baron de Heyking, consul général au Caire:

«Il suffira en général que l'Angleterre acquière, plus du fait de notre passivité silencieuse que par des déclarations positives de notre part, la conviction

qu'elle n'a à attendre de l'Allemagne, pas plus en Égypte qu'ailleurs, des services de vassalité politique¹⁵ ».

Il ajoute cependant qu'à l'exception de motifs aigus, il ne doit pas y avoir antagonisme entre l'Allemagne et l'Angleterre de façon durable et évidente.

Une telle attitude reste aussi peu conforme aux rapports traditionnels et aux liens de parenté des deux peuples qu'aux sentiments des alliés allemands de la Triple Alliance¹⁶. Le 11 novembre de la même année 1894, l'ambassadeur allemand à Londres, le comte de Hatzfeldt, adresse une lettre au chancelier Hohenlohe, indiquant que l'entente entre la France et l'Angleterre est quasiment impossible sur tous les terrains, même sans tenir compte de l'excitation de l'opinion publique anglaise¹⁷.

Du côté français, dès le commencement des négociations franco-allemandes qui aboutissent au traité du 4 novembre 1911, la France comprend vers quel but tendent les nouvelles ambitions pangermanistes. Les économistes français évoquent la mise en oeuvre d'un grand programme politique d'expansion dans l'Afrique centrale et la création d'un

¹⁵ *Allemagne, La politique extérieure..., op. cit., cd. no. 2091, d. A 13, tome IX, p. 190.*

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ *Ibid., cd. no. 2115, d. no. 697, tome IX, p. 215.*

empire nouveau où s'exercera, seule et souveraine, l'hégémonie allemande depuis le Cameroun jusqu'au Tanganika¹⁸. La guerre de 1914 révèle au grand jour l'ensemble des stratégies politiques et la nature profonde des visées françaises et anglaises à l'égard de l'Allemagne dans la colonisation d'Afrique.

«La colonisation allemande en Afrique apparaît ainsi comme un chapitre de la politique générale de domination par laquelle l'Allemagne tendait à subordonner étroitement toutes les races, toutes les nations. La guerre menée en Europe contre cette mégalomanie insupportable doit être poursuivie en Afrique suivant les mêmes inspirations; puisque les Allemands non satisfaits de leurs lots particuliers, constituaient en Afrique une menace pour tous leurs voisins; il appartient à ceux-ci de s'unir pour parer au danger commun et de prendre toutes les garanties utiles contre d'éventuelles agressions ultérieures¹⁹».

Étant donné cette ligne de conduite, les intérêts politiques et économiques de la France et de l'Angleterre procèdent d'une opposition systématique aux intérêts allemands. Le résultat ne traduit pas pour autant une association des intérêts français et anglais. La politique d'expansion territoriale, accentuée par celle de la domination économique de l'Allemagne, place la France et l'Angleterre dans une situation analogue. Les intrigues qui résultent de cette situation conduisent à l'instabilité politique des territoires acquis ou convoités. Ce système du chaos,

¹⁸ France, F. M., S. G., *Afrique XII, dossier 3 bis. Colonies africaines, chemins de fer exploités et projetés. Paris, décembre 1913.*

¹⁹ France, Agence F. O. M., carton 799, dossier 1857. *Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique. Décembre 1915.*

apparemment satisfaisant pour tous, laisse la porte ouverte à la transformation éventuelle des intérêts de chacune des puissances. Cependant, puisque ces principes théoriques de modification dépendent du hasard, les conséquences territoriales apparaissent d'elles-mêmes. Dans ce contexte survient la fondation de la colonie allemande du Kamerun entre les possessions françaises et anglaises, un territoire qui était jusque-là sans intérêt. La naissance du Kamerun suppose alors l'existence d'une zone d'influence allemande et par voie de conséquence, l'effacement entre la France et l'Angleterre de la zone du "no Man's land", dispositif important pour la défense des intérêts de l'Empire colonial britannique.

iv)- Territorialité en cause.

Par le traité germano-douala du 12 juillet 1884, les rois côtiers abandonnent leurs droits concernant la souveraineté du territoire nommé Kamerun. Comme il a été que précisé au premier chapitre, le transfert ou la cession des droits se réalise en faveur des firmes allemandes, lesquelles rétrocèdent leurs privilèges à Nachtigal, représentant officiel du gouvernement allemand. Aucun protocole d'entente ni de signature entre les rois côtiers et le gouvernement allemand n'existe.

«Le traité du 12 juillet 1884 n'est pas un traité entre État, mais plutôt un accord entre les firmes privées allemandes et les États princiers

doualas. L'élément représentatif du gouvernement impérial allemand n'apparaît qu'avec les drapeaux hissés dans les principaux quartiers douala²⁰».

Les multiples problèmes d'occupation allemande du Kamerun au lendemain de cette mainmise révèlent une opposition générale. La souveraineté allemande sur le territoire du Kamerun est contestée énergiquement par les Anglais, tandis que les Français émettent des réserves. C'est surtout avec les Doualas que les Allemands éprouvent beaucoup de difficultés dans les relations commerciales, doublées des problèmes d'expropriations territoriales.

«Dans les rapports avec les Anglais, la destruction des éléments de l'indépendance des États princiers a pour objectif le maintien de l'ordre et de la sécurité indispensable au commerce. En 1884 et surtout après 1885, l'objectif va changer avec les Allemands: la préoccupation majeure est la création d'un ensemble territorial plus vaste; la conséquence étant la disparition des principautés en tant que entités étatiques indépendantes et souveraines²¹».

Au mépris des souverains locaux ainsi que de leurs cadres institutionnels traditionnels, la force allemande l'emporte sur les droits princiers. À ce sujet, il existe de volumineux dossiers d'archives qui traitent de la longue bataille juridique opposant les Allemands aux princes côtiers²². Par contre, en traitant avec des Européens, les Allemands mettent de

²⁰ Njoya, *op. cit.*, pp. 55 et 59.

²¹ *Ibid.*, p. 44.

²² France, Agence F. O. M., carton 929, dossier 2920. *Expropriation des Doualas 1906-1913.*

l'avant la diplomatie et le droit international. D'une part, l'article 34 du chapitre IV de l'Acte de Berlin de 1885, spécifie que toute puissance qui prend possession d'un territoire sur les côtes africaines doit faire accompagner l'acte de protectorat d'une notification adressée aux autres puissances signataires pour leur permettre de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations. Bismarck l'applique vis-à-vis de la France. D'autre part, l'article 35 du chapitre VI fixe les conditions essentielles à remplir pour que des occupations nouvelles sur les côtes du continent africain soient considérées comme effectives et stipule ceci:

«Les puissances signataires du présent Acte reconnaissent l'obligation d'assurer, dans les territoires occupés par elles, sur les côtes du continent africain, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elle serait stipulée²³».

L'Allemagne fait valoir cet article pour écarter l'Angleterre des côtes du Kamerun. Compte tenu de ces dispositions, la filiation entre les obligations légales et l'explication selon laquelle Bismarck informe la France de l'acquisition allemande du Kamerun parce que l'Allemagne ne veut pas empiéter sur les droits français est clairement établie. La bienveillance de Bismarck, dans un certain sens, n'est qu'une subtilité diplomatique.

²³ *Colloque international. L'Afrique noire depuis la Conférence de Berlin..., op. cit., p. 59.*

D'autres grands principes de l'Acte de Berlin appuient également cette thèse d'esprit légaliste. En effet, un grand principe qui se manifeste ouvertement après le départ de Bismarck s'ajoutera plus tard.

Ainsi, dans le cadre de la déclaration introduisant les règles uniformes d'occupation territoriale, un élément de droit permet de pousser les limites d'une zone maritime acquise jusqu'aux limites terrestres d'autres possessions européennes reconnues. Tels que connus, les territoires acquis par les Allemands, suite au traité germano-douala, sont situés sur la côte. Les pangermanistes pousseront l'agrandissement progressif de la colonie jusqu'au lac Tchad et au Congo, à la limite des possessions françaises. Pendant cette conquête de l'hinterland, l'Angleterre essaye, autant que faire se peut, de contrer la marche de l'Allemagne.

Somme toute, la France et l'Angleterre se sont partagées l'Afrique, mais elles n'ont pu empêcher l'établissement de la colonie allemande du Kamerun entre leurs territoires. La souveraineté territoriale allemande au Kamerun s'est imposée à ses adversaires européens et aux princes côtiers. Cependant, la guerre laisse entrevoir la possibilité d'une remise en

question de cette souveraineté parce que les rapports de force ne seront plus les mêmes. Cette perspective d'avenir ouvre obligatoirement la voie à d'autres accords internationaux.

v)- Questions d'intérêt commun et particulier.

La solidarité spontanée et l'intransigeance franco-britanniques reflètent une position de force appelée à s'exercer contre l'Allemagne. Il ne saurait en être autrement, compte tenu de la conjoncture qui inspire leur désir d'écarter leur rivale. Quelle serait alors la nature de cet intérêt qui, sans nécessairement éliminer la compétition entre les deux puissances coalisées, limiterait leur engagement à l'acceptation de nouvelles obligations conventionnelles?

Il est impossible, même dans le cadre de leur association de guerre, laquelle vise d'abord à combattre l'ennemi commun, que les gouvernements français et anglais méconnaissent les avantages politiques et les conditions qui détermineraient leurs intérêts communs. Dans cette perspective, évincer l'Allemagne de la scène coloniale africaine bonifie un ensemble de données politiques favorables aux intérêts franco-britanniques. Par exemple, sur le plan diplomatique, les futurs accords coloniaux s'effectueraient dans

le contexte traditionnel de négociations bilatérales qui prévalait entre la France et l'Angleterre avant l'arrivée de l'Allemagne. Au niveau économique, les lignes de communication extra-territoriales sont aussi un facteur inestimable de développement intérieur. Les ports assurent le transit et les chemins de fer ouvrent des perspectives d'exploitation importantes. Cette question des voies de communication est considérée par le gouvernement britannique comme prioritaire, au point de faire paraître secondaires les autres questions.

«La guerre a révélé le prodigieux rendement du rail. Elle permet de prévoir l'utilisation future, par les routes de terre, des transports aériens. D'où l'idée qu'il importe, à l'avenir, de créer partout où cela sera possible des liaisons terrestres, sûres et rapides, entre les diverses parties de l'Empire, afin de permettre à leurs forces militaires de s'unir à travers les continents, au cas d'une interruption des communications maritimes²⁴».

La principale raison de ce nouveau dogme est l'apparition du sous-marin, ce "microbe de la mer" selon les termes du général Smuts²⁵. En effet, la politique des bases maritimes britanniques est une tradition séculaire qui préconise que la mer soit un lien suffisant entre les diverses parties de l'Empire. Le sous-marin compromet dès lors les points d'appui de la marine anglaise.

²⁴ France, Agence F. O. M., carton 871, dossier 2381. *Les intérêts coloniaux de l'Angleterre*. Paris, le 29 mai 1918.

²⁵ *Ibid.*, dossier 23.

vi)- Faits de la guerre.

Pourquoi la France, intimidée par l'Allemagne en 1911, décide-t-elle de prendre l'initiative en Afrique en 1914, de sortir du calme dans lequel elle se trouvait? À l'époque, dans la pensée de certains coloniaux comme sir Harry Johnston, la guerre de 1914 contribuerait à tracer la carte de l'Afrique future²⁶. Ce changement s'exécute non seulement par la force des armes sur le terrain, mais encore par un travail de collaboration effectué entre la France et la Grande-Bretagne.

De ce point de vue, les convoitises coloniales africaines des puissances européennes pouvaient-elles aboutir à une solution pacifique sans conflagration? Si l'Angleterre avait décidé de demeurer neutre après le début des hostilités en Afrique, il est possible que l'issue du conflit en sol africain eût été différente. En revanche, l'un des buts de la guerre pour la France en Afrique supposait la restitution des territoires cédés en 1911 ou l'annexion du Cameroun. Cette consolidation territoriale allait s'effectuer au prix d'efforts militaires et politiques considérables. Dans un des rapports

²⁶ Sir Harry Johnston, «*The political geography of Africa before and after the War*». *The geographical Journal*, no. 4, vol. xlv, avril 1915.

dressés après ses voyages d'inspection, le gouverneur Fourneau écrit :

«Le Cameroun est un pays riche, quoique peu peuplé, et la clef de notre Afrique équatoriale. Au point de vue agricole, il fournit ou peut fournir tous les produits des pays tropicaux. L'élevage des pays du nord, leurs cultures de coton n'attendent qu'un débouché vers la côte. Déjà, les deux petits tronçons de voie ferrée acheminent à plein wagons vers le port de Douala. Il est indispensable de faire mieux et pour cela de constituer au pays une épine dorsale qui reliera à la côte les pays de l'Adamaoua, du Diamaré et du Tchad français drainant à droite et à gauche les régions traversées²⁷».

vii)- Conditions préalables d'alliances nouvelles.

La défaite allemande en Afrique apportera l'équilibre colonial sans lequel stagnerait la situation du Centre-Africain, défavorable aux territoires du Congo français depuis les accords marocains. Les solutions du rétablissement territorial français et les nouveaux avantages que recherche chacune des puissances selon ses aspirations dans la région, passeront d'abord par la liquidation de l'ensemble des territoires conquis. Dans cette optique, le Kamerun est un facteur d'une importance primordiale, compte tenu des enjeux.

Tout bien pesé, en se retrouvant en possession des territoires nouveaux, la France et l'Angleterre feront face à une situation politique qui prendrait une autre signification. La portée s'alourdit en raison des

²⁷ *Brisset, article cité, p. 57.*

nouvelles obligations imposées suite à l'abandon progressif et complet des territoires par l'Allemagne. Même en s'en tenant aux termes des arrangements provisoires, la France et l'Angleterre seraient contraintes de se prêter à des pourparlers, lesquels seraient susceptibles de créer des complications.

En résumé, tout porte à croire que même dans un régime transitoire approprié, les conditions auxquelles agréerait le gouvernement français consistent en l'extension de sa colonie de l'Afrique équatoriale et l'acquisition du port de Douala. Il est prématuré pour les deux puissances d'envisager dans l'immédiat les questions de détail. Toutefois, ces conditions essentielles d'alliances nouvelles ayant été formulées, toutes les concessions territoriales envisagées seraient subordonnées à la conclusion des arrangements satisfaisants en vue de protéger et de garantir les intérêts de la France et de l'Angleterre. Quelles difficultés le partage du Kamerun réserve-t-il aux deux puissances?

B. Le partage du Kamerun.

i)- Introduction.

Au début de la guerre en Europe, l'Allemagne viole le territoire du Luxembourg et de la Belgique. Théoriquement, cet acte n'a rien à voir avec le continent africain. Pourtant, il constitue la raison qui compromet la proposition allemande de neutralisation du bassin conventionnel du Congo. Ainsi, du point de vue politique, le geste allemand en Europe entraîne des conséquences incalculables. Comment une violation des accords européens par l'Allemagne met-elle fin en Afrique aux obligations réciproques des autres signataires de l'Acte de Berlin?

ii)- Abandon des règles du droit international.

La neutralité du Bassin conventionnel du Congo ayant été violée, aucun autre dispositif d'envergure internationale ne peut limiter, ni empêcher, les actions militaires à travers le continent africain. Considérant ces nouvelles entraves politiques, il s'ensuit une remise en question de la validité des accords de Berlin de 1885 et de l'Acte général de Bruxelles de 1890 qui sont, en théorie, les seuls instruments de droit international en Afrique.

Le désaveu de la France et de l'Angleterre de leurs propres engagements n'est pas une attitude exclusivement dictée par le comportement allemand en Europe. Elles saisissent l'occasion que leur offre la guerre afin de réaliser des objectifs politiques mûris de longue date contre l'Allemagne en Afrique. La divergence des intérêts français et anglais demeure évidente; l'éventualité d'une alliance suppose alors une modification de la politique générale ou une adaptation systématique aux nouveaux enjeux. Ainsi, la France et l'Angleterre doivent collaborer pour combattre l'Allemagne. Sans insister davantage, ces deux puissances rivales doivent passer par une "mésalliance" obligatoire.

iii)- Appropriation de guerre.

L'appropriation du Kamerun par les alliés franco-anglais s'opère par l'invasion territoriale des forces militaires. Certes la situation amène une désorganisation de la structure du gouvernement civil²⁸. Par conséquent, non seulement l'état de guerre pose le problème de la sécurité publique, il entraîne aussi des répercussions administratives, économiques et politiques. Le départ précipité des autorités gouvernementales de la ville de

²⁸ Njoya, *op. cit.*, p. 85.

Douala, siège central de l'administration coloniale allemande du Kamerun, laisse un vide administratif et juridique à combler. En outre, la panique générale de la population crée des conditions d'insécurité dangereuses. L'activité économique de la ville est paralysée par ce rythme inhabituel des événements. Le haut commandement militaire des forces alliées se retrouve devant une double réalité, probablement inattendue: la contrainte de réorganiser rapidement une structure provisoire essentielle à la continuité de la vie sociale, et surtout l'obligation de conjuguer leurs efforts de poursuite de la guerre²⁹.

En effet, l'abandon de la ville par les Allemands est un repli strictement tactique qui ne met pas fin à la guerre. Au contraire, cette situation exceptionnelle constitue l'indication aux autorités politiques françaises et anglaises qu'elles ne doivent pas disperser leurs forces militaires, ni consacrer une grande partie de ces forces à l'administration de la ville abandonnée. Ainsi, dans le but de résoudre ces problèmes d'ordre pratique, les gouvernements français et anglais doivent opter rapidement pour une solution de compromis politique³⁰.

²⁹ Njoya, *op. cit.*, p. 85.

³⁰ *Ibid.*, p. 86.

iv)- Instauration du condominium.

Dans les rapports franco-anglais, l'ancien cas de condominium connu, à savoir celui des Nouvelles Hébrides, n'a de commun avec celui du Kamerun que le nom et l'origine des acteurs principaux. Les différences à noter entre les deux cas relèvent de leur nature même et de leur mode de fonctionnement. Le condominium des Nouvelles Hébrides signalé au début de cette étude, est une entente politique négociée entre la France et l'Angleterre. Cette négociation se déroule en temps de paix et débouche sur des conventions renouvelables après échéance. Même en temps de paix, le statut de condominium comporte des aléas et des inconvénients. Deux souverainetés de deux États rivaux se déploient de façon indivise dans une même zone d'occupation.

Les problèmes majeurs concernent spécifiquement les habitants de la zone occupée. Ces derniers n'ont pas de statut officiel; ils doivent souvent composer avec une double juridiction. Les étrangers résidents sont assujettis aux règles et aux lois de l'État souverain dont ils sont originaires. Les accords franco-anglais d'avril 1904 laissent justement ouverte la question des Nouvelles Hébrides. Ils stipulent à cet égard que:

«Les deux gouvernements conviennent de préparer de concert un arrangement qui, sans impliquer aucune modification dans le statut politique, mette fin aux

*difficultés résultant de l'absence de juridiction sur les indigènes des Nouvelles Hébrides. Il convient de nommer une commission pour le règlement des différends fonciers de leurs ressortissants respectifs dans les dites îles. La compétence de cette commission et les règles de sa procédure feront l'objet d'un accord préliminaire entre les deux gouvernements*³¹.

Cependant le problème de fond de la souveraineté du territoire n'est pas résolu. Le statut politique du condominium n'a quasiment aucune chance de se transformer en faveur des intérêts français. D'une part, la prépondérance de ces intérêts ne peut amener ultérieurement la reconnaissance exclusive des droits de la France sur l'archipel, d'autre part, la solution consistant dans un partage des îles de l'archipel entre l'Angleterre et la France, déjà mise de l'avant quelquefois, n'est pas susceptible d'être adoptée par la nature des lieux³².

Pour le gouvernement anglais, la position est claire et ne paraît pas comporter de graves difficultés. En effet, l'Angleterre préconise un échange plutôt qu'un partage; dans tous les cas, la solution doit satisfaire l'Australie. Si la France se retire, l'Angleterre peut l'indemniser dans une toute autre partie du monde. Si l'Australie abandonne, il faut lui trouver une

³¹ *France, F. M., S. G., Afrique VI, dossier 70. Colonies anglaises 1899-1913. Considérations sur un échange éventuel des droits de la France aux Nouvelles Hébrides contre la cession de la Gambie anglaise. Avril 1904.*

³² *Ibid.*

compensation dans le Pacifique³³. Par voie de conséquence, l'avenir colonial de la France ne se trouve pas dans le Pacifique, mais plutôt en Afrique où la France doit rechercher avec empressement toutes les occasions qui peuvent se présenter pour arrondir son domaine colonial déjà important. Elle doit surtout débarrasser ce domaine des enclaves gênantes qui peuvent entraver son développement économique et politique. Avec les accords marocains de 1911, la position des territoires français du Congo cédés au Kamerun allemand, reflètent cette perspective alléchante.

Ainsi, un an après la prise de Douala, la solution du condominium devient la mesure indiquée pour l'administration du territoire occupé par les troupes alliées. Par sa nature au départ, le statut du condominium franco-anglais du Kamerun diffère donc de celui des Nouvelles Hébrides. Il s'agit ici d'un compris temporaire issu et imposé par une situation de guerre, établi à la suite d'une correspondance échangée entre Delcassé, sir Francis Bertie et sir Edward Grey les 21 et 24 septembre 1915³⁴.

Par son fonctionnement, contrairement à celui des Nouvelles

³³ France, Agence F. O. M., carton 871, dossier 2381. *Les intérêts coloniaux de l'Angleterre; section b: la question des Nouvelles Hébrides. Paris, le 29 mai 1918.*

³⁴ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *Conquête et occupation du Cameroun, correspondance officielle, septembre 1915.*

Hébrides, lequel est sous la direction des offices coloniaux, le condominium du Kamerun relève directement du ministère des Affaires étrangères françaises et du Foreign Office³⁵. Ces deux instances gouvernementales informent leurs officiers présents au Kamerun de la conduite à tenir. Toutes les décisions émanent des autorités politiques civiles basées à Londres et à Paris. Les autorités militaires exécutent uniquement les directives. Le haut commandement militaire des forces alliées et la direction du condominium sont confiés au général anglais Dobell pendant que se poursuit l'offensive des alliés.

v)- **Projet du partage.**

Les gouvernements britannique et français se penchent chacun de son côté sur les questions coloniales posées par la guerre. En Angleterre, une commission mixte interministérielle composée des experts des Colonial Office, Foreign Office, India Office, Admiralty et Board of Trade est mise en place. Présidé par sir Louis Mallet, ancien ambassadeur à Constantinople, le "Committee on Territorial Changes" est chargé d'envisager les

³⁵ *France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. Conquête et occupation du Cameroun, correspondance officielle, septembre 1915.*

remaniements éventuels des territoires. La série des rapports présentés par cette commission dès le début de 1916 analysent l'ensemble des problèmes coloniaux de l'Empire britannique partout dans le monde³⁶. Dans son deuxième rapport concernant la conquête des colonies allemandes en Afrique, la commission recommande la confiscation de celles-ci pour des motifs politiques et militaires. La présence de l'Allemagne en tant que grande puissance voisine de l'Union sud-africaine et du Nigéria est considérée comme une menace potentielle pour l'Empire britannique. Mis à part cette question de sécurité, la rétention des colonies allemandes permet d'améliorer le tracé des frontières et les communications de l'Empire, elle ajoute aussi des ressources économiques importantes³⁷.

Du côté français, dès décembre 1915, un comité colonial du Bureau d'études économiques du ministère des Colonies soumet un rapport qui prévoit la répartition des territoires allemands entre les Alliés. Le rapport suppose qu'une fois la conquête terminée, la coalition adopte un ensemble de conventions communes pour prévenir le renouvellement des

³⁶ Angleterre, P. R. O. cab 24/ 3/G-188 (a), *Committee of Imperial Defence., Sub-committee on Territorial changes. March 22, 1917.*

³⁷ *Ibid.*

empiètements germaniques³⁸. Cependant, chaque puissance bénéficiaire doit se préparer à la tâche d'administrer indépendamment son lot particulier, tout comme les métropoles elles-mêmes. Le programme de ces dispositions communes éventuelles se résume à trois mesures: 1)- le partage des colonies allemandes; 2)- la subordination des entreprises coloniales allemandes; 3)- la mise en place de la nouvelle réglementation de la colonisation européenne en Afrique³⁹. Étant donné cette perspective, comment se présentent alors les besoins des possessions voisines du Kamerun?

En effet, le Kamerun est une grande colonie qui compte plus de 550.000 km² avant la convention du 4 novembre 1911 et qui augmente cette superficie d'un quart de million de km² au détriment du Congo français. La carte qui suit montre les frontières avant cette convention. La France considère que tout l'intérieur de l'ancien Kamerun, les plateaux de l'Adamaoua, la Haute Benoué et le Bornou sont des découvertes des explorateurs français. Comme dans les boucles du Niger, les compagnies

³⁸ *France, Agence F. O. M., carton 799, dossier 1857. Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique; paragraphe 3a, projet de partage des colonies allemandes. Décembre 1915.*

³⁹ *Ibid.*

françaises cèdent le pas aux groupes rivaux anglais et allemands. Le Nigéria britannique et le Kamerun allemand s'avancent jusqu'à la région du Tchad:

«Ainsi, l'Afrique équatoriale française a été dès l'origine sacrifiée en face des prétentions concurrentes et alors coalisées contre elle, des Allemands et des Anglais. Le Cameroun allemand s'est singulièrement renforcé⁴⁰».

Les colonies françaises qui entourent le Nigéria et le Kamerun n'ont pas de débouchés naturels sur la mer; leur développement est exclusivement intérieur. D'après l'évolution de cette région africaine, la France considère que la place qu'elle a obtenue n'est pas représentative des efforts de ses conquérants et de ses pionniers. La disparition éventuelle du Kamerun allemand doit permettre de corriger ces anomalies⁴¹.

Quant à l'Angleterre, sa situation semble privilégiée. Le Nigéria est une vaste colonie au potentiel énorme. À cette époque, le Nigéria compte environ 17 millions d'habitants⁴². Sa frontière ouest longue de 700 à 800

⁴⁰ France, Agence F. O. M., carton 799, dossier 1857. *Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique; paragraphe 3a, projet de partage des colonies allemandes. Décembre 1915.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Angleterre, P. R. O. cab 24/ 3, Appendice (b). *Committee of Imperial Defence., Subcommittee on Territorial changes. March 22, 1917.*

miles est commune à celle du Kamerun. De plus, avec le Niger et son grand affluent la Benoué, les Anglais détiennent la seule voie naturelle de pénétration du golfe de Guinée vers le Soudan et le Tchad.

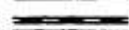
Le rapport britannique considère l'Est africain allemand et le Kamerun comme les possessions coloniales allemandes les plus importantes sur le plan économique. Ces territoires représentent une grande possibilité de développement pour la production tropicale. Les quantités considérables de cacao, de caoutchouc et d'huile de palme récoltées constituent la base principale de cette production. Du point de vue politique, géographique et stratégique, le rapport souligne que la rétention du territoire du Kamerun par l'Angleterre est moins importante pour elle que pour la France, laquelle cherche à améliorer la configuration de ses territoires⁴³.

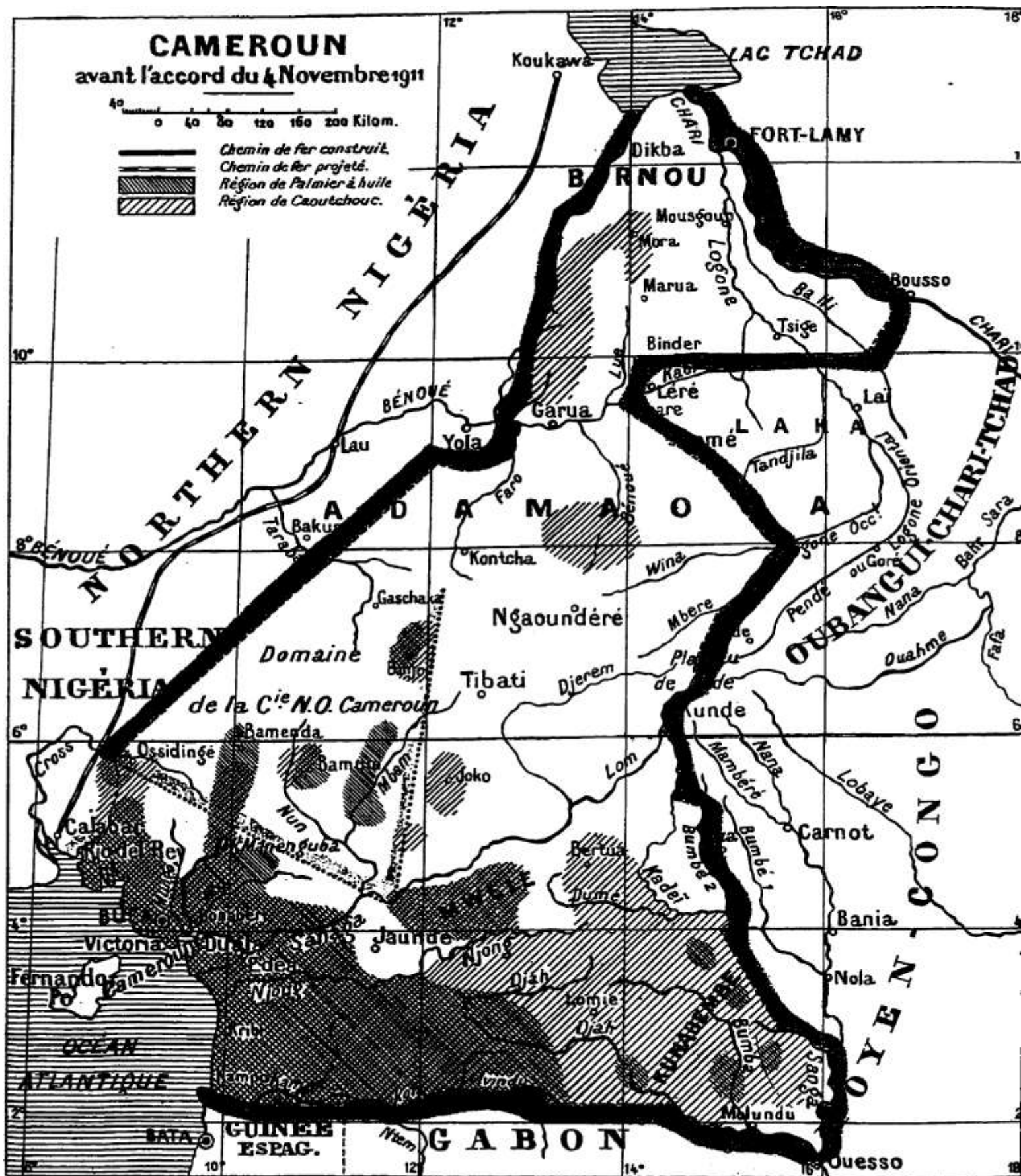
⁴³ *Angleterre, P. R. O., cab 24/3/G. 118 A et 118 B. General Advantage to Retaining German Colonies: the Cameroons. March 22, 1917.*

CAMEROUN

avant l'accord du 4 Novembre 1911

0 40 80 120 160 200 Kilom.

-  Chemin de fer construit.
-  Chemin de fer projeté.
-  Région de Palmier à huile.
-  Région de Caoutchouc.



Carte du Kamerun⁴⁴.

Frontières avant l'accord marocain de 1911.



ZONE DE DÉMARCATIION

⁴⁴ Martin, article cité, p. 200.

Cependant, Douala abrite un port naturel dont le futur développement concerne aussi bien le Kamerun que les autres territoires de la région. Il s'agit d'une future base navale très avantageuse à inclure dans le territoire britannique. Au nord du Kamerun, l'Angleterre possède Yola, ce petit port de l'Adamaoua qui draine de l'amont tout le ravitaillement de la région.

Avant d'aboutir à la solution du partage définitif, une entente provisoire intervient entre la France et l'Angleterre au cours d'une rencontre qui réunit le 23 février 1916, les experts des deux gouvernements: Strachey du Colonial Office pour l'Angleterre et Picot des Affaires étrangères pour la France⁴⁵. Les arrangements conclus ont un caractère temporaire, comme pour les autres colonies allemandes occupées par les Alliés. L'entente stipule que les forces anglaises de terre et de mer ont le droit, pendant toute la durée de la guerre, de se servir du port de Douala, si elles le jugent utile. De plus, si la question de la cession de Douala à une tierce puissance se pose entre la signature de paix et l'arrangement définitif, le gouvernement britannique détient le droit de préemption sur le port.

⁴⁵ *Angleterre, P. R. O. cab 24/ 3, Appendice (c). March 22, 1917.*

Les détails concernant le retrait des troupes et de l'administration anglaise des territoires, les questions des taxes et des prisonniers de guerre feront l'objet de négociations entre les généraux français et anglais. Les sociétés anglaises basées à Douala peuvent continuer leurs opérations, mais le gouvernement français n'est pas tenu de reconnaître la validité des concessions anglaises mises en place par les autorités militaires durant la guerre. La France accepte que le territoire de l'Émir de Bornou situé aux limites du Kamerun tombe sous l'administration britannique. Elle admet en outre que les lignes tracées sur la carte établie par les délégués anglais et français, puissent être modifiées pour éviter de diviser les villages et les plantations au pied du mont Kamerun⁴⁶.

Dans l'ensemble, l'application éventuelle du projet de partage ne présente pas de problèmes d'ordre territorial pour l'Angleterre. Par conséquent, si la France paraît avantagée par un rétablissement de l'équilibre avec l'attribution des débouchés maritimes, en contrepartie, une stratégie d'ordre politique et économique satisfaisante pour les autres puissances notamment l'Angleterre, est envisageable. Dès lors, le partage

⁴⁶ *Angleterre, P. R. O. cab 37/14 3/29. The question of the provisional administration of the territory of the Cameroons during the continuance of the present War. February 1916.*

du Kamerun s'inscrit à la fois dans un plan global basé sur des questions d'intérêt politique commun et dans une poursuite d'objectifs territoriaux particuliers.

vi)- Solution du partage.

La France et l'Angleterre sont en présence de deux possibilités au Kamerun: le maintien du condominium ou le partage du territoire en deux zones administratives distinctes.

«Pendant que les opérations militaires étaient poursuivies, les Cabinets du Quai d'Orsay et de Saint-James adoptèrent la solution du partage, afin que chaque nation fut libre d'administrer selon ses méthodes et en toute liberté d'action⁴⁷».

La coexistence d'une administration militaire, même temporaire, avec des institutions à caractère civil peut-elle se prolonger sans conséquence? Les raisons qui motivent le choix de la solution du partage sont multiples. En effet, le comité économique colonial allemand ne désespère pas quant à la restitution des territoires occupés par les Alliés durant la guerre.

Ce comité expose d'abord le point de vue de la politique du gouvernement allemand qui prône une paix interdisant toutes annexions

⁴⁷ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. Conquête et occupation du Cameroun, correspondance officielle. Le 4 mars 1916.

territoriales. Ensuite, le comité reprend l'idée que les colonies fussent indispensables à l'Allemagne, soit pour lui procurer un supplément de matières premières, soit pour offrir des débouchés à son industrie⁴⁸. Dans ce contexte, n'est-il pas logique de supposer que les Alliés puissent être guidés par ces mêmes idées pour se diviser le domaine colonial africain de l'Allemagne?

«Dépouillée de son empire colonial africain, l'Allemagne perdrait les points d'appui d'un mouvement commercial qui atteignit en 1912, 360 millions de francs contre 130 millions en 1905. Telle est l'aubaine que la France, la Belgique et l'Angleterre devraient se partager, si leurs marines marchandes et leurs marchés de produits coloniaux étaient réorganisés de manière à substituer entièrement leur activité à celle de l'Allemagne⁴⁹».

Par conséquent, le Kamerun qui représente en quelque sorte la base d'une éventuelle hégémonie germanique en Afrique, doit être renversé en priorité. Il s'agit d'empêcher l'Allemagne de reprendre ses visées navales et transafricaines⁵⁰. Un autre point de vue important, pouvant amener l'Angleterre à considérer le partage du Kamerun concerne son prestige vis-à-vis de l'Émir de Bornou et des autres chefs du Nigéria.

⁴⁸ France, Agence F. O. M., carton 799, dossier 1857. Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique; paragraphe 3a, projet de partage des colonies allemandes. Décembre 1915.

⁴⁹ France, Agence F. O. M., carton 871, dossier 2381. Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique; paragraphe 3a, projet de partage des colonies allemandes. Décembre 1915.

⁵⁰ *Ibid.*

En effet, les forces terrestres britanniques engagées dans la campagne du Kamerun proviennent majoritairement du Nigéria. Les chefs de cette région sont historiquement imbus de l'idée que le conquérant s'empare toujours des terres du conquis⁵¹. Cependant, l'Angleterre pouvait encore contourner cette philosophie en justifiant qu'elle n'était pas seule à conquérir le Kamerun. De plus, au moment où la France reçoit provisoirement la plus grande partie du Kamerun, les Allemands ne sont pas encore vaincus⁵².

Somme toute, pour concrétiser leur solution de partage, la France et l'Angleterre n'ont pas le choix d'ignorer toute option qui peut ressembler à un contrôle international éventuel.

«Dans le régime futur, tout ce qui ressemble à un contrôle international est écarté d'avance, comme dangereux pour la bonne entente des puissances, donc pour la paix. Il n'est même pas sûr qu'on se prête à la création d'une commission internationale consultative dont le rôle serait de veiller sur l'application des accords et de signaler les amendements nécessaires. À cet égard, l'Angleterre admettra vraisemblablement le principe de la souveraineté pleine et entière des puissances de l'Afrique équatoriale⁵³.»

⁵¹ Angleterre, P. R. O. cab 24/3, Appendice (b). Committee of Imperial Defence., Subcommittee on Territorial changes. March 22, 1917.

⁵² *Ibid.*

⁵³ France, Agence F. O. M., carton 871, dossier 2381. Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris le 29 mai 1918.

La précipitation de la solution du partage amène les deux puissances à s'octroyer la souveraineté pleine et entière au Kamerun avant la fin de la guerre. Puisque la fin des hostilités suppose la création d'une commission internationale, les deux puissances échappent ainsi aux obligations découlant d'un organisme dont le rôle consiste à veiller à l'application des accords de paix. La solution de partage impose néanmoins une coordination disciplinée de l'ensemble des enjeux territoriaux, politiques, économiques et stratégiques.

vii)- Modalités du partage.

L'état de guerre semble ouvrir des perspectives favorables à une alliance franco-anglaise en Afrique. La France et l'Angleterre doivent se hâter d'organiser un système qui sauvegarde leurs intérêts, tout en éloignant les heurts.

«Des perspectives singulières favorables s'ouvrent donc en ce moment à l'alliance franco-anglaise hors d'Europe. Mais le moment opportun peut n'être que passager. L'Angleterre renoncerait tôt ou tard à la politique de l'extension des alliances si les accords proposés devaient léser ses intérêts vitaux ou si une politique maladroite, sous prétexte d'organiser la coopération ne faisait que multiplier les occasions de conflit⁵⁴.»

Mais, cette coopération doit s'inspirer d'une vue d'ensemble de la situation, pour obtenir quelque chance de succès. En d'autres termes, tout

⁵⁴ France, Agence F. O. M., carton 871, dossier 2381. Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris le 29 mai 1918.

processus de négociation d'ordre fragmentaire peut faire surgir des difficultés et aboutir à un échec certain. Or, en cette période de danger, se ménager entre partenaires devient prudent. En Afrique, l'un des principaux objets de la politique britannique est de resserrer les liens qui unissent l'Angleterre à la France.

«Il ne semble pas en effet que le gouvernement britannique s'oppose à notre installation au Cameroun. En matière d'échanges territoriaux, on peut affirmer que les difficultés, s'il en surgit, ne seront pas de cet ordre. Les difficultés sont plus sérieuses dans l'ordre économique. On les retrouve dans toute l'Afrique, au Maroc et Madagascar comme en Afrique occidentale⁵⁵.»

En plus du Kamerun et d'autres territoires coloniaux à travers le monde, la guerre remet en question le régime des régions du bassin conventionnel du Congo et tout le réservoir des matières premières qu'est l'Afrique tropicale. En conséquence, il faut s'assurer et prévoir que les modalités du partage du Kamerun puissent témoigner ou refléter ces assises d'une alliance coloniale possible entre la France et l'Angleterre. Cette alliance peut être fondée sur les bases d'une politique de regroupements régionaux ou favoriser les questions d'intérêt commun.

«De là l'idée, préconisée par de bons esprits d'outre-Manche, d'asseoir l'alliance coloniale des deux pays sur la politique des regroupements régionaux. Il ne s'agit ni de revenir sous une forme détournée à la détestable politique des condominiums, ni de méconnaître la souveraineté ou les intérêts des deux métropoles, mais d'ajouter à la solidarité des deux nations celle des divers membres des deux Empires⁵⁶.»

⁵⁵ France, Agence F. O. M., carton 871, dossier 2381. Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris le 29 mai 1918.

⁵⁶ *Ibid.*

De toutes les colonies allemandes, le Togo et le Kamerun sont celles qui demeurent les plus intéressantes pour la France. Les archipels allemands d'Océanie sont déjà confisqués par les Anglais d'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les Japonais ont enlevé Kiou Tchéou sur la mer de Chine. En Afrique, dans l'hypothèse des regroupements régionaux, le Sud-Ouest allemand peut compléter justement l'Union Sud-africaine anglaise. Le Togo est déjà conquis et administré à l'Ouest par l'Angleterre et à l'Est par la France. Le sort du Kamerun demeure inconnu.

Comment les modalités du partage du Kamerun peuvent-elles influencer cette nouvelle dynamique? La conquête du Kamerun est le résultat d'une opération de guerre, obtenu par un commandement militaire des Alliés constitué contre les Allemands. En revanche, les questions d'administration et celle de la dislocation éventuelle du Kamerun sont devenues d'ordre politique aux mains de deux gouvernements et échappent désormais aux instances militaires. Dans cette perspective, la possibilité d'entrevoir plusieurs points de vue sur les modalités du partage ne laisse plus de doute. Ainsi, un point de vue militaire et civil existent sur la question. Ces positions doivent être examinées tant du côté français que britannique.

viii)- Contexte de suspicion et points de vue français.

Sur le plan local au Kamerun, l'administration du général Dobell prend des initiatives qui semblent inquiéter les autorités militaires françaises⁵⁷. Compte tenu de la supériorité militaire anglaise et de la vision militariste sur les questions de pouvoir basées exclusivement sur les rapports de force, il est plausible dans ce contexte que les craintes françaises soient fondées. Les Français semblent redouter la raison du plus fort dans les attitudes du général anglais⁵⁸.

Les opérations de poursuite contre les Allemands réfugiés en Guinée illustrent cette suspicion entre les forces alliées anglo-françaises au Kamerun. Les tractations entre les gouvernements anglais, espagnol et français au sujet du désarmement et de l'internement des soldats allemands débutent à Londres dès le 22 janvier 1916. Du point de vue français, l'opinion véhiculée veut que si les autorités espagnoles ne disposent pas de moyens suffisants pour imposer aux contingents allemands le respect de la neutralité de la Guinée et s'ils s'entêtent à

⁵⁷ France, M. C., *registre des télégrammes officiels, câblogramme no. 57 du général Aymérich, en provenance de Douala Brazzaville, 28 janvier 1916.*

⁵⁸ *Ibid.*

conserver leur organisation militaire, les troupes françaises et anglaises doivent pénétrer le territoire et frapper l'armée allemande du Kamerun dans son dernier refuge⁵⁹.

Mais le général Dobell refuse que les troupes anglaises coopèrent à la poursuite des Allemands retraités en Guinée car le mandat des forces qu'il commande ne l'oblige pas à exercer ce droit de poursuite. Le gouvernement français s'abstient de donner l'ordre à ses soldats d'entrer en Guinée.

«Il est important qu'Anglais fussent à nos côtés pour pas laisser à nous seuls responsabilités vis-à-vis gouvernement espagnol très susceptible sur ce point. Avions intérêt à ménager nos troupes afin de pouvoir en rapatrier le plus grand nombre possible pour défense nationale. Il y a inconvénient sérieux à laisser les Anglais seuls s'installer sur la côte pendant que serions occupés ailleurs, et créer ainsi en leur faveur, préjugé favorable à leurs prétentions ultérieures sur Douala et Kribi, que nous ne désirons pas admettre⁶⁰».

Alors que la France entreprend les démarches auprès du gouvernement britannique pour que Dobell change d'avis, le gouvernement espagnol donne l'assurance à Londres et à Paris que les mesures sont prises pour désarmer et interner immédiatement les troupes allemandes.

⁵⁹ France, A. E. F. II., dossier 6. «La conquête du Cameroun allemand». La Petite Gironde, 23 janvier 1916.

⁶⁰ France, M. C., registre des télégrammes officiels, câblogramme no. 59, à destination de Brazzaville, 28 janvier 1916.

L'Espagne demande que toutes les forces alliées poursuivant les Allemands respectent cette prescription du droit international et s'arrêtent à la frontière du Muni⁶¹.

Un autre exemple illustre la suspicion entre les forces franco-anglaises. Par un câblogramme en date du 12 février 1916, le colonel Mayer annonce au ministère des Colonies que le général Dobell propose une mesure d'administration civile dans certaines parties du Kamerun:

«Je reçois par Dakar colonel Mayer câblogramme me faisant savoir que général Dobell propose soumettre administration civile avec personnel français dans la région de Yaoundé, Ebolowa, Lolodorff et Kribi, et assurer exploitation par agents français, chemin de fer et télégraphe Douala-Eséka⁶²».

Cette proposition n'inclut pas l'administration de la zone de Douala. La réponse du ministère indique à Mayer d'informer le général Aymérich de ne prendre aucune initiative afin d'éviter toute fausse manoeuvre pouvant gêner les négociations délicates engagées à Londres au sujet du Kamerun.

En effet, les demandes que le ministère des Colonies adresse aux Affaires étrangères pour les soumettre à Londres sont précises. Le

⁶¹ France, M. C., registre des télégrammes officiels, câblogramme no. 59, à destination de Brazzaville, 28 janvier 1916.

⁶² Câblogramme no. 87, à destination de Brazzaville, 12 février 1916.

ministère propose soit de maintenir le condominium, tout en établissant jusqu'à la fin de la guerre l'égalité absolue d'autorité et de situation des deux pays au Kamerun, notamment à Douala, soit de procéder à un règlement immédiat de la situation définitive du Kamerun⁶³.

Si cette dernière solution l'emporte, les négociateurs français ont pour mission de déclarer à Londres que la France ne saurait admettre que Douala et toute la côte allemande de Victoria jusqu'à la frontière de Muni ne soient inclus dans la sphère française. Sans Douala, toutes les autres parties du Kamerun qui peuvent être attribuées à la France constituent une charge et non un avantage.

La France souhaite également obtenir le port de Garoua sur la Benoué pour les mêmes raisons. Le ministère des Colonies consent que la partie du Kamerun qui doit revenir à l'Angleterre puisse être limitée par la ligne partant de Victoria et allant directement sur la frontière du Nigéria à l'Est de Yola⁶⁴. Le 22 février 1916, alors que débutent les négociations entre les gouvernements français et anglais, les délégués français

⁶³ *France, M. C., registre des télégrammes officiels, câblogramme no. 112, à destination de Brazzaville, 23 février 1916.*

⁶⁴ *Ibid., câblogramme no. 87, à destination de Brazzaville, 23 février 1916.*

déclarent à Londres que les pouvoirs du général Dobell lui ayant été consentis par les deux niveaux de gouvernements, exclusivement pour la durée des opérations militaires, la France considère désormais que ces pouvoirs expirent à la date du 1^{er} mars⁶⁵.

Dès ce moment, le gouvernement français compte envoyer le général Aymérich s'installer à Douala. Cependant, en attendant la conclusion des pourparlers, le gouvernement anglais demande à la France de retarder la venue du général. En France, le courant politique et l'opinion publique sont intéressés aux question du Kamerun. C'est une tendance qui se reflète dans les journaux. Le territoire du Kamerun apparaît comme le complément géographique naturel indispensable de l'Afrique équatoriale, comme le Sud-Ouest allemand par rapport à l'Union sud-africaine anglaise.

«Le Cameroun, qui faisait en 1912 un commerce total de près 72 millions de francs, sur lesquels un tiers environ pour les exportations, le Cameroun semble jouir de la faveur publique dans la métropole; c'est ainsi que depuis quelques mois il a paru dans les journaux et les revues une série d'études aussi documentées que suggestives sur cette importante question de partage. La conquête du Cameroun achevée, à qui en reviendra la domination?»⁶⁶

⁶⁵ *Idem.*, câblogramme no. 87, à destination de Brazzaville, 23 février 1916.

⁶⁶ *France, A. E. F. II., dossier 6. «Le Cameroun à la France». Le Courrier de la Presse, Paris, janvier-février 1916, p. 17.*

Le Kamerun forme la barrière entre la vallée de la Sangha et l'océan Atlantique. Il est la voie d'accès direct au Tchad. Son annexion pure et simple donne à la question des voies d'accès au centre africain, une solution rationnelle et économique pour la France⁶⁷.

Avec l'adjonction de ce territoire, la France n'a plus besoin de se lancer dans les projets onéreux de construction de voies de pénétration vers ces territoires du Tchad; le but principal est économique. Or, la voie ferrée allemande le "Nordbahn" du Kamerun est toute indiquée; cette ligne de chemin de fer est déjà exploitée sur 130 km avant la guerre⁶⁸. Le rapport d'un officier français qui participe à la conquête du Cameroun montre également l'intérêt des voies ferrées:

«Il faut donc, on ne le répétera jamais assez, faire rapidement le chemin de fer du nord. Nous avons la bonne fortune que nos prédécesseurs au Cameroun aient étudié méticuleusement la question. Agissons donc vite si nous ne voulons être devancés par d'autres. C'est donc bien par le rail, et par le rail seul, qu'on développera le Cameroun, et quand on possède le Cameroun, on commande le Centre africain⁶⁹».

Les journaux français soutiennent aussi l'idée que la France ne doit pas se contenter du fait que le Congo soit reconstitué selon des critères antérieurs à 1911. Le Kamerun doit en plus redevenir ce qu'il était à ces

⁶⁷ France, A. E. F. II., dossier 6. «De la destinée des colonies allemandes». *Le Progrès, Dijon*, 28 mars 1915.

⁶⁸ *Ibid.*,

⁶⁹ *Brisset, article cité, p. 58.*

débuts, soit une terre côtière pour des plantations tropicales et tout l'arrière-pays partagé entre la France et l'Angleterre⁷⁰.

Le Kamerun semble destiné à passer sous la domination de ceux qui ont fait les frais de son agrandissement; c'est une occasion inespérée pour l'Afrique équatoriale française d'être délivrée du voisinage des Allemands qui enrayaient, par mille moyens, son essor économique⁷¹. Le Kamerun qui sépare les possessions anglaises et françaises de l'Afrique équatoriale servira désormais de trait d'union et de frontière mitoyenne au Nigéria et au Congo⁷². Même sans préjuger des négociations ultérieures, la répartition provisoire du Kamerun entre la France et l'Angleterre préserve l'espoir en France que ces arrangements, en Afrique et sur les autres points du globe, produiront un changement de souveraineté.

⁷⁰ France, A. E. F. II., dossier 6. «*La paix que nous voulons: la revanche du Congo*». La Petite Gironde, Bordeaux, 13 mars 1915.

⁷¹ Ibid., «*L'importance de la conquête du Cameroun*». La Petite Gironde, 18 janvier 1916.

⁷² France, A. E. F. II., dossier 6. «*La chute de l'empire colonial allemand*». Le Temps, 10 janvier 1916.

Cependant, la situation économique et politique de l'Empire colonial français en Afrique équatoriale se consolidera indéniablement si la France contrôle les importantes voies d'accès du centre africain et les territoires qu'elles traversent, notamment le Kamerun. L'examen de la position française sur les modalités du partage montre un consensus quant aux attentes de la France. Ce constat résume de façon éloquente les visées françaises sur ce territoire devenu l'une des bases importantes de l'empire colonial allemand.

Dans quelle mesure les arrangements éventuels satisferont les intérêts français? Le gouvernement semble plutôt préoccupé de la possibilité d'élargir ses territoires de l'Afrique équatoriale. Dans ce contexte, il est évident que le gouvernement britannique s'efforcera de savoir quelle compensation lui sera donnée en échange de l'abandon de ses acquis au Kamerun. Ainsi, la Grande-Bretagne chercherait des accommodements immédiats. Dès lors, n'était-il pas fondé de craindre l'émergence d'une source de difficultés entre les deux puissances, ou tout au moins, une cause de tension pouvant compromettre leur association?

ix)- Discordance et prises de position anglaises.

Du côté britannique, en dépit du fait que les positions soient clairement établies, il n'existe pas de consensus parmi les autorités sur les questions du Kamerun. Pour essayer de comprendre cet état de choses, il est nécessaire d'examiner le contexte global de la politique anglaise. En l'occurrence, la conférence de février 1916 à Londres aborde plusieurs sujets posés par la guerre. La question du Kamerun n'est pas l'objet central des débats. Le Comité impérial de défense qui regroupe divers sous-comités fournit des données exhaustives qui permettent aux autorités politiques anglaises d'avoir une vision stratégique et à long terme. Ainsi, la situation de l'Empire britannique semble évoluer dans deux directions diamétralement opposées.

«D'un côté, l'unité politique de l'Empire tend à devenir plus forte avec la participation croissante des Dominions aux affaires communes. Dans le même temps, l'Empire se décentralise et se découpe en regroupements autonomes mais solidaires. C'est une sorte de grand corps vivant qui entreprend à la fois de se donner un cerveau commun et des organes d'action différenciés⁷³».

En effet, même si les Dominions exercent déjà une certaine influence sur la politique britannique, l'admission officielle de leurs représentants dans les Conseils de la Métropole consacre un principe nouveau. Le télégramme de Harcourt, secrétaire d'État des Colonies, aux Dominions en

⁷³ France, M. C., Agence F. O. M. , carton 871, dossier 2381. *Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris, le 29 mai 1918.*

janvier 1915, dévoilé aux Communes le 14 avril 1915, contient l'indication suivante:

«Veuillez informer en même temps votre Premier Ministre que le gouvernement de sa Majesté a l'intention de le consulter pleinement et, si possible, personnellement quand le moment viendra de discuter les conditions éventuelles de la paix⁷⁴».

Toutefois, cela ne doit pas conduire à des conclusions rapides. Londres ne renonce pas à son droit de représenter seule l'Empire auprès d'autres puissances. Cette seconde tendance est à retenir dans l'hypothèse d'une nouvelle alliance coloniale franco-anglaise. Les conditions essentielles qui imposent la décentralisation de l'Empire britannique sont en partie dictées par l'existence des Dominions. Il s'agit de véritables nations qui réclament dorénavant leurs droits et entendent délimiter elles-mêmes la sphère de leurs intérêts.

La décentralisation procède également d'une double nécessité qu'aucune puissance colonisatrice n'a désormais le droit d'ignorer: le développement rapide des territoires d'outre-mer où il n'est plus possible de subordonner sans danger les intérêts locaux aux prérogatives

⁷⁴ France, M. C., Agence F. O. M. , carton 871, dossier 2381. *Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris, le 29 mai 1918.*

métropolitaines et la prise en considération des menaces permanentes qui entourent les domaines coloniaux riches et convoités, à cette époque où la maîtrise des mers n'est plus exclusive à la Grande-Bretagne⁷⁵.

Dans cette perspective, l'Angleterre entend amener la France à constituer des unités de défense autonome là où le système le permettra, d'où l'éventualité d'une politique qui préconise des regroupements régionaux. Néanmoins, la différence des points de vue britanniques sur les questions du Kamerun montre que cette politique et ses objectifs sont méconnus, mal expliqués ou contestés.

Au début de la campagne, le général Dobell, commandant de l'état-major militaire britannique qui participe à la conquête du Kamerun, informe le secrétaire d'État des Colonies de la nécessité pour l'Angleterre de conserver Douala et Victoria dans la sphère britannique, advenant un partage avec la France⁷⁶.

⁷⁵ *France, M. C., Agence F. O. M. , carton 871, dossier 2381. Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris, le 29 mai 1918.*

⁷⁶ *Angleterre, P. R. O. cab 37/143/15. Extracts from a Private Letter from Major-General Dobell to Mr. Harcourt, October 8, 1914.*

Le mois suivant, le général réitère en dix points, dans une note adressée au secrétaire d'État aux Colonies, la double valeur stratégique et commerciale du site de Douala. La position de Douala entre Freetown, Sierra Leone et Simonstwon fait de ce port un excellent carrefour commercial et une importante base navale pour l'Empire britannique. Le rapport du général analyse essentiellement les questions économiques, les routes commerciales, les avantages stratégiques en cas de conflit, le climat et la sympathie des habitants vis-à-vis des Anglais⁷⁷.

Dans le même ordre d'idées, au cours de cette période, le capitaine Fuller, officier naval supérieur, écrit à l'Amirauté que la Grande-Bretagne risque de commettre une grave erreur aux conséquences durables si Douala tombe entre les mains de la France. Le capitaine présume que si la guerre éclate plus tard entre les deux pays, Douala peut devenir une forteresse dangereuse⁷⁸. En novembre 1914, le gouverneur général du Nigéria envoie un télégramme au Colonial Office suite à la visite de Douala et la discussion avec Dobell. Il conseille fortement au gouvernement de

⁷⁷ *Angleterre, P. R. O., cab 37/144/4, Government House, Novembre 16, 1914. C. M. Dobell, Bragadier-General, Commanding the Allied Forces, to the Right Hon. Lewis Harcourt, M. P. Secretary of State for the Colonies.*

⁷⁸ *Ibid., cab 37/143/15. Extract from a Private Letter from Captain Fuller, Senior Naval Officer, Cameroons, to the Admiralty. November 14, 1914.*

conserver le site de Douala jusqu'à la frontière naturelle du fleuve Sanaga sur une distance d'environ 50 miles de la côte. Le gouverneur estime que l'infrastructure de cette zone est en excellente condition. Les habitants parlent et comprennent la langue anglaise et sont hostiles aux Français. Près de Buéa s'étendent d'immenses plantations d'hévéa (arbre à caoutchouc) et de cacao d'une valeur estimée à 2,000.000 £. Il est donc important que le gouvernement prenne le plus tôt possible une décision qui confie la gestion de toute cette région aux autorités anglaises⁷⁹.

En plus de ces points de vue, la correspondance officielle entre les hommes d'État français et anglais apporte une autre dimension à la question du Kamerun. La stratégie globale que la nouvelle politique anglaise semble privilégier sur la question de l'occupation des colonies allemandes, notamment au Kamerun, demeure avant tout une attitude d'attente.

La compréhension qui résulte de l'action des autorités britanniques exprime cette tendance. Lorsque sir Edward Grey accepte les demandes du gouvernement français transmises par l'ambassadeur Cambon au sujet

⁷⁹ Angleterre, P. R. O., cab 37/144/4, *The Governor-General of Nigeria to the Secretary of State for the Colonies. Telegraph received, Colonial Office, 3:20 A. M., November 30, 1914.*

de la répartition du Kamerun, il les accepte uniquement dans une perspective provisoire⁸⁰.

Cambon déclare à Grey que le parti colonial français qui s'agite beaucoup à propos de Douala doit être calmé. Par conséquent, si l'Angleterre concède ce port, la France s'engage à abandonner ses demandes concernant les territoires de l'Afrique orientale allemande⁸¹. Il y avait là, on ne saurait en disconvenir, une attitude étonnante des autorités françaises. Dans sa réplique, Grey fait état aussi du sentiment colonial anglais sensible à la question du port de Douala. La situation de l'Union sud-africaine anglaise qui s'empare du Sud-ouest africain allemand atténue ce ressentiment à l'endroit de la demande française⁸².

Puisque le gouvernement britannique cherchait à obtenir des compensations de valeur suffisante, pourquoi les autorités françaises consentaient-elles amicalement l'abandon de leur prétention sur les autres colonies allemandes? N'aurait-il pas fallu en pareilles circonstances

⁸⁰ *Angleterre, P. R. O., cab 37/143/20. Extract from a Confidential Letter no. 155 from Sir Edward Grey to Lord Bertie. Foreign Office, February 24, 1916.*

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Idem.*

envisager une négociation serrée avec des conséquences probables, lesquelles pouvaient entraîner des sacrifices équivalents pour les deux puissances? Ces diverses observations montrent que le gouvernement français ne voulait pas perdre de vue le fait qu'il se trouvait devant une situation spéciale, laquelle lui permettrait de réaliser facilement des gains territoriaux importants au Kamerun.

Une autre opinion anglaise souligne que même si la France reconnaît clairement le caractère de l'entente provisoire⁸³, cette reconnaissance est loin de calmer la suspicion de Harcourt, secrétaire d'État aux Colonies. Ce dernier fait une évaluation de la situation du Kamerun en douze points. En résumé, le secrétaire d'État s'inquiète en premier lieu que le "War Committee" accepte d'abandonner Douala dans la sphère française. Même si son collègue, sir Edward Grey du Foreign Office, précise que cette situation est sans préjudice pour l'Angleterre jusqu'à la conclusion de la paix, Harcourt s'étonne tout de même:

«Since its surrender about fifteen months ago it has been deliberately, at my instigation, administration now must lead the French to believe that they will retain permanent possession of it, which is, of course, their object in raising

⁸³ Angleterre, P. R. O., cab 24/3/G-118 a et 118 b, appendice c. *Exchange of Notes relative to the provisional partition of the Cameroons. Ambassade de France, Londres, le 3 mars 1916. Paul Cambon au Secrétaire d'État Sir Edward Grey.*

*the matter again at this time*⁸⁴ ».

Le secrétaire d'État soutient que Douala est le seul grand port commercial de cette immense colonie. Son importance est telle que l'Angleterre ne peut se permettre de l'ignorer. Il rappelle que le Cabinet et le Conseil de guerre ont reconnu dans une note interne datée du 25 mars 1915, l'importance vitale de Douala pour les questions stratégiques et commerciales. Harcourt conclut que si la nouvelle administration française est purement provisoire, la situation qui prévaut actuellement ne nécessite aucun changement d'urgence. Dans le cas contraire, ces arrangements sont ni temporaires ni provisoires.

*I should regard the loss of Duala to the British as a great Imperial disaster and serious danger to our West and South African trade route and to the Cape route to India... There cannot have been much urgency in this change if the administration is to be regarded as purely provisional; but when M. Cambon said that "the French Colonial party were excited and that Duala was the only possible port for French Central Africa", it is pretty clear that he was not regarding the arrangement as temporary and provisional*⁸⁵.

Somme toute, l'analyse des points de vue britanniques concernant les questions du Kamerun montre que le Cabinet et le Foreign Office n'ont pas les mêmes opinions que le Colonial Office et l'Admiralty. Est-il possible que le Colonial Office puisse ignorer les grandes lignes de la politique étrangère anglaise et la "nouvelle" politique coloniale anglaise? Il n'est pas

⁸⁴ Angleterre, P. R. O., cab 37/144/4. *The Cameroons, March 1, 1916.*

⁸⁵ *Ibid.*

facile de trancher un tel débat. Bismarck se plaignait déjà à l'époque du problème de la double souveraineté entre le Foreign et le Colonial Office.

Dans la situation présente, l'attitude du Foreign Office semble indiquer que les concessions faites au gouvernement français entrent dans une stratégie globale fondée sur une politique des regroupements régionaux. En effet, ces concessions prennent en considération les questions de l'Union sud-africaine anglaise et les demandes éventuelles de la France sur les territoires de l'Afrique orientale allemande. Malgré tout, le secrétaire d'État rassure toujours ses collègues sur le point que la division du Kamerun demeure provisoire.

Avant la présentation des desiderata de la France, la question de l'occupation ne soulève pas de complications du côté anglais. Les nations alliées estiment qu'aucune législation ne s'oppose à ce qu'un belligérant, dans le respect des principes d'humanité, de loyauté et d'honneur, frappe son ennemi au centre de ses activités économiques, ou qu'il envahisse et occupe ses territoires⁸⁶.

⁸⁶ Angleterre, P. R. O., cab 37/143/33. *Projet de mémorandum des puissances Alliées. Février 1916.*

En effet, l'Angleterre ne se sentait pas dérangée par la situation du condominium au Kamerun. La réaction des officiers⁸⁷ français aux propositions du général Dobell de soumettre une partie des territoires à l'administration civile française sans inclure Douala, déclenchent les négociations entre Paris et Londres. Dans ce contexte, puisque Douala incarne le point de mire pour la France, les autorités françaises veulent éviter toute nonchalance, laquelle les priverait de cette occasion unique.

«Duala is the natural port for the future development, not only of the Cameroons, but of the French territory further east, Ubanghi and Wadai. Its great possibilities as a naval base would, no doubt, make its inclusion in British territory very advantageous. But the French declared, at the time of the provisional partition in 1915, that they regarded its possessions as essential and as a matter on which there could be no compromise, and this presumably represents their view as to the permanent settlement. Nor is it easy to see on what grounds we can assert a claim to Duala unless we are also prepared to extend it to the back country for which it is the natural port entry⁸⁸».

Les stratèges de la politique française s'impliqueraient sans risque s'ils ressentent la possibilité d'une nouvelle option politique régionale anglaise. En effet, l'Angleterre doit céder à leurs demandes si elle tient au succès de sa politique.

⁸⁷ Référence aux câblogrammes du colonel Mayer et du général Aymérich cités plus tôt.

⁸⁸ Angleterre, P. R. O., cab 24/3/G. 118 A et 118 B. General Advantage to Retaining German Colonies: the Cameroons. March 22, 1917.

x)- Partage et fin du condominium.

L'accord qui consacre le partage du Kamerun allemand survient moins de quinze jours après le début des négociations à Londres le, 22 février 1916. Les gouvernements français et anglais s'entendent le 4 mars 1916 pour céder presque la totalité de l'administration du territoire du Kamerun à la France, à l'exclusion de la zone voisine du Nigéria. Cependant, le texte de cet accord n'a pas été publié. L'explication de cette non publication tient peut-être en partie dans le fait que l'accord n'était pas honorable pour les deux pays. Dans un certain sens, en dissimulant l'accord, la France et l'Angleterre reconnaissent de façon implicite que la solution du partage n'était pas l'ultime recours pour trancher la question d'occupation du Kamerun.

«On sait que le gouvernement français et le gouvernement britannique n'ont pas publié l'accord qu'ils ont conclu au mois de mars 1916 en vue de régler l'administration des territoires dépendant de la colonie allemande du Cameroun. Les considérations tenant à la politique générale qui ont imposé cette discrétion à nos alliés et à nous sont de celles que nous n'avons pas les moyens d'apprécier. Ce qui est sûr, c'est que le public français et anglais a dû se borner à connaître dans ces grandes lignes l'accord intervenu»⁸⁹.

En effet, dans les câblogrammes qu'il fait parvenir les 11 et 16 mars 1916 au général Aymérich, le ministre des Colonies l'informe du contenu

⁸⁹ France, A. E. F. II., dossier 6. «Le Cameroun». *La Dépêche coloniale et maritime*, 11 avril 1917, no 6197.

de l'accord et le nomme provisoirement commissaire du gouvernement français au Cameroun⁹⁰. Le texte des câblogrammes stipule que la zone limitrophe du Nigéria, une bande large de 60 à 80 km est cédée à l'Angleterre. Cette zone est formée par la ligne droite tracée de Yola à Uro Mali, puis par la ligne aussi droite que possible de Uro Mali jusqu'à la Baie Bimbia⁹¹. L'enclave correspondant à la partie de Bornou est incorporée dans le Cameroun de façon à réunir tous les territoires de l'Émir. Cette enclave forme le demi cercle partant de Wilgo sur le Tchad en passant par Thuelaha en direction de Thabriri.

La zone française comprend tout le reste du territoire, avec Douala, Kribi, Campo et les deux chemins de fer du Nord et de l'Est. Pour les autres détails administratifs, les territoires cédés en 1911 constituant le nouveau Kamerun seront administrés comme territoires occupés par l'Afrique équatoriale. Les territoires du Cameroun proprement dits, sauf la zone anglaise, représentent la partie relevant directement du ministère des Colonies. Sur ces territoires, le général Aymérich est nommé commissaire

⁹⁰ *France, M. C. câblogramme no. 142, destination Douala, 11 mars 1916.*

⁹¹ *Consulter la carte de la division administrative du Kamerun, page 336.*

avec l'appui du ministre des Colonies.

«Je sais que comme tous les autres officiers des colonies, vous auriez vivement désiré prendre votre place au front, mais je suis obligé de faire appel à votre dévouement et vous demander de rester provisoirement au Cameroun. Vous êtes particulièrement qualifié pour cette première organisation grâce à votre expérience acquise au cours de la campagne. Je suis convaincu que votre concours dans cette oeuvre va être aussi précieux que dans la conquête⁹²».

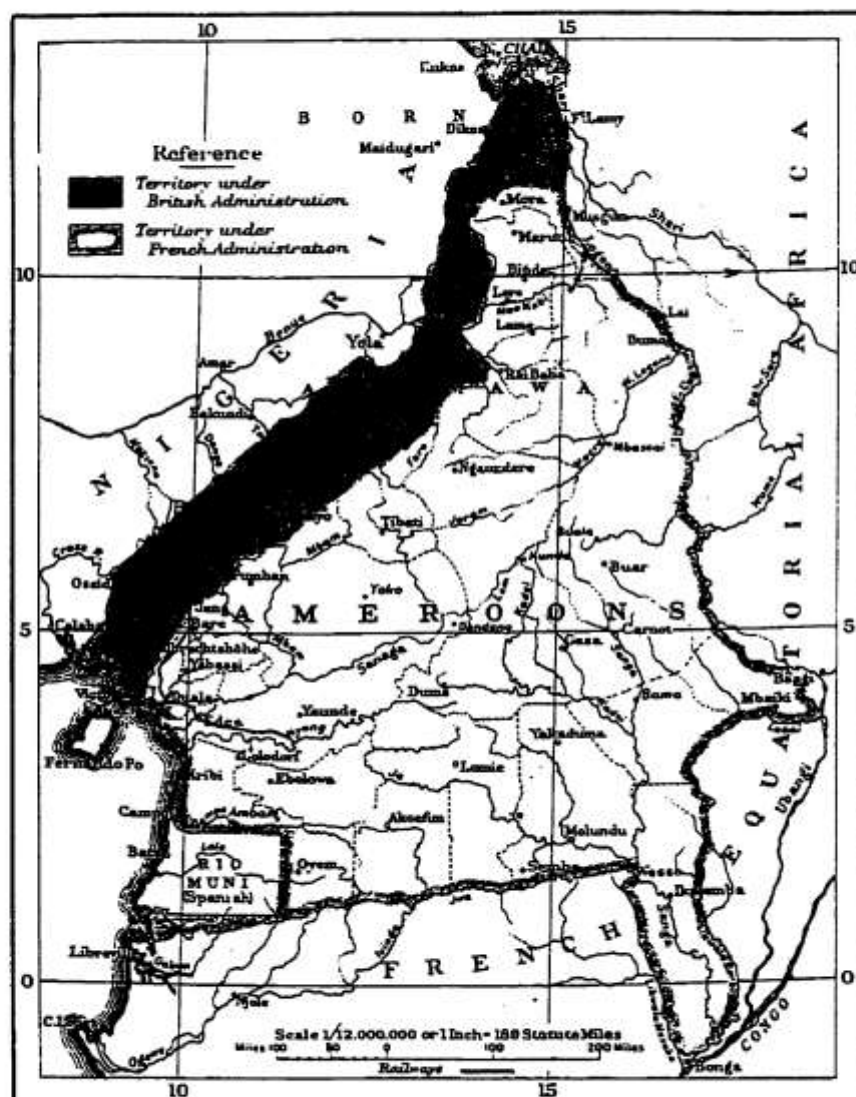
En dépit du témoignage de confiance du ministre des Colonies, le général Aymérich est aux prises avec des difficultés inextricables. Le général n'a pas toute l'expérience nécessaire pour les questions de droit civil, de droit international, de droit maritime, des prises de guerre et des distinctions subtiles entre les biens privés et les biens publics.

Dans ses mémoires, Aymérich souligne que chaque conférence remet en question ce qui paraît acquis à la réunion précédente. Les rapports s'accumulent et obscurcissent les débats au lieu de les faire avancer⁹³. Les questions maritimes entraînent les plus vives discussions entre les officiers français et anglais. Fuller, officier naval anglais, estime que pendant l'attaque de Douala, toutes les prises maritimes ont été effectuées par les navires de guerre britanniques. Par conséquent, en vertu du code maritime international, elles appartiennent à la marine anglaise.

⁹² France, M. C. câblogramme no. 150 bis, ministre des Colonies au général Aymérich à Douala, 16 mars 1916.

⁹³ Aymérich, *op. cit.*, pp. 201 et 202.

Division administrative du Cameroun⁹⁴ en 1916.



⁹⁴ «The Administration of the Cameroons and Togoland». *The geographical Journal*, volume XLVIII, no 5, 1916, p. 407.

Cependant, la décision provisoire de la Cour des Prises admet que le matériel indispensable soit remis à la disposition des techniciens français. En dépit des dispositions prévues aux termes de l'accord qui recommandent l'assistance entre les Alliées en toutes circonstances, les autorités anglaises de Douala s'impatientent et commencent à évacuer leur personnel⁹⁵.

La grande difficulté de la nouvelle administration française réside en la substitution complète de tout le personnel technique et des fonctionnaires anglais venus des colonies voisines et de la métropole. Même si les traumatismes de la guerre détournent ou réduisent l'intérêt de la population, l'interruption éventuelle des activités économiques de Douala pourrait créer un mécontentement populaire contre les nouveaux administrateurs. Les autorités anglaises connaissent et comprennent cette situation.

«Le général Dobell, dont la largeur de vues et l'esprit de conciliation ont beaucoup contribué à aplanir nos difficultés, n'hésita pas à reconnaître la nécessité de laisser en place une partie du personnel, à notre solde bien entendu, jusqu'à ce que nous ayons pu le remplacer. Cette mesure était indispensable pour ne pas mécontenter, dès les premiers jours, la population, en interrompant la vie économique du pays⁹⁶».

⁹⁵ France, M. C., câblogramme no. 920 du général Aymérich, à destination du ministère des Colonies, mars 1916.

⁹⁶ Aymérich, *op. cit.*, p. 203.

Malgré le choc inévitable des intérêts, le général Dobell accepte de laisser en place une partie du personnel anglais. Le général anglais, certainement déçu de perdre Douala, peut-il rendre spontanément un service aussi vital à ses confrères français? L'évaluation de la personnalité de Dobell, n'est pas l'objet de l'étude, mais dans l'hypothèse où les intérêts supérieurs de la politique britannique seraient en jeu, le général aurait probablement reçu des instructions de Londres quant à la conduite à tenir dans ce dossier.

Ainsi, cette étroite coopération avec l'Angleterre vise à donner naissance à des accords clairs et satisfaisants pour les autorités françaises. En conséquence, la nouvelle attitude de conciliation franco-anglaise laisse présager une politique de rapprochements régionaux, sans porter atteinte à la souveraineté de chacun des deux pays sur leurs territoires africains.

«Les leçons de la guerre ont fait d'ailleurs ressortir l'importance de l'Est africain au point de vue de la défense de l'Afrique anglaise. C'est en effet à travers l'Est-africain allemand devenu possession anglaise, que doit nécessairement passer la future route britannique du Cap au Caire. L'achèvement de cette route est désormais aisément réalisable. Par vapeur et par rail, le Caire est actuellement en communication directe avec Rejaf, sur le Haut-Nil, et la voie ferrée partie du Cap pénètre déjà jusqu'à Bukama à l'intérieur du Congo belge⁹⁷».

⁹⁷ France, M. C., Agence F. O. M. , carton 871, dossier 2381. *Les intérêts coloniaux de l'Angleterre*. Paris, le 29 mai 1918.

Les bases du régime futur de l'Afrique sont ainsi jetées. Après cette liquidation du Kamerun allemand, suite à l'accord du partage de mars 1916, le condominium franco-anglais établi en septembre 1915, devient une coquille juridique vide. Sa structure disparaît le 29 mars 1916 et le décret du 7 avril 1916 confirme le général Aymérich dans les fonctions de commissaire du gouvernement chargé de l'administration des territoires occupés⁹⁸. Le décret du 5 septembre 1916 désigne Lucien Fourneau, premier gouverneur civil français en remplacement du général Aymérich. La France s'attelle dès lors à organiser son administration au Cameroun sur des bases durables.

C. Conclusion.

Ce chapitre montre que le Kamerun allemand n'est pas un simple butin de guerre qui se trouve à la portée de la France et de l'Angleterre. Au contraire, son partage peut, dans une certaine mesure, être considéré comme une conséquence de l'atteinte d'un seuil critique dans les antagonismes entre les trois puissances coloniales européennes.

⁹⁸ France, Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199. *Conquête et occupation du Cameroun, correspondance officielle. Le 7 avril 1916.*

En effet, l'Allemagne fait preuve d'une capacité d'adaptation sans égale pour toutes les situations nouvelles dans son entreprise coloniale. Au Kamerun, elle met en place des rouages économiques tels que les transports maritimes et ferroviaires et les plantations industrielles qui accélèrent le développement du territoire. Sur le plan politique, les objectifs allemands, dont le but essentiel vise à procurer à l'Allemagne sa place parmi les puissances coloniales, font apparaître de multiples sources de tension. La façon dont l'Allemagne exploite ce tableau risque à tout moment de modifier les rapports de force.

Sur le plan de la question fondamentale qui concerne l'occupation territoriale du Kamerun, l'Allemagne se place dès le début dans une situation inconfortable. Elle doit affronter non seulement l'hostilité des natifs qui défendent leurs droits, mais aussi composer avec les intrigues de ses rivaux, notamment les Anglais. La guerre précipite alors l'explosion de toutes les tensions. L'occupation de guerre et l'instauration du condominium représentent uniquement les étapes préparatoires à l'acte final que constitue le partage. Ce projet semble avoir mûri longuement avant d'aboutir à des modalités concrètes, lesquelles comportent une série de dispositions précises.

Ainsi, le partage du Kamerun amorce et révèle certains éléments d'une politique globale qui paraît confirmer la création et l'extension d'une nouvelle alliance coloniale franco-britannique en Afrique. Cependant, les faits dominants de cet épisode du partage ne résident ni dans le caractère réputé provisoire qu'on lui attribue ni au constat de la courte période de négociations qui précède l'accord.

L'objet le plus révélateur de cette entente concerne plutôt l'existence probable d'une nouvelle ligne de pensée politique britannique dont les indices apparaissent progressivement pendant la période des négociations. L'attitude d'ambiguïté apparente des autorités anglaises sur les questions du Kamerun inquiète. Pourtant, malgré le défaut de clarté des opinions britanniques, les propositions de la France concernant le partage du Kamerun ne rencontrent ni objection ni contre-proposition de la part de l'Angleterre.

Il s'agit peut être d'une ouverture stratégique consentie par les autorités politiques anglaises dans le but d'affermir les bases nouvelles de la future entente. Compte tenu de cette logique, quelles sont les limites de l'Angleterre si les exigences du négociateur français, Georges Picot,

débordent le cadre des questions du Kamerun? Quel genre de concessions le gouvernement britannique est-il prêt à accorder à la France pour favoriser l'instauration éventuelle d'un nouvel ordre colonial? Ces questions peuvent orienter l'étude de l'évolution des rapports franco-anglais vers un nouveau régime colonial en Afrique. Cependant, le partage du Kamerun semble satisfaire la France, laquelle obtient gain de cause.

De son côté, en revanche, l'Angleterre peut y avoir trouvé les mesures de la consolidation régionale de son Empire. Par son engagement à ménager les intérêts français dans cette région, il résulte de cette situation des conséquences indéniables. Vu sous ces deux angles et bien d'autres, la présente étude apporte, dans sa conclusion, quatre réponses à l'ensemble des questions soulevées par le partage du Kamerun et aux différentes interrogations que soulève la nouvelle conjoncture.

Conclusion générale.

i)- Les points sur le partage.

Au terme de cette étude, les réflexions issues de l'analyse permettent de voir le partage du Kamerun sous un angle nouveau. Contrairement à ce qu'on a cru, le partage du Cameroun est un long processus basé sur plusieurs motifs résumés en quatre principales raisons: les raisons géostratégiques, politiques, territoriales et économiques. Chacune de ces raisons influence directement soit le partage, soit l'attitude de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. Le partage du Kamerun est plus que la reconnaissance d'un statut territorial dans lequel la France et l'Angleterre verraient leurs possessions africaines s'agrandir.

L'expression "carrefour des ambitions coloniales" s'applique au Kamerun où se confrontent les rivalités anglo-allemandes et françaises. Ainsi, ce ne sont pas uniquement les richesses du Kamerun qui constituent le principal mobile du partage. Dans cette perspective, les enjeux du partage du Kamerun évoluent depuis la prise de possession allemande.

Toutes les étapes du développement du Kamerun démontrent cette tension. Au début, la conquête allemande marque le premier pas qui inaugure cette période de chassés-croisés. Les délimitations tumultueuses des frontières avec les autres puissances révèlent également l'importance et la nature des enjeux. Finalement, la guerre qui éclate au Kamerun accélère les étapes de ce processus.

En dépit du fait que le noyau de cette étude concerne l'entité camerounaise, force est de constater que les natifs sont peu présents dans certains aspects de l'analyse. Le développement des intérêts européens et l'antagonisme qu'ils suscitent dominent l'espace de l'analyse. L'accent mis sur ces aspects est nécessaire pour mieux cerner l'objet de la réflexion.

Malgré ces observations, la thèse ouvre néanmoins de nombreuses perspectives qui remettent en question la solution de partage adoptée par la France et l'Angleterre. Celle-ci souffre au moins de deux faiblesses pratiques considérables: la négligence du droit des natifs du Kamerun, ne

serait-ce que celui d'être prévenus de ce qui leur arrive, et l'absence de la dimension internationale du partage.

L'assujettissement des Camerounais à deux nouvelles puissances coloniales ne résulte pas d'une consultation populaire. Il n'est pas l'aboutissement d'une concertation internationale qui peut obliger les gouvernements initiateurs du partage à fournir un cadre de référence légale pour l'avenir. Le territoire subit donc une deuxième conquête en moins d'un demi-siècle. Ainsi, les conclusions de la thèse s'articulent autour des conséquences de l'antagonisme des puissances européennes au Kamerun.

ii)- Les intérêts de la France.

Le résultat pratique de l'accord du partage du Kamerun qui supprime le condominium est nettement avantageux pour la France. Cet accord n'est pas isolé, il fait partie d'un arrangement plus étendu. Dans ce cas, tout en préservant ses intérêts et sa souveraineté sur des zones précises, la France s'associe résolument avec l'Angleterre dans un nouveau

système. Du point de vue économique et territorial, plus que pour l'Angleterre, le partage du Cameroun est une occasion unique pour les territoires de l'Afrique équatoriale française.

a)- **Agrandissement territorial.**

Par sa position géographique, l'existence du Kamerun allemand pose à l'origine un problème de sécurité pour les territoires anglais et français dans cette région de l'Afrique. Sous les pressions constantes des pangermanistes coloniaux, l'évolution expansionniste du Kamerun s'affirme aux dépens des territoires voisins notamment ceux du Congo français. Le Kamerun est alors perçu comme une pieuvre dont les tentacules ne semblent épargner personne. Cette raison géostratégique prédispose la France et l'Angleterre à collaborer pour une consolidation régionale de leurs Empires respectifs. Dans ce contexte, la France n'est pas l'unique bénéficiaire des garanties de sécurité, inconnues jusqu'au moment du partage du Kamerun. Les assises d'une nouvelle alliance coloniale qui éliminent l'Allemagne du Kamerun rendent moins vulnérables que jadis les territoires anglais du Nigéria et de l'Afrique équatoriale française.

Ainsi, la politique de regroupements, probablement inaugurée entre la France et l'Angleterre dans le cadre de l'entente cordiale, semble poursuivre son chemin. L'accord du partage du Kamerun laisse à la France la quasi-totalité de l'ancienne colonie allemande. La France renonce simultanément à son droit de regard sur l'Afrique orientale allemande au profit de l'Angleterre. La guerre permet à la France de récupérer les territoires cédés à l'Allemagne, et grâce au partage du Kamerun, de prolonger ces territoires jusqu'à la côte. La guerre est donc un moyen par lequel la France et l'Angleterre établissent une nouvelle politique d'alliances coloniales en Afrique.

b)- Nouvelle zone économique.

La France hérite d'un vaste territoire uni, doté d'une zone maritime de grande envergure économique. La création de cette large zone économique française, dominée par le port de Douala est le résultat direct du partage du Kamerun. convoité autant par les Anglais que par les Français, le port est abandonné à la France. Cependant, les raisons de cette décision ne relèvent pas d'une sensibilité particulière de l'Angleterre

vis-à-vis des objectifs politiques et économiques de la France, ni de la crainte que les intérêts britanniques ne puissent trouver satisfaction à Douala.

L'attitude du gouvernement britannique à l'égard des demandes françaises est dictée soit par le renoncement de la France aux territoires de l'Afrique orientale allemande, soit par les exigences générales d'une politique d'avenir. Avec le partage du Kamerun, la France souhaite agrandir et consolider ses territoires de l'Afrique équatoriale. Ainsi qu'il a été démontré par les journaux de l'époque, le gouvernement français trouve en l'opinion publique tout l'appui nécessaire pour faire triompher les propositions conformes aux intérêts de la France. En plus des installations du grand port de l'estuaire du Kamerun qui offre des débouchés maritimes, la France entre en possession de solides infrastructures économiques, tels que les chemins de fer et les maisons de commerce. Elle annexe également les vastes plantations des hautes terres tempérées.

Ces considérations économiques et territoriales font de la France la

grande gagnante des effets subséquents de la guerre au Kamerun. Avec les nouvelles voies de pénétration du Centre africain et le voisinage de la grande colonie anglaise du Nigéria, l'activité économique des territoires français s'améliore. Le nouveau mouvement commercial de l'Afrique équatoriale française, joint à celui du Kamerun, occupent dès lors un espace économique d'envergure jamais égalée par la France sur la côte ouest du continent africain. Les contraintes imposées par la question de l'espace géographique disparaissent, mais elles font place aux contraintes administratives nouvelles. La gestion d'un territoire aussi vaste doit nécessiter d'importants mécanismes de contrôle administratifs.

iii)- Les buts de l'Angleterre.

L'Empire colonial britannique voit son domaine s'agrandir en Afrique par la double conquête du Sud-Ouest africain et du territoire vaste et fertile de l'Afrique orientale allemande. Les stratèges de la politique anglaise comprennent de toute évidence que le Kamerun allemand n'a pas la même valeur que ces territoires. Néanmoins, ils laissent croire que le port de Douala doit aussi être maintenu dans la sphère d'influence britannique.

Ainsi, ce dernier représente une importante carte de négociation politique anglaise utilisée auprès de la France. De ce point de vue, l'Angleterre doit convaincre qu'elle fait un sacrifice en abandonnant le port à la France. Le but de cette stratégie vise à faire admettre ce principe d'abnégation à la France. Sinon, le gouvernement britannique se retrouverait dans l'obligation d'avoir à fournir une contre-partie à la France pour des sacrifices consentis en Afrique orientale allemande dont il a ouvertement reconnu la valeur. Ce principe accepté, il ne reste plus qu'à déterminer l'équivalence des valeurs en jeu.

a)- Réalisation des objectifs politiques.

L'action militaire franco-britannique en Afrique pendant la Première Guerre mondiale est une préface indispensable à l'oeuvre de remembrement administratif et politique. Cependant, l'application de ce principe ne relève pas uniquement du rétablissement de l'équilibre par l'attribution ou le partage des colonies allemandes. Si tel était le cas, alors toutes les colonies allemandes constitueraient des butins de guerre que se partagent les vainqueurs. Or, l'intérêt commun de l'Angleterre et de la

France, deux puissances appelées à redéfinir la carte coloniale d'Afrique, ne peut être assujéti totalement à quelques ajustements des anomalies frontalières, ni aux règlements politiques par voie d'indemnité territoriale. Les conditions politiques de la division et de l'appropriation du continent africain sont stipulées par le Congrès de Berlin de 1884-1885. L'Acte de Berlin définit notamment le régime du Bassin conventionnel du Congo et du Niger.

La guerre permet à l'Angleterre d'anticiper une innovation de ce régime africain. Dans le bassin conventionnel, terme utilisé parce qu'il déborde les limites du bassin géographique, les droits économiques de toutes les puissances sont égaux en théorie. Il n'existe pas de tarifs douaniers préférentiels, d'armée ou d'obstacles administratifs à la libre circulation des individus et des marchandises. Ce statu quo légal africain, tel qu'il résulte de l'Acte de Berlin, est une conception très vague qui ne peut servir indéfiniment de base à une action politique et juridique entre les puissances coloniales.

En revanche, cette formule risque d'être périmée dans le nouveau contexte où l'un des principaux signataires de l'Acte de Berlin, en l'occurrence l'Allemagne, est en guerre contre les autres partenaires. L'Angleterre peut envisager de rétablir des contrôles administratifs réglés sur les frontières politiques à travers l'Afrique centrale, tout en restaurant intégralement le principe de la souveraineté territoriale. Dans cette perspective, nul accord de commerce ou de bon voisinage entre l'Angleterre, la France et la Belgique (État indépendant du Congo) ne peut les empêcher de s'entendre et de remanier toutes les conventions douanières.

Les trois pays peuvent aussi négocier un protocole d'entente sur l'intercommunication interne de leurs territoires pour les questions des chemins de fer transafricains. Ainsi, de nombreuses questions communes d'ordre politique et économique subsistent. L'Angleterre doit alors appliquer une stratégie de ménagement à l'égard de la France pour atteindre ses objectifs politiques.

b)- Consolidation de l'Empire colonial africain.

La conjoncture générale tend à offrir des conditions nouvelles qui se prêtent volontiers à l'étude d'un système de défense interne, basé sur la jonction de l'Empire. Sous l'angle politique, cette jonction prend la forme d'un rapprochement ou d'un resserrement des liens avec les possessions de puissances alliées. Ainsi que le précise la troisième question qui oriente cette étude, la politique anglaise est une politique d'isolement avant la guerre. L'Angleterre s'efforce d'épargner à l'Empire le voisinage des possessions étrangères.

Cette politique explique peut-être l'une des raisons fondamentales qui empêchent l'Angleterre d'occuper les territoires du Kamerun, séparant sa colonie du Nigéria et de l'Afrique équatoriale française. L'accord anglo-russe de 1907 illustre dans un certain sens, un autre cas; l'objectif principal de l'accord étant de ménager un "No man's land" entre l'Inde et l'Empire russe.

Cet idéal d'isolement territorial s'accompagne de l'isolement

économique et politique. Dans cette optique, l'accord franco-anglais de 1904 semble plutôt dissocier au lieu d'associer. L'alliance anglo-japonaise tend à consolider et à confirmer l'impérialisme britannique. Au fur et à mesure que la guerre se poursuit contre l'Allemagne, ce point de vue traditionnel britannique s'affaiblit et disparaît graduellement. Néanmoins, la nouvelle tendance ne semble pas sacrifier la moindre parcelle de la souveraineté anglaise, ni les intérêts vitaux de l'Empire. L'Angleterre cherche à se prêter uniquement à des accords d'ordre économique, politique et stratégique qui peuvent permettre à son Empire et aux possessions des puissances alliées de se renforcer mutuellement.

Les concessions que l'Angleterre fait lors du partage du Kamerun visent, dans un certain sens, à attirer et à maintenir la France dans ce nouveau système d'alliance. De ce point de vue, la guerre contre l'Allemagne favorise, dans l'ensemble, une nouvelle alliance franco-anglaise en Afrique. Elle confirme et renforce aussi une tendance déjà amorcée, laquelle permet à l'Angleterre d'assurer par des concessions l'extension et les liaisons stratégiques de défense de l'Empire.

Les multiples problèmes posés naguère par le voisinage des intérêts français se résolvent dès lors par des accords d'ordre politique, judiciaire et militaire. La mise en place du condominium, la collaboration des armées et le partage du Kamerun illustrent cette orientation. La guerre démontre également que la politique traditionnelle de l'Angleterre ne suffit pas à garantir la sécurité de son Empire. Sur les questions qui concernent le Kamerun, la politique anglaise de l'avenir doit être conciliante et attentive aux revendications maritimes et coloniales de la France. Par voie de conséquence, même si cette nouvelle perspective satisfait l'Angleterre, cette dernière est probablement prise à son propre piège car la France a obtenu tout ce qu'elle souhaitait au Kamerun pour améliorer la situation de ses territoires de l'Afrique équatoriale. Enfin, tel qu'il est démontré, en l'utilisant comme carte de négociation ou monnaie d'échange avec la France, le partage du Kamerun permet à l'Angleterre de réaliser ses objectifs politiques, géostratégiques et territoriaux.

iv)- Les conséquences pour l'Allemagne.

Tout ce que perd l'Allemagne revient, à des degrés divers, à la

France et à l'Angleterre. Ainsi qu'il est démontré au chapitre précédent, les puissances alliées visaient à déstabiliser les points d'appui du mouvement commercial de l'Allemagne en le dépouillant de son Empire colonial africain. Sur le plan économique, une partie du résultat final de cette opération consistait à remplacer la marine marchande allemande par celles des alliées. Les succès et les échecs de cette entreprise conditionnent la démarche et le prestige politiques des alliées. Dans ce contexte, l'hypothèse de la sécurité que semblent privilégier la France et l'Angleterre pour partager le Kamerun et confisquer les autres colonies allemandes, n'explique pas de façon convaincante leur attitude. Malgré les graves accusations portées contre l'Allemagne au sujet de son expansionnisme, ses méthodes d'administration, ses dénis de justice et le dépeuplement des colonies causé par les travaux forcés, il demeure que la guerre dans les colonies n'a pas été portée par l'Allemagne. C'est plutôt au mépris de l'Acte de Berlin que le bassin conventionnel du Congo est violé en réaction à la violation de la Belgique par l'Allemagne; ainsi débute la guerre en Afrique. Paradoxalement, le dénouement des événements montre que c'est l'Allemagne qui en subit les conséquences.

a)- Ruine de l'Empire colonial allemand.

Les troupes coloniales des Alliés anéantissent successivement les colonies allemandes. Le Togo ne résiste pas à la double pression du Dahomey français et de la Gold Coast anglaise. Le domaine insulaire de l'Océanie n'offre pas beaucoup de résistance aux marines alliées. Le Sud-Ouest africain allemand est conquis sous les ordres du général Smuts. L'Est africain, malgré sa contre-offensive prolongée, finit par tomber. Quant à Kiao-Tchéou, les troupes japonaises l'ont réduite en quelques semaines. Le Kamerun est virtuellement assiégé et partagé entre la France et l'Angleterre. L'activité coloniale allemande est une ruine totale dans son ensemble. En Afrique, en Océanie, en Asie, la solide armature sur laquelle s'appuie toutes les ambitions coloniales allemandes est brisée par les efforts conjugués des impérialismes coloniaux français et anglais.

b)- Disparition de la carte coloniale.

L'immense déconvenue que subit l'Allemagne se traduit par la confiscation de toutes ses colonies tombées entre les mains des Alliés. Cette opération brise la domination politique et militaire de l'Allemagne en

Afrique. Le Kamerun était considéré par le gouvernement impérial allemand comme étant la tête de pont de l'expansion germanique en vue de la création de la Mittel Afrika. Ce rêve de constituer un Empire colonial africain s'achève avec le partage du Kamerun.

v)- L'impact de l'événement sur le Kamerun.

À l'insu des natifs, le partage de cette colonie allemande entre la France et l'Angleterre vient rompre brutalement l'unité territoriale de la région. Il risque aussi de compromettre les liens entre les natifs, même s'ils ne sont pas à la base de différents enjeux qui conduisent au partage. Cependant, telle n'est pas la seule signification de cet événement historique. Le partage est également porteur de multiples symboles qui marquent à tout jamais cette société. L'ensemble des conséquences résultant directement ou indirectement de la nouvelle situation s'articulent autour de deux points: le triple héritage colonial et les perspectives complexes.

a)- Triple héritage colonial.

L'esprit de compétition qui s'installe entre les trois puissances coloniales au Kamerun allemand au lendemain de sa création, entraîne d'innombrables conséquences. Avant la tragédie de la guerre, les natifs de la côte et des centres d'affaires vivent constamment l'embarras et la présence de trois groupes européens antagonistes. Les Anglais, les Allemands et les Français exploitent à bon compte cette situation. Même sans le vouloir, ils catalysent l'antagonisme ethnique chez les natifs. L'expérience de la guerre s'avère plus néfaste dans ce contexte.

En effet, les armées qui s'affrontent en Afrique et au Kamerun en particulier sont composées en grande majorité de soldats noirs. D'un côté, les troupes coloniales allemandes sont bien entraînées et restent fidèles au commandement jusqu'au dernier refuge. De l'autre, les Français et les Anglais se présentent en libérateurs contre l'opresseur et le tyran allemand. Les soldats qu'ils enrôlent n'ont pas seulement la mission de combattre avec les armes. Ils doivent infiltrer l'armée ennemie pour saper le moral des troupes en provoquant la désertion. Il est plus facile de

convaincre un natif du bien-fondé de sa mission par l'intermédiaire d'un autre natif.

Ce n'est pas un hasard si les natifs acceptent leur mission, même au prix de leur vie. Les Français et les Anglais traitent bien les natifs; cette attitude leur vaut des partenaires loyaux et engagés. Mais la guerre n'étant pas un jeu, force est d'admettre que cette situation entraîne les natifs dans des luttes fratricides dont ils ignorent le mobile exact. Contrairement aux idées préconçues, le triple héritage colonial, conséquence directe du partage du Kamerun, est loin d'être une richesse pour les natifs.

Certes, les trois aires culturelles dans lesquelles les natifs se retrouvent permettent à la plupart de parler couramment trois langues. Cependant, les assises d'une économie et d'une politique de développement ne sont pas uniquement fondées sur la maîtrise des langues des colonisateurs. Au contraire, le facteur linguistique demeure, à bien des égards, un facteur de division profonde au Kamerun. Cependant, il n'est pas exact de croire ni d'affirmer que la présence de trois groupes européens

au Kamerun est l'unique facteur responsable de l'hostilité inter-ethnique. Par contre, si cette présence n'est pas la cause fondamentale du tribalisme, elle le renforce.

Compte tenu de la rivalité qui caractérise leurs relations, rien n'indique que les puissances coloniales favorisent une autre orientation. Chaque puissance coloniale incite les natifs à l'apprentissage de la langue du colonisateur. Le facteur linguistique est utilisé comme moyen d'élévation sociale et d'accès aux avantages économiques. Les langues européennes deviennent dans ce contexte un motif de transformation et de division. Le natif doit maîtriser l'une des langues des colonisateurs pour modifier sa position dans le système social. Le prestige et l'acquisition des connaissances sont étroitement liés pour maîtriser l'avenir.

Parallèlement à cette dernière explication, l'hypothèse de la résistance des parents contre ce qu'ils appellent la manipulation et le détournement de leurs enfants par "l'école des blancs" ne doit pas être négligée. Ce problème peut être commun aux multiples résistances

implicites de la colonisation en général. Cependant, il atteint une autre ampleur lorsqu'une population aussi variée que celle du Kamerun est obligée d'apprendre trois langues européennes: l'allemand, le français et l'anglais, en moins d'un demi-siècle.

Dans cette optique, la recherche constante d'une langue au gré des transformations sociales correspond probablement à la reformulation permanente d'une meilleure identité linguistique pour résoudre tous les problèmes. Ainsi, en parlant mieux l'une ou l'autre des langues européennes, les difficultés de l'avenir deviennent plus ou moins importantes.

Même si cette explication peut paraître théorique, il n'est pas impossible que la population du Kamerun soit conditionnée par l'exigence de s'adapter constamment à une nouvelle situation coloniale. Dans cette optique, elle peut chercher à la fois à préserver ses propres intérêts et à plaire aux colonisateurs. Ainsi, la conjoncture du triple héritage colonial imposée par le partage du Kamerun semble produire une relation de

dépendance totale. À travers cette relation, une grande partie de la population conçoit le sens de son évolution économique et de son identité sociale par le biais d'un changement linguistique.

b)- Perspectives complexes.

Après le partage du Kamerun, de nombreuses incertitudes concernant les deux nouvelles administrations persistent encore. L'Angleterre n'incorpore pas la portion des territoires issus du partage à la grande colonie du Nigéria. Elle est gérée de façon autonome, telle que la grande partie française administrée séparément de l'Afrique équatoriale. L'explication plausible de cette situation peut être associée à l'issue incertaine de la guerre.

En se partageant "provisoirement" le Kamerun allemand, la France et l'Angleterre mettent néanmoins une priorité d'accès à une éventuelle compensation. De plus, l'Angleterre et la France cherchent aussi à sauvegarder leur image de nations respectueuses du droit international. Or, incorporer directement les territoires issus du partage à leurs anciennes

colonies laisse l'impression de se rendre justice. En d'autres termes, les deux puissances ne veulent pas s'approprier des territoires qui ne leur appartiennent pas juridiquement. C'est peut-être pour ces raisons que les deux gouvernements n'ont pas publié l'accord du 4 mars 1916 qui consacrait le partage du Kamerun.

D'autres aspects pratiques rendent incertaine et complexe la nouvelle situation de double administration du Kamerun. La méconnaissance du pays est un facteur décisif pour les administrateurs français. Malgré la présence d'un outillage économique très développé, les méthodes de travail et d'administration françaises sont fondamentalement différentes de celles des Allemands. Ce handicap pourrait retarder ou compromettre la mise en oeuvre de l'activité économique.

Le problème de main-d'oeuvre qui se pose de façon cruciale à l'administration française se situe à deux niveaux: la quantité insuffisante et la qualité inexistante. La majorité des cadres natifs sont restés fidèles aux Allemands et ont pris la fuite. En général, la population est désespérée

et déserte souvent leur village. Du côté anglais, le problème ne se pose pas car la main-d'oeuvre qualifiée abonde dans les colonies voisines et le territoire à administrer est moins vaste.

Somme toute, le climat de guerre provoque un état de choc qui anéantit la confiance. Un travail de longue haleine attend les nouveaux administrateurs. Ils doivent non seulement réactiver l'infrastructure économique momentanément paralysée par la guerre, mais aussi rétablir de nouveaux liens avec la population. Le partage du Kamerun impose en même temps des perspectives inconnues aux natifs et aux nouveaux administrateurs. Cependant, les incertitudes liées au partage sont d'autant plus redoutables pour les natifs qu'ils ignorent totalement les événements.

Comme dans le cas de l'instauration du protectorat allemand, les natifs réalisent trop tard ce qui se passe. Seulement en s'apercevant qu'ils ne disposent plus de leurs terres et de leurs biens économiques à leur guise, ils tentent en vain de s'opposer aux colonisateurs allemands. Ils subissent également la guerre et ses conséquences à travers leur territoire

dans les circonstances similaires.

Dans cette optique, l'impact du partage du Kamerun sur les natifs ne peut se révéler concrètement qu'à long terme. Les natifs réalisent les contre-coups du partage probablement lorsqu'ils sont en présence de certaines réalités contraignantes pour leurs mouvements et leur bien-être. Quelle est la nature de ces effets sur le développement de chaque partie par rapport à la qualité de la collaboration des natifs avec leurs nouveaux dirigeants? Quels genres de rapports s'établissent entre les natifs des territoires séparés? Plus globalement, quel est le prix réel du partage? Comment et par qui est-il payé? Mais toutes ces questions et leurs perspectives d'analyse relèvent d'études ultérieures.

vi)- Les interrogations de base et leurs aboutissements.

La présente étude, en plus de répondre aux quatre questions fondamentales posées au début de la recherche, soulève d'autres interrogations sur l'ensemble des ambitions des puissances coloniales qui se livrent une vive concurrence au Kamerun. Cependant, l'abdication totale

imposée à l'Allemagne sur le plan colonial provoque la rupture d'une continuité historique dans ses territoires africains. À l'échelle de sa plus belle colonie du Kamerun, le partage de ce territoire est une cause de bouleversement de son histoire.

Ainsi, pour répondre à la première question concernant la mainmise allemande et les inquiétudes qu'elle suscite au Kamerun, il a fallu se référer au contexte général de l'époque. En effet, les ambitions coloniales allemandes se heurtent forcément à l'existence de deux puissants Empires déjà constitués. L'obstacle des Empires français et anglais se dresse devant l'Allemagne en vertu des principes de l'arrière-pays et des zones d'influence. En d'autres termes, ni la France ni l'Angleterre ne peuvent supporter ou admettre sans s'inquiéter qu'une autre puissance européenne s'installe entre leurs possessions ou proche d'elles.

La deuxième question à laquelle répond l'étude concerne la nature des projets allemands au chapitre de la colonisation africaine, la place qu'occupe le Kamerun et les réactions franco-anglaises. En général, l'apparition tardive de l'Allemagne sur le marché colonial explique en grande partie le caractère fulgurant de son programme. Pour comprendre cet état

de choses, il faut nécessairement considérer l'Allemagne divisée d'avant 1870; un territoire sans diplomatie commune, impuissant et sans marine. Ainsi, les autres puissances européennes, la France et l'Angleterre, mais aussi l'Espagne et le Portugal, se partagent déjà le monde lorsque l'Empire allemand voit le jour.

L'Empire allemand tarde à comprendre l'importance de la place que les colonies occupent dans l'histoire des grandes nations. Son bâtisseur, Bismarck, peut profiter de la défaite de la France pour lui imposer des cessions coloniales. Mais, comme tous les hommes politiques allemands sérieux de l'époque, le chancelier considère les colonies comme un luxe ou un fardeau qu'il veut épargner à l'Allemagne. Après plus d'une décennie, Bismarck cédera pour des considérations de politique intérieure. Il pose la première pierre de l'édifice colonial allemand au Kamerun.

Le chancelier évincé de la scène politique allemande, sa stratégie de modération coloniale disparaît progressivement sous l'émergence inéluctable du pangermanisme colonial. Les ambitions coloniales de l'Allemagne semblent dès lors s'affirmer. L'Allemagne estime qu'elle mérite une place au soleil, proportionnelle à sa population de plus 60 millions. Le

motif de peuplement des colonies pour absorber le trop-plein de sa population compte alors parmi les ambitions coloniales allemandes.

Cependant, les terres habitables pour les Européens se font rares. Le domaine de Kiao-Tchéou, propice à cette fin, est déjà surpeuplé. Les territoires africains du Togo, du Kamerun, de l'Est-africain, les îles de l'Océanie et du Pacifique semblent impropres au peuplement européen. Par voie de conséquence, le premier objectif de la colonisation s'avère un échec dans les circonstances. Parallèlement à l'arrêt de l'immigration, l'industrie allemande connaît une croissance impressionnante. L'Allemagne est aux prises avec un accroissement de la population doublé d'une hausse des bénéfices industriels. Dès lors, les motifs économiques viennent se substituer progressivement aux motifs démographiques. La colonie d'exploitation totale prend la place de la colonie de peuplement. Le programme colonial économique de l'Allemagne est basé sur la restructuration interne de tout le système administratif et la mise en place d'une politique coloniale efficace.

La formation des cadres administratifs coloniaux, la moralisation, les questions de sécurité, la construction des chemins de fer, la création des

plantations, la fructification des capitaux, tels sont quelques éléments du vaste programme colonial entrepris par Dernburg. La quantité des matières exotiques absorbées par l'Allemagne croît au rythme de sa population. En plus des denrées alimentaires pour sa population et des matières premières pour ses usines, l'industrie allemande a besoin d'une clientèle privilégiée et d'un vaste marché dans les colonies pour écouler ses produits.

Ainsi, dans le domaine africain de la libre concurrence internationale, l'industrie allemande doit se battre contre le protectionnisme français et la concurrence de l'industrie britannique. À cet égard, les projets allemands butent inéluctablement sur les ambitions impérialistes françaises et anglaises. En résumé, cette deuxième question permet de comprendre clairement que l'arrivée tardive de l'Allemagne sur l'échiquier colonial déstabilise singulièrement les politiques et les frontières des Empires coloniaux français et anglais. Que ce soit en Afrique ou ailleurs, les nations colonisatrices rivalisent de politiques dont l'oeuvre remanie constamment la carte du monde en leur faveur.

La réponse à la troisième question montre comment s'articulent les politiques franco-anglaises pour modifier et faire disparaître les limites du

Kamerun allemand, voire son existence. Cependant, une partie de la réponse à cette question a déjà été donnée. La légitimité des projets du protectorat allemand au Kamerun, pose de sérieuses questions de concurrence à la France et à l'Angleterre. En effet, l'exploitation économique ne peut se poursuivre sans entraves majeures avec l'arrivée d'un troisième concurrent dans cette région d'Afrique.

Certes, il est possible que la situation ne change pas subitement. Sous le regard désintéressé de Bismarck, les questions coloniales sont perçues d'abord comme un jeu de patience et un moyen pour semer la discorde entre les puissances maritimes. Cette tendance disparaît avec les convoitises plus évidentes du pangermanisme qui fait de la politique coloniale son principal cheval de bataille. Le nombre et la complexité des problèmes soulevés par les rivalités coloniales semblent favoriser l'action diplomatique allemande. Évidemment, l'Allemagne profite surtout de la rivalité franco-anglaise pour pratiquer la politique de bascule. Elle négocie tantôt les ententes coloniales anglo-allemandes contre la France, tantôt les ententes franco-allemandes contre l'Angleterre.

La France et l'Angleterre devaient finir par s'apercevoir qu'elles font le jeu de l'Allemagne. La convention du Niger de 1899 et l'Entente cordiale

de 1904 qui résolvent en principe tous les problèmes coloniaux franco-anglais, semblent consacrer la faillite du système allemand de bascule. Le réveil brutal des ambitions coloniales pangermanistes se fait sentir à Tanger en 1905 et à Agadir en 1911. La médiatisation internationale de la question marocaine ne rapporte pas autant de gains souhaités par les pangermanistes.

Cependant, la France et l'Angleterre ne pensent pas nécessairement à la guerre pour réaliser l'évincement de l'Allemagne du Kamerun. La guerre est une occasion offerte à la France et à l'Angleterre de ruiner la puissance allemande au centre de l'Afrique. La France n'a pas seulement l'occasion de reprendre la partie du Congo cédée à la suite des incidents d'Agadir. Elle se prononce nettement pour l'extension de son Empire jusqu'à la côte atlantique.

L'Angleterre nourrit également des prétentions au Kamerun, à l'Est-africain et au Sud-ouest africain allemands. Ainsi, par principe d'échange ou par stratégie de ménagement dans la perspective d'une nouvelle alliance, l'Angleterre abandonne le Kamerun à la France pour réaliser ses objectifs politiques. En résumé, les réponses à cette troisième question

permettent de comprendre que la guerre n'est ni la cause directe ni la conséquence ultime des rivalités impérialistes en Afrique.

La guerre est ce moyen qui permet à la France et à l'Angleterre d'écarter totalement l'Allemagne de leur voisinage territorial africain. Dans ce nouvel axe politique franco-anglais, le partage du Kamerun représente un traité d'assurance que l'Angleterre consacre à la France comme pierre angulaire de leur nouvelle alliance coloniale. Dans ce contexte, le partage du Kamerun est-il un choix judicieux ou un simple risque calculé par la France et l'Angleterre? Choix judicieux ou risque calculé, les réponses à la quatrième question permettent de préciser les éléments de cette nouvelle dynamique. En effet, le partage du Kamerun révèle clairement que la guerre donne une légitimité à l'action des forces militaires des Empires anglais et français contre le territoire allemand. En revanche, le devoir de l'Empire allemand de maintenir et de défendre sa colonie lui impose aussi une résistance légitime. Dès lors, la guerre apparaît comme la continuation de la politique des rivalités coloniales par des moyens coercitifs. La période des conventions et des négociations est révolue.

Par ses prétentions affichées, l'action coloniale africaine de l'Allemagne suscite des projets plus menaçants encore que ceux de la France, rivale perpétuelle contre l'Angleterre. Par sa croissance industrielle et le développement d'une puissante marine, l'Allemagne devient la principale concurrente de l'Angleterre contre le monopole de ses routes maritimes et à travers les marchés de son empire colonial. Cette situation est préoccupante pour l'Angleterre.

Dans ces conditions, la politique d'isolement n'est pas de saison. Devant ce danger imminent, l'Angleterre doit chercher à lier ses intérêts à des questions politiques communes à celles d'autres puissances, même rivales comme la France. Il faut rapidement porter le coup fatal aux intérêts coloniaux allemands. Le partage du Kamerun est un signe que les deux puissances coloniales veulent se rendre justice au prix de leurs efforts conjoints et en raison de leur rivalité contre l'Allemagne dans cette région. Comment ne pas voir dans la répartition provisoire, une indication de l'attribution définitive du territoire conquis? L'Angleterre seule dispose suffisamment de cadres compétents et de ressources pour administrer la

totalité du Kamerun jusqu'à la fin de la guerre en Europe. Néanmoins, les deux puissances optent pour le partage du Kamerun.

Il subsiste encore de nombreuses questions concernant les ambitions franco-anglaises vis-à-vis de ce territoire. En effet, les aspirations et revendications coloniales de la France et de l'Angleterre sur la colonie allemande reflètent certains indices de leur projet politique. Dans ce contexte, n'est-il pas évident que le partage du Kamerun annihile toute tentative ultérieure de l'Allemagne de reprendre dans la région, sa politique expansionniste d'avant-guerre? Les territoires de l'Afrique équatoriale française ne se libèrent-ils pas des craintes constantes d'être une monnaie d'échange au profit des coloniaux allemands?

Avec ou sans le désir de concilier leurs intérêts, le partage du Kamerun permet à la France et à l'Angleterre de mettre à l'abri des coups de leur rivale l'unité territoriale de leur domaine colonial respectif. Cette explication est confirmée par l'arrangement franco-anglais qui dessine la nouvelle carte coloniale de l'Afrique. L'arrangement assure l'adjonction du

haut Kamerun à l'Afrique équatoriale française et modifie la frontière ouest avec le Nigéria selon les demandes de l'Angleterre.

Cet arrangement, même s'il est considéré territorialement profitable à la France, n'en demeure pas moins favorable à l'Angleterre du point de vue politique et stratégique. En effet, avant la fin des opérations militaires victorieuses au Kamerun, l'Empire colonial britannique pose un geste politique qui satisfait les prétentions coloniales de son allié en concédant "provisoirement" la presque totalité du Kamerun à la France.

Les gains "légitimes" réalisés par la France à cet égard influencent au plus haut point les rapports franco-anglais, car dans les circonstances, les questions du Kamerun sont les seules susceptibles de troubler ces rapports. Dès lors, l'Angleterre a les mains libres pour réaliser l'unification de son Empire africain à l'ouest et au sud. Ainsi, la grande supériorité territoriale britannique se retrouve encore singulièrement renforcée après cette répartition du Kamerun qui amène la France à renoncer aux éventuelles concessions.

La nécessité d'une défense efficace de ses intérêts oblige l'Angleterre à considérer la France comme une partenaire importante pour l'avenir. Les bases du pont qui relie ce passage du statu quo vers la future grande entente franco-anglaise, sont jetées avec le partage du Kamerun. Le principe d'équilibre colonial régional dans lequel la France et l'Angleterre peuvent réorienter leurs politiques d'avenir est un terme vide de sens si la France n'obtient pas gain de cause au Kamerun. Certes la solution du partage s'inspire de la liquidation du domaine colonial allemand, mais elle ne tient pas davantage compte des populations et des conséquences inhérentes.

Avec la même insouciance, l'Allemagne avait réussi à obtenir des résultats économiques impressionnants dans sa colonie au détriment des populations traitées comme du bétail humain. Force est de constater qu'en ce moment du partage, un scénario plus ou moins similaire se répète. En effet, le partage se réalise au bénéfice des intérêts coloniaux de la France et de l'Angleterre. Au nom de leurs Empires, les deux puissances sacrifient à leur tour, sans craindre la moindre objection internationale, l'intérêt et l'avenir des populations du Kamerun.

En dernière analyse, tous les arguments précédents n'ayant aucunement un caractère limitatif, les origines locales de la Première Guerre mondiale en Afrique se situent au Kamerun. Le partage de cette ancienne colonie allemande est le résultat final d'un processus qui débute en 1884 par la mise sous protectorat allemand de ce territoire. C'est la conséquence d'un conflit latent qui trouve en la guerre de 1914 tous les éléments nécessaires à son déclenchement. Ce partage, qui n'a pas attendu la conclusion de la paix, soulevait plusieurs questions auxquelles cette thèse a répondu.

L'Angleterre ayant satisfait toutes les requêtes de la France, le partage du Kamerun démontre comment la diplomatie britannique parvient à négocier une position prépondérante. En accommodant la France au Kamerun, l'Angleterre assure la sécurité de ses routes de commerce en Afrique orientale et au Sud-Ouest africain. Ainsi, en plus de mettre en lumière les racines profondes d'une longue lutte entre trois puissances européennes, la thèse explique comment la France et l'Angleterre brisent le rêve pangermaniste de la Mittel-Afrika. Elle permet également de comprendre le triomphe anglo-français et la fin de la germanisation du Kamerun. La France et l'Angleterre n'ont pas combattu l'Allemagne

uniquement avec des armes matérielles. Les canons n'ont été que des serviteurs d'une stratégie.

Quant au Cameroun d'aujourd'hui, il est le reflet d'une grande partie de son passé colonial. Toutes ses institutions politiques et économiques sont calquées soit sur le modèle français soit sur le modèle britannique. C'est le seul pays africain qui utilise le français et l'anglais comme langues officielles. Les traducteurs bilingues sont une composante essentielle de la magistrature suprême représentée par la présidence de la République. Ainsi le facteur linguistique a maintenu son influence politique et sa valeur économique. En outre, le Cameroun manifeste sa présence internationale à travers la Francophonie et le Commonwealth. Sa double appartenance, issue du partage de 1916, a des conséquences durables.

Les sources.

Introduction.

L'étude du partage du Cameroun pose, au départ, la question cruciale des sources. En effet, cette importante page d'histoire du Cameroun s'écrit à une époque où les natifs sont écartés de l'exercice du pouvoir politique, administratif et économique. Cette situation ne change pas après la guerre dont les effets sont incommensurables sur l'ensemble de la population locale. Les administrations coloniales dépendent de la métropole. Il résulte donc concrètement l'absence d'un gouvernement authentique responsable. De ce point de vue, il est exclu de compter sur un dépôt de sources au Cameroun.

La quasi-totalité des sources sur l'histoire du Cameroun se trouve à l'extérieur du pays. Ainsi, les documents qui contribuent à la réalisation de l'étude émanent de trois origines principales: les sources françaises, anglaises et allemandes. Cependant, elles ne se classent pas par ordre d'importance. Elles se sont avérées toutes riches, selon les étapes de la

recherche. Les journaux de l'époque, quelques ouvrages et thèses fournissent un appoint utile.

Origines des sources.

1)- Sources et documentation françaises.

Le gouvernement français a rendu la tâche facile aux chercheurs en centralisant à Aix-en-Provence toutes les archives coloniales d'Outre-Mer. Depuis juin 1996, la consultation de ces archives a été facilitée par l'informatisation du système. Les chercheurs ont accès à des terminaux qui leur permettent de sélectionner rapidement les documents. Les commandes sont placées avec un numéro personnel de table qui est assigné à chacun dès l'arrivée. Ces archives sont classées en plusieurs séries:

- L'Agence F. O. M (France d'Outre-Mer),

Les documents sont classés par cartons et dossiers numérotés. Ils réunissent les rapports des administrateurs, les statistiques, les registres de télégrammes et les commissions d'études du ministère

des Colonies. Ce sont des pièces maîtresses qui révèlent le climat de suspicion qui règnent entre les trois puissances au Cameroun.

- Les fonds ministériels.

Ils sont classés par série géographique Afrique I à XII. Ils contiennent les documents diplomatiques et les dossiers des colonies allemandes et anglaises. Ils permettent de comprendre la rivalité entre

- La série Afrique Équatoriale française.

Elle renferme, entre autres, les mémoires généraux et publications sur le Cameroun.

- L'état-major de l'armée française.

Il s'agit des sources imprimées de la section des armées françaises d'Outre-Mer. Elles fournissent des recueils de communiqués officiels des gouvernements, des états-majors de tous les belligérants pendant la guerre en Afrique et renseignements coloniaux pertinents.

- Les sources du ministère des Affaires étrangères.

Elles fournissent plusieurs documents diplomatiques sur les conventions et sur les origines de la guerre. Elles font aussi état des rapports du Haut Commissariat de la République française au Cameroun. D'une manière générale, les sources françaises sont abondantes et importantes sur l'histoire du Cameroun après 1914. Il s'agit des archives consacrées à l'administration coloniale française du Cameroun sous-mandat, et du Cameroun sous-tutelle. Par contre, la période qui précède le partage et la période du partage présentent les sources d'inégale importance par rapport aux périodes subséquentes. Néanmoins c'est une faiblesse qui est compensée par les archives diplomatiques qui contiennent une partie non négligeable de la correspondance entre le Quai d'Orsay et Saint-James.

2)- Sources et documentation anglaises.

Il s'agit de trois séries de sources regroupées en général sous le sigle (P.R.O.) Public Record Office (PRO). Ce modèle de cotation permet de retrouver toutes les sources anglaises sous le même ordre. Cependant, le classement indique toujours l'origine de la source après les initiales P.R.O. Les sources anglaises sont abondantes et variées. Elles sont faciles à consulter. Par contre, il faut être vigilant sur le traitement des événements qui peut varier entre le Colonial Office et le Foreign Office. L'exemple de cette mise en garde s'est illustré par les questions du partage du Cameroun sur lesquelles leurs points de vue diffèrent. Ce paradoxe permet néanmoins de mieux articuler le propos du partage et les enjeux qu'il soulève chez les protagonistes.

- La série CAB (Cabinet/War séries),

Elle révèle abondamment le déroulement de la guerre à travers les colonies africaines et contient les dépêches en rapport avec le Cameroun. Elle apporte le point de vue militaire sur les questions du port de Douala et le partage du Cameroun.

- La série CO (Colonial Office) et la série FO (Foreign Office).

Ce sont deux séries riches en correspondances diplomatiques entre le ministère français des Affaires étrangères et le Foreign Office, mais qui traitent aussi des questions territoriales des colonies allemandes.

3)- Sources et Documentation allemandes.

Les principaux documents officiels du ministère des Affaires étrangères allemand sont traduits en français par Henri Audin. Réunis dans quinze volumes, ils apportent une contribution essentielle à l'étude de la politique extérieure de l'Allemagne entre 1870 et 1914. Dès la période 1884 jusqu'en 1914, le Kamerun occupe une place significative dans ces archives. Cependant, n'étant pas germanophone, cette lacune notable a été limitative pour l'accès plus étendu aux archives allemandes. Néanmoins, l'absence de ce point de vue authentique allemand est relativisée par le fait que les problèmes du Kamerun à cette époque concerne trois acteurs principaux: l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Ainsi, malgré leur rivalité qui se reflète sur leurs visions des événements, la majorité des documents consultés en français et anglais traitent des mêmes sujets.

4)- Les ouvrages généraux et spécialisés.

Ils sont présentés en deux catégories: les ouvrages récents publiés après 1970; les ouvrages anciens et les mémoires publiés avant 1970. Parmi ces ouvrages écrits, il faut signaler la contribution de certaines publications d'anciens militaires français et anglais, témoins oculaires des événements, tels le général Aymerich et le général Moberly. Les ouvrages de Rudin et Townsend (thèses publiées), apportent de façon exhaustive, un éclairage sur l'idéologie coloniale allemande et les rivalités territoriales africaines avec la France et l'Angleterre. Les ouvrages de quelques auteurs et historiens camerounais ont été utiles. Cependant, aucun d'eux ne se penchent à fond sur le sujet du partage du Kamerun.

5)- Les revues historiques.

Elles sont regroupées en deux sections: les revues récentes publiées après 1970 et les revues anciennes publiées avant 1970.. Les articles couvrent sous différents angles les problèmes de la colonisation. Les auteurs sont nombreux et proviennent de plusieurs d'origines. Cette diversité enrichit l'analyse puisqu'elle permet d'obtenir des opinions variées sur les mêmes sujets abordés.

6)- Les journaux d'époque.

Ce sont en particulier les journaux français. Ils sont près d'une dizaine et proviennent de coupures dans les archives. Ils apportent un point de vue à la fois critique et populaire des événements en rapport avec la colonisation, les problèmes de la guerre et le partage du Kamerun.

6)- Les thèses

Par leurs champs de recherche, trois thèses se rapprochent de notre sujet. Cependant, l'analyse critique de ces études ne renseigne que sommairement sur l'état des connaissances concernant le partage du Cameroun.

Conclusion.

Il est peut-être superflu de souligner qu'une recherche scientifique n'est pas à l'abri de certaines lacunes liées à la qualité des sources. Néanmoins, le résultat dépend aussi de la rigueur et de la méthode du travail. Par conséquent, même si certaines préoccupations paraissent encore subsister à cet égard, l'esprit d'analyse critique qui sous-tend leur interprétation contribue à mettre à jour les points majeurs qui expliquent et apportent un tout nouvel éclairage sur le thème du partage du Cameroun.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I)- Ouvrages de référence.

1. The Cambridge History of Africa. Cambridge University Press, 8 volumes, Cambridge, 1975.
 2. Conseil International des Archives. Guide des Sources de l'Histoire de l'Afrique III. Sources de l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara dans les Archives et Bibliothèques françaises. Ouvrage préparé avec l'aide et sous les auspices de l'UNESCO. UNESCO, Paris, 1971, 958 pages.
 3. Delancey, Mark W & Delancey, Virginia H. A Bibliography of Cameroon. African Publishing Company, A division of Holmes & Meir Publishers Inc., New York & London, 1975, 673 pages.
 4. École des Hautes Études en Sciences sociales. Centre d'Études Africaines. Inventaire de thèses et mémoires africanistes de langue française; 9 volumes. CARDAN, Paris, 1987.
-

5. Encyclopédie coloniale et maritime, Cameroun et Togo, Éditions de l'Union française, Paris, 1951. 590 pages.
6. Histoire générale de l'Afrique. Ouvrage de 8 volumes préparé avec l'aide et sous les auspices de l'UNESCO. UNESCO, Paris, 1987.
7. Library of Congress, European Affairs Division. Introduction to Africa, A Selective Guide to Background reading. The University Press of Washington, Washington D.C., 1952, 237 pages. (Cameroon, pages 152 to 155).

II)- Sources et documentation françaises section outre-mer.

A)- Agence F. O. M.

1. Agence F.O.M. Carton 799, dossier 1857.

Cameroun: Affaires politiques.

Cameroun 1915, cartes et volumes imprimés en Allemagne et achetés par l'intermédiaire de la librairie de Genève.

2. Agence F.O.M. carton 923, dossier 2846.

Cameroun: statistiques sur le commerce allemand 1904-1914.

3. Agence F.O.M. carton 956, dossier 3199.

- À travers la forêt vierge et la brousse du Cameroun, manuscrit.
- Le Cameroun par Hans Dominik et Hans Ramsay.
- Administration allemande.
- Notes sur la circonscription (11-02-1916) Édéa.
- Délimitations du Cameroun.

4. Agence F.O.M. carton 799, dossier 1857.

Chemise (E) section 3, Bureau d'études économiques. Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique:

- a)- Constitution et caractéristiques de l'Empire colonial allemand en Afrique: objet économique; objet politique;
- b)- Les faits de la guerre, la conquête par les Alliés anglo-français est achevée au Togo; elle touche à sa fin au Cameroun.
- c) Projet de partage des colonies allemandes: la partie occidentale du Togo à la Gold-Coast, le reste du Dahomey, le Cameroun occidental à la Nigéria, Paris, décembre 1915.

5. Agence F.O.M. carton 956, dossier 2381.
Ministères des Colonies, Commission d'Étude des questions coloniales. Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Rapport NO. 12, par Philippe Millet, Paris, mai 1918.
6. Agence F.O.M. carton 956, dossier 3199.
La conquête du Cameroun 1916.
7. Agence F.O.M. carton 989, dossier 3422.
Cameroun: Affaires politiques, délimitation de la frontière avec le Nigéria. Paris, 1918.
8. Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199.
Origine et développement de la ligne Woermann.
9. Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199.
Le commerce des Doualas.
10. Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199.
Administration des impôts indigènes.

11. Agence F. O. M., carton 871, dossier 2381.
Les intérêts coloniaux de l'Angleterre.
Section b: la question des Nouvelles Hébrides.
12. Agence F. O. M. carton 799, dossier 157.
Chemise E, section 3, Bureau d'études économiques. Les colonies allemandes et les Alliés en Afrique. Paris, décembre 1915.
13. Agence F. O. M., carton 956, dossier 3199.
La conquête du Cameroun.
14. Agence F. O. M., carton 15, dossier 126.
Cameroun, Affaires politiques.
15. Agence F. O. M., carton 929, dossier 2920.
Expropriation des Doualas.
16. Agence F. O. M., carton 1006, dossier 3565.
Cameroun, Haut-Commissariat de la République. Liste des gouverneurs 1884-1954.

B)- Fonds ministériels Série géographie Afrique IV.

1. Dossier 58 e.

La Compagnie Royale du Niger.

2. Dossier 65.

- Colonies allemandes: a) Cameroun, renseignements généraux 1884-1898.

- Débats au Reichstag sur les abus de certains fonctionnaires de la colonie allemande du Kamerun.

3. Dossier 65 a.

Rapport du consul de France à Dusseldorf, adressé au ministre des Affaires étrangères, le 14 avril 1894.

4. Dossier 65 b.

Lettre de Herbette, ambassadeur de France à Berlin, au ministre des Affaires étrangères, le 19 novembre 1893. Nouvelles du Cameroun: fondation d'une société pour l'exploitation du Cameroun, sur l'initiative du Comité allemand du Kamerun.

5. Dossier 70.

Colonies anglaises 1899-1913.

- considération sur un échange éventuel des droits de la France aux Nouvelles-Hébrides contre la cession de la Gambie anglaise.
- documentation générale sur les colonies anglaises: Nouvelle-Hébrides, Gambie, Sierra-Léone, Côte d'or, Nigéria.

6. Dossier 71.

Colonies allemandes 1912-1916.

- Documentation générale sur les colonies allemandes: population, chemins de fer, commerce, capitaux, plantations, budget, statistiques.
- Notices sur le sud-ouest africain, Afrique australe, Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Cameroun Togo.
- Article sur l'Empire colonial allemand, extrait de L'Opinion du 1^{er} juillet 1916.

6. Dossier 84.

-Affaires diplomatiques; Allemagne 1890.

a)- affaire du Niger et du Tchad.

b)- délimitation de possessions à la Côtes des esclaves, régime douanier.

c)- relations des Agents français avec les autorités du Cameroun.

C)- Fonds ministériels Série géographie Afrique VI.

1. Dossier 70.

Colonies anglaises 1899-1913.

- Considérations sur un échange éventuel des droits de la France aux Nouvelles Hébrides contre la cession de la Gambie anglaise.

2. Dossier 73.

- Arrangement relatif à la délimitation des possessions françaises et anglaises sur la côte occidentale d'Afrique.

3. Dossier 84.

Affaires diplomatiques, Allemagne 1890.

4. Dossier 94.

Le Mouvement Géographique, Journal populaire des sciences géographiques, 22 février 1891.

5. Dossier 102 e.

Journal des débats, jeudi 8 janvier 1891, Édition du matin, Paris. Le budget de la marine allemande.

6. Dossier 108 a.

Lettre du Baron de Courcel, ambassadeur de France à Berlin, adressée à Freycinet, ministre des Affaires étrangères, le 9 janvier 1885.

7. Dossier 117 c.

- Convention franco-allemande du 24 décembre 1894.
- Protocole du 4 février 1894 pour la délimitation des colonies du Congo français et du Cameroun.

8. Dossier 149.

- Affaires diplomatiques. Lettre du Délégué du Dahomey au ministre des Colonies, 13 juillet 1898.

9. Dossier 149 b.

- Les questions du Niger, la région du Golfe de Guinée.
- Convention franco-anglaise du Niger.

10. Dossier 150 e.

Expéditions françaises et anglaises dans le Haut-Nil; l'affaire Fachoda.

11. Dossier 153.

Assemblée générale de la Société coloniale allemande.

12. Dossier 157 a.

Déclaration additionnelle du 21 mars 1899.

13. Dossier 159 a.

Réserves de l'Allemagne au sujet des accords franco-anglais des 14 juin 1898 et 21 mars 1899.

14. Dossier 165 a.

Cession éventuelle des colonies portugaises d'Afrique.

D)- Fonds ministériels Série géographie Afrique XII.

1. Dossier 3.

Journal la Nation, 9 août 1890.

2. Dossier 3 bis.

- Voies ferrées construites et projetées dans les colonies du Congo belge et de l'Angola, du Cameroun et de l'Est-africain allemand.
- Colonies africaines, chemins de fer exploités et projetés.

EJ- Série Afrique équatoriale française II.

1. Dossier 5.

Mémoires généraux et publications, 1915 et 1916 sur le Cameroun.

2. Dossier 6. Journeaux d'époque.

3. Dossier 7.

- Relations avec les puissances étrangères 1911-1914.

- L'accord franco-allemand du 4 novembre 1911.

FJ- Ministère des Colonies.

1. Registre des télégrammes, cabinet du Ministre, no. 1 à 1166; 1915 et 1916.

2. Bureau d'études économiques, les colonies allemandes et les Alliés en Afrique, rapport de décembre 1915.

3. Commission d'étude des questions coloniales posées par la guerre, rapport no. 12. Les intérêts coloniaux de l'Angleterre. Paris, le 29 mai 1918.

G)- État-major de l'armée.

Exposition coloniale internationale de 1931. Les armées françaises d'Outre-Mer. La conquête du Cameroun et du Togo, Imprimerie Nationale, Paris, 1931, 502 pages.

H)- Ministère des Affaires étrangères.

Documents diplomatiques français, 1871-1914; 2^e série (1901-1911), tome XIV, 1^{er} juillet/4 novembre 1911, Doc. no. 438, p. 453.

III)- Sources et documentations anglaises.

1. Cab 24/3/G-188 (a).

Committee of Imperial Defence., Sub-committee on Territorial changes.

2. Cab/24/3/G-118 B.

Committee of Imperial Defense. Second Interim Report of the Sub-Committee on Territorial changes: Conquest of the German Colonies in Africa. Point III, The Cameroons.

3. Cab/24/10/GT. 448.
Secret, Imperial War Cabinet. Notes on Possible Terms of Peace,
April 11, 1917.
4. Cab 33/38, no. 19, 1895.
Extract from the Journal officiel of April 6, 1895.
5. Cab 37/13, 1884, no. 51.
F. O. Summary of Results of the West African Conference up to
December 22, The Niger Act, pp. 4 et 5.
6. Cab 37/14, 1885 no. 6.
Annexe 3, p. 3. "How a Pole Saved the Cameroon Mountains for
England". Article from the Pall Mall Gazette of January 21, 1885.
7. Cab 37/37, 1894, no. 24.
The Objections of the French Government to the Agreement of the
12th May between Great Britain and the King of the Belgians.
8. Cab 37/37, no. 35, 1894.
Anglo-French agreement 1890.

9. Cab. 37/38, 1895, no. 19.

The Marquis of Duferin to the Earl of Kimberley. The Interpellation made by M. de Lamarzelle in the Senate, reply by M. Hanotaux.

10. Cab 37/47, 1898, no. 46 & 55.

Foreign Office, Draft of Despatch from the Marquess of Salisbury to Viscount Gough and to Sir F. Lascelles. The question of a loan to Portugal and the future of the Portuguese Colonies.

11. Cab. 37/47, 1898, no. 47 et 48.

The Portuguese negotiations between Great Britain and Germany.

12. Cab/37/86.

The Present state of British relations with France and Germany, 1907, 43 pages.

13. Cab/37/94.

The Anglo-German relations. Report of meeting between the King and the German Emperor, 1908, Vol. 94, 108, Aug. 6-22, 8 pages.

14. Cab/37/107.
Agreement with Germany. (History of the negotiations, Vol. 107, May 20, 1911, 8 pages. July 10, Morocco, Agadir, Franco-German Negotiations, 2 pages.
15. Cab 37/108/1911, no. 143.
Map to show the Congo cessions.
16. Cab/37/108.
Anglo-German relations in Africa, Dec. 22, 1911, 3 pages.
17. Cab/37/133 no.16 (c).
German forces.
18. Cab 37/143/15.
Extract from a Private Letter from Captain Fuller, Senior Naval Officer, Cameroons, to the Admiralty. November 14, 1914.
19. Cab/37/143/15.
Extracts from the Proceedings of a Meeting of The War Committee, Held on Tuesday, Feb. 22, 1916. Point 3: The Cameroons; Point 4: The Diplomatic Policy of the Allies.

20. Cab 37/143/20.

Extract from a Confidential Letter no. 155 from Sir Edward Grey to Lord Bertie. Foreign Office, February 24, 1916.

21. Cab/37/143/29.

Foreign Office, Feb. 28, 1916. The Administration of the territory of the Cameroons during the continuance of the present War. Confidential NO. 37513, Sir Edward Grey to M. Cambon.

22. Cab 37/143/33.

Projet de mémorandum des puissances Alliées.

23. Cab 37/144/4.

The Governor-General of Nigeria to the Secretary of State for the Colonies. Telegraphie, received, Colonial Office, 3:20 A. M, November 30, 1914.

24. CO/583/28/1914.

The Cameroons: Despatches and Offices.

IV)- Sources et documentations allemandes et belges.

- Ministère des Affaires étrangères. Documents officiels. La politique extérieure de l'Allemagne de 1870-1914. Traduit par Henri Audin, Éditeur, Alfred Costes, Paris 1939, 15 vol.

- Royaume de Belgique, Ministère des Colonies, correspondance diplomatique et politique relatif à la guerre en Afrique. Bruxelles, 1919. pp. 8 et 9.

V)- Ouvrages généraux et spécialisés.

a)- Ouvrages récents.

1. Ageron, Charles-Robert. France coloniale ou parti colonial? Presses universitaires de France, Paris, 1978, 302 pages.
2. Allain, Jean-Claude. Agadir 1911, Paris, Publications de la Sorbone, 1976, 471 pages.

3. Brunschwig, Henri. Le partage de l'Afrique Noire. Questions d'histoire, Collection dirigée par Marc Ferro. Flammarion, Paris, 1971, 186 pages.
4. Colloque International organisé par le Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Moderne. L'Afrique Noire depuis la Conférence de Berlin. Éditions CHEAM, Paris, 1985, 242 pages.
5. Geiss, Imanuel. German foreign policy 1871-1914. Routledge & Kegan Paul, London and Boston, 1976, 259 pages.
7. Lagana, Marc. Le parti colonial français. Presses de l'Université du Québec, Sillery, Québec, 1990, 188 pages.
8. Ndam Njoya, Amadou. Le Cameroun dans les relations internationales. Librairie générale de droit et de jurisprudence. Paris, 1976, 414 pages.
9. Palmer, Alan. Le Kaiser Guillaume II. Librairie Jules Tallandier, Paris, 1980, 406 pages.

10. Stumpf, Rudolf. La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960. (Comparaison entre les administrations coloniales allemande, française et britannique et du rôle joué par les sociétés missionnaires). Éditions Peter Lang, Berne 1979, 155 pages.

b)- Ouvrages anciens et mémoires.

1. Andler, Charles. Le pangermanisme colonial sous Guillaume II. Éditions Louis Conard, Paris, 1916, 335 pages.
2. Aymérich, Général de Division. La Conquête du Cameroun, 1^{er} août 1914-20 février 1916, collection de mémoires, études et documents pour servir à l'Histoire de la Guerre mondiale. Paris, Payot, 1933, 218 pages.
3. Fidel, Camille. La paix coloniale française. Librairie de la société du Recueil Sirey, Paris, 1918, 239 pages.
4. Chéradame, André. La colonisation et les colonies allemandes. Plon-Nourrit & Cie, Paris, 1905, 485 pages.

5. Cornevin, Robert. Histoire de la colonisation allemande, Presses Universitaires de France, Paris, 1969, p. 63.
6. Ganiage, Jean. L'expansion coloniale et les rivalités internationales de 1871 à 1914. Paris, Centre de Documentation universitaire, 1964, 262 pages.
7. Guernier, Eugene Léonard. L'Afrique, champ d'expansion de l'Europe. Paris, Larose, 1925, 343 pages.
8. Hauser, Henri. La guerre européenne et le problème colonial. Paris, Chapelot, 1915, 111 pages.
9. Moberly, Frederick James, Brig. General. Military operations Togoland and the Cameroon, 1914-1916. Angleterre, Colonial Office. History of the Great War based on official documents. London, 1931, 449 pages.
10. Mveng, Engelbert. Histoire du Cameroun. Présence africaine, Paris, 1961, 533 pages.

11. Oyono, Ferdinand. Le vieux nègre et la médaille, Union générale d'éditions, Paris, 1956, 191 pages.

12. Oyono, Ferdinand. Une vie de boy, éditions René Julliard, Paris, 1956, 185 pages.

13. Puaux, René. La question des colonies allemandes, Éditions Attinger Frères, Paris 1918, 48 pages.

14. Ronze, Raymond. La question d'Afrique. (Étude sur les rapports de l'Europe et de l'Afrique depuis les origines jusqu'à la Grande Guerre de 1914). Librairie Félix Alcan, Paris, 1918, 391 pages.

15. Rouard de Card, E. Le prince de Bismarck et l'expansion de la France en Afrique, Paris, Éditions J. Gamber, 1918, p. 27.

16. Rudin R. Harry. Germans in the Cameroons 1884-1914. A CaseStudy in Modern Imperialism. Jonathan Cape, London, 1938, 456 pages.

17. Taylor, A. J. P., Bismarck, The man and the statesman, Hamish Hamilton, London, 1955, p. 215.

18. Townsend, Mary Evelyn. The Rise and Fall of Germany's Colonial Empire 1884-1918. The Macmillan Company, New York, 1930, 424 pages.

VI)- Revues historiques récentes.

1. Brunschwig, Henri, «Résistance africaine à l'impérialisme européen», Journal of African History, Vol. XV, 1974.
2. Elango, Lovett. «The Anglo-French "Condominium" in Cameroon, 1914-1916: The Myth and Reality». The International Journal of African Historical Studies, volume 18, NO. 4, 1985. African Studies Center, Boston University.
3. Essiben, Madiba. «La France et la redistribution des territoires du Cameroun 1914-1916». Afrika Zamani, no. 12 et 13, décembre 1981.
4. Grupp, Peter. «L'Allemagne dans le Bulletin du Comité de l'Afrique française de 1891 à 1914». Cahiers d'études africaines, volume XIII, 1973.

5. L. I. Kim Moskva, «Les expropriations foncières germaniques, anglaises et françaises et la lutte du peuple du Cameroun pour la terre», Quarterly journal of the Oriental Institute of the Czechoslovak Academy of Sciences for the study of the history, economy, culture and society of African, Asian and Latin American countries, volume 55, no.4. 1987, pages 331 à 354.
6. Marc Michel, «Le Cameroun allemand aurait-il pu rester unifié? Français et Britanniques dans la conquête du Cameroun (1914-1916)». Guerres mondiales et conflits contemporains, France, volume 168, no. 42, 1992, pages 13 à 29.
7. Osun-Tokun, Jide. «Great Britain and the Final Partition of the Cameroons 1916-1922». Afrika Zamani, no. 6 et 7, 1977.
8. Owona, Adalbert. «La naissance du Cameroun 1884-1914», Cahiers d'études africaines, vol. XIII, 1973.
9. Person, Yves. «L'Afrique noire et ses frontières». Revue française d'études politiques africaines, août 1972.
10. Quinn, Frederick. «An African reaction to World War I: the Beti of Cameroon». Cahiers d'études africaines, volume XIII, no.4, 1973.

VII) Revues historiques anciennes.

1. «Administration (The) of the Cameroons and Togoland». The Geographical Journal, volume XLVIII, no 5, 1916.
2. Bourdarie, Paul. «La lutte des impérialismes coloniaux, conférence sur la Grande Guerre considérée du point de vue colonial». Société d'études coloniales et maritimes. Thouars, Imprimerie nouvelle, 1916.
3. Brutsch, J.-R. «Les traités camerounais». (Recueillis, traduits et commentés). Études camerounaises; NO. 47-48. mars-juin 1955.
4. «Cameroun (Le)». Revue économique française. Société de géographie commerciale de Paris, Nouvelle série, tome XLII, no. 12, janvier-avril 1920.
5. Martin, Camille. «Togo et Cameroun: formation et composition territoriales». Bulletin du Comité de l'Afrique française, renseignements coloniaux, supplément d'octobre-décembre 1915.

6. «Cartes du partage du Cameroun». The Geographical Journal, vol. XLVIII, NO. 5, Nov. 1916.
7. «Guerre (La) en Afrique: ce que vaut le Cameroun». L'Afrique française, bulletin mensuel; janvier-mars 1918.
8. Johnston, Sir Harry H. «The Political Geography of Africa before and after the War». The Geographical Journal, vol. XLV. no. 4, April 1915.
9. Jouin, Yves. «Les campagnes d'Afrique 1914-1915: La conquête du Cameroun». Revue historique de l'armée; no. 2, mai 1965.
10. Lallier du Coudray, Intendant général. «La politique coloniale de la France». L'Afrique française, renseignements coloniaux et documents; numéro 4-5-6, supplément à L'Afrique française d'avril, mai, juin 1918.
11. Lewin, Évens. «Le régime allemand en Afrique, réquisitoire britannique contre les Allemands en Afrique». L'Afrique française, renseignements coloniaux et documents; no. 4, 5 et 6, supplément à l'Afrique française d'avril, mai et juin, 1918.

12. Mailier, Henri. «Le rôle des colonies françaises dans la campagne du Cameroun 1914-1916». L'Afrique française, bulletin mensuel; volume 26, 1916.

VIII)- Journaux d'époque.

1. Fidel, Camille. «L'Allemagne coloniale et la guerre». Le Correspondant, 25 janvier 1915.
2. «Cameroun (Le)». La Dépêche coloniale et maritime, Paris 9e, 11 avril 1917, no 6197.
3. «Cameroun (Le) à la France». Le Courrier de la Presse, Paris, janvier-février 1916.
4. «Chute (La) de l'Empire colonial allemand». Le Temps, 10 janvier 1916.
5. «Conquête (La) du Cameroun allemand». La Petite Gironde, 23 janvier 1916.

6. «Destinée (De la) des colonies allemandes». Le Progrès, Dijon, 28 mars 1915.
7. «Importance (L') de la conquête du Cameroun». La Petite Gironde, 18 janvier 1916.
8. «Paix (La) que nous voulons: la revanche du Congo». La Petite Gironde, Bordeaux, 13 mars 1915.

IX- Thèses.

1. Essomba, Guy. L'installation des Français au Cameroun 1915-1931. Thèse de 3e cycle, histoire contemporaine, Paris, 1982.
 2. Essomba, Philippe-Blaise. Le Cameroun entre la France et l'Allemagne de 1919 à 1932. Thèse de 3e cycle, Histoire contemporaine, Strasbourg III, 1984.
 3. Ngande, Simon. Le Kamerun et la France dans la première guerre mondiale. Thèse de 3e cycle, histoire. Paris VII, 1976.
-

REMERCIEMENTS

Je voudrais témoigner ici ma gratitude envers toutes les personnes nombreuses sans lesquelles la réalisation de cette étude eut été impossible.

- En particulier, le Professeur Samir Saul, mon directeur qui est venu prendre la relève de mon premier directeur, l'éminent Professeur Jean Dimakis, aujourd'hui retraité. Monsieur Saul, avec beaucoup de patience, a su m'orienter à puiser dans de nouvelles sources de motivation. Ses conseils et ses encouragements m'ont été précieux.

- Je suis redevable au personnel des trois grandes bibliothèques, le Library of Congress à Washington, le Public Record Office à Londres et le Centre d'Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence. Je leur sais infiniment gré de leur aide. Mes remerciements vont aussi au personnel des bibliothèques des Sciences sociales et humaines de l'Université de Montréal, et de l'Université McGill.

- J'adresse un témoignage de reconnaissance très spéciale à une amie, Rachel Corsini, biologiste de formation et artiste dans l'âme. Rachel a retracé toutes les lignes et réécrit à la mine les indications sur de vieilles cartes, leur redonnant ainsi une clarté neuve. Elle a aussi relu le texte, m'épargnant ainsi de nombreuses erreurs.

- Je dis avec beaucoup d'affection un merci à ma nièce Natacha. Par sa présence, elle a su maintenir en ordre certains détails qui peuvent nuire à la concentration: le téléphone, les enfants, pour ne citer que ceux-là.

- Je remercie sincèrement M. Pierre Belleau de Gestion Informatique Pierre Belleau pour son aide précieuse. M. Belleau m'a sorti souvent du pétrin dans lequel les puces informatiques me plongeaient. Ses conseils téléphoniques, son assistance technique à domicile m'ont facilité la cohabitation avec l'ordinateur, l'outil de travail le plus précieux de cette entreprise de rédaction.

- Je suis aussi redevable à tout le personnel de COPIES CAMPUS, combien si patient m'a permis à chaque visite, d'obtenir les plus belles photocopies. Leur accueil et leur professionnalisme témoignent de tout le

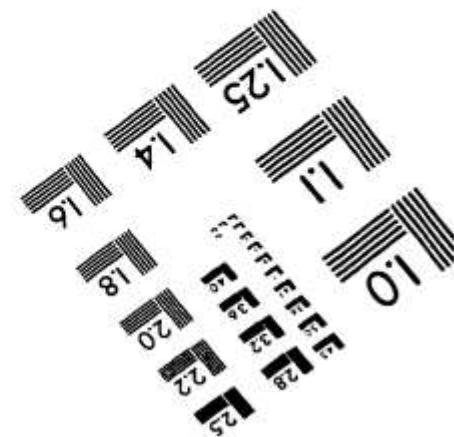
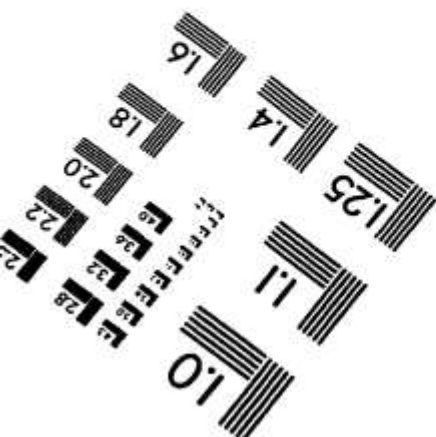
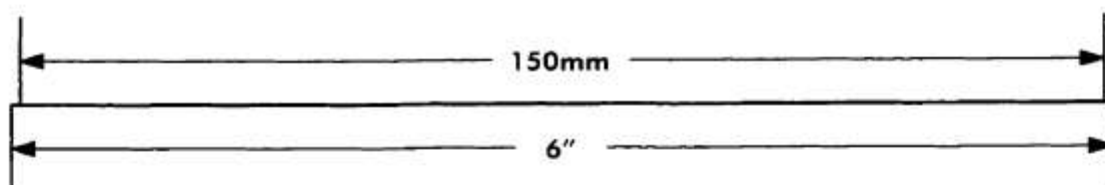
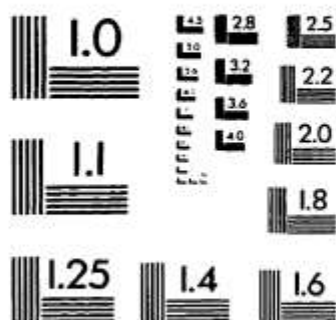
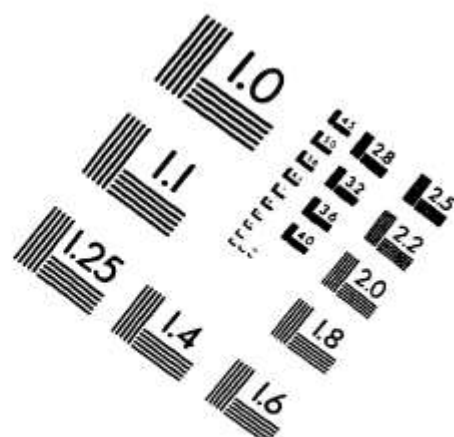
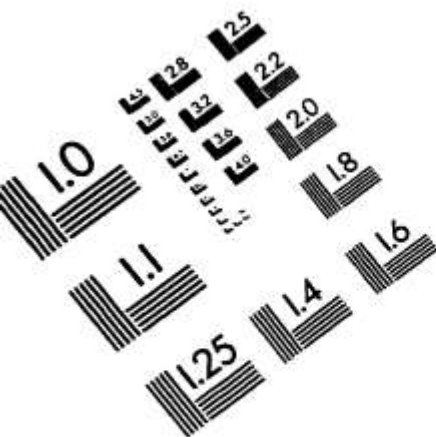
dynamisme presque communicatif lequel vous envahit en ces lieux. J'interpelle particulièrement ici mes bons amis Léon et André.

- Enfin, ce n'est pourtant pas la moindre de mes attentions que celle accordée au Dr Andrée Boucher de l'Hôpital Notre-Dame. Le Dr Boucher, par son approche douce, a su me redonner par des mots simples la motivation nécessaire de reprendre ma santé en mains après avoir vu mon cousin, feu Valentin Mbatonga, interpellé précocement par le carillon du destin. Je souhaite beaucoup de bonheur à cette jeune Doctoresse qui a devant elle, une longue et fructueuse carrière.

- Je ne pourrais pas oublier de remercier le Dr Pierre Audet-Lapointe, Président fondateur de la Fondation Québécoise du Cancer, directeur de l'ancien département d'obstétrique-gynécologie de l'Hôpital Notre-Dame avant la réforme du CHUM. Cet éminent spécialiste, collègue de ma conjointe, est celui qui avait identifié chez Céline, un excellent potentiel de relève alors qu'elle était résidente. Le Dr Pierre Audet-Lapointe a continué à la soutenir et la guider dans un milieu où les connaissances médicales ne sont plus l'unique apanage d'une carrière fructueuse.

- Je termine en disant simplement merci de tout coeur, à toute ma famille, à tous mes amis et connaissances au Cameroun dont la liste serait longue à énumérer. Je conserve une pensée amicale forte pour ces gens que je n'ai pas revus depuis plusieurs années.

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc.
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/268-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

Le partage du Cameroun

entre la France et l'Angleterre

Sa thèse de doctorat intitulée : *Origines et circonstances immédiates du partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre pendant la Première Guerre Mondiale*, est un titre évocateur du passé très mouvementé de ce territoire africain. Le sujet rompt le silence autour de l'une des plus importantes pages de l'histoire du Cameroun, laquelle n'a jamais fait l'objet d'une étude spécifique.

À partir de 1884, date de la mainmise allemande sur le Cameroun, jusqu'en 1914 au moment où éclate la Première Guerre Mondiale, le Cameroun s'était retrouvé, durant ces trente années, au carrefour des ambitions coloniales de trois grandes puissances. Le partage que le Cameroun a subi en mars 1916 est une conséquence et non la cause des conflits entre ces puissances coloniales. La France et la Grande-Bretagne se sont saisies de l'occasion que leur offrait la guerre de 1914, pour justifier ce partage qui enlevait à l'Allemagne son tout premier territoire colonial.



Docteur Franklin J. Eyelom, Ph. D, est né à Sa'a au Cameroun. Diplômé de l'Université de Montréal, en histoire des relations internationales, il a consacré la plus grande partie de ses études au Cameroun. Ancien chargé de cours d'histoire d'Afrique contemporaine, il est chercheur associé au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.



ISBN : 2-7475-4412-5

29 €